TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 9 449 — 42 PAGES — JEUDI 5 JUIN 1975

près huit ans d'interruption

Le trafic reprend
ur le canal de Suez

LIRE PAGE 6



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,30 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1,30 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 8 sch. ; Belgique, 10 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 22 pès. ; Grande-Bretagne, 16 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 ris. ; Italie, 250 L. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 2,75 kr. ; Pays-Bas, 0,85 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 65 cts ; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 28

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

VISITE OFFICIELLE A PARIS DU GÉNÉRAL COSTA GOMES

…a politique d'indépendance de la France ouvre la voie à la collaboration de nos deux pays

nous déclare le président de la République portugaise

Le général Francisco da Costa Gomes est attendu à Orly, ce mercredi 4 juin, à 15 h. 15. Le chef de l'Etat portugais, qui effectue une visite officielle en France de quatre jours, devait avoir immédiatement un premier entretien en tête à tête avec M. Giscard d'Estaing à l'Elysée. Un deuxième entretien est prévu jeudi matin.

La visite du général Costa Gomes en France est la première, depuis près de soixante ans, d'un chef d'Etat portugais. En 1917, le président Machado était venu inspecter les troupes de son pays engagées aux côtés de la France et de l'Angleterre contre l'Allemagne.

Le président de la République portugaise est accompagné par le ministre des affaires étrangères, le commandant Melo Antunes, le ministre du commerce extérieur, M. Silva Lopes, et le secrétaire d'Etat à l'émigration, M. Coelho.

Avant son départ pour Paris, le général Costa Gomes a répondu aux questions de nos envoyés spéciaux.

● *Quel sens attribuez-vous à votre voyage en France ?*

— Le Portugal et la France ont des relations depuis des siècles. L'influence culturelle, les liens de coopération économique et, ces dernières années, la présence en territoire français de quelques centaines de milliers de travailleurs portugais constituent autant de facteurs qui ont contribué à resserrer très étroitement des rapports très amicaux et très solides entre les deux pays. Il est donc naturel que la France soit le premier pays européen que je visite en qualité de chef d'Etat. Les positions indépendantes de la France dans le domaine politique et économique ouvrent la voie à une collaboration extrêmement utile avec le Portugal, engagé dans une tâche de reconstruction et d'indépendance nationale.

● *Plusieurs hautes personnalités ont affirmé que le Portugal entendait rester dans l'OTAN. Le Portugal semble, d'autre part, tenté par un rapprochement avec les pays non alignés. Ces deux options sont-elles compatibles ?*

— Notre intégration dans l'OTAN n'est pas incompatible avec le lancement d'une diplomatie ouverte en direction des pays non alignés. Dans le contexte européen, notre position n'est même pas inédite : la France elle-même nous en a donné l'exemple.

Propos recueillis par JEAN-PIERRE CLERC et JOSE REBELO

(Lire la suite page 2.)

…e Portugal …t la France

…Portugal connaît aujourd'hui …ifficultés et les soubresauts …ents à toutes les révolutions, …t moins à tous les passages …société à une autre. Ayant… des crises qui l'ont secouée …s un peu plus d'un an, opté des solutions économiques de …en plus socialistes, la jeune …cratie a vu s'accroître la …nce des capitalistes natio… et des investisseurs étran… envers les changements de …ture. Elle a enregistré de …reuses faillites, un chômage …ant 7 % de la population …e et une inflation d'environ … en 1974.

…difficultés expliquent les …ts de la diplomatie portu… pour trouver de nouveaux …chés en Europe de l'Est, plus encore de l'Ouest. La … en France du président …Gomes lui donnera l'occa… de s'entretenir avec M. Gis… d'Estaing de l'accord …mercial passé en juillet 1972 …le Portugal et la Commu…é économique européenne.

…ais Lisbonne souhaite élargir …cord de 1972 aux domaines …la coopération économique, de …main-d'œuvre et de la sécurité …ale. Une aide financière plus …médiate — sous la forme d'un … de la Banque européenne …estissement — serait égale… la bienvenue.

…relations économiques bila… entre Paris et Lisbonne …déjà importantes : la France … quatrième fournisseur, le …ème client du Portugal et …quatrième investisseur. Ces …ns pourraient être dévelop… notamment par des investis…ts français dans les an…s colonies portugaises. Mais …a question des émigrés por… — il y en a huit cent mille …ance — qui pose le plus …oblèmes. Le gouvernement …bonne souhaiterait que la …e déroge à sa décision de … 1974 de suspendre l'im…tion, qui est à la fois un … d'atténuer le chômage et …urce importante de devises …e Portugal.

…uis les remèdes que la …e pourrait apporter aux dif…s économiques du Portugal, …ad thème des conversations …les deux chefs d'État sera …e que peut occuper ce pays … le concert européen et …que. Naguère un des piliers …ens de l'OTAN, Lisbonne …it être un jour tenté de …oser les options radicales …uvement des forces armées …itique intérieure sur le plan …ur, et de prendre ses dis… à l'égard du monde ca…te.

…remier ministre portugais, …néral Vasco Gonçalves, … de rappeler, à Bruxelles, …n pays n'en avait pas l'in…. C'est donc plutôt aux …ccidentaux, et tout d'abord …tats-Unis, de dire comment …ient l'avenir international …rtugal.

…nfluence communiste deve…édominante, la place de ce …e pourrait plus être dans … et de graves convulsions …t sans doute à craindre …a péninsule Ibérique.

… que faire d'un Portugal …ment progressiste ? L'ex…n l'aider à suivre son che… Entre les deux attitudes, les …ccidentaux hésitent visi…t. Le président Costa … demandera à M. Giscard …ng d'être, auprès de ses …aires européens et des …ains, l'avocat de la conci… seule susceptible d'éviter …dicalisation du processus …e portugais.

…e l'Europe ne pas commet…égard du Portugal l'erreur …ommise par les Etats-Unis …d de Cuba en 1961.

BIEN ACCUEILLIES PAR LE PATRONAT

Les aides du gouvernement à l'emploi pourraient faciliter l'embauche ou la formation de plus de deux cent mille jeunes

Hostilité unanime des commerçants à la réglementation des prix

Les mesures conjoncturelles en faveur de l'emploi et de la formation des jeunes annoncées mardi 3 juin à l'Assemblée nationale par M. Jacques Chirac et soumises ce mercredi au conseil des ministres ont été bien accueillies dans les milieux patronaux, encore que l'association Entreprise et Progrès de M. Bidegain les juge « tardives et insuffisantes ». *Les syndicats, en revanche, sont plus sévères : la C.G.T. et la C.F.D.T. parlent de* « cadeaux faits au patronat » *ou de tentative pour* « camoufler le chômage ».

Les aides à la création d'emplois et à la formation, qui rejoignent les recommandations faites le 3 juin par la Commission de Bruxelles à la réunion du comité de l'emploi des Neuf, entreront en application dès le 15 juin. Elles pourraient intéresser, selon les hypothèses avancées par les pouvoirs publics, de deux cent mille à six cent mille personnes, le coût de l'opération variant de 1,5 à plus de 3 milliards de francs ; l'hypothèse basse est jugée la plus réaliste.

Les orientations sociales que le premier ministre a données pour le VII[e] Plan feront l'objet, dès cette année, d'une concertation avec les représentants du patronat et des syndicats, puis de plusieurs projets de loi (durée du travail, retraites, conditions de travail, réforme de l'entreprise).

Les mesures de blocage de certains prix et de certaines marges bénéficiaires du commerce ont suscité des protestations unanimes dans l'ensemble du secteur de la distribution. (Lire page 38.)

Les mesures annoncées par le premier ministre pour réduire le chômage des jeunes ont l'allure d'une action « coup de poing », limitée dans le temps, qui sera très coûteuse si elle réussit. Alors qu'en Allemagne fédérale le gouvernement a mis en place un système d'aide à la création d'emplois pour une durée indéterminée et à concurrence de 30 % environ des charges sociales des entreprises, M. Chirac a choisi une politique limitée à six mois et a opté pour une incitation financière plus importante, de l'ordre du double de celle qui est prévue outre-Rhin, déclare-t-on à l'hôtel Matignon.

Si les jeunes à la recherche d'un emploi et les chefs d'entreprise utilisent à plein les possibilités qu'offre le gouvernement, le coût de ce programme temporaire sera très élevé, de l'ordre de 3 milliards de francs. Selon cette hypothèse optimiste, basée sur le rythme d'embauche des années précédentes, 600 000 Français éviteraient ainsi de s'inscrire au chômage à la rentrée et de quémander les indemnités prévues en pareil cas.

En fait, on ne se fait guère d'illusion dans les milieux officiels, où l'on table, à partir de pures estimations, sur une réussite à 50 % seulement du dispositif mis en place. Mais l'objectif gouvernemental est d'abord de « *créer un choc psychologique* » dans les sphères patronales, afin d'aboutir à une anticipation des embauches. On espère réduire ainsi de quelque 200 000 le nombre des sans-emploi et éviter qu'à l'automne le seuil critique du million de chômeurs soit trop largement dépassé.

JEAN-PIERRE DUMONT.

(Lire la suite page 38.)

Le « mouton noir » de l'Europe

Par PIERRE DROUIN

Dans le troupeau des Six, le « mouton noir », jadis, c'était la France. Pendant des années, le général de Gaulle avait imposé si fortement sa manière de conduire les affaires européennes que nos partenaires, oubliant souvent de balayer devant leur porte, imputaient à Paris tous les tracas du Marché commun.

Dans le groupe des Neuf, le « mouton noir », c'est maintenant la Grande-Bretagne. Cela fait près de quatorze ans que dure la valse-hésitation sur le thème de la C.E.E. ! Après l'étonnant dialogue avec la France, ce contrepoint des « oui » de Macmillan (1961) et de Wilson (1967) et des « non » de de Gaulle (1963, 1967), on pouvait penser que le « oui » du 22 janvier 1972, date de la signature du traité d'adhésion, était cette fois ferme et définitif. Plus de trois ans après, les Anglais balancent encore entre le « oui » et le « non » et donneront leur réponse (ultime ?) jeudi 5 juin.

Inutile de s'appesantir sur les critiques faites par les adversaires farouches de l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun (1). Le fond importe moins en l'occurrence que la manière dont le gouvernement britannique a demandé au pays de réexaminer le choix du cabinet précédent.

Incontestablement, cette procédure fait apparaître le partenaire anglais comme le plus fragile du jeu communautaire, et ce n'est pas la situation économique de la Grande-Bretagne qui apaisera les craintes. Elles sont telles que ceux qui combattaient pour l'accueil rapide des Anglais dans le Marché commun se demandent maintenant si le général de Gaulle n'avait pas raison de freiner le mouvement. « *La nature, la structure, la conjoncture qui sont propres à l'Angleterre diffèrent de celles des autres continentaux* » (2). En tout cas, les Anglais semblent faire aujourd'hui de l'irrésolution une politique.

On pourrait il est vrai davantage reprocher à la Grande-Bretagne de ne pas savoir ce qu'elle veut si la C.E.E., elle, le savait. Or, le moins qu'on puisse dire est qu'en face des grands problèmes elle ne manifeste pas plus de détermination collective. Si le Marché commun avait été plus attirant, peut-être la perspective d'un divorce n'aurait jamais été esquissée.

(1) Voir *le Monde* du 3 juin.
(2) Conférence de presse du 14 janvier 1963.

(Lire la suite page 5.)

ÉTHIOPIE : LA RÉVOLUTION MENACÉE

Des changements politiques spectaculaires pourraient rapidement intervenir en Ethiopie. La révolution socialiste, qui s'est brusquement radicalisée en mars dernier avec la proclamation de la réforme agraire, paraît aujourd'hui menacée de plusieurs côtés à la fois.

Révoltes paysannes dans le nord du pays, opposition frondeuse des civils, complots militaires, guerre en Erythrée ; alors que les périls se multiplient autour d'Addis-Abeba, les militaires semblent décidés à « démilitariser » un régime dangereusement coupé de la population. Une dissolution du « Deurg » (le conseil militaire provisoire), la création d'un « conseil de la révolution » et d'un parti unique, sont à l'ordre du jour. La disparition d'un régime féodal vieux de trois mille ans paraît néanmoins irréversiblement acquise. En Ethiopie, une page est bel et bien tournée.

I. — Les pauvres au pouvoir ?

De notre envoyé spécial J.-C. GUILLEBAUD

Addis-Abeba. — Le général Shibeshi, commandant la police éthiopienne, a été fusillé le 23 novembre 1974. Au milieu du mois d'avril, trois policiers se présentent au domicile de sa veuve en grand deuil, pour lui signifier la confiscation de ses terres — quelques « gachas » (1) en province — en vertu de la réforme agraire proclamée le 4 mars 1975. Sans un mot, elle les fait entrer, renvoie d'un geste ses « *mamités* » (bonnes) et ses « *zabanie* » (gardiens). Puis elle ouvre son sac à main, en sort un revolver, et abat les trois policiers, avant de se faire sauter la cervelle. Un geste théâtral, dans la tradition éthiopienne. Un symbole parmi cent autres...

En Ethiopie, le « vieux monde » s'écroule : « *Quoi qu'il arrive, on ne pourra plus jamais revenir à l'ancien régime* », répète-t-on à Addis-Abeba, cette capitale qui paraît aujourd'hui comme frappée de saisissement.

(1) Gacha : mesure de la terre en Ethiopie. Un gacha = 40 hectares.

(Lire la suite page 8.)

AU JOUR LE JOUR

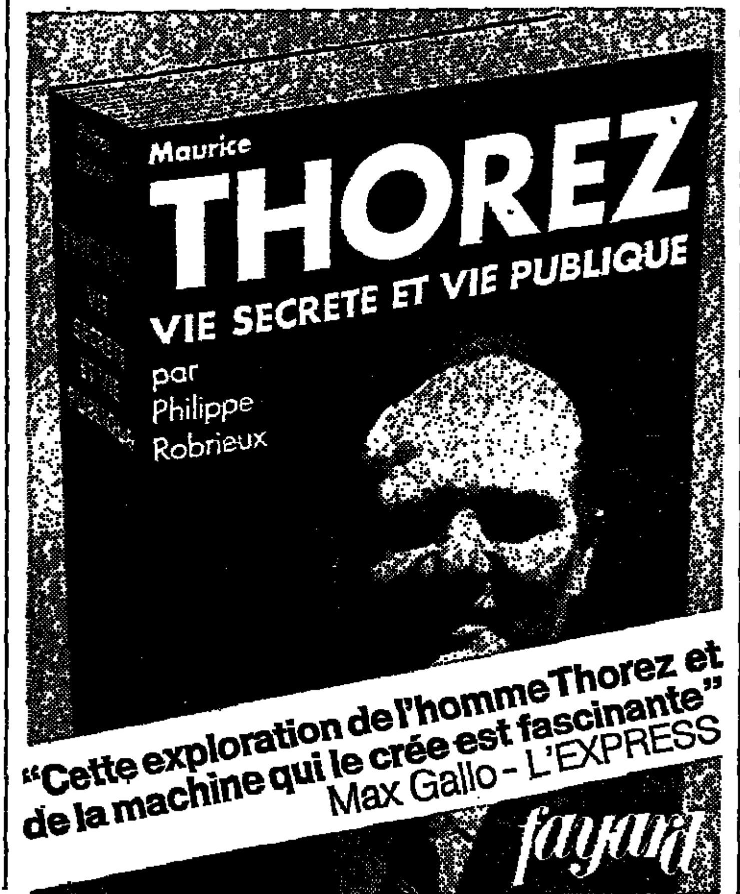
Surcharge et décharge

Nous assistons actuellement à un intéressant partage des compétences au sein du gouvernement.

M. Chirac cherche des emplois pour les jeunes de plus en plus nombreux à chômer afin d'éviter que la colère de cette jeunesse ne relève des compétences de M. Poniatowski, qui aura déjà fort à faire pour contenir celle des commerçants, qui n'apprécient pas que M. Fourcade bloque leurs prix afin d'éviter de retrouver les consommateurs dans la rue, donc sous la compétence de M. Poniatowski, qui a en outre sur les bras et dans une église le cas des prostituées de Lyon, Mme Giroud estimant qu'il n'est pas de sa compétence.

C'est que, en période difficile, il y a des ministres surchargés qui ne chôment pas, comme M. Poniatowski, et des ministres déchargés, qui vont finir par se retrouver en chômage technique, comme Mme Giroud.

BERNARD CHAPUIS.



LES ROSENBERG AUX « DOSSIERS DE L'ÉCRAN »

Procès d'un film
Procès d'un procès

« C'est un mensonge !... » « Un faux... » Ces cris ont ponctué à plusieurs reprises, en français et en anglais, le débat des « Dossiers de l'écran » consacré, le 3 juin, à la dramatique d'Alain Decaux et Stellio Lorenzi sur les Rosenberg, en présence du fils aîné de ces deux martyrs de la guerre froide. Alain Jérôme a eu souvent grand mal à ramener le calme et à donner à la discussion un caractère à peu près ordonné.

En fait, deux procès ont été instruits en même temps : celui du film, celui du procès lui-même.

La France « conditionnée »

Celui du film : d'entrée de jeu, un journaliste américain, massif et combatif, qui porte bien son nom de Nerin Gun (*Nerin Canon*) et qui suivit les audiences accuse ses auteurs d'avoir « conditionné » la France entière grâce à leur talent et à celui de leurs interprètes, Marie-José Nat et Gilles Ségal. La réalité, dit-il, avait peu de rapport avec ce qu'on nous a montré. Les débats, qui ont duré vingt-quatre jours, étaient ennuyeux. Le public à l'époque se passionnait pour tout autre chose : la guerre de Corée, les exploits des gangsters Costello et Anastasia, les journaux ne consacraient pas leurs grands titres à l'affaire Rosenberg. Protestation de Decaux, qui reconnaît avoir « dramatisé » certains passages pour les suivit les audiences, accuse ses proclame l'honnêteté de sa dramatique et sa conformité aux faits. Lorenzi, quant à lui, explose d'indignation et cite un article de M. Gun plein d'allégations à l'endroit du film et de ses auteurs dont il dénonce le caractère mensonger.

ANDRÉ FONTAINE.

(Lire la suite page 16.)

EUROPE

Turquie

POUR ACHETER DES ARMES

L'armée réclamerait la priorité dans l'attribution des devises

De notre correspondant

Ankara. — Le haut commandement de l'armée turque est impatient de voir lever l'embargo américain, mais il ne se fait pas trop d'illusions à cet égard. Il souhaiterait acheter du matériel militaire à d'autres pays, mais il s'inquiète de l'érosion continue des devises de la Banque centrale : en un an, ces réserves sont tombées de 2 à 1 milliard de dollars.

Certes, l'armée vient d'être dotée d'un fonds de 21 milliards de livres turques (1,4 milliard de dollars) pour se réorganiser d'ici à 1978. Compte tenu de la situation financière, les militaires auraient suggéré au gouvernement de réduire les attributions de devises aux industries et aussi d'ajourner le remboursement des dettes extérieures. Ces demandes placent M. Demirel dans une position d'autant plus inconfortable que le premier ministre a besoin du soutien du secteur privé.

Le Parti républicain du peuple de M. Ecevit, principale formation de l'opposition, relève les contradictions de la coalition et reproche au gouvernement d'être inféodé à des intérêts privés. Il vient par exemple de déposer une motion de censure contre le ministre de l'énergie, accusé de favoriser les grandes compagnies pétrolières étrangères. Le P.R.P. affirme que seul son chef peut établir dans le pays un climat de paix, car il a l'estime du peuple et des chefs de l'armée.

L'opposition mène cette offensive au moment où l'on décèle un certain malaise dans l'administration. Le Conseil d'Etat est submergé de plaintes déposées par de hauts fonctionnaires renvoyés et remplacés par des amis de l'actuel gouvernement.

En attendant de se prononcer sur le fond, le Conseil d'Etat a décidé de suspendre l'application des mesures prises par le gouvernement. Il a ainsi pris le risque de s'opposer au pouvoir.

ARTUN ÜNSAL.

Grèce

LE COMMANDANT EN CHEF DE L'ARMÉE DE L'AIR A PARIS

Le général Petros Economou, commandant en chef de l'armée de l'air grecque, est arrivé mardi 3 juin à Paris, où il effectue une visite officielle à l'invitation du général Claude Grigaut, chef d'état-major de l'armée de l'air française.

Le général Economou visitera des installations et industries militaires françaises, ainsi que le Salon de l'aviation du Bourget. Il aura d'autre part des entretiens officiels portant sur la livraison de quarante avions Mirage F-1 commandés il y a deux ans, ainsi que sur l'achat d'avions d'entraînement Alpha-Jet, que la Grèce désire acquérir en vue de la formation de ses pilotes.

D'autre part, M. Evanghelos Averof, ministre grec de la défense, se rendra à Paris le 8 juin sur l'invitation de son collègue français, M. Yvon Bourges. — (A. F. P.)

Norvège

UNE NOUVELLE LOI SUR L'AVORTEMENT SUSCITE UNE CRISE ENTRE L'ÉGLISE ET L'ÉTAT.

(De notre correspondant.)

Oslo. — Une nouvelle loi sur l'avortement a été adoptée le jeudi 29 mai par le Parlement norvégien à une seule voix de majorité. Tous les députés travaillistes et socialistes de gauche l'ont votée. L'adoption de cet texte a aussitôt provoqué une crise entre l'Eglise et l'Etat. Les évêques ont annoncé qu'il faudrait sérieusement envisager de mettre fin aux relations constitutionnelles entre l'Eglise et l'Etat parce que l'Eglise ne peut pas dépendre d'un Etat qui accepte l'avortement libre. L'Eglise luthérienne est une Eglise d'Etat, les pasteurs et les évêques sont nommés par le gouvernement et ont un statut de fonctionnaires.

Les évêques estiment qu'ils ne peuvent sanctionner ce qu'ils considèrent comme une atteinte au respect de la vie humaine. Ils ont donc institué une commission pour étudier si le principe de l'existence d'une Eglise d'Etat n'était pas dépassé.

Pourtant la loi adoptée par le Storting n'autorise pas, au sens strict du terme, l'avortement libre. Un projet dans ce sens avait été rejeté, l'an dernier. Désormais, l'autorisation d'avorter devra être accordée par une commission composée de deux médecins. Mais la procédure est accélérée et simplifiée, et des motifs d'ordre social définis d'une manière très souple pourront désormais être invoqués à l'appui de la demande à côté des raisons d'ordre médical. De plus, la femme désireuse de se faire avorter pourra, le cas échéant, faire appel auprès d'une commission comprenant une assistante sociale. Actuellement, environ 90 % des demandes sont satisfaites quand elles portent sur des grossesses n'excédant pas douze semaines.

Allemagne fédérale

● LES TROIS AVOCATS déjà écartés de la défense d'Andréas Baader, mais qui comptaient s'occuper des trois autres inculpés, ont été récusés mardi 3 juin, par la première chambre d'appel de Stuttgart, du procès qui doit reprendre le 5 juin. D'autre part, la Commission européenne des droits de l'homme a déclaré irrecevable, le 3 juin, la plainte déposée par Baader et ses trois coaccusés contre la R.F.A. pour violation de la Convention européenne des droits de l'homme. *(A.F.P., Reuter, U.P.)*

Roumanie

UN APPEL DE PERSONNALITÉS FRANÇAISES EN FAVEUR DE L'ÉCRIVAIN DUMITRU TSEPENEAG

Au nom du comité d'honneur de la revue *les Cahiers de l'Est* (1), MM. Pierre Daix, Jean-Marie Domenach, François Fejto, Eugène Ionesco et Denis de Rougemont, ont lancé l'appel suivant :

« Nous venons d'apprendre que Dumitru Tsepeneag, rédacteur en chef des Cahiers de l'Est, *a été exclu de l'Union des écrivains de Roumanie. Cette exclusion nous étonne d'autant plus que la littérature de Dumitru Tsepeneag, qui a publié deux livres en France, n'a pas un caractère politique. D'autre part, les autorités roumaines refusent d'accorder à la femme de D. Tsepeneag le visa de sortie demandé depuis six mois.*

» Nous sommes conduits à croire que l'exclusion de Tsepeneag est une mesure d'intimidation à l'égard des Cahiers de l'Est, *que nous envisageons comme un pont entre l'Est et l'Ouest. En ce moment, où sont si souvent évoqués la détente et le rapprochement Est-Ouest, cette revue représente un élément concret. Elle est à la fois une tentative de dialogue et une mise à l'épreuve de la sincérité des partenaires. (...)*

L'appel a été signé notamment par Christian Audejean, Guy de Bosschère, Camille Bourniquel, Nicole Casanova, Hélène Cixous, Michel Deguy, G. Delfon, Claude Delmas, Jean-Pierre Faye, Guy Foissy, Robert Gallimard, Roger Grenier, Henri Heinemann, Ilios Janakakis, Alfred Kern, Julia Kristeva, Gérard Legrand, André Le Vot, Jérôme Lindon, Clara Malraux, Yves Navarre, Bernard Noël, Paul Otchakovsky, Bernard Pingaud, Marcelin Pleynet, Suzanne Prou, Jean Rabaut, Alain Robbe-Grillet, Jean-François Rollin, Claude Roy, Fernande Schulmann, Geneviève Serreau, Philippe Sollers, Tibor Tardos, Edouard Valdman, Pierre Uri.

(1) Editions Albatros, 14, rue de l'Armorique, Paris-15e.

LA VISITE A PARIS DU PRÉSIDENT

Les déclarations du chef de l'État portugais

(Suite de la première page.)

● *Quelles peuvent être les conséquences, sur le plan intérieur portugais et sur le plan international, du rapprochement économique entre le Portugal et les pays de l'Est ?*

— Les relations économiques avec les pays de l'Europe de l'Est doivent être comprises dans le cadre de l'évolution du processus portugais. Avant le 25 avril 1974 ces relations étaient pratiquement inexistantes. Actuellement, nous cherchons à diversifier nos contacts économiques et commerciaux afin d'arriver à une position d'équilibre parmi les différents marchés. Cet équilibre est un facteur stabilisateur dans le contexte économique du Portugal.

● *Comment peut se traduire la « neutralité active » des forces portugaises en Angola ? Quelles peuvent être, pour l'évolution de la situation en Angola, les conséquences de la récente visite au Portugal du président Kaunda ?*

— Nous avons déjà rendu publique notre conception de la « *neutralité active* ». Sans intervenir dans ce territoire pour défendre tel ou tel parti, les forces armées portugaises n'hésiteront pas à s'engager dans le cadre de l'accord de l'Alvor, ou de tout autre accord conclu entre les trois mouvements nationalistes, pour éviter que la situation ne se détériore. Sous la présidence de M. Kenneth Kaunda, la Zambie joue un rôle prépondérant dans le continent africain. Ainsi, bénéficiant de son expérience d'homme d'Etat et de chef politique, le président Kaunda peut donner une contribution très importante à la solution du problème angolais. En outre, en raison de son prestige personnel, il est un des trois chefs d'Etat choisis par l'Organisation de l'unité africaine pour essayer d'obtenir la réconciliation entre les trois mouvements nationalistes de l'Angola.

● *Divers événements, des déclarations récentes ont donné à penser que les courants qui coexistent au sein du Mouvement des forces armées et qui désormais se manifestent publiquement ont tendance à diverger. Est-ce votre opinion ? Comment peuvent évoluer les rapports entre le M.F.A. et le parti socialiste ?*

— Les spéculations relatives à des divergences irréconciliables à l'intérieur du Mouvement des forces armées sont pour le moins superficielles et étrangères au processus complexe politique portugais. Il y a heureusement un pluralisme au sein du M.F.A. Ce pluralisme est d'ailleurs public. Il représente un salutaire exercice démocratique puisque dans l'unité d'action il sert les intérêts du peuple portugais. Un accord a été conclu entre le M.F.A. et les partis politiques définissant les grandes lignes de leur comportement politique respectif. Les rapports entre le M.F.A. et les socialistes doivent être analysés à la lumière de cet accord dont le P.S. a été un des partis signataires.

● *N'êtes-vous pas alarmé par la montée d'une certaine indiscipline au sein des forces armées ? L'armée portugaise doit-elle être une armée professionnelle ou une armée populaire ?*

— Je peux répondre à cette question en qualité de chef d'état-major général des forces armées. Je considère que parler d'indiscipline au sein des forces armées portugaises relève d'une analyse pessimiste de la situation. Ce qui est en cours en ce moment, c'est un changement profond du concept de discipline militaire. Nous sommes en train de transformer une discipline autocratique en une discipline démocratique, ce qui soulève quelques problèmes pour adapter tous les échelons de la hiérarchie à la nouvelle philosophie du commandement. Parler de choix entre deux conceptions : forces armées professionnelles ou forces armées populaires, me paraît inexact. Nous souhaitons qu'une synthèse s'opère entre ces deux concepts. Nous souhaitons que les forces armées soient populaires, dans la mesure où elles viennent du peuple, dans la mesure où elles sont au service du peuple. Mais nous souhaitons aussi qu'elles disposent d'une infrastructure professionnelle qui les dynamise et leur transmette les principes suprêmes de la morale et de l'éthique militaires.

● *Les querelles entre par[...] vous paraissent-elles un fa[...] teur d'affaiblissement de [...] révolution portugaise ou [...] contraire l'expression norm[...] d'un débat démocratique ?*

— Dans un pays sans expérien[...] démocratique récente, il y a u[...] tentation de gonfler les p[...] blèmes. Mais c'est une attitu[...] souvent superficielle. Il est, d'au[...] part, logique que, au début, [...] personnes considèrent les pa[...] politiques comme le seule for[...] d'organisation populaire. Aussi [...] conseil de la révolution prétend [...] garantir l'élan du processus ré[...] lutionnaire sans négliger la cr[...] tivité d'un dialogue démocratiq[...]

● *Que peut signifier, [...] façon très concrète, « l'inten[...] fication des relations direc[...] du M.F.A. avec toutes [...] structures de participat[...] populaire », récemment pro[...] par l'assemblée générale [...] M.F.A. ?*

— Les structures de partici[...] tion populaire représent[...] l'expression spontanée de la [...] lonté du peuple, que nous devr[...] respecter démocratiquement. [...] M.F.A. accepte cette volonté. [...] la rejoint. Il s'efforce de l'agg[...] tiner dans l'objectif de parve[...] aux valeurs supérieures de [...] paix.

Propos recueillis par JEAN-PIERRE CLERC e[t] JOSE REBELO

LE CONSEIL DE L'EUROPE FOURNIRA A LISBONNE UNE ASSISTANCE TECHNIQUE ET FINANCIÈRE EN MATIÈRE JURIDIQUE.

(De notre correspondant.)

Strasbourg. — Le secrétaire d'Etat portugais au ministère de la justice, M. Armando Bacelar, vient d'annoncer à Strasbourg que le Conseil de l'Europe fournira à son pays une assistance technique et financière en matière juridique.

La visite que le secrétaire d'Etat à la justice a faite en compagnie du procureur général et conseiller juridique du gouvernement, M. Pinheiro Farinha, au Conseil de l'Europe avait précisément pour objet de définir une série de domaines de coopération avec cette institution : formation des magistrats, formation des auxiliaires du parquet, aide dans les secteurs du droit du travail de l'assistance judiciaire, information sur les conventions internationales du Conseil de l'Europe.

Le Portugal demandera un statut d'observateur pour assister aux travaux des commissions du Conseil dans ces secteurs, a dit M. Bacelar. Selon le secrétaire d'Etat, c'est une première étape avant l'adhésion de son pays comme membre de plein droit à l'organisation, après les élections législatives prévues pour le début de l'année prochaine.

DIPLOMATIE

LA FIN DU VOYAGE EN EUROPE DE M. FORD

« L'ordre international ne doit pas être fondé sur les rapports de puissance »

a dit le pape au président américain

« Je suis convaincu que nos principales alliances sont fortes et fermes, et je suis convaincu que nos alliés ont raison de garder leur confiance dans les Etats-Unis », a déclaré le président Ford, à son retour aux Etats-Unis, mardi 3 juin, dans un discours aux élèves-officiers de l'école militaire de West Point.

« Il est utile de nous rappeler, et de rappeler à nos ennemis et à nos adversaires éventuels, que les Américains sont toujours prêts à faire les sacrifices nécessaires pour défendre la liberté et pour tenir leurs engagements », a-t-il ajouté.

(De notre correspondant.)

Rome. — La journée que M. Gérald Ford a passée à Rome, mardi 3 juin, n'est pas de celles qui figureront dans les livres d'histoire. Elle s'est limitée à quelques échanges de vues en privé et de nombreux échanges d'amabilités en public. Les trois mille agents de sécurité mobilisés pour la circonstance — parmi lesquels des tireurs d'élite embusqués sur les toits du Quirinal — *n'ont pas eu à intervenir.* Seule une manifestation d'extrême gauche s'est tenue dans l'après-midi, place des Saints-Apôtres : elle n'a donné lieu qu'à des attaques verbales contre l'« *impérialisme américain* » et la présence de l'Italie dans l'alliance atlantique. Le parti communiste s'est réfugié pour sa part dans une grande discrétion qui s'imposait sans doute, selon ses stratèges, à quelques jours des élections régionales.

M. Ford n'a pourtant guère eu le temps de flâner au cours de cette dernière étape de son voyage en Europe. Après un déjeuner auquel ont pris part quelque deux cents invités, ses entretiens avec le président de la République italienne, M. Leone, le président du conseil, M. Moro, et le ministre des affaires étrangères, M. Rumor, se sont poursuivis dans l'après-midi. Puis ce fut la rencontre avec Paul VI, auquel M. Kissinger avait pris soin, avant l'arrivée à Rome, de décerner un brevet de compétence politique.

Vantant à plusieurs reprises l'amitié italo-américaine, le président Leone a souligné une idée qui est chère à la diplomatie de son pays : l'unification européenne, *loin de s'opposer à la* solidarité atlantique, peut, au contraire, la renforcer. « *Nous avons salué avec une profonde satisfaction*, a-t-il dit, *l'accent que vous avez mis à la récente réunion atlantique de Bruxelles sur le fait que la valeur fondamentale des rapports entre l'Amérique et l'Europe vient d'un renforcement de la sécurité et d'un développement plus harmonieux des deux bords de l'Atlantique. L'Italie, qui considère l'Alliance comme un instrument irremplaçable d'équilibre et de paix, a toujours soutenu qu'une dimension européenne plus concrète et plus efficace sert aussi à renforcer l'alliance elle-même.* »

De son côté, M. Ford n'a pas lésiné sur les compliments, sachant combien il pouvait flatter les responsables d'un pays qui souffre en Europe d'un complexe d'infériorité :

« *Nous admirons grandement les dirigeants et le peuple d'Italie qui mettent en place de difficiles mesures économiques, d'une importance fondamentale dans la lutte contre les problèmes du moment. Nous sommes profondément conscients des forces de l'Italie. Nous sommes orgueilleux de notre alliance avec vous...* »

Pour sa première visite à Paul VI, le président Ford devait tenir compte de quelques divergences de vues entre Washington et le Saint-Siège : sur la sécurité européenne, par exemple, sur le tiers-monde ou la politique démographique. Mais il était clair — et M. Kissinger devait le préciser avant l'audience — que la conversation porterait sur le Proche-Orient (y compris le Liban) et la situation des réfugiés d'Indochine.

Paul VI et M. Ford se sont dit certainement des choses qui ne figurent pas dans le texte des interventions publié au Vatican. « *Nous sommes heureux,* avait dit le pape, *de donn[...] l'appui de notre conseil et no[...] humble collaboration pour de[...] nouer les difficultés qui causen[...] tant de souffrances et constituen[...] de graves périls pour les peuple[...] qui nous sont toujours plu[...] chers ; pour créer des modes d[...] relations internationales qui ga[...] rantissent mieux les exigences d[...] l'harmonie et de la paix dans [...] sécurité et la justice ; pour inte[...] sifier des échanges de services [...] de biens entre les peuples et [...] continents.* » Suivit un léger r[...] proche adressé indistinctem[...] aux grands de ce monde : « *N[...] devons élever notre voix pour r[...] peler aux hommes que l'or[...] international ne doit pas ê[...] fondé sur les rapports de pu[...] sance, mais sur les critères [...] justice et de respect des dr[...] et des besoins de tous les autre[...]*

M. Ford n'a vu dans cette [...] tervention qu'une « *aide spiritu[...] dont nous avons besoin* » et « *nouvelles inspirations* ». [...] réponse a été courte, comme d'[...] leurs toutes les autres interv[...] tions à Rome du président a[...] ricain. Il se réservait, sans do[...] un autre moment pour tirer [...] conclusions d'un voyage don[...] dernière étape — un peu fau[...] par des arrière-pensées de p[...] tique intérieure, tant pour le c[...] didat à la Maison Blanche [...] pour les démocrates-chrét[...] italiens — n'aura été ni la [...] spectaculaire ni la plus im[...] tante.

ROBERT SOL[É]

La visite de M. Caramanlis en Yougosla[vie] relance la coopération entre Athènes et Belgra[de]

De notre correspondant

Belgrade. — Après plus de sept ans de gel des relations gréco-yougoslaves, Belgrade accueille, les 4 et 5 juin, M. Caramanlis avec des préjugés favorables. L'éviction de la junte et les nombreux contacts renoués avec la Grèce depuis l'arrivée au pouvoir de M. Caramanlis ont permis de renouer des liens amicaux entre les deux pays, qui, fait rare dans les rapports interbalkaniques, n'ont jamais eu de conflits ouverts.

Les commentateurs rendent hommage au premier ministre grec pour ses efforts de consolidation de la démocratie dans son pays, et se félicitent des progrès enregistrés au cours des derniers mois dans les rapports bilatéraux gréco-yougoslaves. Plusieurs problèmes d'actualité ont été réglés à la satisfaction des deux parties. Des accords ont été conclus. Ils concernent le transit des marchandises yougoslaves par le port de Salonique, la construction d'un oléoduc reliant Salonique à la frontière yougos[lave,] l'élaboration d'un projet de r[égu]larisation du cours du Varda[r,] une étude portant sur la const[ruc]tion d'un canal Danube-Egée. Cet ouvrage gigante[sque] exigera une collaboration à [long] terme entre les deux pays.

Un problème demeure en [sus]pens toutefois, celui des « [sla]vophones » de la Grèce [sep]tentrionale. Selon Belgrade, [une] partie de la population de la [Grèce] septentrionale est macédonie[nne] et, de ce fait, devrait jouir [des] droits reconnus aux mino[rités] nationales par les conven[tions] internationales. Pour Ath[ènes,] cette population est « slavophc[one].» Il s'agit de Grecs parlant un [dia]lecte d'origine slave. On igno[re,] compte tenu de son cara[ctère] délicat et des implications q[u'elle] pourrait avoir en politique [inté]rieure grecque, cette question [sera] évoquée lors des entretien[s de] mercredi et jeudi.

PAUL YANKOVITC[H]

de l'Etat Portu…

…E LA RÉPUBLIQUE PORTUGAISE

PORTRAIT

LE GÉNÉRAL COSTA GOMES

Un conciliateur parfois contesté

Il y avait le monocle du géné-
…al Spinola. Il y a le blouson de cuir du général Otelo de …arvalho, le crâne rasé de …amiral Rosa Coutinho, la bar-…iche du général Carlos Fabiao. …es caricaturistes — une race …ue, il est vrai, la révolution …ortugaise n'a guère encore vu …leurir, — en revanche, ne …rouvent aucun trait saillant dans …a personnalité du général Costa …omes. Autant le goût du …anache paraît répandu parmi …es officiers qui occupent aujour-…'hui l'avant-scène politique à …isbonne, autant l'actuel prési-…ent de la République portugaise …'est efforcé de demeurer aussi …nonyme que le lui permettait …es éminentes fonctions. Il a, en …articulier, supprimé, des céré-…onies qui se déroulent au …alais présidentiel de Belem, le …aste dont aimait à les entourer …on prédécesseur, le général …pinola. Et les habitants de …isbonne ont parfois la surprise …e voir, attablé à la terrasse …'un café, un homme qui res-…emble beaucoup à leur prési-…ent de la République : c'est …ui, en effet, accompagné de son épouse ou de son fils unique …t d'un seul garde du corps.

Les officiers du Mouvement …des forces armées l'appellent parfois « le vieux ». Agé de soixante et un ans — il est né le 30 juin 1914 à Chaves, au nord du pays, — le chef de l'Etat est, sauf erreur, le dernier des officiers généraux, ayant rempli des fonctions avant la « révolution aux œillets », à demeurer en activité.

Auprès des « généraux de l'An II », parfois âgés de moins de quarante ans, qu'a suscités le changement de régime au Portugal, celui qui visite aujourd'hui la France fait un peu figure d'ancêtre. Ses adversaires pourraient d'ailleurs faire état de son âge pour l'écarter : le Conseil de la révolution a, récemment, décidé que les officiers de …lus haut rang pourraient être …is à la retraite à partir de …oixante ans.

Car, malgré sa discrétion, le …résident de la République por-…gaise n'a pas que des amis …armi ses pairs. Sa modération …olitique lui est, en effet, sou-…ent reprochée. On lui prête …es convictions socialistes — …ieux vaudrait dire : assez …roches de celles du P.S., car …ui, aujourd'hui, n'est pas « socialiste » au Portugal ? Le …) septembre 1974, après la …émission du général Spinola, le …énéral Costa Gomes, alors chef …'état-major des forces armées, …ssurait une transition raison-…able entre l'homme au monocle … tenté par un certain popu-…sme, mais fondamentalement …onservateur — et les « jeunes …rcs » du mouvement des capitaines, entre lesquels le fossé s'était irrémédiablement creusé au fil de l'été 1974.

Aujourd'hui, avec la radicalisation du processus politique portugais, le général Costa Gomes est classé parmi les « conservateurs » du Mouvement des forces armées.

Aussi, chaque nouvelle crise provoque-t-elle des rumeurs d'éviction du chef de l'Etat. La plus récente — l'affaire du Republica *— a, naturellement, entraîné une recrudescence de tels* boatos *(faux bruits). Ceci n'a pas empêché le général Costa Gomes de jouer un rôle déterminant, au sein de l'assemblée générale du M.F.A., le 26 mai. C'est lui, dit-on, qui aurait, très habilement, amené ses pairs à renoncer à évincer les socialistes du gouvernement, en leur laissant entendre qu'ils iraient ainsi au devant des vœux du P.S.*

Le général Costa Gomes poursuit donc ce rôle de conciliateur qu'il avait déjà joué dans les semaines troubles où mûrissait, au sein de l'armée, le soulèvement du 25 avril. Après une ascension rapide au sein de la hiérarchie militaire — commandant à Macao de 1956 à 1958, secrétaire d'Etat à la guerre de 1958 à 1961, commandant de la IIe région militaire au Mozambique jusqu'en 1965, commandant en chef en Angola en 1970, — il était devenu chef d'état-major général des forces armées lorsque est né, vers la fin de 1973, le M.F.A.

A ce titre, c'est lui qui avait donné au ministre de la guerre un avis favorable pour la publication du livre du général Spinola, le Portugal et son destin, *cet ouvrage devait mettre le feu aux poudres dans une société figée par le salazarisme.*

Après la publication du livre, M. Marcelo Caetano avait invité les officiers généraux des trois armes à l'assurer de leur fidélité. Le général Costa Gomes, tout comme le général Spinola, avait refusé. Le 14 mars, il était démis. Le 16 mars, c'était la révolte de Caldas-de-Rainha. Un échec, mais aussi une répétition générale pour le 25 avril. Le succès du « mouvement des capitaines » allait remettre en selle le général Costa Gomes. Tenu informé par certains officiers de la préparation du coup d'Etat, il avait, en effet, adopté une attitude favorable. Aussi fut-il renommé, peu après le succès de l'opération, au poste de chef d'état-major général des forces armées, poste qu'il cumule, depuis le 30 septembre dernier, avec ses hautes responsabilités au sein du Conseil de la révolution — qu'il préside — et au sein de l'Etat portugais. — J.-P. C.

…ffaire du journal « Republica » reste sans solution

…bonne *(A.F.P., A.P., Reuter).* …e parti socialiste portugais …nue de considérer l'affaire … journal socialiste *Republica* …ermé par les forces armées … suite d'un conflit entre la …ction et les ouvriers commu-…s de l'imprimerie — comme …ive pour son maintien au … de la coalition gouvernemen-…

…rès une longue entrevue … une délégation du P.S. et …onseil supérieur de la révo-…n, le vendredi 31 mai, on … cru que les socialistes re-…aient à boycotter les réu-…s du conseil des ministres. …, alors qu'un communiqué de …ésidence se faisait l'écho de … nouvelle entente, et que le …A. incitait les journalistes de …*blica* à réintégrer leur bu-… le directeur du quotidien …mait qu'il ne pouvait publier …ournal sans risquer d'être …assiné ». Après avoir été …imé un jour sur les presses … autre entreprise, le journal …oujours pas reparu.

… sources bien informées, à …nne, on indique que les …stes avaient fixé, vendredi …ier, un délai, qui expire à …in de cette semaine, pour …ouverture du journal. Leur …étion présente serait motivée … le souci de ne pas placer …quement les militaires dans … situation délicate.

…utre part, une réunion à …lle participaient les chefs de …écurité militaire, quelques …nandants de région et des …bres du *M.F.A.* s'est tenue …rdi 3 juin à Lisbonne, après … incidents violents survenus …eille. Une grenade a été lancée contre le bureau de la compagnie aérienne brésilienne Varig, faisant voler en éclats la vitrine et celle, voisine, des bureaux de la Canadian Pacific. L'attentat n'a été revendiqué par aucune organisation.

L'autre incident s'est produit dans la banlieue de la capitale, devant la prison de Caxias, où sont détenus, en particulier, des militants du mouvement maoïste M.R.P.P. (Mouvement pour la reconstruction du parti du prolétariat) arrêtés la semaine dernière. Une manifestation avait été organisée lundi soir devant cette prison et, selon un communiqué des forces de sécurité, « *il a été nécessaire de tirer des coups de feu en l'air* » pour disperser quelque deux cents manifestants. Ceux-ci ont une autre version des faits. Ils estiment leur nombre à deux mille, y compris des femmes et des enfants, et affirment que dans la panique provoquée par les coups de feu tirés en l'air plusieurs dizaines de personnes ont été blessées. Selon l'AFAP, l'Association des parents de prisonniers antifascistes, six personnes auraient été blessées par la police.

● *Le Parti des forces nouvelles* (extrême droite) proteste contre la venue en France du général Costa Gomez, dont le nom, déclare-t-il, est « *synonyme de soumission inconditionnelle au P.C.* ». Le P.F.N. « *exige que le gouvernement français soit logique avec ses déclarations sur la liberté et réclame l'application, au Portugal, de ces trois libertés essentielles : liberté d'opinion, liberté d'expression, liberté de la presse* ».

Grande-Bretagne

M. Anthony Wedgwood Benn ou le nouveau socialisme à l'anglaise

De notre envoyée spéciale

Londres. — Ministre de l'industrie de M. Harold Wilson, M. Anthony Wedgwood Benn est l'une des personnalités les plus controversées du monde politique britannique.

Descendant d'une vieille famille de l'aristocratie, il a renoncé en 1963, après une bataille de procédure de huit ans, à son titre de lord Stansgate pour pouvoir siéger à la Chambre des communes comme député travailliste de Bristol.

Brillant, élégant, orateur volontiers provocant, il est le chef de file de la gauche travailliste et du parti des « non » à l'Europe. Ses ennemis le disent démagogue, démesurément ambitieux sinon paranoïaque : les conservateurs le haïssent comme traître à sa classe et l'accusent de conduire le pays vers un « *régime à la soviétique* ». Pour la gauche du Labour, il est l'homme de la situation, celui qui mènera enfin la Grande-Bretagne sur la route de la « démocratie industrielle », qui contraindra les grands propriétaires terriens et les financiers de la City à investir leur fortune dans des entreprises profitables à tout le peuple britannique.

A quelques jours du référendum, M. Wilson s'est engagé avec son ministre dans une pénible et vaine polémique sur le nombre de chômeurs que l'entrée dans la Communauté européenne a déjà coûté au Royaume-Uni. Cinq cent mille, a annoncé froidement M. Tony Benn — c'est le nom qu'il porte désormais dans le « *who's who* ». « *Grotesque !* », ont répondu M. Wilson et son ministre de l'intérieur, M. Jenkins.

Les paris sont ouverts : M. Benn restera-t-il dans le cabinet Wilson après le référendum ? Gardera-t-il son ministère ? Tirant paisiblement sur sa pipe, le premier ministre disait récemment, à la télévision, qu'il avait toujours fallu aux Britanniques une tête de Turc politique : M. Benn succède dans cette fonction à lord Palmerston, à Lloyd George, à Ernest Bevin...

Dans son vaste bureau de l'immeuble neuf qui abrite, à deux pas de l'abbaye de Westminster, les divers ministères économiques, M. Tony Benn nous reçoit en compagnie de son conseiller politique — une jeune femme — et du responsable de l'information. Dans le bureau adjacent, une escouade de jeunes gens étudient des dossiers. L'atmosphère est détendue, cordiale — « *informal* », diraient les Américains, — mais aussi efficace.

« Le plus grand événement politique de notre histoire »

M. Benn, qui arbore une cinquantaine sportive et charmeuse, est en bras de chemise, la cravate en bataille. Il parle vite — avec l'accent d'Oxford — en choisissant soigneusement ses termes et en piquant çà et là une formule-choc dont, ancien journaliste lui-même, il sait que son interlocuteur ne manquera pas de faire usage.

« *Le référendu est l'événement politique le plus important de notre histoire,* dit-il. *C'est la première fois qu'un débat aussi vaste s'engage chez nous entre gouvernement et gouvernés, entre Londres, d'une part, les Ecossais, les Gallois et les Irlandais du Nord, d'autre part, entre les partis et au sein des partis. Mais c'est un débat sain, qui laissera des traces constructives dans le pays. De toute façon, les électeurs britanniques ont l'habitude de jouer franc-jeu : ils s'inclineront devant le verdict des urnes.*

● **A quoi attribuez-vous la crise économique actuelle en Grande-Bretagne ?**

— *Depuis trente ans, notre industrie a connu un lent déclin, essentiellement en raison du manque d'investissements et des déplorables relations sociales qui y règnent. Un certain nombre des pires reliques des féodalités du siècle dernier sont toujours là : elles expliquent pourquoi les relations entre les employeurs et les salariés sont dans l'impasse, et pourquoi les membres de la classe ouvrière sont mécontents de leur statut. Notre consommation est actuellement supérieure de 5 % à notre revenu et notre production inférieure de 30 % à ce qu'elle pourrait être.*

● **Comment redresser la situation ?**

— *Dans mon projet de loi d'août 1974 sur la régénération de l'industrie, je propose une série de mesures destinées à favoriser les investissements publics et privés dans les entreprises saines, à promouvoir la démocratie dans le travail, et une coordination de la production à l'échelle nationale. Ce qui n'existe pas pour l'instant, alors que la moitié de notre production industrielle est assurée par une centaine de sociétés. Je voudrais aussi que les entreprises passent avec le gouvernement et les syndicats des sortes de contrats de programme tripartites.* »

M. Benn va décrocher une carte du Royaume-Uni, qui orne l'un des murs du bureau, et la retourne :

« *Vous voyez, on dirait une carte de l'Italie. Ici, au « nord » (en fait, le sud-est de l'Angleterre) ce sont nos régions développées ; là (l'Ecosse et la région de Newcastle), c'est notre mezzogiorno, et là-bas (l'Irlande du Nord), c'est notre Sicile où le chômage a provoqué une situation explosive.*

● **Quels sont vos alliés dans cette croisade pour l'égalité économique ?**

— *Les syndicats, bien sûr, et la droite et la gauche du Labour. Vous pouvez y ajouter nombre de petits employeurs qui craignent les grandes sociétés et la nouvelle et puissante classe des dirigeants appointés, les professionnels de la gestion qui s'opposent souvent à leurs employeurs.*

● **Vous ne redoutez pas une violente réaction de droite devant ces menaces pour la libre entreprise ?**

La City est réaliste

M. Benn sourit ironiquement : « *Savez-vous pourquoi notre dernière révolution remonte à près de trois cents ans ? Parce que notre classe dirigeante a toujours su lâcher du lest à temps... Cela vaut aussi pour la City qui s'est toujours distinguée par son réalisme !*

● **Etes-vous sûr que les syndicats sont prêts à jouer honnêtement le jeu et à faire respecter ses nouvelles règles par leur base, si souvent indisciplinée ?**

— *Les syndicats, eux aussi, ont besoin de changer. Je pense qu'ils nous permettre cela.* »

● **De quel modèle votre nouvelle société britannique s'inspirera-t-elle ? Du modèle suédois ?**

M. Benn paraît légèrement étonné de la question. Ce genre de discussions n'est apparemment pas à l'ordre du jour de la nouvelle gauche anglaise. Mais il se reprend :

« *Notre socialisme n'est importé ni d'Allemagne ni de Suède. Nous ne voulons pas de pouvoir étroitement centralisé. Nous voulons une société ouverte : il y a assez longtemps que nous sommes indépendants, et nous avons une suffisante maturité politique pour nous permettre cela.* »

● **Ne pensez-vous pas que la démocratie libérale est un peu un luxe et qu'elle ne convient qu'à des nations riches ?**

M. Benn est de nouveau surpris : « *La démocratie n'est jamais un luxe* », dit-il sévèrement.

> **UN PROJET DE LOI POUR « RÉGÉNÉRER » L'INDUSTRIE BRITANNIQUE**
>
> Le projet de loi de M. Benn pour « régénérer » l'industrie poursuit trois objectifs : relancer la production, stimuler le développement régional, améliorer les relations sociales. Il comporte essentiellement la création d'un Office national des entreprises (National Entreprise Board), conçu comme instrument d'intervention de l'Etat. Doté d'un important fonds de roulement, cet office aurait en particulier pour tâche de conclure des accords de planification avec certaines firmes publiques ou privées. En échange de l'aide de l'Etat, ces firmes devraient, bien entendu, donner des précisions sur leur politique d'investissements, de production, d'emploi, d'exportations, etc. L'office pourrait aussi se porter acquéreur de 30 % du capital des entreprises privées.
>
> Ce projet est, bien entendu, combattu par les conservateurs, qui y voient une menace contre l'économie libérale et le secret des entreprises.

● **Tout de même, ces polémiques contre la Communauté européenne... Comment supportez-vous de vous y trouver aux côtés de la droite la plus réactionnaire ?**

M. Benn est très à l'aise : « *Les dernières allusions de M. Giscard d'Estaing à un Marché commun de « deux catégories » — les nations riches d'un côté, la Grande-Bretagne, l'Italie et l'Irlande de l'autre, — me donnent entièrement raison. C'est du « gaullisme » de la pire époque.* » (1).

Mais M. Benn n'en reste pas là. Il accuse aussi M. Giscard d'Estaing d'avoir été « *plus loin que de Gaulle en 1966 à Luxembourg* » lorsqu'il a fait allusion à la suppression du droit de *veto* parmi les Neuf (2).

Ce droit de *veto,* qui subsiste en fait, sinon en droit, au sein des Neuf, est l'un des chevaux de bataille des pro-européens : ils assurent qu'ainsi la « *souveraineté* » de Westminster n'est pas menacée par les pouvoirs de la commission de Bruxelles.

Dans quelle mesure le ministre de l'industrie est-il sincèrement inquiet du maintien du Royaume-Uni dans la C.E.E., réellement « *scandalisé* » des « *propos du président français* » ?

M. Benn, en qui nombre de ses partisans voient un futur premier ministre, et ses ennemis le fossoyeur de ce qui reste de la puissance et de la gloire britanniques, est un redoutable jouteur politique. Il y a un certain temps, déjà, que ses dversaires ont cessé de le considérer comme un enfant gâté qui jouait à se donner des émotions fortes.

Le matin même de notre rencontre, il répondait en direct aux auditeurs de la B.B.C. Il refusa, avec habileté, d'éclairer la lanterne de celui qui cherchait à savoir s'il comptait démissionner au cas où le « oui » l'emporterait le 5 juin. Un peu plus tard, il rassurait une auditrice inquiète de ses différends avec le premier ministre : « *M. Harold ilson est un grand démocrate.* »

NICOLE BERNHEIM.

(1) Le président avait, en fait, déclaré, lors du déjeuner de presse du 21 mai : « *Il est vrai que la situation britannique est très différente du point de vue économique et monétaire, mais je dirai que la Grande-Bretagne se trouve dans une situation comme a été la nôtre ou comme est celle de l'Italie, c'est-à-dire de pays qui, faisant partie d'un ensemble, ont cependant des situations particulières qui les amènent à ne pas appliquer la totalité des règles de cet ensemble. Mais je crois que ce serait une erreur de croire que les autres ne doivent pas poursuivre leur progression dès lors qu'il s'agit de mécanismes déjà appliqués et dès lors que leur conjoncture leur permet de poursuivre l'objectif d'union économique et monétaire.* »

(2) Le communiqué final, publié à l'issue du « sommet » européen de décembre dernier, à Paris, indique seulement : « *Pour améliorer le fonctionnement du conseil de la Communauté,* (les Neuf) *estiment qu'il convient de renoncer à la pratique qui consiste à subordonner au consentement unanime des Etats membres la décision sur toute question...* » En 1966, le général de Gaulle voulait imposer la règle de l'unanimité, mais seulement pour les questions très importantes.

Pépinière traditionnelle de talents politiques

L'Oxford Union dit « oui à l'Europe »

De notre correspondant

Londres. — « Christophe Colomb a été trop loin. » *Tel était le texte d'une des plus célèbres motions, débattues et approuvées autrefois par l'Oxford Union, le club estudiantin de la vieille université, qui, depuis Gladstone, Asquith et Lord Curzon, demeure une pépinière d'hommes politiques. Les temps ont bien changé ! Mardi soir 3 juin, par une majorité écrasante, l'Union, après un étincelant débat, a résolu de dire « oui à l'Europe ».*

Les règles traditionnelles sont toujours observées à Oxford. Si la masse des étudiants assistent aujourd'hui aux séances du club en chandails ou en blousons, les orateurs se doivent toujours de porter un smoking impeccable et d'arborer un œillet à la boutonnière.

Mardi soir, les anti-européens n'ont pas eu la tâche facile. M. Peter Shore, ministre du commerce, a fait un effort courageux pour démontrer que les Britanniques « font partie du monde entier et ne sont pas seulement liés aux deux cents millions de citoyens de l'autre côté de la Manche ». *Surpris et désappointé par la réaction des étudiants, il s'est écrié qu'Oxford abrite aujourd'hui* « une bien étrange génération ! ».

Un autre adversaire du Marché commun, Mme Barbara Castle, ministre des affaires sociales, a eu encore moins de succès. Sentant une salle hostile, elle a dénoncé ce club de « l'establishment » *et condamné* « les débats en smoking ». *Une interruption de M. Jeremy Thorpe lui a été fatale. Le leader libéral voulait savoir si elle quitterait le gouvernement au cas où le « oui » l'emporterait au référendum. Mme Castle eut la maladresse de répondre :* « Le pays aura besoin de moi pour être sauvé ! »

Dans cette atmosphère « rétro », *M. Thorpe, aux manières très aristocratiques, se trouvait très à l'aise. Avec une verve exceptionnelle, il s'en est pris à* « la coalition des impérialistes du XIXe et des marxistes du XXe siècle », *qui voudrait rompre les liens entre la Grande-Bretagne et le continent.*

C'est cependant M. Heath, plus en forme que jamais, qui fut la vedette de la soirée. Rappelant que devant la même « boîte » *qui sert de pupitre aux orateurs, il avait, dans sa jeunesse, condamné les accords de Munich, l'ancien premier ministre a expliqué pourquoi les adversaires du Marché commun étaient en proie à une* « psychose de la peur ».

Après ces politiciens blanchis sous le harnois, les porte-parole des jeunes étudiants eurent un peu de mal à soutenir l'attention. L'issue du vote ne faisait d'ailleurs pas de doute. A minuit, quatre cent quatre-vingt-treize honorables membres de l'Oxford Union se prononcèrent pour le « oui » au référendum, alors que le camp des adversaires ne rassemblait que quatre-vingt-douze voix. Personne ne prétend, certes, que ce vote préfigure celui des citoyens ; il démontre tout au moins que les traditions désuètes mais respectables de la Grande-Bretagne d'autrefois ne sont pas incompatibles avec l'européanisme d'aujourd'hui.

JEAN WETZ.

Danemark

● LA MAJORITE DES DEPUTES DANOIS estiment que leurs électeurs devraient être consultés à leur tour sur leur désir de rester ou non membres de la C.E.E., si la Grande-Bretagne décidait de quitter le Marché commun. Les « anti-européens » sont, en outre, très actifs actuellement. C'est pourquoi deux anciens chefs de gouvernement danois, MM. Baunsgaard (radical) et Hartling (libéral) ont décidé de se lancer personnellement outre-Manche dans la bataille afin de soutenir les pro-européens.

EUROPE

A LA VEILLE DE LA CONSULTATIO

La Grande-Bretagne devant le référendum sur l'Europ

III. – UN LOURD HÉRITAGE ET DES IDÉES NOUVELLES

De notre envoyé spécial PAUL FABRA

Alors que le référendum divise l'opinion publique et les partis, la menace la plus immédiate et la plus grave qui pèse sur l'économie et même la société britannique tout entière est l'hyper-inflation dont on attribue le plus souvent la cause à une vague sans précédent de revendications salariales. C'est là une analyse un peu courte (« le Monde » des 3 et 4 juin).

Londres, Birmingham. — C'est un lourd héritage que les Britanniques ont reçu d'un passé à la fois récent et plus ancien. Le gouvernement précédent a, par une série d'actions, rendu inévitable l'actuelle explosion des prix et des salaires :

1) *Au mois de mars 1972, dans* le discours qu'il prononça aux Communes pour présenter son budget, le chancelier de l'Echiquier de l'époque, *M. Anthony* Barber, crut inaugurer une ère nouvelle de la politique économique (coïncidant avec l'entrée dans la C.E.E.) quand *il déclara dans* une « petite phrase » qui allait avoir des effets à retardement explosif que désormais le souci de maintenir la parité de la *livre* ne serait plus un obstacle pour la poursuite d'une politique d'expansion. Fini le « stop and go » — les alternances de coups de frein et d'accélérateur — qui avait si longtemps contrasté avec la marche plus régulière des économies continentales !

S'appuyant sur une analyse très superficielle faite maintes fois par les experts du Royaume-Uni, M. Barber attribuait la faible croissance économique britannique, constamment entrecoupée de *« pauses » forcées (le « stop »)*, à la priorité donnée à la défense de la livre comme si l'expérience étrangère n'avait pas montré que *le dynamisme industriel et commercial* va de pair avec une monnaie solide ! L'ancien chancelier de l'Echiquier aurait dû plutôt se demander pourquoi la *livre* était si vulnérable, mais cela l'aurait amené à s'interroger sur *le* bien-fondé du rôle international de la City.

Quelques semaines après son discours, M. Barber fit pourtant entrer la livre dans le « serpent » *européen* qui allait *commencer sa carrière. Les spéculateurs* qui venaient d'être prévenus qu'ils pouvaient sans risque jouer à la baisse du sterling *s'en donnèrent à cœur joie.* La Banque d'Angleterre, après avoir perdu le tiers de ses réserves en moins d'un mois, *baissa les bras. Le 23 juin,* elle annonçait son retrait de l'accord monétaire européen. Depuis *ce jour-là,* la livre *« flotte ».* Cette décision avait au moins pour elle d'être conforme à la nouvelle doctrine exprimée par le chance*lier de l'Echiquier.* Mais elle ne fit pas sortir la Grande-Bretagne de l'enchaînement du « stop and go ». Pourquoi ? Parce que si*multanément* les autorités responsables allaient encore plus profondément lier le sort de la Grande-Bretagne à l'obtention de *crédits internationaux* comme on va le voir dans un instant.

Les autorités perdent le contrôle des affaires publiques

2) De juillet 1971 à octobre 1973, la Banque d'Angleterre laissa *les banques doubler le volume* des crédits au secteur privé. La « culbute » en vingt-sept mois. Cela fut rendu possible par l'introduction *en octobre 1971* d'une nouvelle réglementation (« Competition and Credit Control ») qui était le type même de la pseudo-réforme *libérale puisqu'elle* exacerbait la concurrence en supprimant tous les mécanismes régulateurs du marché. A la faveur de cette « libération » du crédit, *la* City put acquérir les moyens de participer en grand à la spéculation sur l'immobilier, les matières premières, etc., qui faisait rage dans le monde entier en 1972-1973 et qui préparait la dépression. Depuis la fin de 1973, la masse monétaire a cessé en apparence de s'accroître avec l'introduction d'une nouvelle réglementation (1) dont l'effet a été en réalité de détourner du circuit bancaire, au profit d'autres canaux, les nouveaux dépôts.

Au *moment même où les entreprises* faisaient massivement appel aux concours bancaires, le gouvernement Heath se décidait *à combattre l'inflation renaissante* par... le contrôle des salaires. C'était vouloir appliquer un couvercle sur une marmite en *ébullition. La politique* des revenus des années 1972 et 1973 allait naturellement créer entre les rémunérations des différents sec*teurs des distorsions que* les hausses « aberrantes » de salaires auxquelles on assiste encore aujourd'hui visent dans une large *mesure à corriger* ;

3) Le gouvernement conservateur voulait engager le pays dans une politique d'expansion « à l'européenne », mais, en réalité, il ne fit que reprendre la politique d'inspiration plus ou moins keynésienne de « stimulation de la demande » que la Grande-Bretagne n'a cessé de suivre depuis le début des années 50. Alors qu'en 1969-1970 le chancelier de l'Echiquier travailliste, M. Roy Jenkins, avait opéré un remarquable redressement de la livre en supprimant le déficit du « secteur public » (2), dès 1973 celui-ci réapparaît. Le plus grave, depuis lors, n'est pas sa progression, pourtant fantastique (il atteint désormais 10 % du produit national), mais le fait qu'il a totalement échappé à la maî*trise des autorités responsables.* Au mois de mars 1974, M. Healey avait estimé à 2,7 milliards de livres le montant des besoins d'emprunts du secteur public. Ce montant, qui est considéré à bon droit comme la véritable mesure du déficit, a été presque trois fois supérieur au chiffre prévu. Les principales causes de dépassement des crédits budgétaires ont été l'inflation des salaires et la baisse du rendement des impôts.

On avait déjà fait remarquer tout à l'heure que les autorités *étaient devenues incapables de* suivre — et encore moins de déterminer — l'évolution de la masse monétaire. Leur impuissance *est au moins aussi manifeste* dans le domaine budgétaire. Elle en entraîne une autre, qui porte, celle-là, sur les relations avec le monde extérieur. Le tiers environ du déficit de la balance des paiements courants, qui s'est élevé l'année dernière à 3 828 *millions* de livres, apparaît, dans les comptes officiels, comme ayant été soldé par le poste « erreurs et omissions », c'est-à-dire, en *réalité,* par des emprunts non identifiés contractés vis-à-vis de l'étranger.

C'est un grand progrès que dans son discours budgétaire M. Denis Healey ait reconnu le lien existant entre, d'une part, l'accroissement du déficit budgétaire (générateur d'une demande interne n'ayant aucune contrepartie du côté de l'offre), et d'autre part, le déficit de la balance des paiements. Dans les propos qu'a tenus le chancelier à ce sujet, les connaisseurs ont vu l'influence du maître de la « nouvelle école de Cambridge », M. Wynne Godley, devenu un des conseillers de la Trésorerie. Malheureusement, les *analyses de M. Godley* sont meilleures *que les conclusions* qu'il en tire. Il préconise un contingentement des importations dont l'effet ne pourrait être que de décourager un peu plus la productivité et probablement d'aggraver l'inflation, ce qui rendrait inévitables un renforcement des contrôles et l'instauration progressive de cette « économie de siège » *(siege economy)* que l'extrême gauche estime nécessaire et qu'au surplus elle souhaite, sans doute pour faire de la Grande-Bretagne un laboratoire pour le socialisme nouveau de ses rêves.

Aux propositions des économistes de Cambridge s'opposent celles, tout aussi pernicieuses, des partisans d'une nouvelle dévalorisa*tion de la livre qui semblent* ignorer qu'il n'y a pas de redressement de l'équilibre extérieur sans stabilisation de la valeur extérieure de la *monnaie, comme* l'exemple de la France, de l'Italie et du Japon vient encore de le montrer.

Mais le gouvernement n'a pas encore pris les mesures qui seraient nécessaires pour diminuer l'énorme déficit du secteur public. Sans une diminution draconienne des dépenses de l'Etat après le référendum, le déficit risque de croître encore cette année et, par conséquent, l'endettement extérieur aussi. La virtuosité des financiers londoniens reste sans pareille, mais c'est parce que l'Etat britannique est avec l'Etat américain le plus endetté du monde que les places de Londres et de New-York sont capables d'offrir une telle variété de placements à court, moyen et long terme, sous forme de bons du Trésor et d'autres titres d'Etat. Or il arrive un moment où, du fait même de ses dimensions, l'endettement empêche toute gestion rationnelle de l'appareil financier pris dans son ensemble.

« Women » et « Ladies »

Mais la société britannique souffre d'autres maux dont l'origine est plus lointaine que le désordre financier.

« Même les employeurs japonais installés chez nous établissent avec leur personnel de meilleures relations qu'une bonne partie des employeurs britanniques », me disait un ministre considéré pourtant comme un travailliste « modéré ».

Un des conflits du travail qui depuis 1973 ont défrayé le plus la chronique est celui qui, avec la semi-complicité du gouvernement conservateur puis avec le chaleureux appui de M. Benn, a débouché sur la constitution de la coopérative ouvrière de l'usine Meriden fabriquant les motos Triumph, près de Birmingham. L'usine faisait partie du groupe Norton Villiers et devait être fermée en application d'un programme de « rationalisation » à l'automne de 1973. Mais, sous la direction de leurs leaders syndicaux, les ouvriers, qui n'avaient guère pourtant entendu parler de l'affaire Lip, décidèrent d'occuper les locaux et y restèrent pendant dix-huit mois.

Après des négociations très compliquées, la coopérative qu'ils ont formée a commencé de fonctionner légalement en mars 1975. *Elle a obtenu divers concours* financiers de l'Etat, sous forme essentiellement d'un prêt à long terme, et signé un accord de *commercialisation avec les anciens* propriétaires qui se chargeront de l'exportation aux Etats-Unis, le principal marché. Admettant implicitement *que les anciens* effectifs étaient surnuméraires, la coopérative n'emploie plus que 700 hommes pour fabriquer 500 motos par *semaine alors que du* temps où l'usine était gérée par les capitalistes elle comptait 1 750 personnes pour produire théoriquement 1 000 motos, *« mais en réalité 700 environ »*, admet l'actuel président, l'ancien *shop steward* (responsable syndical local) qui mena avec quelques autres la longue lutte. Pour une expérience nouvelle, c'en est une, puisque tout le monde reçoit désormais la même rémunération, y compris les huit membres du comité directeur élu : 50 livres par semaine.

« Mais nous avons besoin d'un management compétent, et c'est pourquoi nous allons engag quatre directeurs qui, eux, re vront les salaires du marché.

Cette passion pour l'égalité, « président » nous en donne clef.

« Nos premières réformes porté sur le vocabulaire. D l'ancienne usine, il régnait à t les niveaux une discriminat que nous avons supprimée. I avait quatre parkings, l'un p les voitures de la direction gé rale, un autre pour celles des dres moyens, un troisième p les contremaîtres, un quatriè pour les ouvriers. Dans le mê couloir, on remarquait porte sur laquelle était inscrit mot « Women ». *C'était les toi les pour les ouvrières. A quelq mètres de là, une autre porte une autre inscription :* « Ladie *C'était les toilettes pour les créatures du patron. »*

Cela dit, les coopérateurs Meriden se déclarent « apo ques ».

« La solution que nous ap quons est adaptée à notre Nous n'avons nullement l'int tion de faire du prosélytisme. core moins de nous mettre sou bannière d'un parti politique qu'il soit. »

Pour « régénérer » l'indus britannique, le gouvernement t vailliste a proposé au Parlem un certain nombre de projets lois dont l'un, l' « Industry Bi vise à la création d'un « Na nal Enterprise Board » dont mission serait de promouvoir l vestissement et de prévoir un tain nombre de mesures destin à associer de plus près les t vailleurs, ou plus précisém leurs représentants syndicaux la marche des entreprises.

Les plus lucides des employe *reconnaissent eux-mêmes qu* tuellement rien ou presque n'est fait pour « informer » le p sonnel. La dégradation de la *tuation économique suscite* p fois des réactions inattendu C'est ainsi que la direction de filiale de Chrysler, au bord de *faillite*, a soudainement prop à ses ouvriers de participer à gestion de la firme, alors que d le patronat les objectifs de « p ticipation » et de « démocra industrielle » proclamés par le l bour suscitent une profonde m fiance.

La Grande - Bretagne est a jourd'hui un pays où les idées les grands projets abondent, *ma* une synthèse reste à faire entr les programmes (en général d'ins piration « anti-étatique ») qu paraissent les plus propres à vain cre l'inflation et ceux qui don nent la priorité à l'instauratio de relations plus égalitaires ent les hommes et les groupes s ciaux.

Prochain article :

CAP SUR LA GAUCHE OU RASSEMBLEMENT DES MODÉRÉS ?

---

(1) Nous faisons allusion ici à la réglementation sur la limitation des dépôts bancaires à terme (IBEL).

(2) Le solde (positif ou négatif) du secteur public englobe le surplus ou le déficit du budget de l'Etat, des collectivités locales et des entreprises nationalisées.

Irlande du Nord

La campagne électorale passe au second pla

De notre correspondant

Belfast. — Les habitants de l'Ulster se préoccupent actuellement moins de la situation du Royaume-Uni dans le Marché commun que de l'avenir de leur province. Peu de gens croient *vraiment que la convention* qui a *été* élue le 1er mai pour préparer une nouvelle Constitution ait de grandes chances de réussir. D'importants représentants loyalistes ne s'y sont pas rendus une seule fois. Ils craignent, il est vrai, que le gouvernement de Londres ne veuille se débarrasser le plus rapidement possible de l'Irlande du Nord.

D'autre part, la déclaration faite la semaine dernière par un jeune membre du parti loyaliste Vanguard (VUP), M. Glen Barr, selon laquelle des organisations *para-militaires* protestantes ont déjà choisi un « *cabinet des ministres* » qui administrerait la province au cas où les Britanniques se retireraient, n'est pas faite pour apaiser les esprits. Les hommes politiques loyalistes s'inquiètent de plus en plus des ambitions *des groupes para-militaires et ils* refusent d'admettre que Londres puisse les abandonner. La minorité catholique, elle, est convaincue que les organisations para-militaires et les hommes politiques loyalistes conspirent pour s'emparer de la province.

Dans cette situation les pro-européens et les anti-européens britanniques n'ont pas jugé nécessaire de venir faire campagne en Ulster, ce qui accentue l'isolement de la province. On ne voit d'ailleurs pratiquement *pas d'affiches,* il y a peu de débats publics et les leaders locaux des partis n'ont nulle envie de gaspiller leurs ressources dans cette affaire.

« La Vierge-Marie pour le Marché commun »

Les divergences au sein des partis contribuent aussi à l'absence de passion dans la campagne, et montrent peut-être ce que serait le tableau politique de l'Ulster si le statut de la province *ne* divisait la popu*lation en deux blocs. Ainsi, le parti* représentant la minorité catholique, le S.D.L.P. (travailliste social-démocrate) s'est *prononcé en faveur du oui* au Marché commun. Pourtant son leader, M. Gerry Fitt, et un autre membre de l'aile gauche du parti, avaient participé il y a trois ans à la campagne contre l'adhésion de la République d'Irlande à la C.E.E. Dans *la coalition loyaliste, qui regroupe* trois partis — le DUP (Unioniste démocratique), le VUP (Unioniste Vanguard) et le parti unioniste officiel, le DUP mène campagne contre le Marché commun, le VUP ne s'explique pratiquement pas sur le sujet, et le parti unioniste officiel, qui re*présente une grande partie* des agriculteurs de la province, laisse le choix à ses électeurs.

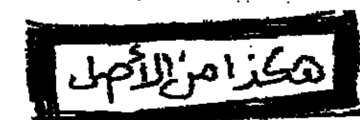
Quant aux deux branches du mouvement républicain, le Sinn Fein « officiel » et le Sinn Fein « provisoire », elles mènent en Ulster la même campagne contre la Communauté qu'elles ont déjà menée dans la République d'Irlande il y a trois ans.

Comme presque toujours en Ulster, les hommes politiques en revien à leurs thèmes favoris : la relig *et la* frontière entre le Nord e Sud. Le leader extrémiste du l le pasteur Ian Paisley, a déclaré le pape avait annoncé que la Vi Marie était *« la madone du Ma commun ».* Pour M. Paisley, q toujours considéré le traité de F comme un complot de l'Eglise maine, il ne peut y avoir place *« l'héritage de la Réforme »* le *« super-Etat catholique »* q la Communauté européenne. M. ley a aussi évoqué les conséque désastreuses, pour les paysan l'Ulster, de la *politique agricole* mune.

L'ancien député conservateu droite de Wolverhampton, *M.* E Powell, qui représente maint une circonscription de l'Ulst Westminster, a déclaré que pou *« bureaucrates de Bruxelles »* a déjà plus de distinction l'Ulster et la *République d'Ir* M. Powell a *attaqué l'ancien l* de son parti, M. Heath, qui po d'après lui, la Grande-Bretagne le Marché commun en attenda se « débarrasser » de l'Ulster.

Le S.D.L.P. rappelle à ses teurs que si la province se de la Communauté (avec le Roy Uni) alors que la République lande entend y rester, la fro entre le nord et le sud de l'Ile consolidée. Les syndicats, qu conseillé à leurs adhérents de *non, parlent, eux, de la h* des prix alimentaires et du développement industriel de la vince dans le Marché commun.

JOE MULHOLLAN



EUROPE

…LE DE LA CONSUL… …5 JUIN

lum sur l'Eu…

Le « mouton noir »

(Suite de la première page.)

…s qu'on puisse y voir une …ion de cause à effet, il se …e que le Marché commun …nu des jours de plus en plus …lles à partir du 1er janvier … date de naissance de la …munauté à neuf. En février, …le décide de sortir du « ser…», et le 16 mars le groupe … dix nations les plus riches … monde abandonne le sys… des parités fixes pour adop… celui des changes flottants. … la crise monétaire, celle … étrole, où l'absence de l'Eu… dissipe bien des chimères. …lus de chance pour la « politique régionale », malgré les belles promesses du « sommet » de Paris. Celui de Copenhague est encore plus décevant. De sommet en sommet, comme dirait M. Prudhomme, l'Europe... roule vers les abîmes. Le franc flotte au début de 1974, l'inflation fait rage dans toute l'Europe, la politique agricole commune elle-même est sérieusement ébranlée. Chômage et hausse des prix sont le décor familier des premiers mois de 1975. Seule la signature de la convention de Lomé fait oublier l'échec de la conférence préparatoire des pays producteurs et consommateurs de pétrole.

Deux explications

… deux explications que l'on … donner de cette série …ecs font comprendre un peu … les hésitations britanni…:

Il faut « monter la barre » …'Europe pour que celle-ci …nue efficacement. Mais les …ernements n'ont plus le souf… pour sauter. La phase de …n douanière (1959 - 1968) … déroulée dans une relative …orie, le démantèlement des …ères douanières n'ayant pas …qué les effondrements de …ches industrielles nationales … des prophètes de malheur …nt annoncés.

…s de la deuxième phase …-1973), dominée par le lance… de l'idée d'union économi… et monétaire, on s'aperçut vite que ni la conjoncture in…tionale ni les volontés natio…es ne pouvaient laisser …sions sur les chances d'abou… une « union » digne de ce … pour 1980.

L'Europe est laminée aujourd'hui entre le « mondialisme » et les nationalismes. Jamais il n'est apparu plus clairement, en effet, qu'il faut évoquer à l'échelle de la planète les grands sujets qui préoccupent aujourd'hui l'humanité et qui au reste interfèrent : énergie, développement des pays pauvres, types de croissance, etc. Mais, en même temps, jamais les nations n'ont ressenti autant le besoin de la « coquille » pour se protéger contre les vents mauvais venus d'ailleurs, qui peuvent alimenter à la fois l'inflation et la récession. L'Europe, dans cette conjoncture, n'a pas de résonances.

Le « grand large » et la nation *(right or wrong, my country)*, ce sont là, précisément, les deux phares de la Grande-Bretagne. Comment s'étonner qu'elle ne regarde pas l'entreprise communautaire avec beaucoup d'empressement, puisque des raisons supplémentaires d'un certain détachement lui sont fournies aujourd'hui ?

D'autres ombres

… n'y a pas que les Anglais, … reste, qui boudent l'Europe. … Giscard d'Estaing a paru vou… réveiller la Communauté. Sans …te est-il sincère. Ses déclara…s en faveur de la C.E.E. ne …nt pas d'hier, et nul ne doute … *veuille* marquer les premiè…nnées de sa présidence par …action en ce domaine. Mais …mme ailleurs, que les réali…s sont loin des ambitions ! …s doute est-on bien impres… par le retour de la France … le « serpent » monétaire. …e faut-il qu'elle y reste sans … de contorsions. L'idée du …eil européen », lancée par …ommet » de Paris, les 9 et …écembre ? Excellente, à …lon que ce conseil ait quel…hose d'autre à moudre que …bituelles questions d'épice…. Et puis, qui ne se rend …pte que, malgré les … professions de foi, immanquablement des « coups de canif » sont portés à la charte communautaire, à son esprit ou à sa lettre lorsque les intérêts nationaux sont en jeu. Les « primes à la vache » décidées par M. Bonnet peu après son arrivée au ministère de l'agriculture et plus récemment l'arrêt des importations de vin ont été autant d'infractions caractérisées. Et du côté de l'industrie, on ne peut évidemment trouver à l'accord C.I.I.-Honeywell-Bull une inspiration très européenne, même si, après dix ans de balbutiements de l'informatique française, la solution retenue n'est pas la plus risquée.

Le coéquipier allemand a-t-il une démarche plus conforme à la « ligne » européenne ? Voire. M. Helmut Schmidt n'a jamais été très tendre pour la Commission de Bruxelles. Ce n'est certes pas un signe suffisant pour le ranger parmi les « mauvais Européens », mais plus encore que de la bureaucratie il se méfie des idées germant du *côté* des *fonctionnaires* européens, et qui se traduisent toujours par une nouvelle version de « l'Allemagne paiera ».

C'est surtout du fait de l'opposition de Bonn, rappelons-le, que la création du Fonds régional — tant attendue à Londres — a été retardée de plus d'un an. Alors que la France cherche à assouplir les institutions communautaires et à leur faire prendre davantage de décisions politiques, Bonn prête une oreille distraite. En revanche, quand les intérêts de son pays sont menacés, M. Schmidt retrouve les gestes gaulliens : qu'on se rappelle la manière dont il rompit la négociation sur l'actualisation des prix agricoles en septembre dernier !

Si le « oui » l'emporte au référendum britannique, la morosité européenne se dissipera-t-elle comme par enchantement ? Sûrement pas, car la « drôle de crise » dans laquelle les uns vivotent et les autres s'enfoncent paraît ne pas devoir inspirer de grands desseins. Et pourtant... Sans doute est-il d'abord indispensable de maintenir « l'acquis communautaire », le grand marché intérieur sur lequel les industriels ont pris l'habitude de travailler, une politique agricole permettant aux Neuf de connaître une zone d'approvisionnement à prix relativement stables. Mais pourquoi se résigner à la gestion des affaires courantes ? Qui ne voit que l'Europe a des choses à dire précisément en ces temps de crise ? Moins suspects que les « Grands », les Neuf auraient un rôle éminent à jouer dans le dialogue qui va reprendre entre les pays industriels et ceux du tiers-monde. Une pierre a été jetée à Lomé pour un « nouvel ordre économique mondial ». Pourquoi ne pas bâtir là-dessus ?

Ce n'est pas non plus seulement à l'échelon national, malgré les apparences et les réflexes de « sauve qui peut », que l'on peut répondre aux questions de l'heure qui se nomment : redéploiement industriel, maintien du plein emploi dans une croissance modérée, lutte contre l'inflation, etc. La marche en ordre dispersé sur ce terrain est du plus mauvais effet. Mais comment forger cet « instrument de reconquête de la souveraineté » dont parlait un jour M. Ortoli à propos de la Communauté européenne ?

Dans un discours prononcé à Paris le 19 novembre 1974, M. Willy Brandt avait parlé d'un « cabinet de crise ». Le Conseil européen, qui se réunit au niveau des chefs d'Etat et de gouvernement, ne pourrait-il se retrouver plus fréquemment pour donner aux conseils des ministres cette impulsion quasi permanente qui manque nettement aujourd'hui ? Le président du parti social-démocrate allemand avait aussi déclaré à cette occasion : « *La Communauté ne serait pas affaiblie, mais consolidée, si les pays dont la situation est objectivement plus favorable poussaient plus avant l'intégration économique tandis que d'autres, en raison de leur situation objectivement difficile, y participeraient d'abord à des degrés divers.* »

C'est en somme l'idée du « différentiel ». Pourquoi ne pas la creuser entre Français, Allemands et Beneluxiens ? Jusqu'où les membres du « serpent » pourraient-ils, voudraient-ils aller ? N'arriveraient-ils pas de la sorte à « charmer » même les... « moutons noirs » ?

PIERRE DROUIN.

LA RÉOUVERTURE DU CANAL DE SUEZ

POINT DE VUE

Une période d'attente pour la flotte de commerce

par PHILIPPE POIRIER D'ANGÉ-D'ORSAY (*)

INDEPENDAMMENT de ses aspects politiques, la réouverture du *canal de Suez intéresse profondément* le transport maritime. Ses conséquences apparaîtront progressivement au fur et à mesure que *l'opération deviendra commercialement plus* crédible. Il faudra aussi que se déroule sans encombre la période transitoire d'exploitation. Pendant deux semaines, un seul convoi sera accepté chaque jour et on échelonnera les tirants d'eau acceptés ; ce n'est qu'au bout de six semaines que l'on retrouvera le niveau de 38 pieds existant au moment de la fermeture.

Des analyses économiques avaient estimé à respectivement 4 % et 2 % le tonnage des navires pétroliers et des cargos que le raccourcissement des distances résultant de la réouverture du canal allait rendre disponibles. Cela en supposant que tous les bateaux susceptibles par leur taille et par leur route de passer par Suez le fassent effectivement. Ces estimations étaient évidemment établies à *un moment* où l'on ne connaissait pas de façon certaine le niveau auquel se situeraient les droits de passage et les conditions d'assurance. *Or, ces deux paramètres sont* tout à fait fondamentaux.

Le niveau des péages de transit *par le canal,* « assis » sur la jauge nette de Suez, supérieure environ d'un quart à la jauge nette internationale et exprimée en DTS, a été fixé à environ le double de celui de 1967. Cet accroissement reste très inférieur à la dépréciation moyenne des monnaies au cours des huit dernières années, mais rend le canal de Suez près de deux fois *plus onéreux que celui de Panama.*

Le niveau des péages doit cependant être apprécié en lui-même et par rapport à ses effets sur l'utilisation du canal par les navires. A cet égard, on peut se demander si le système de taxation est parfai*tement adapté à* la structure de certaines catégories de navires. Au cours des dernières années, s'est développée, précisément dans les ré*gions intéressées par* le canal, toute une flotte de porte-conteneurs offrant un volume élevé *pour* un port en lourd proportionnellement moins important, c'est-à-dire *présentant une* « assiette » très large compte tenu des critères de tarification.

Il semble que l'autorité du canal s'en est aperçu et que des ajustements seront rapidement apportés pour que les porte-conteneurs soient assujetties à un régime comparable à celui des autres navires de marchandises générales. C'est également le cas des navires routiers qui présentent un rapport volume-port en lourd beaucoup plus élevé qu'un navire traditionnel. Ces unités, chargeant directement camions et remorques, facilitent la manutention dans les ports engorgés, mais leur utilisation plus large sur les routes transitant par le canal dépend beaucoup des dispositions tarifaires appro*priées qui seront adoptées.*

On ne peut oublier aussi que la réouverture du canal intervient dans une conjoncture maritime déprimée, de façon dramatique depuis plusieurs mois pour le pétrole, et plus récemment pour le tramping sec. Dès lors, le temps économisé par les navires a peu de valeur, et les semaines qui pourraient être gagnées par un pétrolier par exemple grâce au canal ne seraient pas *significatives* par rapport aux attentes au chargement qui sont souvent plus longues. Dans l'immédiat, l'intérêt de l'armateur à uti*liser le canal réside donc principalement* dans l'économie de combustible. A terme, cet intérêt sera plus « *décisif* » et le marché des frets s'améliore.

Tarification, manutention, assurances

Telle qu'on peut l'apprécier aujourd'hui, la clientèle du canal se composera, dans un premier temps, de pétroliers de 30 000 tonnes environ s'ils circulent chargés et de 60 000 tonnes s'ils naviguent à vide, de navires de marchandises solides opérant entre l'Europe *et la mer Rouge,* le Golfe, l'Inde et le Pakistan ainsi que le Sud-Est asiatique. En revanche, le calcul économique montre qu'au niveau actuel de la tarification le passage par le canal n'est « positif » sur les lignes d'Australie ou de l'océan Indien que *pour des navires* anciens, ayant une capacité taxable et une assiette d'assurance moins élevées que des navires *modernes et plus grands.*

Sans doute faudrait-il tenir compte aussi de l'éloignement relatif des ports de départ et d'arrivée par rapport au canal, ou de l'importance des *péages* par rapport au *fret* total. De ce point de vue, l'uniformité des péages fixés indépendamment de la nature des voyages peut être source *de distorsion. Ainsi, un navire en* route pour l'Extrême-Orient paiera le même taux au passage, qu'il parte de Rotterdam ou de Marseille. Les frais de canal seront donc proportionnellement plus lourds pour les navires accomplissant les parcours les plus courts. Les ports et les armateurs français regretteront peut-être que n'ait pas été introduite une différenciation de la tarification.

*En tout état de cause cette réou*verture du canal devrait être bénéfique à l'économie méditerranéenne, et plus particulièrement au port de Marseille, à moins qu'une fois de plus, comme dans le passé, l'insécurité dans l'exploitation portuaire ou le renchérissement insensé des conditions de manutention ne créent un contexte dissuasif.

Du côté du prix du transport, *quelques modifications interviendront.* Mais il faut rejeter sur ce point toute prise de position de principe et prématurée. Certains tarifs de conférences feront l'objet d'un réexamen attentif mais délicat, compte tenu des multiples facteurs en jeu.

Les conditions d'assurances notamment ne sont pas encore clairement connues, ou du moins font l'objet d'une tarification provisoire valable seulement pour les premières semaines de l'ouverture. Le marché français de l'assurance souhaite certainement apporter des dispositions constructives. Il serait incroyable que les conditions françaises en matière de risques de guerre soient plus onéreuses que celles résultant de la concurrence internationale. En outre, il faudrait que les garanties offertes correspondent à toutes, mais uniquement à *toutes celles qui* sont souhaitées par l'armement français. Compte tenu de l'importance que peut représenter l'ouverture du canal pour l'économie française, on pourrait imaginer que les conditions françaises d'assurances aillent au-delà de *ce qu'imposerait le simple respect* de la compétitivité.

Les données sont probablement trop nombreuses, trop complexes, trop changeantes pour permettre d'apprécier toutes ses conséquences, mais on a le sentiment que la réouverture du canal constitue, politiquement et économiquement, un événement d'une très grande importance.

(*) Délégué général du Comité central des armateurs de France.

SUR LES RIVES, LA VIE A REPRIS SES DROITS

De notre envoyé spécial

Suez. — Au Caire, dans les ministères, on nous avait dit : « *Vous n'êtes plus allé à Suez depuis trois mois ? Vous ne reconnaîtrez plus rien !* » Hélas ! nous avons reconnu les mêmes façades criblées d'obus, les mêmes balcons ou baignoires suspendus dans le vide, les mêmes tas de décombres et jusqu'aux carcasses de chars israéliens abandonnées au milieu de la chaussée depuis octobre 1973.

Certes, une partie des 200 000 habitants de Suez sont revenus chez eux, se réinstallant même souvent dans des maisons endommagées, et qui, la plupart du temps, n'ont été réparées qu'avec des moyens de fortune. Certes, les services publics, le marché, le dispensaire tenu par les religieuses, des écoles, des lieux de culte, des *magasins, des cinémas* et même un hôtel-restaurant rouvert par la famille Jabier — des Marseillais installés depuis plu*sieurs générations* à *Suez* et auxquels on a restitué l'établissement confisqué sous Nasser — fonctionnent normalement. L'eau *et l'électricité sont* distribuées, et un train arrive de temps en temps du Caire. Mais n'est-ce point la moindre des choses, alors que la « *reconstruction* », confiée à un ministère « ad hoc », est en principe commencée depuis un an et demi ?

« Scribomanie et manque d'argent »

D'où vient qu'à Suez on ait *encore* l'impression que tout ou presque reste à faire ?

Les responsables n'ont qu'un mot à la bouche : « *infitah* », écho mal sonnant répond : « *Mokhabakate* » (« *renseignements* »), *khabakate* » (*renseignements* »), nom sous lequel on désigne ici les services *spéciaux* à *dominante* militaire légués par Nasser. Bien qu'ils soient moins influents que par le passé, ils restent l'une des plaies de l'Egypte. Des mesures parfois contradictoires et l'action de maniaques du papier tamponné gênent la circulation le long du canal.

Et que penser du gouvernement qui, d'un côté, encourage les réfugiés à regagner leurs foyers en annonçant qu'il ne versera les indemnités de guerre qu'aux personnes revenues chez elles, et qui, d'un autre côté, soumet à des formalités compliquées, du moins d'après les intéressés, l'obtention de l'autorisation de retour ?

Il semble bien que le manque de fonds constitue l'obstacle majeur à une reconstruction plus rapide. Il y a quelque temps, le président Sadate n'a pas craint d'avouer que le Trésor égyptien ne possédait en devises que l'équivalent de trois cent mille francs. Les Etats-Unis viennent de débloquer cent soixante millions de francs pour la remise en état des réseaux électriques et routiers desservant *Suez, Ismailia et Port-Saïd*, mais cette somme n'a pas encore été encaissée par Le Caire. La réalisation en quelques mois aux portes de Suez, grâce à l'aide de Ryad, des milliers de logements de la cité « Roi Fayçal » — le chantier le plus actif que nous ayons vu sur les bords du canal — montre que l'Egypte, qui dispose de cadres et de main-d'œuvre, ne manque, pour mener à bien sa reconstruction, que d'argent !

Un formidable dispositif de défense

Sur le canal proprement dit, l'impression est plus positive : les monticules de sable de la ligne Bar-Lev ont été en grande partie rasés, les berges de pierre souvent réparées, les balises diurnes remises en place. Presque absents de la ville même de Suez, les ou*vriers sont* relativement nombreux sur les rives du canal, qu'ils achèvent de déblayer avec des couffins. Sur les bords même de la voie d'eau, les *militaires* sont maintenant absents, mais sur la rive africaine, à quelques dizaines de mètres de l'eau, commence un *formidable dispositif de défense.*

Dans la région du Serapeum et du réservoir, occupée par Israël en 1973, les fellahs ont repris les gestes nourriciers d'une agriculture biblique. Les dattiers sont taillés de frais. Des bédouines, le visage masqué par un long pan d'étoffe noire clouté de sequins, encombrent la route avec leurs chèvres.

A Ismailia, « *capitale administrative du canal* », les existences bourgeoises ont discrètement re*pris leur cours dans* cette ville de style colonial français, qui comptait plus de 100 000 âmes en 1970. La guerre avait épargné les bungalows. On n'a eu *qu'à* retailler les pelouses et les manguiers. Le gratte-ciel moderne de l'organisme du canal a été chaulé à neuf. Sur le lac Timsah, où il n'y a plus de crocodiles, le cercle nautique et les bains populaires sont pleins à craquer, les bureaux de l'organisme étant irrémédiablement vides dès 14 heures, moment où *s'achève la journée continue.*

Si la reconstruction n'avance que lentement, en contrepartie, la vie, dans tout le sens du terme, *a repris tous ses droits. Partout* s'étale la joie du retour à la maison, des habitudes et des amis retrouvés. La blessure secrète — *personne n'en parle, mais chacun* y pense — c'est la présence israélienne à 30 kilomètres des eaux vertes et fraîches du canal récupéré, à défaut du Sinaï. A Ismailia, qui fut un fief des frères musulmans et des nationalistes antibritanniques, une pancarte proclame au milieu de gras vergers : « *Nous avons rouvert le canal, et il le restera.* »

Le chah, en échange de 4 milliards de francs de prêts et d'investissements en faveur de l'Egypte, a obtenu pour son pays, à Port-Saïd, une « *zone portuaire libre* » qui permettra à l'Iran de *disposer d'un accès à la Méditerranée.*

Un peu plus endommagée qu'Ismailia, mais beaucoup moins *que Suez, Port-Saïd, qui fut la* plus peuplée des cités du canal, avec deux cent cinquante mille habitants à la fin des années 60, *est très loin d'avoir relevé toutes* ses ruines. Mais là on a reconstruit un pont, ailleurs un quai ou un morceau de route. Les cabarets ont redéployé leurs affiches. La jetée, où trône encore le socle de la statue de Ferdinand de Lesseps, déboulonnée en 1956, est redevenu un lieu de promenade.

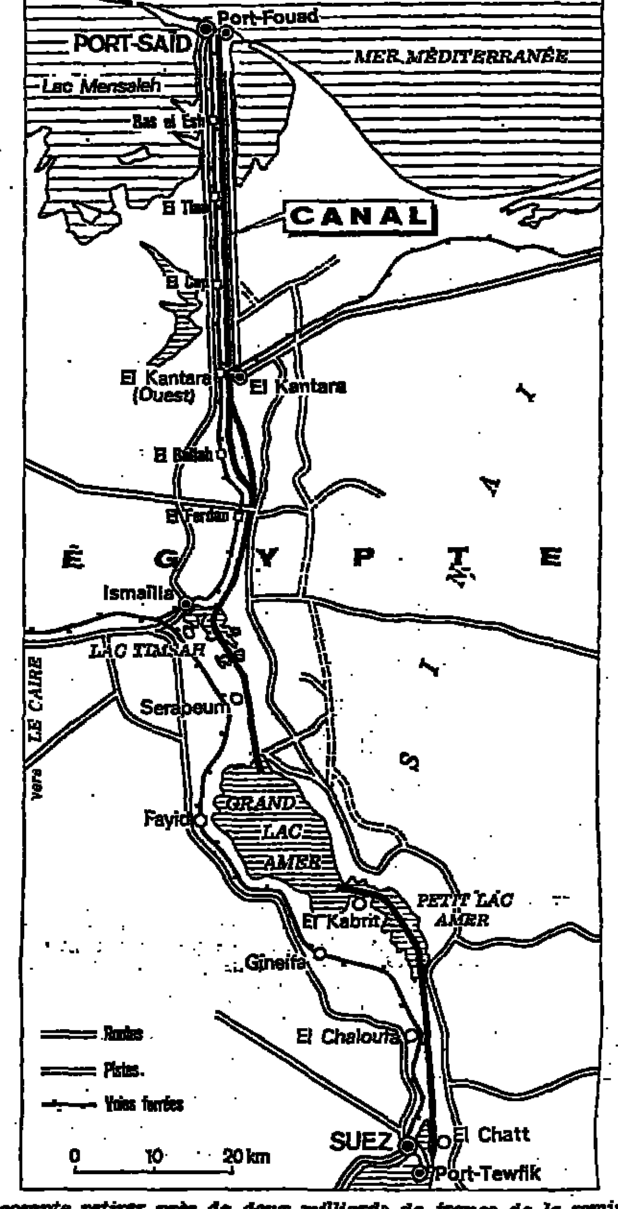
J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

La voie d'eau permet le passage de navires de 60.000 tonnes en charge

Long de 161 kilomètres, le canal de Suez baigne, au total, six villes qui, globalement, regroupent approximativement un million d'habitants. Les largeurs minimales et maximales sont, respectivement, de 60 et 200 mètres (3 kilomètres dans le grand lac Amer).

La profondeur du canal varie entre 14,50 mètres et 16,50 mètres. Son tirant d'eau est de 38 pieds, et sa capacité pour les navires en charge est de 60 000 tonnes. Les bateaux de 100 000 tonnes partiellement chargés, ainsi que ceux de 150 000 tonnes à vide, peuvent franchir le canal. La durée moyenne de la traversée est de quinze heures.

Lors de sa dernière année d'activité complète, en 1966, la voie d'eau avait absorbé 13 % du trafic maritime mondial, et vu transiter 38 % du pétrole brut embarqué dans les ports du golfe Persique. La même année, les droits de péage avaient rapporté plus d'un milliard et demi de francs à l'Egypte. Le manque à gagner pour le pays a été compensé, en grande partie, par des dons des Etats arabes pétroliers. D'ici à juin 1976, le Caire



escompte retirer près de deux milliards de francs de la remise en activité du canal, à raison du passage de quarante bateaux par jour. Les droits de péage [illegible] *du canal par rapport à ceux qui étaient en vigueur en 1967. On estime, approximativement, à cinquante milliards de francs la perte causée à l'économie mondiale par la fermeture du canal depuis la guerre de six jours, en 1967.*

Le déminage du canal et de ses rives ayant été mené à bien avec le concours de la France, de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis, l'Egypte songe, maintenant, à mettre en application le plan de réaménagement du canal préparé dès l'époque de Nasser. De 1957 à 1964, une première tranche de travaux avait déjà permis de doubler la capacité du canal, qui n'était initialement que de 30 000 tonnes par navire en charge.

Au cours des cinq années à venir, en attendant des modifications plus importantes, la capacité de la voie d'eau pourrait être portée à 150 000 tonnes pour les bateaux en charge. Le coût de cette opération est estimé à près de 4 milliards de francs.

J.-P. P.-H.

« La place des grandes batailles »

L'idée du « canal des deux mers » appartient peut-être à Sésostris, mais c'est à Nékao II, pharaon saïte (en*viron 600 ans av. J.-C.) et à l'un de* ses successeurs, Darius Ier, pharaon perse, que l'on doit le canal initial reliant — via le Nil — la mer Rouge *à la Méditerranée.* Négligée sous Cléopâtre, la voie d'eau fut restaurée par les Antonins, puis par Amr Ben El-As, conquérant arabe de l'Egypte. Victime des querelles entre musulmans, elle s'ensabla ensuite définitivement.

Leibnitz, dans le projet d'expédition en Egypte qu'il présenta à Louis XIV, ressuscita l'idée d'une liaison Méditerranée-mer Rouge, mais *ce sont les savants accompagnant* Bonaparte en Egypte qui, les premiers, imaginèrent un tracé direct entre les deux mers. C'est un autre Français, Ferdinand de Lesseps, ancien consul de Louis-Philippe au Caire, qui allait faire du percement de l'isthme une réalité. Après avoir sollicité en vain l'accord de deux vice-rois d'Egypte, il obtint, en 1854, l'adhésion à son projet de Saïd Ier.

Sur la base des études de deux ingénieurs français, Linant de Bellefonds et Mougel-Bey, le firman de concession fut accordé en 1856, et les travaux commencèrent en 1859. Ils se poursuivirent pendant dix ans malgré *les* intrigues des Anglais, le choléra (1865), et des difficultés techniques imprévues. Les chantiers occupèrent en même temps jusqu'à 30 000 ouvriers venus de tout le bassin méditerranéen. *Enfin,* le 17 novembre 1869, le khédive Ismaïl put ouvrir solennellement le canal au milieu de fêtes splendides auxquel*les assistèrent l'impératrice Eugénie,* l'empereur François-Joseph, l'émir Abd El-Kader et une foule de personnalités. Quant à Ferdinand de Lesseps, comblé d'honneurs, il se récompensa de son labeur en épousant à soixante-cinq ans un tendron de vingt ans...

Une concession de quatre-vingt-dix-neuf ans

L'Angleterre ayant refusé les 80 000 titres du canal qu'on lui proposait sur un capital de 400 000 actions, et les Etats-Unis n'en ayant acheté en tout et pour tout que cinq... la prépondérance des actionnaires français paraissait assu*rée pour longtemps au sein de la* Compagnie universelle du canal maritime de Suez, qui jouissait d'une concession de quatre-vingt-dix-neuf ans. Mais une fois dissipé son dépit d'avoir vu les Français réaliser seuls *le canal,* Londres mesura tout l'intérêt d'une voie de communication qui raccourcissait de 44 % le trajet entre l'Angleterre et Bombay. Aussi bien, en *1875,* Disraeli fit-il racheter subrepticement les actions du khédive, alors à court d'argent, soit *près de la moitié du capital global* de la Compagnie.

Il ne restait plus aux Britanniques qu'à introduire leurs soldats en Egypte pour « *protéger la route des Indes* » et s'assurer la maîtrise politique du canal. Seul Lesseps, président de la Compagnie universelle, se porta au-devant des forces anglaises en *1882* pour tenter de *les empêcher* de « *violer la neutralité du canal* ». Il était trop tard. Désormais, les Français *n'exerceront plus* qu'une prépondérance technique. C'est Nasser qu'il devait appartenir, dou[…] ans avant la fin de la concessi[…] d'obtenir le départ des troupes […]glaises, puis, le 26 juillet 1956, nationaliser la Compagnie avec l[…] conséquences *que l'on sait.*

Un air de « vieille France »

Depuis lors, la voie d'eau, où la navigation internationale continue d'être régie par la convention de Constantinople (1888), est propriété de l'Etat égyptien. Elle est gérée par l'organisme du canal de Suez, dont le président, qui a rang de ministre, est depuis 1965 l'ingénieur *Mashour Ahmed Mashour. Il a sous* ses ordres plus de dix mille agents, dont environ deux cents pilotes et deux cents ingénieurs. Malgré les *bouleversements,* un air de « vieille France » flotte encore à Port-Saïd sous les coupoles du siège de l'organisme.

Les Egyptiens, et au premier chef le Raïs, qui a déclaré à plusieurs reprises qu'il voulait que « *les relations égypto-françaises redeviennent étroites comme au dix-neuvième siècle* », désirent vivement que les *Français, « inventeurs » du canal,* jouent un rôle en faveur de sa renaissance.

Né au milieu de cabales diplomatiques, le canal a connu un siècle d'histoire assez agité. Certes, et c'est là l'essentiel, à part les huit années d'inaction de 1967 à 1975, il n'a été fermé que deux jours en 1882, un jour en 1915, soixante-se[…] jours entre 1940 et 1942 et cinq m[…] et demi du 29 octobre 1956 […] 15 avril 1957. Mais il a quand mê[…] connu sept guerres ou crises grav[…] La totalité du canal est rever[…] sous le contrôle égyptien le 21 […]vrier 1974, aux termes de l'acco[…] *égypto-israélien du kilomètre 1*[…] Depuis lors, les Israéliens, étal[…] sur une ligne située à une trenta[…] de kilomètres à l'est du canal, s[…] séparés des Egyptiens par la zo[…] tampon de la force d'urgence d[…] Nations unies.

Un calme précaire, une « faus[…] paix » règnent à *présent entre* Su[…] et Port-Saïd. A Ferdinand de L[…]seps qui n'en pouvait mais, Em[…] Renan avait lancé le jour où « […] père du canal » fut reçu à l'A[…]démie française : « *Un seul Bosph[…] avait suffi jusqu'ici aux embarras […] monde. Vous en avez créé un seco[…] bien plus important que l'autre* […] *car il sert de couloir de commu[…]cation à toutes les grandes m[…] du globe (...). Vous aurez a[…] marqué, monsieur, la place* […] *grandes batailles de l'avenir.* »

J.-P. P.-H.

PROCHE-ORIENT

La voie d'eau ... le passage de ... 60.000 tonnes

...mée israélienne a achevé l'allégement de son dispositif dans le Sinaï

Shimon Peres, ministre ...ien de la défense, a annoncé ... l'armée israélienne avait ...é mercredi matin 4 juin à ...res, heure locale, la réduc... de ses forces dans la région ...naï jouxtant la zone-tampon ...e par les accords de désen...nent. Le ministre, soulignant cette opération intervenait ...-quatre heures avant la ré...ture du canal de Suez, a ...é qu'elle avait un caractère ...que et qu'elle était destinée ...endre l'atmosphère dans la ...n. M. Peres devait ensuite ...r Tel-Aviv pour Paris afin ...ster au Salon de l'aéronau... et de l'espace du Bourget.

...on l'agence du Moyen-Orient, ...ésident Ford a évoqué, avant ...uitter Salzbourg mardi, de... des journalistes égyptiens, ...ative israélienne, déclarant : *...tte décision est de bon au... Je suis convaincu que cer... s'attendaient qu'Israël fasse ...antage, mais au moins ...este symbolique révèle une ...ine souplesse. Je ne trouve ...u'il est convenable de dire ...Israéliens ce qu'ils doivent ... Mais l'Egypte, Israël, les ...-Unis et d'autres réalisent ...écessité d'une action. Si ...ci devait être entravée, une ...elle guerre pourrait éclater, ... ne trouve pas que cela se... en faveur d'une quelconque ...arties.* »

...président américain a par ...rs qualifié le président ...e « *d'homme d'Etat sincère ... sa recherche d'une véri... paix* »... « *J'ai compris*, a-t-il ...uivi, *que je pouvais établir ... lui des relations étroites ...ies sur la compréhension. A ...ite de nos entretiens à Salz..., les relations entre nos ... pays sont devenues très ...es. A présent, j'ai une pro... compréhension des pro...es économiques que connaît ...pte. Les précisions que m'a ...ées le président Sadate me ...t très utiles pour faire à ce ... une recommandation au ...rès.* » « *Le peuple américain ...conscient des dangers d'une ...elle guerre, ainsi que d'un ...el embargo pétrolier* », a ...re déclaré le président Ford, affirmant que le Proche-...nt était pour les Etats-Unis ... des régions les plus impor...es du monde.

...u moment de quitter Salz...rg, le président Sadate a de ...côté déclaré que les conver...ons qu'il avait eues avec le ... de l'Etat américain « *cons...tient un moment crucial dans ...toire du monde* ». Sur la ... du retour vers Le Caire, ...ésident égyptien a fait une escale à Athènes. Il a rencontré à l'aéroport durant quarante-cinq minutes M. Constantin Caramanlis, premier ministre grec. Il a indiqué à cette occasion à la presse qu'il avait abordé avec M. Ford à Salzbourg le problème de Chypre. « *J'ai informé notre ami M. Caramanlis des vues américaines sur la question* », a-t-il dit. La presse athénienne a attaché une grande importance à la rencontre des deux hommes d'Etat. Le quotidien pro-gouvernemental *Kathimerini* parle même à ce propos « *d'ouverture de la Grèce vers le monde arabe* ».

● *A Tel-Aviv*, le premier ministre, M. Rabin, a déclaré mardi soir, dans une interview télévisée, que si Le Caire refusait de laisser transiter par le canal de Suez le fret destiné à Israël, les autorités « *ne réagiraient pas par une action militaire mais dans le cadre d'un processus de négociation* ». D'après les Israéliens, l'accord de désengagement conclu en 1974 comporte une clause secrète prévoyant ce transit après la réouverture de la voie d'eau. Dans son édition de mercredi, le *Times*, fait état de sources israéliennes à Londres, selon lesquelles les cargaisons à destination d'Israël pourraient emprunter le canal « *selon les règles commerciales habituelles* ».

LES PALESTINIENS : des mesures fallacieuses

Expliquant le sens de sa prochaine visite à Washington, M. Rabin a déclaré qu'elle permettrait de sonder les chances d'un nouvel accord intérimaire israélo-égyptien. Il s'agira, a précisé le premier ministre « *de définir une orientation qui comportera plus d'une étape* ». Pour M. Rabin, la restitution à l'Egypte de la totalité du Sinaï serait possible si des éléments des forces israéliennes pouvaient y demeurer stationnées durant vingt à cinquante ans pour garantir la liberté de navigation dans les détroits de Tiran et l'accès au port d'Eilat. Le premier ministre a enfin précisé qu'« *Israël ne se proposait pas de descendre du plateau du Golan* ». Cela ne signifie pas, a-t-il ajouté, qu'il a été décidé de considérer les lignes actuelles comme définitives. De la même façon, a-t-il dit, si Israël considère le Jourdain comme sa ligne de sécurité, « *cela ne veut pas dire qu'il annexera la Cisjordanie* ».

● LES MILIEUX PALESTINIENS s'attachent à minimiser la portée de l'initiative israélienne. L'agence palestinienne de presse Wafa remarque ainsi, dans un commentaire diffusé à Beyrouth, que « *les mesures prises sont parfaitement fallacieuses et ne changent rien à l'équilibre des forces sur le front du Sinaï. La rapidité bien connue avec laquelle se déplacent les différentes unités israéliennes enlève toute valeur à leur retrait. Le retrait des missiles et de l'artillerie ne signifie rien non plus, étant donné que ces pièces sont tractées et que leur mise en place est l'affaire d'une heure* ».

L'agence Tass, à Moscou, n'est pas loin de partager cette opinion. Elle a estimé, mardi, que la décision israélienne constituait « *un geste de propagande dénué de toute signification militaire, illustrant l'idée que l'on se fait à Tel-Aviv de la diplomatie des petits pas* ». L'agence souligne que ce geste s'accompagne d'un refus opiniâtre de s'orienter vers un règlement politique global.

LOCK-OUT AU PORT D'ASKHELON

Tel-Aviv (*A.F.P.*). — La direction de l'oléoduc Eilat-Ashkelon a annoncé le mardi 3 juin sa décision de fermer le port d'Ashkelon, qui était de toute manière paralysé depuis plus de deux semaines à la suite de la grève des gens de mer, le conflit du travail le plus grave qu'Israël ait jamais connu.

Le lock-out décidé par la direction de l'oléoduc touche, outre les soixante-cinq grévistes, plusieurs dizaines d'autres employés du port.

D'autre part, un rapport de l'Agence juive indique que 6 000 personnes, dont 3 000 juifs soviétiques, ont immigré en Israël au cours des cinq premiers mois de 1975. Durant la période correspondante de l'année dernière, 10 800 personnes (dont 7 300 provenant d'U.R.S.S.) étaient arrivées dans le pays. Si ce rythme bas devait se maintenir, l'immigration en 1975 serait inférieure même aux « *années maigres* » de 1966-1967, où l'on avait enregistré 15 000 immigrants seulement.

Iran

L'AYATOLLAH KHOMEINI chef religieux en exil APPELLE AU BOYCOTTAGE DU PARTI UNIQUE

L'ayatollah Khomeini, l'un des principaux chefs religieux et politiques iraniens, qui vit en exil en Irak, a pris récemment position sur la création par le chah d'un parti unique. Dans un document parvenu à Paris, il a lancé un appel au peuple iranien l'invitant à boycotter ce parti, qui « va à l'encontre de l'islam et des intérêts du peuple musulman » et « servira d'instrument plus que jamais pour la répression et l'oppression généralisée ».

Aux yeux de l'ayatollah Khomeini, la création de ce parti unique signifie l'échec de la politique du chah fondée sur les trois « piliers » du système impérial, de la Constitution et de la « révolution blanche ».

Le chef religieux évoque aussi l'accord américano-iranien du 4 mars 1975, le qualifiant de « capitulation honteuse » et de « coup écrasant porté par le chah à l'économie iranienne ».

L'ayatollah accuse encore le chah de « violer les droits du peuple et les libertés constitutionnelles et sociales », d'« anéantir la Constitution » en forçant les citoyens à s'enrôler dans le parti unique, d'« étouffer la liberté de la presse », de « fausser les élections et de créer des bases militaires (...) pour le compte des étrangers ».

La « révolution blanche » a abouti, selon l'ayatollah, à détruire l'agriculture du pays.

La crise syro-irakienne

DAMAS SOUHAITE LA DÉTENTE

Damas (U.P.I., A.F.P., A.P.). — La radio syrienne a diffusé, ce mardi 3 juin, le communiqué suivant du gouvernement syrien :

« A la suite des efforts de l'Arabie Saoudite et en raison des besoins du peuple frère irakien, en particulier en cette période où les eaux de l'Euphrate sont en baisse, le gouvernement syrien a décidé de fournir à l'Irak, sur sa propre part, l'eau dont il a besoin... malgré la position qu'a prise le régime irakien.

» Le gouvernement syrien espère que cette décision aidera à parvenir rapidement à un accord permanent sur le partage des eaux de l'Euphrate. »

De source diplomatique, on déclare que la décision de la Syrie est due à l'intervention de l'Arabie Saoudite, représentée par le ministre saoudien du pétrole, M. Zaki Yamani.

Le différend syro-irakien avait débuté au début de l'année lorsque l'Irak avait accusé la Syrie de détourner à son profit les eaux de l'Euphrate. Il s'en était suivi une guerre de communiqués et une vive tension, qui entraîna des mesures de restriction à la navigation aérienne entre les deux pays. Des unités blindées syriennes avaient été transférées du Golan vers la frontière irakienne.

LA CRISE LIBANAISE

Nouveaux affrontements et enlèvements à Beyrouth

De notre correspondant

Beyrouth. — Alors que Beyrouth avait presque retrouvé, le mardi 3 juin, un aspect normal, des prises d'otages, connues en fin d'après-midi, ont de nouveau compromis la normalisation. Un responsable régional du parti national libéral de M. Camille Chamoun a, en effet, été enlevé, ainsi que huit employés d'une agence de voyages.

Pour obtenir la libération des otages et empêcher qu'ils ne subissent les sévices infligés à ceux qui les ont déjà précédés depuis vendredi dernier, les habitants des quartiers chrétiens ripostèrent aussitôt par d'autres enlèvements. Barrages et barricades ont fait à nouveau leur apparition dans la capitale, qui allait vivre une nouvelle nuit agitée. De minuit à l'aube, les tirs de mortiers, de mitrailleuses et de canons, entrecoupés d'explosions de bombes, se sont succédé sans discontinuer. Mercredi, dans la matinée, les combats se poursuivaient dans certains quartiers de la périphérie, où il est toujours impossible de se rendre.

L'absence persistante de l'armée amène à se poser des questions. Certes, elle est composée à l'image du pays et ne peut donc pas intervenir contre l'un ou l'autre des adversaires sans s'exposer à un éclatement. Il n'en demeure pas moins qu'il existe des secteurs dans la capitale et ailleurs qui ne sont pas « concernés » par le conflit et peuvent constituer des zones refuges. Or c'est là précisément que la troupe et les forces de sécurité intérieure brillent par leur absence, en laissant aux provocateurs la liberté de sévir.

Le refus du pouvoir de prendre les mesures élémentaires qui s'imposent pour circonscrire les foyers d'agitation et maintenir l'ordre et la sécurité, même là où il n'existe aucun risque de heurts confessionnels entre l'armée et les perturbateurs, sème le désarroi dans la population.

La mission de M. Rachid Karamé, désigné pour former le nouveau gouvernement, est de plus en plus entravée par les exclusives que se lancent de part et d'autre la gauche, représentée par le Front des forces progressistes, et les Kataëb (Palanges), soutenus par des fractions chrétiennes du pays. Poursuivant sa campagne contre les Phalanges de M. Gemayel, M. Joumblatt a de nouveau accusé celui-ci d'être de connivence avec Israël, la C.I.A. et de fomenter des troubles confessionnels. Les Kataëb ont répondu en citant en justice le chef du parti socialiste progressiste et en demandant la levée de son immunité parlementaire.

EDOUARD SAAB.

A travers le monde

Islande

...S SYNDICATS ont déposé ... préavis de grève générale ...ur le 11 juin prochain, si ...un accord n'intervient avec ... fédération patronale. Une ...le de grèves, déclenchées ... les marins pêcheurs, est ...'origine du malaise social. ... négociations sont actuel...ent au point mort.

Kenya

... CHEF DE LA POLICE ...ECIALE keyane est impli... dans le meurtre, le 2 mars ...nier, du député Kariuki, ...irme, mardi 3 juin, le rap...t de la commission d'en...te parlementaire constituée ... suite de cet assassinat. — (...uter.)

Nations unies

... COURS DU DEBAT DU ...NSEIL DE SECURITE ...R LA NAMIBIE (SUD-EST AFRICAIN), le mardi ...uin, cinq pays — membres ...-alignés — la Guyane, ...ak, la Mauritanie, le Came...n et la Tanzanie — ont ...posé que les Nations unies ...rètent des sanctions éco...niques obligatoires contre ...rique du Sud pour tenter ...mettre fin à l'occupation il...ale de la Namibie. M. Scali, ...résentant des Etats-Unis, ...t prononcé contre l'appli...on de telles sanctions, qui ...doivent être envisagées, se...lui, que lorsqu'il y a crise ...ve et danger pour la paix, ...qui n'est pas le cas actuel...ent en Namibie. — (Reu... A.F.P.)

...ion soviétique

...ATOLI KARPOV, CHAM...N DU MONDE DES ...ECS, a pris un départ ...orieux au cours du tour... Vidmar en Yougoslavie. Il ...attu Lajos Portisch, grand ...tre hongrois, qui avait ...porté l'année dernière ce ...rnoi.

...tnam du Sud

... PHAM DANG LAM, ancien ...istre sud-vietnamien des ...ires étrangères, est décédé ...il 2 juin à Paris, à l'âge ...cinquante-sept ans. Il avait ...é la délégation du régime ... Saigon à la conférence de ...s sur le Vietnam.

AFRIQUE

ÉTHIOPIE : LA RÉVOLUTION MENACÉE

(Suite de la première page.)

Dans les provinces du Sud, des groupes de paysans *défrichent* en chantant les terres que l'on vient de leur attribuer. Dans les districts « sudistes » du Gemu-Goffa, un extraordinaire phénomène stupéfie les étrangers : les métayers, soumis depuis des siècles à l'autorité des grands propriétaires et des petits prêtres, se sont mis à rédiger des « cahiers de doléances ». Ils y dénoncent, en vrac, l'arbitraire des gouverneurs, les lenteurs de la justice impériale, la misère du « tiers état » éthiopien, la famine. L'exemple a fait école. Dans l'Awassa, d'autres fermiers chassent à coups de fourche les anciens propriétaires et refusent de partager avec eux *(comme il était prévu)* les attelages et le matériel agricole des fermes nationalisées. A Jimma, capitale du Kaffa, étudiants et paysans constituent des tribunaux populaires et se battent, armes à la main, contre les propriétaires soutenus par une police achetée. Une « lutte des classes » qui aurait fait quinze morts fin avril.

Quatre-vingt-quinze mille livres marxistes

Dans les rues d'Addis-Abeba les mendiants qui s'approchent des automobiles arrêtées aux feux rouges ne baissent plus les yeux. Ils mendient désormais avec rudesse : « *Donne-moi de l'argent en attendant qu'on te le prenne. Bientôt, il n'y aura plus de pauvres en Ethiopie.* » Dans les dédales du Mercato, l'un des plus grands bidonvilles d'Afrique, là même où l'empereur venait encore il y a huit mois recevoir l'hommage du petit peuple prosterné, deux nouvelles injures font fortune : « *akorkouaje* » et « *adari* ». C'est-à-dire « *exploiteur* » et « *réactionnaire* ». Deux mots inconnus du vocabulaire impérial d'avant-hier. Personne, en Ethiopie, n'oserait dire publiquement aujourd'hui qu'il n'est pas « *teramadj* » (progressiste). A défaut, on risquerait fort d'être dénoncé par un policier en civil et jeté en prison, comme ce fut le cas début mai pour le consommateur d'un bistrot accusé de « *propagande contre-révolutionnaire* » en vertu du nouveau code pénal spécial. Les journaux, étroitement surveillés par le Deurg (comité militaire), ne publient plus que d'interminables litanies « *teramadj* ». Ce ne ne sont pas que des mots...

Bourrasques, tempête, écroulement fabuleux... La vieille Ethiopie agraire, l'ancien royaume d'Abyssinie figé dans ses traditions et ses légendes, paraît cette fois balayé par le vent de la révolution, saisi par un vertige insurrectionnel. Comme s'il s'agissait de rattraper avec frénésie un retard de mille ans. « *Nous avons mis trente ans pour achever notre réforme agraire, voulez-vous faire la vôtre en quelques mois ?* », demandait à un intellectuel d'Addis-Abeba un diplomate soviétique vaguement stupéfait. D'un intellectuel connu, M. Merfin Abebe, nommé conseiller du gouverneur au Harrar, ses amis occidentaux disent avec un peu de gêne qu'il est « *drogué par les nouvelles idées* ».

Deux étudiants éthiopiens rentrés de France pour « *participer à la révolution* » viennent d'ouvrir entre les places Arat-Kilo et Sedes-Kilo, sur la grande avenue qui est un peu le Boul' Mich' éthiopien, la première « *librairie progressiste* ». On y vend pour 30 ou 40 centimes des œuvres de Marx, Lénine, Mao Tse-toung, éditées à Pékin en « *anglais simplifié* ». Le jour de l'inauguration, plusieurs milliers d'étudiants et lycéens se bousculaient devant la porte. En cinq semaines, quatre-vingt-quinze mille ouvrages marxistes ont été vendus. Dans un pays de vieilles bibles et de bondieuseries médiévales ! Aujourd'hui, la Chine populaire réapprovisionne la « *progressive bookstore* » par avions entiers venus de Pékin. « *Nous avons demandé des livres aux Russes,* disent ingénument les nouveaux « libraires », *mais, eux, ils font la sourde oreille.* »

Spectacle extraordinaire enfin : pour la première fois dans son histoire, l'Ethiopie a fêté cette année le 1er mai. Les diplomates occidentaux installés dans les tribunes officielles ont assisté à un long défilé « *populaire* » *encadré par la Fédération des* syndicats (Confederation of Ethiopian Labour Unions), grossi par les « *pouilleux* » de la capitale, et à peine troublé par quelques banderoles gauchistes hostiles au pouvoir militaire : « *En avant pour une république socialiste !* »

Créer l'irréversible

Pour situer cette étape décisive de l'histoire, il faut retenir la date du 29 avril 1975 Ce jour-là a été publié dans la *Négari Gazetta* (le journal officiel) le décret de promulgation de la réforme agraire, qui donnait à celle-ci — rétroactivement — force de loi à compter du 4 mars. Jusqu'à cette récente publication, la plupart des Ethiopiens estimaient (craignaient ou souhaitaient, selon les cas) qu'après une proclamation extrémiste on reviendrait *de facto* en arrière. La *Land Reform*, qui ébranle les fondements mêmes de la société éthiopienne traditionnelle (où la place de l'individu, son existence, l'infinité des hiérarchies sociales, sont déterminées *par* la possession de la terre) avait, pensait-on, toutes les chances d'être amendée ou assouplie. Ne précipitait-elle pas les provinces du Nord, où domine la petite propriété communautaire ou familiale, vers une dangereuse chouannerie ? Ne menaçait-elle pas la cohésion d'une armée dont les officiers et les simples soldats sont traditionnellement récompensés en « *gachas* » (1) et pour lesquels l'attribution d'une terre représente une retraite impatiemment attendue ? La moitié nord, du Godjam au Begembder, en passant par le Wollo et le Tigré, est effectivement au bord de la révolte. Deux divisions, sur les quatre que compte l'armée, menacent d'abandonner le Deurg. Or, malgré ces périls, la réforme a été promulguée telle quelle le 25 avril. Ce fut la deuxième victoire des « radicaux » en moins de deux mois. Une audace. Peut-être une folie

Au début de mars, deux camps s'étaient opposés au sein du régime éthiopien au sujet des deux projets de réforme agraire qui avaient été simultanément préparés et discutés au cours d'un long « séminaire ». L'un, « modéré », prévoyait une simple redistribution des grands domaines confisqués, une réforme du statut du fermage et une évolution progressive vers le socialisme agraire par le biais des coopératives L'autre visait à nationaliser immédiatement toutes les terres éthiopiennes (y compris les grandes fermes industrielles) avant d'accorder à chaque paysan la jouissance — non transmissible par héritage — d'un lopin de terre inférieur à un quart de « *gacha* » (environ 10 hectares). Les ministres civils et une bonne partie des officiers, effrayés par les conséquences prévisibles d'une réforme aussi « radicale », luttèrent pour imposer le projet modéré.

M. Dagnetchew Irgu, ministre de l'agriculture, redoutait une « *dislocation* » de l'agriculture éthiopienne, soutenait que la nationalisation brutale des *cent* dix-huit fermes et plantations industrielles du pays (produisant à elles seules 44 % du revenu agricole) risquait d'accroître de 300 000 ou 400 000 tonnes de céréales le déficit alimentaire d'un pays déjà menacé par une nouvelle famine.

Insensibles à ces mises en garde, crispés sur leur volonté révolutionnaire, poussés vers l'extrême gauche par les étudiants et la « pression des masses », auxquelles on avait promis depuis longtemps que « *la terre serait à celui qui la cultive* », les quelque quatre-vingt-dix sous-officiers et simples soldats qui constituent l'aile gauche (majoritaire) d'un « Deurg » de cent vingt membres écartèrent le projet « réformiste » au profit d'une révolution immédiate. M. Dagnetchew Irgu donna sa démission pour protester contre cet « aventurisme » et courut se réfugier au Soudan. Les diplomates occidentaux en poste à Addis-Abeba émirent unanimement de sombres pronostics. « *C'est une énorme bêtise qui plonge le pays dans le désordre,* estime l'un deux. *Le Deurg doit savoir que son pouvoir est menacé. Il veut probablement créer une situation irréversible avant de disparaître.* »

Dans une bonne moitié des quatorze provinces, pourtant, les choses se passèrent nettement mieux qu'on ne pouvait l'imaginer. Les neuf régions du sud et du centre (2) connaissent, il est vrai, un régime de petite et moyenne propriété privée. Il s'agit souvent de terres cédées par l'empereur à des soldats ou à des serviteurs qui les font cultiver par des métayers. L'absentéisme des propriétaires vivant en *ville du produit de leurs terres* facilita leur expropriation. L'arrivée des étudiants de la « Zemetcha » (campagne d'alphabétisation) (3) a permis en outre d'accélérer la création des associations de paysans prévues par la réforme agraire. Celles-ci, qui doivent procéder à la redistribution collective des terres confisquées, sont constituées à partri d'unités de base de 800 hectares autoadministrées, les « Chika Shum », calquées sur le modèle des communautés traditionnelles du *nord* Elles regroupent les anciens fermiers, les paysans sans terre, les ouvriers agricoles et les petits propriétaires. Chacune des « Chika Shum » doit déléguer plusieurs de ses membres à une association au niveau de la « Woreda » (sous-district), qui aura pour tâche de coordonner les activités des cellules de base et d'arbitrer les litiges. Chaque « Woreda » enverra enfin des représentants à une instance suprême, l'« Awraja » (district).

Un système inspiré des communes populaires

Ce système, inspiré des communes *populaires chinoises (plusieurs* membres du Deurg se sont rendus en mission à Pékin) se met progressivement en place *dans le* sud du pays, sans trop de problème. Seules « bêtises » commises par les militaires : ils n'ont pas informé clairement les paysans des taxes qu'ils auront à payer à la place des anciens fermages. (« *Nous étions les fermiers des propriétaires, serons-nous demain les fermiers des militaires ?* », se demandent certains). En outre, la proclamation de la réforme agraire, à la veille des semailles, a provoqué une interruption catastrophique des cultures sur plusieurs grandes exploitations à la faveur du vide créé par le changement de direction.

Dans les provinces du Nord en revanche (Tigré, Begembder, Godjam Choa et nord du Wallo) la réforme agraire piétine devant un système foncier beaucoup plus complexe — « *l'Amrist* » — fondé sur une propriété familiale de petite dimension. La terre appartient aux descendants d'un même ancêtre, à condition qu'ils la cultivent eux-mêmes. L'utilisation de la terre confère seule, un droit de propriété et chaque membre d'une famille peut, s'il désire cultiver, métayages et propriétaires absentéistes sont rarissimes : 75 % des terres sont effectivement possédées par ceux qui la travaillent (4), et qui restent légitimement attachés à un système ayant fait ses preuves Même si elle s'en inspire sur certains points, la réforme agraire, en supprimant l'héritage, doit fatalement ruiner les fondements d'une organisation séculaire Aucune mesure n'a pu, jusqu'à présent, être appliquée dans le nord

Toutes ces provinces sont depuis deux mois en état de rébellion larvée De nombreux incidents (parfois sanglants) opposent les étudiants « *révolutionnaires* » aux paysans Les évêques du Godjam et du Gegembder auraient décidé d'excommunier les fidèles qui collaborent avec les militaires La réforme agraire y est volontiers présentée comme « *un complot musulman* » Des maquis se sont organisés ici et là nécessitant l'intervention périodique de l'armée pour ouvrir telle route, libérer tel aéroport. Adossée à l'Erythrée en guerre, cette moitié de l'Ethiopie est aujourd'hui parfaitement mûre pour une contre-révolution. Cela, au *moment précis où, parvenu au point* critique de son « *mouvement* » le régime militaire se trouve lui-même menacé d'éclatement et guetté par la banqueroute économique

JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD.

Prochain article :

QUATRE PÉRILS

(2) Wollega, Illubator, Kaffa, Gemu-Goffa, Sidamo, Bale, Harrarghe, Shoa, et la partie sud du Wollo

(3) Le cinquante-cinquième départ pour cette campagne a eu lieu début mai, portant à quarante mille environ (sur les soixante mille prévus) le nombre d'étudiants et lycéens « aux champs ».

(4) D'après l'ouvrage du professeur Mesfin Wolde Mariam, An Introductory Geography of Ethiopia, Addis-Abeba, 1972.

M. GISCARD D'ESTAING SE RENDRA EN TUNISIE L'AUTOMNE PROCHAIN

M. Giscard d'Estaing se rendra en visite officielle en Tunisie en automne, confirme-t-on de source française. La date exacte de ce voyage fait encore l'objet de conversations, mais il est probable qu'elle se situera au début de novembre.

Cette visite sera précédée d'autres rencontres. Le premier ministre tunisien, M. Hedi Nouira, se rendra à Paris du 7 au 9 juillet, à l'invitation de M. Jacques Chirac.

La Tunisie recevra la visite de deux ministres français : celle du ministre du commerce, M. Norbert Ségard, qui ira à Tunis les 16 et 17 juin, et celle du ministre du travail, M. Michel Durafour, qui s'y rendra en juillet.

Rhodésie

M. IAN SMITH FAIT L'ÉLOGE DE LA POLICE

M. Gordon Chavunduka, secrétaire général du Congrès national africain (ANC), organisme qui regroupe en principe les trois mouvements de libération rhodésiens, a déclaré mardi 3 juin à Salisbury que le gouvernement de M. Ian Smith et les dirigeants nationalistes ont renoncé à toute condition préalable à la tenue d'une conférence constitutionnelle. D'après M. Chavunduka, M. Ian Smith aurait accepté que la Grande-Bretagne participe à une telle conférence. Seules les modalités de celles-ci resteraient à fixer.

Cette déclaration n'a cependant pas même été relevée par M. Ian Smith, dans le discours qu'il a prononcé devant le Sénat deux heures plus tard. Le premier ministre rhodésien s'est contenté de reprendre ses accusations traditionnelles contre l'ANC qui, selon lui, bloque toute possibilité de négocier. M. Smith a estimé que l'intervention de la police, le dimanche 1er juin, qui a fait treize morts d'après le dernier bilan connu (*le Monde* du 3 juin), a permis de « *sauver la vie de nombreux responsables nationalistes* ». Il a assuré que ces incidents avaient permis de montrer au grand jour les divisions de l'ANC.

M. Enos Nkala, premier responsable du ZANU (Union nationale du Zimbabwe) en l'absence du révérend Sithole, avait cru pouvoir annoncer la veille que le ZANU, le plus radical des trois mouvements, n'assisterait pas au prochain congrès de l'ANC, prévu pour la troisième semaine de juin. Le ZANU avait été pris à partie, dimanche, par des éléments du *ZAPU* (Union nationale du Zimbabwe), ce qui avait amené la police rhodésienne à intervenir. M. Nkala lui-même avait été « *défenestré* ».

● *A Londres*, l'évêque Muzorewa, président de l'ANC, a vivement condamné lundi l'action de la police rhodésienne, où il voit un « *meurtre de sang-froid* ». Il s'est entretenu mardi avec M. James Callaghan, secrétaire au Foreign Office. Dans un communiqué commun, M. Callaghan a formulé l'espoir que l'ANC et le gouvernement rhodésien entament « *immédiatement* » des conversations sur le problème constitutionnel. — *(A.F.P., A.P., Reuter.)*

ASIE

Inde

AFFRONTEMENT MEURTRIER ENTRE POLICIERS ET RÉVOLUTIONNAIRES MAOISTES

New-Delhi *(A.F.P.)*. — Un affrontement armé entre un détachement des forces de police et un groupe de révolutionnaires « naxalites » — communistes marxistes-léninistes — a eu lieu récemment dans le village de Masaurhi, au Bihar. Selon des informations parvenues mardi 3 juin dans la capitale indienne, les échanges de coups de feu ont duré plusieurs heures. Huit révolutionnaires ont été tués et douze policiers blessés.

Des incidents, qui furent moins meurtriers, se sont produits depuis plusieurs semaines dans l'Etat du Bihar, situé dans l'Inde orientale. Ils marquent une sensible reprise de l'agitation des révolutionnaires maoïstes.

Chine

PÉKIN ACCUSE MOSCOU D'« EMPOISONNER LES RELATIONS ENTRE L'EUROPE OCCIDENTALE ET LES ÉTATS-UNIS ».

Tokyo (A.P.). — Dans un article du « Quotidien du peuple » diffusé, mardi 3 juin, par l'agence Chine nouvelle, la Chine accuse l'Union soviétique de chercher à faire éclater des troubles dans les pays d'Europe occidentale pour tenter de diviser l'Europe occidentale et y éliminer l'« influence américaine » en utilisant le prétexte de la coopération économique.

« En empoisonnant les relations entre l'Europe occidentale et les Etats-Unis, poursuit l'article, le Kremlin dirige souvent ses attaques contre le Marché commun pour tenter d'en diviser les membres. La presse soviétique s'est opposée au renforcement du Marché commun par les pays de l'Europe des Neuf, en soutenant que ce marché était un prétexte pour « constituer un » bloc plus uni » et pour mettre fin à l'isolement artificiel de l'économie de l'Europe de l'Ouest. »

Australie

LA CRISE GOUVERNEMENTALE SE RÉSOUT AU PROFIT DE M. WHITLAM

Le premier ministre australien, M. Whitlam, est sorti vainqueur de sa confrontation avec M. Cairns, vice-premier ministre et ministre des finances. La rivalité entre les deux hommes était apparue nettement lundi 2 juin à la suite de la démission de M. Lance Barnard, ministre de la défense *(le Monde* du 4 juin).

M. Cairns a déclaré mardi devant le groupe parlementaire travailliste qu'il reconnaissait au chef du gouvernement le droit d'attribuer à sa guise les postes au sein du cabinet et qu'il acceptait de perdre ses fonctions de ministre des finances. Vendredi, M. Whitlam annoncera un remaniement gouvernemental. M. Cairns demeurera vice-premier ministre, prendra le portefeuille des affaires sociales et sera remplacé aux finances par M. Bill Hayden. M. Cairns aura ainsi été le premier ministre des finances à n'avoir pas eu l'oc- devant le Parlement, il avait casion de présenter le budget été nommé ministre à la fin de 1974 et le débat budgétaire aura lieu en août.

M. Morrisson, ministre des questions scientifiques, va remplacer à la défense M. Barnard, qui serait nommé ambassadeur en Suède. M. Riordan sera nommé ministre du travail. — *(Times.)*

Thaïlande

LES SÉPARATISTES MUSULMANS S'AGITENT DANS LE SUD DU PAYS

Bangkok *(A.F.P.)*. — Une vague d'insécurité provoque la paralysie des établissements d'enseignement du Sud de la Thaïlande, où cinq mille enseignants font la grève pour demander la protection du gouvernement central.

Le boycottage des cours, qui a commencé mardi 3 juin, touche plus de mille écoles et des dizaines de milliers de jeunes dans les provinces largement peuplées de musulmans de Yala, Narathiwat et Pattani.

Selon le gouverneur de la province de Pattani, la vague d'insécurité, qui s'est manifestée par l'enlèvement d'enseignants, est le fait de séparatistes musulmans. Les musulmans veulent ainsi empêcher l'enseignement du thaïlandais à leurs enfants.

D'autre part, le ministre de l'intérieur a annoncé la formation d'une commission d'enquête sur le « banditisme » dans les provinces méridionales, et une force de huit cents hommes est en cours de recrutement. Elle sera basée dans la province de Yala. Selon les autorités de Bangkok, les séparatistes musulmans veulent constituer un Etat indépendant dans les trois provinces de Yala, Pattani et Narathiwat.

Cambodge

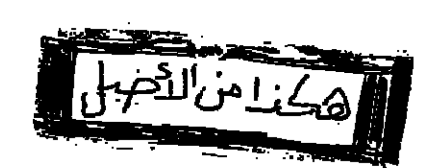
« JAMAIS DE GAULLE N'AURAIT RECONNU LE GOUVERNEMENT LON NOL », déclare M. Manac'h à « Croissance des jeunes nations ».

Dans une interview publiée dans son numéro de juin par *Croissance des jeunes nations* (163, boulevard Malesherbes, Paris-17e), M. Etienne Manac'h, ancien ambassadeur de France en Chine, commente en ces termes la politique de Paris vis-à-vis du Cambodge :

« *Giscard a pris un virage nécessaire mais tardif. Le gouvernement de Georges Pompidou lui avait, c'est vrai, laissé une situation embarrassante. De Gaulle n'aurait jamais reconnu le gouvernement Lon Nol, jamais... A présent, nous payons les pots cassés. Les Khmers rouges n'ont pas la mémoire courte.* »

Parlant ensuite du prince Sihanouk, M. Manac'h déclare :

« *C'est un ami. Je crois qu'il est dans ses projets de venir me voir... Il ne s'est pas si mal débrouillé, le prince, avant d'être déposé avec l'appui des Américains Il est seul, à présent, face aux communistes. Entre lui et eux il n'y a plus rien. Dans cette situation, évidemment, il est beaucoup à craindre pour les intérêts français au Cambodge. Ils restent très importants ! Si je vous disais que je reçois ici* [dans sa propriété de Pont-Aven] *la visite de caoutchoutiers et de planteurs. Ils sont, bien sûr, effrayés par la précipitation des événements... Qu'y puis-je ?* »



ASIE

Vietnam

«Les enfants du grand oncle Ho»

Saigon *(A.F.P.).* — *Après les paysans, les ouvriers et les jeunes, c'est au tour des enfants du Vietnam du Sud d'être mobilisés dans la croisade de la libération et de la révolution.*

A l'occasion, dimanche 1er juin, de la Journée mondiale de la protection de l'enfance, le président du Front national de libération, M. Nguyen Huu Tho, et le chef du gouvernement révolutionnaire provisoire, M. Huynh Tan Phat, ont invité les enfants du Sud à « mériter d'être les enfants du grand oncle Ho et d'être maîtres de l'avenir de leur pays ». *Ils ont transmis, dans cet appel, leurs* « meilleurs vœux » *aux* « enfants du Vietnam du Sud, du Vietnam du Nord, du Cambodge et de tous les pays du monde ». *Ce texte explique à leur intention la situation prévalant au Sud :* « Notre pays est, aujourd'hui, débarrassé de ses ennemis et de ses agresseurs. Nous ne pouvons cependant oublier les crimes atroces que les impérialistes américains y ont commis. Leur agression a laissé tant d'orphelins, tant de métis, de drogués, de voyous, de prostituées, elle s'est traduite par la perversion de tant d'enfants purs et sains. »

Le texte exhorte tous les enfants sud-vietnamiens à la « vigilance ». *Ils ont, comme leurs parents et leurs aînés, le devoir de démasquer* « la minorité subsistante de suppôts de l'ancien régime qui conspirent contre la révolution ».

Les enfants ont le devoir de contribuer à « l'édification d'une vie nouvelle, à l'augmentation de la production, à l'éradication de la culture réactionnaire et à la diffusion de la culture révolutionnaire ». *Ils doivent, leur disent* « leurs deux oncles Tho et Phat », *avant de leur envoyer* « leurs baisers les plus affectueux », *appliquer les* « cinq commandements de l'oncle Ho pour les enfants », *à savoir :* « Aimer la patrie et le peuple, être ardents à l'étude et au travail, être unis et disciplinés, respecter une parfaite hygiène, être vigoureux, francs et modestes. »

Depuis l'entrée des forces armées de libération dans Saigon, ces cinq « commandements » *sont récités sans cesse dans toutes les écoles de la ville. On y chante aussi cette comptine révolutionnaire :* « La nuit dernière, nous avons vu notre oncle Ho Chi Minh en rêve. Oncle Ho a la barbe longue et aux blancs cheveux nous sourit. Il dit que les enfants doivent être sages. Nous disons que nous aimons bien l'oncle Ho. Si nous travaillons bien en classe et si nous sommes sages, l'oncle Ho nous donnera le foulard rouge. »

En préalable à l'établissement de relations diplomatiques

Hanoï demande à Washington de payer des dommages de guerre au Nord et au Sud

Prenant la parole, mardi 3 juin devant l'Assemblée nationale, M. Pham Van Dong, premier ministre de la République démocratique du Vietnam, a proposé à Washington une normalisation des relations entre Hanoï et les Etats-Unis, ajoutant cependant : *« Nous exigeons du gouvernement des Etats-Unis qu'il respecte l'article premier et l'article 4 de l'accord de Paris concernant les droits nationaux fondamentaux du Vietnam (indépendance, souveraineté, réunification, intégrité territoriale), et qu'il applique scrupuleusement l'esprit de l'article 21 qui traite des obligations américaines concernant la contribution pour panser les blessures de guerre causées aux deux zones du Vietnam par la criminelle guerre d'agression américaine. »*

Un appel à l'assistance étrangère

« Sur cette base et sur le principe de l'égalité et des avantages réciproques, a poursuivi M. Pham Van Dong, *le gouvernement de la R.D.V. normalisera ses relations avec les Etats-Unis dans l'esprit de l'article 22 de l'accord sur le Vietnam et réglera avec eux les autres questions en suspens. »*

Outre ses implications politiques ce discours montre que Hanoï désire obtenir une assistance étrangère importante pour reconstruire le Nord et le Sud. Le premier ministre a d'ailleurs lancé un appel à l'aide de *« tous les pays du monde »*, affirmant notamment que, *« si, pendant la guerre,* la conscience de l'huma*nité consistait à condamner avec une forte indignation l'agression américaine, elle consiste maintenant, après la guerre, à contribuer à la construction pacifique du Vietnam ».*

Cependant, M. Pham Van Dong a peu de chances d'être entendu actuellement par Washington. Les dirigeants américains ont, à plusieurs reprises, déclaré récemment qu'il n'était pas question pour les Etats-Unis d'aider le Vietnam, en raison des *« violations »* de l'accord de Paris par Hanoï.

Dans son discours de mardi, le premier ministre du Nord a d'autre part fait une distinction entre *« le régime socialiste du Nord »* et *« le régime de démocratie d'avant-garde du Sud ».* De *« très grandes difficultés restent à surmonter »* avant que le pays soit réunifié, a-t-il dit. Mais les députés doivent jeter *« du sommet de la victoire »* un regard *« englobant le pays tout entier ».* Et, lors de l'édification du socialisme au Nord, il faut *« tenir compte des exigences des deux parties du pays et savoir utiliser leur complémentarité pour trouver la solution la meilleure aux problèmes immédiats du peuple du Vietnam tout entier ».*

● AU VIETNAM DU SUD, certains comités administratifs militaires cèdent la place à des comités civils. C'est notamment déjà le cas à Da-Nang, la seconde ville du Sud, et dans quatorze des vingt et un districts de la région de Saigon-Gia-Dinh. Le général Tran Van Tra, qui demeure président du comité militaire administratif de la capitale, a déclaré mardi que le taux de criminalité est nettement inférieur aujourd'hui à Saigon à ce qu'il était avant la prise du pouvoir par les révolutionnaires.

D'autre part, le G.R.P. entend limiter le nombre des journalistes étrangers en poste à Saigon. Trois correspondants américains des agences A.P. et U.P.I. devront quitter rapidement le pays. Aucun visa n'est actuellement accordé aux journalistes désirant se rendre au Sud.

● A MOSCOU, est arrivée mardi Mme Binh, ministre des affaires étrangères du G.R.P. Après avoir rencontré mercredi M. Gromyko, elle se rend à Alger en visite officielle. — *(A.F.P., A.P., U.P.I.)*

POLITIQUE

LA CONTROVERSE SUR LES LIBERTÉS

M. Séguy : la C.G.T. s'est prononcée pour la pluralité des partis

M. Georges Séguy, secrétaire général de la C.G.T., a publié mardi 3 juin une protestation contre les propos de M. François Mitterrand rapportés par *le Progrès de Lyon* du 1er juin. Selon ce quotidien, le premier secrétaire du P.S. aurait déclaré que M. Séguy est allé au Portugal « *comme chef d'une grande centrale syndicale et surtout pour étudier sur place l'évolution vers le parti unique — c'est son rêve pour la France* ».

Le secrétaire général de la C.G.T. réplique :

« *Je tiens à préciser qu'il ne s'agissait pas d'un voyage à titre personnel, mais d'une délégation syndicale régulièrement mandatée. Cette déclaration de François Mitterrand, telle qu'elle est reproduite par le journal, m'oblige à rappeler que la C.G.T. s'est, depuis bien longtemps, prononcée pour la pluralité des partis, aussi bien dans la phase de réalisation du programme commun que dans la perspective du socialisme.*

» *Nous n'avons jamais confondu cette notion avec la nécessité de la réunification syndicale et de l'existence souhaitable d'une seule centrale regroupant la masse des travailleurs. Par conséquent rien, absolument rien, ne saurait justifier le procès d'intention que François Mitterrand me fait et qu'il fait du même coup à la C.G.T., d'autant que personne au Portugal ne pose cette question.*

» *Mon rêve pour la France, c'est celui de tous mes camarades de la C.G.T., communistes, socialistes, chrétiens, non engagés politiquement : que la gauche renforce son unité sur la base des objectifs du programme commun...* »

Le P.S. déclare que « *le texte auquel se réfère M. Georges Séguy est un écho paru dans les éditions du dimanche du* Progrès de Lyon *et qui n'engage que la responsabilité de ce journal* ». « *Le secrétariat de M. François Mitterrand*, ajoute le P.S., *n'a donné aucune déclaration au* Progrès de Lyon. »

LE P.C.F. PROTESTE CONTRE LES RUMEURS CONCERNANT L'ÉTAT DE SANTÉ DE M. MARCHAIS

A la suite de la publication de diverses informations alarmantes concernant l'état de santé de M. Georges Marchais (qui avait été victime d'un « incident coronarien » le 14 janvier), le secrétariat du P.C.F. a publié, mardi 3 juin, une mise au point qui précise, après avoir mis en cause l'hebdomadaire *Paris-Match* et certains journaux de province :

« *Ces organes de presse mentent et le savent. Nous les mettons au défi d'apporter la moindre preuve de leurs informations. Ils n'y parviendront pas, car il s'agit d'affabulations grossières et mal intentionnées.*

» *Le caractère orchestré de ces falsifications montre qu'elles s'inscrivent dans le cadre de la campagne anticommuniste relancée avec violence contre notre parti. Il montre aussi que les inspirateurs de cette campagne n'hésitent pas à recourir aux méthodes les plus déshonorantes...* »

M. JUQUIN : il est temps que le P.S. fasse machine arrière.

M. Pierre Juquin, membre du comité central du P.C.F., qui animait mardi 3 juin, au Havre, une réunion de soutien au candidat communiste à l'élection législative partielle de dimanche prochain, a déclaré :

« *Il est temps que le parti socialiste fasse machine arrière sur l'affaire du Portugal et que nous retrouvions ensemble le chemin des discussions fraternelles et constructives.* » Il a ensuite lancé « *un appel fraternel* » pour que tout soit mis en œuvre par les signataires du programme commun pour préserver l'union de la gauche, « *seule capable de nous sortir de la crise économique actuelle et qu'il faut préserver comme la prunelle de nos yeux* ».

M. Juquin a déploré que M. François Mitterrand « *depuis quelques jours parle un peu comme M. Chirac et ce à propos d'une affaire qui ne se déroule pas en France mais au Portugal* ».

CORRESPONDANCE

La C.G.T. et les travailleurs immigrés

Après le commentaire que nous avons consacré, dans le Monde *du 17 mai, à la déclaration des libertés du parti communiste français, nous avons reçu de M. Jean-Louis Moynot, secrétaire de la Confédération générale du travail, une lettre indiquant notamment :*

La C.G.T. profondément attachée à l'unité de la classe ouvrière considère que les travailleurs français et immigrés ne font qu'un dans le combat pour la défense de leur intérêt commun, d'où la lutte permanente conduite par notre centrale pour l'égalité des droits entre les travailleurs français et immigrés et dont l'histoire témoigne.

Sans remonter au quatorzième congrès (Lyon 1919) formulant la revendication « du droit au tra» vail pour les travailleurs de » toutes nationalités », à la défense des travailleurs des colonies pendant la guerre du Rif, des « étrangers » en 1932/1934, à la bataille pour la dissolution de la Société générale d'immigration (1936), l'activité de la C.G.T., pendant la période 1936/1937 contribue grandement à diminuer le sentiment d'insécurité des immigrés. Ceux-ci lui accordent leur confiance. De 50 000 avant 1936, leur adhésion aux syndicats confédérés passe à 350 000/400 000 après le congrès de Toulouse.

Pendant la Résistance, les militants de la C.G.T. apportent leur contribution à la création, dans la clandestinité, du Centre d'action et de défense des immigrés (CADI). Depuis 1946, les congrès de la C.G.T. témoignent du développement de l'activité spécifique

Ils adoptent tous une résolution sur la main-d'œuvre immigrée et jusqu'en 1959 une résolution particulière aux travailleurs algériens. En 1958, la C.G.T. conclut un accord avec la C.G.I.L. pour l'implantation en France de l'INCA afin de renforcer la défense sociale des immigrés italiens. 1959 voit la mise en action d'une plate-forme revendicative ; 1963, la première conférence nationale ; 1969 la deuxième conférence et l'adoption de la « charte revendicative » mise à jour à la troisième conférence de 1972 Tout au cours des ces années, la C.G.T. engage des actions particulières contre le racisme, pour l'alphabétisation, l'égalité des droits sociaux et syndicaux... renforce ses rapports avec l'U.G.T.A., C.S.Y., U.M.T., C.G.I.L.

Des initiatives multiples d'informations, d'actions, ont été prises, depuis l'entreprise jusqu'au plan national, soit par la C.G.T., soit en commun avec la C.F.D.T. Aujourd'hui, la défense du droit au travail des immigrés et pour l'égalité des droits, se développe sur le thème : les travailleurs immigrés, comme les travailleurs français ne doivent pas faire les frais de la crise.

Elle se poursuit contre les crimes racistes, pour la sécurité et la dignité des travailleurs immigrés.

LE CONGRÈS DES RADICAUX DE GAUCHE SE TIENDRA PLUS TOT QUE PRÉVU

Le bureau national du Mouvement des radicaux de gauche, qui a siégé mardi 3 juin, est revenu sur les débats internes du parti. M. Fabre a en effet reproché à M. Gérard Pince, membre du secrétariat, ses déclarations sur l'existence au sein du mouvement d'une tendance favorable aux thèses de M. Cavaillet, sénateur de Lot-et-Garonne (*le Monde* du 29 mai). Le bureau a tenu à rappeler qu'en ce qui concerne « *les orientations politiques et stratégiques* » du mouvement, « *seul le président, ou toute personne mandatée par lui, a qualité pour engager le mouvement* ».

M. Robert Fabre a précisé : « *Il ne faut pas que s'organisent des tendances qui fausseraient nos positions, et par conséquent nous affaibliraient. C'est là une mesure de sauvegarde pour l'avenir. M. Pince a reconnu son tort. Personne, au sein du bureau national, n'a remis en cause les acquis du congrès de Bordeaux, qui avait proclamé sa fidélité à l'union de la gauche et au programme commun et avait défini la finalité du mouvement comme étant celle d'une société socialiste humaniste.* »

Le président du Mouvement des radicaux de gauche a également indiqué que l'idée de la convocation d'un congrès extraordinaire n'avait pas été retenue, mais que le congrès ordinaire, prévu pour la fin de 1975, pourrait être avancé au mois d'octobre ou de novembre.

Le « sommet » de la gauche le 19 juin

Le bureau national s'est d'autre part préoccupé de la prochaine rencontre « au sommet » des dirigeants de l'union de la gauche, qui se déroulera au siège du Mouvement le 19 juin à 9 h. 30. Il déclare : « *Les radicaux de gauche ont toujours pensé que le débat ouvert entre les formations de l'union de la gauche, débat qui porte sur des problèmes aussi fondamentaux que l'expression des libertés démocratiques, dont les radicaux sont les défenseurs traditionnels, devrait revêtir le caractère d'un échange de vues ouvert et confiant et non celui d'une polémique nuisible à l'ensemble de la gauche.* »

LA RÉFORME DU DIVORCE

L'Assemblée nationale admet la clause de l'aliénation mental

L'Assemblée nationale a repris mardi matin l'examen du projet de loi sur le divorce (« le Monde » daté 4 juin). Elle a poursuivi la discussion mercredi matin, le vote final devant intervenir dans l'après-midi.

Mardi matin, donc, après avoir adopté l'article concernant le divorce pour séparation de fait de six ans, l'Assemblée examine les amendements de suppression de l'article rendant possible le divorce « *lorsque les facultés mentales du conjoint se trouvent si gravement altérées depuis six ans qu'aucune communauté de vie ne subsiste plus entre les époux et ne pourra, selon les prévisions les plus raisonnables, se reconstituer dans l'avenir* ».

Hostiles à cette disposition, MM. Bolo (U.D.R.), Glon (app U.D.R.) et Gerbet (R.I.) craignent, selon l'expression de ce dernier, que l'on ne puisse refuser demain le divorce pour hémiphégie, état grabataire ou paralysie. M. Gerbet estime d'autre part que les dispositions de l'article précédent (séparation de fait six ans) prévoient implicitement le divorce pour maladie mentale. Il juge donc l'article en discussion inutile. Opinion partagée par M. Marette (U.D.R.), qui refuse que l'on traite diféremment les maladies mentales, mais combattue par M. Jacques Blanc (R.I.) et par M. Lecanuet, qui insiste surtout sur les précautions qui seront inscrites dans le futur décret d'application. Il cite à ce propos, d'une part l'obligation de faire procéder à une triple expertise médicale, d'autre part l'obligation préalable d'une mise sous tutelle ou sous curatelle de l'époux malade mental.

M. Claudius Petit (Réf.) s'inquiète de « *cette société sans héroïsme, sans devoir et sans responsabilités* ». A son avis « *légitimer l'abandon du plus faible, c'est la négation de la loi* ».

L'Assemblée a finalement repoussé les amendements de suppression de MM. Bolo (U.D.R.), Forens (Réf.) et Gerbet (R.I.), par 263 voix contre 185.

Les députés ont examiné ensuite des amendements de la commission et de M. Chandernagor (P.S.), qui proposent que l'article discuté soit ainsi rédigé : « *Dans le cas où la séparation de fait est la conséquence . l'aliénation mentale de l'un d conjoints, le juge ne prononce le divorce qu'après s'être assu que celui-ci ne subira auc préjudice grave de ce fait.* »

M. Lecanuet estimant la n tion d'aliénation mentale dépa sée sur le plan médical, s'oppo à cette nouvelle rédaction, q est toutefois adoptée par l'asse blée au scrutin public p 383 voix contre 63.

Mardi après-midi, les deput ont notamment adopté l'artic permettant au juge de rejeter demande en divorce si celui- devait avoir pour le conjoi défendeur ou pour les enfan des conséquences d'exceptionnel dureté. L'Assemblée repousse d amendements de l'opposition ter dant à sa supression. C'est « *u frein mécanique* », expliqu M. Lecanuet.

● *MM. André Rossi et Aymar Achille-Fould*, secrétaires d'État, membres de la direction collégiale du Mouvement de la gauche réformatrice, ont lancé, à Lyon, mardi 3 juin, un appel au rassemblement des « *Français non collectivistes* » demeurés jusqu'ici en dehors de la majorité présidentielle. M. Rossi a précisé : « *Ce rassemblement inclurait des amis qui ont fait avec nous un long chemin politique dans l'opposition, au cours de la première phase de la Ve République.* » M. Achille-Fould a noté : « *Il s'agit d'organiser la réforme, notamment en convainquant les tenants d'idées proches, comme les radicaux de gauche et les socialistes de la liberté.* »

L'analyse des scrutins

Sur l'article 237 du code civil

Voici l'analyse du scrutin sur les amendements de suppression du texte proposé par le gouvernement pour l'article 237 du code civil relatif au divorce pour « rupture prolongée de la vie commune » :

88 DEPUTES ONT VOTE POUR :

61 U.D.R. (sur 173) : MM. Bas, Baumel, Albert Bignon, Charles Bignon, Bizet, Bolo, Boscher, Bourgeois, Braun, Brillouet, Burckel, Buron, Antoine Caill, Cointat, Couve de Murville, Crenn, Cressard, Darnis, Dessault, Debré, Deliaune, Ehm, Foyer, de Gastines, Gissinger, Glon, Guillermin, Guilliod, Xavier Hamelin, Hardy, Mme de Hauteclocque, MM. Hoffer, Inchauspé, Joxe, Kaspereit, Kédinger, Krieg, Laudrin, Lauriol, Le Douarec, Lemaire, Liogier, Magaud, de La Malène, Messmer, Palewski, Peretti, Plantier, de Poulpiquet, Quentier, Radius, Richard, Rickert, Rivière, Rivierez, de Rocca-Serra, Roux, Sallé, Schvartz, Voisin et Weisenhorn ;

10 réformateurs (sur 52) : MM. Briane, Brochard, Claudius-Petit, Forens, Ginoux, Hausherr, Le Cabellec, Montagne, Pidjot et Zeller ;

10 républ. indép. (sur 66) : MM. d'Aillières, Brugerolle, Caillaud, Fouchier, Frédéric-Dupont, Hamel, Jacquet, Schnebelen, Vitter et Weber ;

7 non-inscrits (sur 17) : MM. Boudon, Cerneau, Chassagne, Dousset, Fontaine, Honnet et Stehlin.

359 DEPUTES ONT VOTE CONTRE :

Les 107 socialistes et radicaux de gauche ;

82 U.D.R. (sur 173) ;

Les 74 communistes ;

54 républi. indép. (sur 66) ;

35 réformateurs (sur 52) ;

7 non-inscrits (sur 17) : MM. Brun, Chauvel, Chazalon, Cornut-Gentille, Drapier, Duvillard et Ribière.

19 DEPUTES SE SONT ABSTENUS VOLONTAIREMENT :

10 U.D.R. (sur 173) : MM. Blary, René Caille, Chauvet, Delatre, Fossé, Gabriac, Guermeur, Guichard, Neuwirth et Raynal ;

5 réformateurs (sur 52) : MM. Antoune, Commenay, Kiffer, Sanford et Seitlinger ;

2 républ. indép. (sur 66) : MM. Durand et Picquot ;

2 non-inscrits (sur 17) : MM. Audinot et Caurier.

23 DEPUTES N'ONT PAS PRIS PART AU VOTE :

20 U.D.R. : MM. de Bénouville, Brial, Cousté, Delong, Edgar Faure (président de l'Assemblée nationale), Favre, Girard (excusés), Godefroy, Goulet, Jean Hamelin, Le Theule, Limouzy, Massoubre, Meunier, Narquin, Noal, Petit (excusé), Peyret (excusé), Rolland et Sourdille ;

2 réformateurs : MM. Barberot et Sudreau (excusé) ;

1 non-inscrit : M. Hunault (excusé).

[M. Maujoüan du Gasset (rép. ind.) a indiqué après le scrutin qu'il avait été porté par erreur comme ayant voté contre, alors qu'il avait voté pour.]

Sur l'article 238

Voici l'analyse du scrutin sur les amendements de suppression du texte proposé pour l'article 238 du code civil, relative au divorce pour altération grave des facultés mentales du conjoint. Il apparait clairement que sans le concours de l'opposition de gauche le gouvernement aurait été mis en échec.

185 DEPUTES ONT VOTE POUR :

105 U.D.R. (sur 173) ;

54 rép. ind. (sur 66) ;

19 réformateurs (sur 52) : MM. Antoune, Barberot, Briane, Brochard, Claudius-Petit, Commenay, Desanlis, Dugoujon, Duhamel, Forens, Ginoux, Lejeune, Médecin, Mehaignerie, Montagne, Ollivro, Partrat, Schloesing, Seitlinger ;

7 non-inscrits (sur 17) : MM. Caurier, Cerneau, Chazalon, Dousset, Fontaine, Honnet, Stehlin.

263 DEPUTES ONT VOTE CONTRE :

106 socialistes et radicaux de gauche (sur 107) ;

Les 74 communistes ;

40 U.D.R. (sur 173) : MM. Authier, Becam, Belcour, Berger, Boinvilliers, Bonhomme, Chaban-Delmas, Chalandon, Chasseguet, Chaumont, Corrèze, Crespin, Dahalani, Delhalle, Godon, Grussenmeyer, Julia, Jacques Legendre, Le Tac, Malouin, Marcus, Mauger, Messmer, Métayer, Mohamed, Mourot, Omar Farah Iltireh, Papon, Piot, Plantier, Pons, de Préaumont, Pujol, Ribadeau-Dumas, Sauvaigo, Simon-Lorière, Sprauer, Terrenoire, Tiberi, Robert-André Vivien ;

29 réformateurs (sur 52) ;

8 non-inscrits (sur 17) : M. Boudon, Brun, Chassagne, Chauvel, Cornut-Gentille, Drapier, Duvillard, Ribière ;

6 républic. ind. (sur 66) : MM. Jacques Blanc, Delaneau, Gabriel, Masson, Richomme, Sablé.

11 DEPUTES SE SONT ABSTENUS VOLONTAIREMENT :

7 U.D.R. : MM. Guichard, Magaud, Mme Missoffe, MM. Neuwirth, Offroy, Valbrun, Weinman ;

2 rép. ind. : M. Durand, Mme Stéphan ;

1 réformat. : M. Dronne ;

1 non-inscrit : M. Audinot.

30 DEPUTES N'ONT PAS PRIS PART AU VOTE :

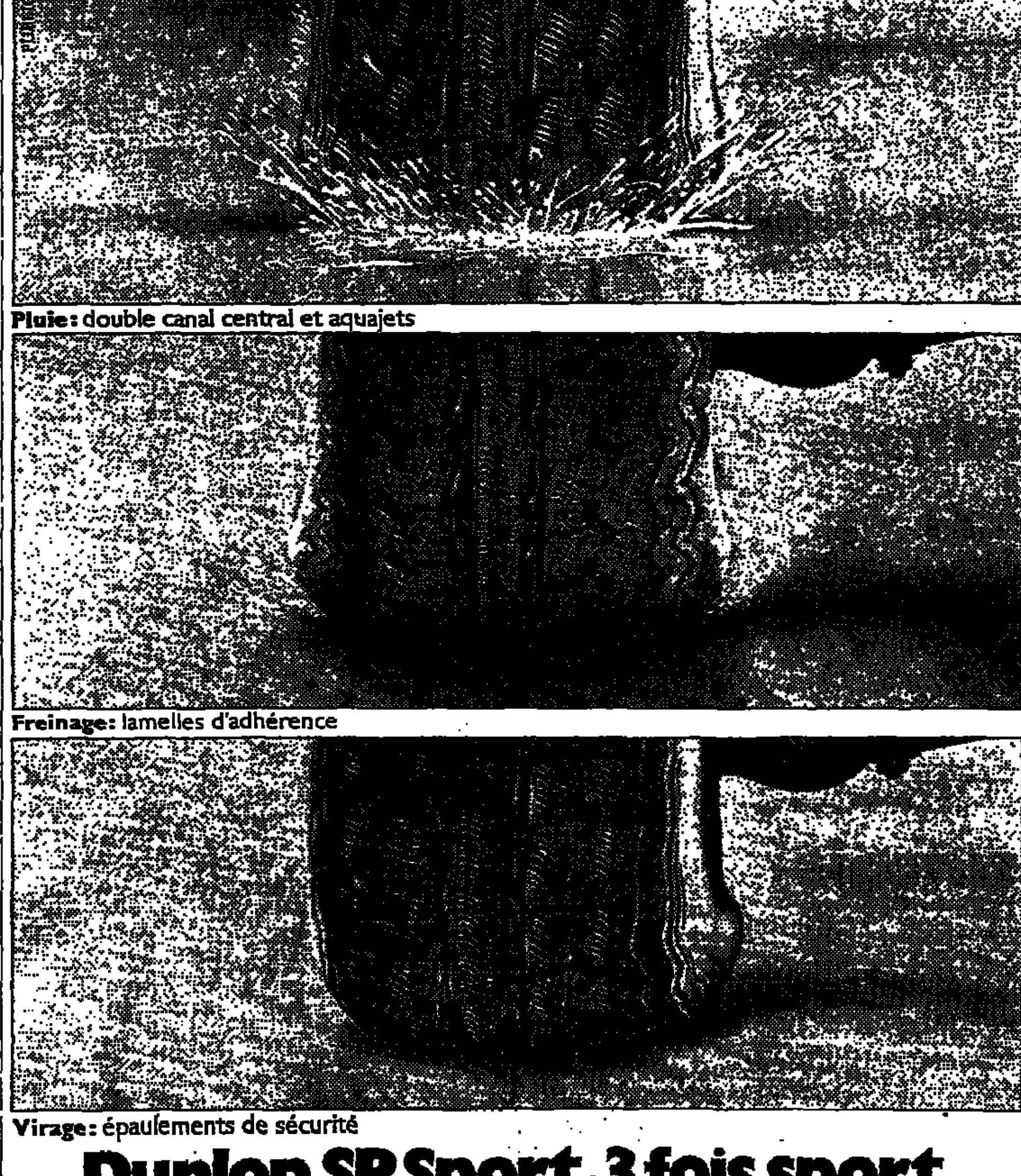
21 U.D.R. : MM. Mario Benard, de Bénouville, Bérard, Blas, Brial, Edgar Faure (président de l'Assemblée nationale), Favre, Gabriac, Girard (excusé), Labbé, Limouzy, Massoubre, Peretti, Petit (excusé), Pinte, Peyret (excusé), de Rocca-Serra, Rolland, Sallé, Sourdille, Vauclair ;

4 rép. ind. : MM. Couderc, Ligot, Pianta, Torre ;

3 réformateurs : MM. Bourdellès, Sanford, Sudreau (excusé) ;

1 radical de gauche : M. Charles ;

1 non-inscrit : M. Hunault (excusé).



POLITIQUE

AU SÉNAT

e budget des sociétés de radio et de télévision sera équilibré, estime M. André Rossi

: Sénat a entendu, mardi uin, un exposé de M. ROSSI, e-parole du gouvernement, la situation des sociétés nou- s de radio et de télévision. secrétaire d'Etat, qui répon- à une question orale de QUILLIOT (P.S.) et aux cri- es formulées par M. CLUZEL lon centr.) dans le rapport ial que ce dernier avait pré- é à la commission des finan- (*le Monde* des 25 et 26 mai), abord indiqué qu'il était « pro- le » que l'exercice 1974 de R.T.F. se traduirait par un ident « grâce aux mesures onomies qui ont été appli- es ». Le résultat comptable t pas encore définitivement té.

u sujet de la situation finan- e des nouvelles sociétés. ROSSI a apporté les préci- s suivantes : les budgets uipement ont été équilibrés le recours à l'emprunt. uilibre des *budgets de fonc- nement* a été réalisé après un ain nombre de mesures cernant à la fois les dépenses es recettes. Pour les *dépenses*, restrictions ont été imposées s divers domaines par les onsables des organismes ou l'autorité de tutelle. Le mon- t des recettes de publicité vues a été relevé de 50 mil- s. Ce montant — 690 millions lieu de 640 millions — reste tefois inférieur au plafond 25 % déterminé par la loi.

u sujet des problèmes de tré- erie qui avaient fait l'objet ne analyse approfondie de CLUZEL, le secrétaire d'Etat a laré :

Le ministre de l'économie et finances accepte que le délai nmobilisation des sommes en- ssées par le service de rede- ice sur le compte spécial du sor soit notablement réduit. (...) i organisé une concertation tre les nouveaux organismes n que soient instituées des pro- lures de règlement qui permet- tent d'équilibrer les trésoreries dans des conditions jugées équi- tables par tous. C'est ainsi que les organismes prestataires (Société de production, Institut de l'audio- visuel, Etablissement public de diffusion) ont accepté d'être payés avec un mois de décalage, ce qui soulage d'autant la trésorerie des sociétés de programmes. Un accord est également intervenu sur les dates et la périodicité des verse- ments obligatoires des sociétés de programmes aux trois autres orga- nismes. La situation de trésorerie des trois organismes prestataires devrait rester satisfaisante, tout au long de l'année. Quant à celle des sociétés de programmes, elle a été très positive jusqu'à main- tenant. »

M. ROSSI traite enfin du pro- blème de la répartition des restes à payer et des restes à recouvrer de l'ex-O.R.T.F. et conclut :

« Le mécanisme actuel est par- faitement neutre : toutes les re- cettes de redevance, qu'elle qu'en soit la date de constatation, sont reversées soit aux sociétés de pro- gramme en proportion de leur attribution respective, soit au ser- vice de la redevance à hauteur de ses besoins qui sont plafonnés à 148,8 millions, soit enfin au service de liquidation, au fur et à mesure des paiements qu'il effectue. (...) M. Cluzel a très justement fait remarquer que si la répartition faite actuellement des reste à re- couvrer et des restes à payer est commode techniquement, elle peut être considérée comme inéquita- ble. Tout se passe comme si la répartition implicite qui est faite actuellement faisait supporter l'essentiel du poids de la liquida- tion de l'O.R.T.F. aux plus gros attributaires de redevance, c'est-à- dire F.R. 3 et Radio-France.

C'est un des points que le groupe de travail, dont j'ai parlé, examine. Des solutions techniques seront naturellement trouvées pour aboutir à des solutions équi- tables. »

M. GALLEY : le péage est indispensable sur les autoroutes de l'Est parisien.

M. JEAN COLIN (Union centr.), nateur de l'Essonne, protestait ntre le projet d'institution d'un ge sur des tronçons d'auto- tes urbaines dans la banlieue de Paris. M. GALLEY, minis- de l'équipement, a notamment ndu à la question de ce ateur :

Mettre à péage A 4 et A 15 indispensable au développe- t équilibré de la région pari- ne. Mais cela n'a pas été dé sans réflexion : dans l'un 'autre cas, un effort considé- e a été entrepris soit sur les es ferroviaires, soit sur le R.E.R. Le gouvernement a marqué clairement son souci de rééquili- brage en faveur de la banlieue est. Observez que sur A 4 la bar- rière de péage sera placée de façon à ne désavantager nulle- ment la ville de Marne-la-Vallée. De même, A 4 pourra-t-elle être utilisée sans péage sur une partie de son parcours pour passer d'une banlieue à une autre banlieue.

» Les recettes serviront à payer les dépenses faites pour construire les autoroutes : pour rembourser sur A 4 l'emprunt, sur A 15 les avances des collectivités publi- ques. »

La crise viticole : parole est au ministre des finances

a situation des viticulteurs du a ensuite été l'objet d'un at sur une question de M. PE- IER (P.S., Hérault), qui a estimé que les promesses faites par le gouvernement à Luxem- bourg n'ont pas été tenues. Trois autres sénateurs socialistes, MM. COURRIERE (Aude), ALLIES (Hérault), SEMPE (Gers), ont formulé les mêmes critiques. Pour M. Pierre BROUSSE (gau- che dém., Hérault), qui leur a succédé à la tribune, la crise tient au fait que l'Italie tourne les réglementations communautaires. « *Ce qu'il faut réprimer*, a déclaré le maire de Béziers, *ce sont les fabriques italiennes. Le Midi demande simplement justice.* »

« *Les promesses que je fais*, a affirmé M. CHRISTIAN BON- NET, ministre de l'agriculture, *je les tiens. Une distillation « non stop » doit se poursuivre jusqu'au 5 juillet. Dès l'origine, j'ai de- mandé aux préfets de veiller à ce que la distillation porte sur les plus grandes quantités possibles et si, dans les tout derniers jours, des possibilités apparaissent, je vous assure que j'autoriserai des transferts de département à département.*

» Les exportations italiennes ont repris, je le reconnais, au rythme d'environ 300 000 hectos par mois. Au regard de ces chiffres, ceux des contrats de stockage sont, j'en conviens aussi, dérisoires. J'ai eu récemment des conversations avec ces bons Samaritains, les négo- ciants. Pourquoi ne vous engagez- vous pas, leur ai-je demandé, dans la voie des contrats de stockage ? Ils ont évoqué, entre autres, l'in- convénient de blocage des moyens de trésorerie entraîné par de trop importants stocks. J'ai alors pris langue avec le ministre des finan- ces, et j'espère que, dès cette semaine, le volume de vins ita- liens stockés s'accroîtra considéra- blement. »

Les sénateurs ont consacré la fin de leur séance à l'examen et au vote de plusieurs conventions internationales. Ont été ainsi rati- fiés : le protocole multilatéral sur les privilèges et immunités de l'Organisation européenne pour des recherches astronomiques dans l'hémisphère austral ; une convention fiscale avec le gou- vernement de la République de Singapour ; une convention pénale franco-roumaine concer- nant l'extradition ; l'accord sur le blé signé à Londres le 22 février 1974 ; la convention culturelle franco-guatémaltèque du 17 dé- cembre 1974.

A. G.

ÉDUCATION

Le conseil des ministres examine le projet de M. René Haby

Le conseil des ministres devait approuver ce mercredi 4 juin le projet de loi relative à la réforme des enseignements primaire et secondaire, présenté par M. René Haby, ministre de l'éducation (« le Monde » du 17 mai). *Ce texte devrait être discuté dès* la présente session parlementaire, notamment à l'Assemblée nationale les 23 et 24 juin. D'autre part, des réunions interministérielles sont prévues, *tant à Matignon* qu'à l'Elysée, au cours de ce mois, à propos de diverses questions concernant l'enseignement, notamment *le baccalauréat* et l'entrée dans l'enseignement supérieur, l'aide aux étudiants et l'organisation des cycles universitaires.

***Plusieurs centaines de manifestants* se sont rassemblés ce mercredi matin près de l'Elysée, à l'appel de plusieurs syndicats d'enseignants (FEN), pour protester contre le projet de réforme.**

En place pour le quadrille...

La réforme de l'enseignement est *un élément essentiel de la construction de la « société libérale avancée »* et de la lutte contre les inégalités. *Elle est donc nécessaire.* Elle ne peut se faire contre la volonté des intéressés : elle doit donc être *l'objet d'une très large concertation* pour aboutir à un consensus.

Telles étaient les deux convictions *de M. Giscard d'Estaing lorsqu'il a* accédé à la présidence de la République. C'est la raison pour laquelle *il avait fait part, dès avant son* élection, de son intention de ne pas reprendre tel quel le projet de *réforme de M. Fontanet : les oppositions* étaient trop vives. C'est pourquoi, ensuite, M. Haby fut *chargé de remettre en chantier* un nouveau projet et d'organiser autour un large débat.

Après un an de règne du président de la République, le bilan n'est pas celui escompté. Il y aura bien une loi de réforme de l'enseignement. Mais si on peut parler de consensus, c'est plutôt pour le non que pour le oui. On en est revenu à la situation du projet Fontanet.

Il a pourtant failli ne pas en être ainsi, et les étranges péripéties de cette année de concertation manquée valent qu'on s'y arrêtent. Lorsque, en août 1974, puis en février 1975, le conseil des ministres fixa les grandes orientations de la réforme future de l'enseignement, l'espoir — sinon la stratégie — du gouvernement était simple : faire un projet reprenant certains thèmes chers à la gauche, de façon à amener une partie de l'opposition socialiste (en clair, le Syndicat national des instituteurs et, par conséquent, la Fédération de l'éducation nationale), à adopter une neutralité bienveillante. *Outre le bénéfice politique qu'on* pouvait escompter de l'opération (mettre la gauche en difficulté en *introduisant un facteur de dissension* interne), celle-ci aurait permis d'aborder l'épreuve difficile de la *mise en place d'une réforme de* l'enseignement dans des conditions plus favorables.

Cet objectif n'était pas irréalisable et fut à deux doigts d'être atteint. D'une part, il existait un précédent qui montrait que le projet n'était pas utopique (le syndicat des *instituteurs ne s'était pas opposé à la* réforme Fontanet). D'autre part, après un mauvais départ (les *séances de discussion sur le projet* ministériel organisées en juillet 1974, qui se soldèrent par un fiasco), *M. Haby sut habilement remonter le* courant, au point qu'en février 1975 on pouvait raisonnablement estimer *que la partie était gagnée.*

La conjonction des oppositions

Or, premier coup de théâtre, alors qu'on s'attendait à un acquiescement tacite du syndicat des instituteurs — à qui le *projet ministériel* donnait d'importantes satisfactions, — ce fut un *niet* brutal. Que s'est-il *passé ? Il est vraisemblable* que des arguments d'ordre politique n'ont pas manqué d'être pris en *considération, les partis de gauche — et* notamment le parti socialiste — ayant fait comprendre qu'il ne *s'agissait pas, quelques mois après* les élections présidentielles, d'ouvrir une faille dans l'union de la gauche *sur un terrain* où cette dernière a de solides positions à maintenir.

Pour le gouvernement, ce coup rude fut rapidement suivi d'un autre : la levée de boucliers d'une ampleur inattendue suscitée par la publication des *« propositions de modernisation du système éducatif »* élaborées par M. Haby. Ces propositions furent l'œuvre personnelle du ministre de l'éducation, et on entend bien, au gouvernement, lui en laisser la responsabilité. Ce « descriptif » de 147 pages avait en effet, d'un point *de vue tactique, un défaut majeur :* en entrant trop dans les détails — et d'une façon souvent confuse et ambiguë, — *il* favorisait, comme c'est souvent le cas dans l'enseignement, une conjonction d'oppositions *hétéroclites*. C'est *ainsi* qu'il parvint à inquiéter tout à la fois les tenants et les adversaires de l'école *libre, les élèves et les professeurs*, la droite et la gauche pédagogiques. On vit des professeurs de philosophie crier à l'*« assassinat »*, des historiens parler de *« coup de grâce »* et des économistes s'estimer sacrifiés.

Mais l'opposition qui fut la plus *douloureuse au cœur du chef de* l'Etat fut, sans conteste, celle des lycéens eux-mêmes. Pour un *président désireux de jouer la carte de* la jeunesse et qui venait d'accorder le droit de vote à dix-huit ans, le *spectacle des manifestations* lycéennes ne pouvait être qu'amer.

A la veille des vacances de Pâques, on ne donnait pas cher de la réforme Haby. Devant tant de clameurs, le gouvernement pouvait-il s'obstiner ? Fallait-il poursuivre coûte que coûte ? Après le séminaire de Rambouillet, la réforme de l'enseignement ne figurait plus dans la liste des changements prioritaires projetés par le gouvernement. Etait-ce le signe d'un *réel* désenchantement à l'égard des initiatives de H. Haby ? Ou au contraire le *désir* de temporiser en faisant passer l'orage ? Toujours est-il que ce silence gouvernemental fut *précisément ce qui sauva* la *réforme*. Interprété comme un recul du pouvoir, il eut pour effet de *désamorcer aussitôt les oppositions* et d'endormir la contestation.

Comme un diable de sa boîte

Lorsque, au conseil des ministres du 15 mai, le projet Haby resurgit *comme un diable* de sa boîte, *l'effet* de surprise fut total. Pour un peu, tout le monde l'aurait oublié. L'étonnement fut d'autant plus grand que ce revenant couleur de muraille n'avait plus grand chose à voir avec l'épouvantail qui avait suscité de si *grandes indignations. Les 147 pages* du « descriptif » avaient fait place à un « avant-projet » de loi d'une *centaine de lignes devant lequel il* fallait se frotter les yeux pour discerner quelque nouveauté d'importance. *Quelles liaisons établir* entre les deux documents ? Le ministre annonce que le « descriptif » reste *le texte canonique*, mais en ajoutant qu'il a subi de nombreuses modifications. Lesquelles ?

Pour le moment, il n'est pas *question de publier un nouveau descriptif, revu et corrigé. On laisse* entendre que d'autres textes législatifs pourraient suivre — sur le *statut et la formation des enseignants*, l'accès à l'université, le statut des établissements..., — mais *ils ne sont pas encore connus*. Tant de mystères engendrent la méfiance, mais désarment les indignations. On suppute les arrière-pensées. Les silences pèsent plus lourd que les mots.

Chacun sent bien que les affaires sérieuses commenceront après le *vote de la loi. Pour le gouvernement*, le texte est vague à dessein : la gauche votera contre, c'est une *affaire entendue, mais il ne faut pas lui lier les mains pour l'avenir* : la concertation devra continuer sur des points précis qui ne figurent pas dans la loi, mais sur lesquels un accord est possible. A la Fédération de l'éducation nationale, le langage n'est guère différent. La loi est dangereuse et constitue une *manœuvre* politique, estime-t-on, mais cela n'empêche pas que des négociations ultérieures puissent avoir *lieu sur certains points*, considérés *comme* positifs, figurant dans le *descriptif*.

Curieux ballet politique, où chacun fait sa figure et reprend sa place. Le gouvernement aura « sa loi ». L'opposition aura voté contre. Et tout sera prêt pour un nouveau quadrille. A la rentrée. Ou plus tard...

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

● *Plusieurs centaines d'élèves des écoles supérieures de commerce* ont manifesté mardi 3 juin, à Paris, à l'appel notamment de l'Union des grandes écoles (U.G.E.), aux alentours du secrétariat d'Etat aux universités, pour protester contre les hausses envisagées des frais de scolarité dans ces écoles pour la prochaine rentrée. Des élèves de l'Ecole supérieure de commerce de Paris, *de l'Ecole des hautes* études commerciales, qui avaient déjà faits grève contre le passage de 2 500 à 4 200 F des frais de scolarité (*le Monde* du 28 novembre 1974), de l'Ecole supérieure des sciences économiques et commerciales (où les frais de scolarité risquent de passer de 8 000 à 9 000 F par an) et de l'Ecole des *affaires de Paris, ont participé* à cette manifestation, réclamant *« la gratuité de l'enseignement et la nationalisation des écoles de commerce ».*

● *Le Syndicat national de l'enseignement supérieur* (SNE-Sup, affilié à la Fédération de l'éducation nationale) tiendra son congrès les 7, 8 et 9 juin au centre universitaire Tolbiac, à Paris. Une manifestation est prévue, à l'issue du congrès, lundi 9 juin, *« de la tour Montparnasse à l'hôtel Matignon »*, à l'appel du SNE-Sup mais aussi des syndicats FEN, C.G.T., C.F.D.T. et F.O. du supérieur, de la recherche et des bibliothèques. Cette manifestation s'inscrit dans la campagne *« menée depuis plusieurs mois par le Syndicat pour la sécurité de l'emploi et l'amélioration des carrières, pour un collectif budgétaire et pour la sauvegarde de la recherche publique »*, a déclaré M. Paul Mazliak, secrétaire général, au cours d'une conférence de presse.

● PRÉCISION. — Les sections syndicales du Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup-FEN) et du Syndicat général de l'éducation nationale (S.G.E.N.-C.F.D.T.) de l'université des sciences humaines, des lettres *et des arts de Lille (Lille-III)* nous précisent que la grève administrative des enseignements de cette université (*le Monde* du 29 mai) ne portera pas préjudice aux étudiants. En effet, les examens ont lieu normalement et les copies sont corrigées, c'est la transmission officielle des notes aux services administratifs qui est suspendue ainsi que la proclamation officielle des résultats. D'autre part, les syndicats indiquent que ce sont moins les difficultés locales de l'université qui motivent ce mouvement que les *conditions générales* de pénurie en postes d'enseignants et le maintien des auxiliaires et contractuels.

— Libres opinions —

ON DEMANDE UNE RÉFORME AUTHENTIQUE

par M. BATAILLON et F. WALTER (*)

« VIDE de sa substance » — ou presque et ce presque, il est vrai, mérite attention, — le projet Haby n'a pas désarmé les critiques. Ne sont-ils pas bien méchants ? Pourquoi (se dit-on d'abord) prendre encore la peine de combattre un texte aussi insipide ? Si ses auteurs ne le produisent que pour « sauver la face », haussons discrètement les épaules et passons outre ?

Eh bien, non ! Ce projet passé au ripolin — et destiné, paraît-il, à régir l'enseignement français pour un quart de siècle — n'est pas devenu acceptable. Il se substitue à une réforme effective. Il omet, il écarte *sine die* les mesures définies qui répondraient aux besoins de l'école, et même aux plus criants. C'est pourquoi, d'abord, ceux qui, comme nous, ont dénoncé les vices de notre système éducatif et réclamé les remèdes protestent nécessairement.

Ce texte blanc permet aussi de faire n'importe quoi. Nul, il reste menaçant. Les propositions initiales de M. Haby perpétuaient en les aggravant — on l'a assez démontré, — les vices qu'il faudrait éliminer ; et, après tant de déclarations contradictoires ou ambiguës, personne ne sait ce qui subsiste de ce dessein. Les décrets futurs sont de substance inconnue et la loi les couvrirait d'avance. Cette *non-réforme* a donc tout ce qu'il faut pour devenir une contre-réforme.

On demande une réforme authentique. Laquelle ? Pour notre part, nous l'avons beaucoup dit. Mais les procédures de consultation mises en œuvre depuis qu'il est question d'un projet de loi n'étaient pas faites pour éclairer l'opinion. Une procédure plus saine aurait conduit, d'une part, à dégager un certain nombre de points peu discutables (comme, par exemple, l'abaissement, selon un calendrier non dilatoire, du plafond d'effectifs par classe, à commencer par la maternelle et la première année du cours élémentaire) et, d'autre part, à cerner les problèmes qu'il fallait élucider par enquête sérieuse et discussion méthodique (comme, par exemple, le problème, sur lequel la confusion règne, des moyens à employer pour tirer d'affaire au collège, et d'abord en sixième et en cinquième, les élèves en grande difficulté après cinq années et généralement plus de « tronc commun » et programme unique à l'école élémentaire). En vérité, la *réforme* du secondaire n'est pas mûre — et préparée comme elle l'a été, comment aurait-elle mûri ?

Pour la maternelle et *l'école élémentaire*, cependant, on y voit plus clair. On voit, par exemple, que pour remédier aux retards et ratages dans l'acquisition de la lecture — si graves, communément, *pour la suite des études* — il faut, comme nous l'a écrit un inspecteur départemental chevronné de l'éducation, dont nous allons respecter le style rude et concis :

« 1) Assurer au cours préparatoire la suite pédagogique de l'école maternelle ; 2) Rassembler fortement les trois années du cycle de préapprentissage et apprentissage de la lecture (actuelle section des grands en maternelle, cours préparatoire et cours élémentaire première année), en mettant un terme aux imbécillités administratives qui cloisonnent ces classes ; 3) Mettre fin aussi à l'abandon des enfants pendant le merveilleux été (merci pour le petit qui commençait à lire à la fin du printemps !). »

Prescriptions de bon sens, dont les confirmations théoriques et pratiques sont des plus fortes. On observera qu'en ignorant la troisième de ces prescriptions, les propositions Haby s'opposaient *parfaitement à la seconde, qui se lie à la première.* Car ces *trois* années initiales — sans découpage de programme annuel ni redoublement, — si justement réclamées pour que l'école puisse donner *à chaque enfant sa chance, pour qu'elle laisse* les moins habiles dans l'usage de la langue se familiariser avec celui de leurs camarades plus favorisés, et qu'elle situe pour chacun l'enseignement *de la lecture* à l'époque la plus favorable pour lui, le ministre entendait en faire une période de discrimination avec cloisonnements nouveaux, classements épurateurs, décrochages initiaux, handicaps *confirmés et consacrés.*

Au lieu de différencier l'enseignement, de l'adapter au rythme de l'enfant au sein d'une même classe, ce qui permet *« le passage d'un groupe à un autre plus avancé, ou inversement, de manière souple et naturelle »* (instructions de 1972), le ministre voulait, au seuil de l'école élémentaire, un système de tri séparant les faibles des forts et assurant sans rémission que l'enfant étiqueté faible piétine toute une année avec ses camarades d'infortune. La recette était de faire varier l'âge de sortie de la maternelle « à cinq, six ou sept ans », et de créer un *cours* préparatoire faible ; le résultat était de creuser d'emblée un fossé d'un, deux ou trois ans entre des enfants que différencie, surtout à cet âge, *la facilité plus* ou moins grande d'expression orale, qui est un reflet du milieu social.

Ainsi, le travail de refoulement progressif, de « distillation fractionnée », que l'enseignement opère dans le système actuel — de façon heureusement imparfaite ! — aux dépens des catégories « modestes », le ministre, lui, l'accomplissait (et au nom — c'est un comble — de l'« égalisation des chances » !) avant même que l'école ait pu tenter une œuvre égalisatrice. Ce sont ces propositions-là qui — bien plus que telle ou telle extravagance à propos de l'histoire ou de la philosophie — ont discrédité profondément la « réforme Haby ».

Et qu'on ne nous dise pas qu'il s'agit d'une histoire ancienne, parce que le ministre se résignerait à laisser l'école élémentaire en son état actuel et renoncerait à faire « sauter des classes » aux *précoces*. L'institution d'un cours préparatoire faible, pièce essentielle de son système de discrimination, reste inscrite dans la loi (ce qui serait parfaitement inutile s'il s'agissait seulement d'accroître un peu le nombre des « classes d'adaptation » pour cas marginaux). Quant au glissement d'âge à la sortie de la maternelle, sur lequel la loi est muette, des circulaires pourraient y suffire. Et *quand bien* même le ministre renoncerait complètement et explicitement à ses propositions consternantes, cela ne donnerait pas encore l'ombre de la *réforme* certainement nécessaire de l'enseignement aux âges où se détermine en fait la masse des échecs scolaires.

De cette vraie réforme, il n'est simplement *pas* question, parce qu'elle exigerait, pour la formation des maîtres et la *réduction* de l'effectif des classes, des changements décisifs que le ministre exclut. Pour ne parler aujourd'hui que du second point — faute de pouvoir traiter de la formation des maîtres dans les limites de cet article, — *il exclut* de son projet pour un quart de siècle le plafond de vingt-cinq élèves par classe, même pour la maternelle et la première année du cours élémentaire. Pour le cours préparatoire, le règlement (*trop souvent mal respecté*) l'exige déjà, et l'« imbécillité administrative » qui interdit l'osmose pourtant réclamée de la maternelle et de l'école élémentaire tient d'abord au fait que ce plafond n'existe ni pour la dernière année de maternelle ni pour le cours élémentaire première année (C.E. 1).

Il n'existera pas, dit le ministre. Et le *cycle de trois ans* qui démocratiserait l'école à ses débuts, je le brise en interposant mon C.E. 1 pour faibles que je ferai voter. La première question est maintenant de savoir ce qu'il adviendra de la seule disposition concrète insérée dans le *projet* de loi, et qui en fait un projet antisocial. Pour la suite, la *réforme reste* à obtenir.

(*) Animateurs de l'association Défense de la jeunesse scolaire.

RELIGION

Après la condamnation de Mgr Lefebvre

La lettre du Vatican reproche au séminaire d'Écône de vouloir se soustraire à l'obéissance au pape

Mgr François-Nestor Adam, êque de Sion, et Mgr Pierre amie, évêque de Lausanne, enève et Fribourg ont rendu iblique, le 2 juin, la lettre du int-Siège retirant l'institution nonique à la Fraternité sacerdo- le de saint Pie X, le séminaire aditionaliste d'Écône, fondée et rigée par Mgr Marcel Lefebvre : *Monde* du 13 mai).

Adressée à Mgr Lefebvre et mée par les cardinaux Gabriel arrone, John Wright et Arturo ubera, respectivement préfets s congrégations romaines pour ducation catholique, pour le rgé et pour les religieux et les stituts séculiers, la lettre est voyée « *par mandat exprès du int Père* ». Après avoir exprimé ur reconnaissance pour le « *cli- it fraternel dans lequel ont pu dérouler nos récents entretiens* » la « *communion profonde et reine entre nous* », les auteurs la lettre expliquent que la ndamnation du séminaire Écône découle d'une déclaration iblique de Mgr Lefebvre, parue ns la revue *Itinéraires*, qu'ils gent « *en tous points inaccepta- e* ».

Dans cette déclaration, datée du 21 novembre 1974, Mgr Lefebvre écrivait : « *Nous refusons et avons toujours refusé de suivre la Rome de tendance néo-moderniste et néo-protestante qui s'est manifestée clairement dans le concile Vatican II et après le concile dans toutes les réformes qui en sont issues. (...) Cette réforme étant issue du libéralisme, du modernisme, est tout entière empoisonnée; elle sort de l'hérésie et aboutit à l'hérésie, même si tous ses actes ne sont pas formellement hérétiques. Il est donc impossible à tout catholique conscient et fidèle d'adopter cette réforme et de s'y soumettre de quelque manière que ce soit.* »

A cela, les cardinaux de la curie répondent : « *Il est inadmissible que chacun soit invité à subordonner à son propre jugement les directives venant du pape pour s'y soumettre ou s'y dérober : c'est là proprement le langage traditionnel des sectes, qui en appellent aux papes d'hier pour se soustraire à l'obéissance au pape d'aujourd'hui.*

» *C'est avec l'entière approbation de Sa Sainteté*, conclut la lettre, *que nous vous faisons part des décisions suivantes : une fois supprimée la Fraternité, celle-ci n'ayant plus d'appui juridique, ses fonctions, et notamment le séminaire d'Écône, perdent du même coup le droit à l'existence. Il est évident — nous sommes invités à le notifier clairement — qu'aucun appui ne pourra être donné à Mgr Lefebvre tant que les idées contenues dans le manifeste du 21 novembre 1974 resteront la loi de son action.* »

SCIENCES

La quinzième conférence générale des poids et mesures

DEUX NOMS NOUVEAUX POUR LES UNITÉS DE MESURE DES RAYONNEMENTS IONISANTS

La quinzième conférence générale des poids et mesures a adopté, le 2 juin, deux noms nouveaux pour les unités de mesure des rayonnements ionisants. Le curie a été remplacé par le bécquerel, et le rad par le gray, le premier en l'honneur du physicien français qui découvrit la radioactivité et le second en l'honneur du physicien britannique qui a travaillé sur les radiations ionisantes.

Le bécquerel (Bq), unité d'activité radioactive, est égal à une désintégration par seconde d'un quelconque corps radioactif. Il remplace le curie, qui équivalait à 37 milliards de désintégration par seconde.

Le gray (Gy), unité de dose de radiation absorbée, est égal à une énergie d'un joule par kilogramme. Il remplace le rad, qui était égal au centième de cette énergie (un centième de joule par kilogramme).

DÉFENSE

LA CONCURRENCE ENTRE LE MIRAGE ET LE F-16

Le cabinet belge est réuni en session extraordinaire

Bruxelles. — Le conseil des ministres belge tient ce mercredi matin 4 juin une réunion extraordinaire consacrée au choix de l'avion qui remplacera le F-104 Starfighter. Le ministre belge de la défense, de retour des Etats-Unis, où il a été reçu par le secrétaire américain à la défense, doit faire un compte rendu de ses entretiens et présenter le dossier du F-16 et celui du Mirage F-1 M-53, qui sont les deux avions en concurrence. On sait que les

De notre correspondant

Pays-Bas, la Norvège et le Danemark ont déjà fait savoir qu'ils commanderaient le F-16 de General Dynamics à la condition, notamment, que la Belgique se décide à en faire autant

Cependant, à Bruxelles, alors que le choix du F-16 semblait devenu inévitable, à en croire des sources américaines, une tempête s'annonce dans les milieux politiques, comme le prédit le journal bruxellois *le Soir*. Les parlementaires belges francophones, tant ceux de la majorité que ceux de l'opposition, manifestent un vif mécontentement devant l'abandon éventuel du Mirage. Les socialistes, qui sont dans l'opposition, accusent le premier ministre belge de céder aux pressions du parti social-chrétien flamand, « *animé*, selon le journal socialiste *le Peuple*, *d'une hostilité viscérale à l'égard de la France* ».

La société Dassault accuse le ministre néerlandais de présenter des arguments « faux, partiaux, trompeurs et incomplets »

Dans une note qu'il a rendue publique mardi 3 juin en fin d'après-midi, le groupe privé Dassault-Breguet accuse le ministre néerlandais de la défense, M. H. Vredeling, d'avoir adressé au Parlement de La Haye un document qui présente des arguments « partiellement faux, partiaux, trompeurs et incomplets » pour justifier son choix de l'avion américain F-16, de préférence au Mirage F 1-M 53, à l'occasion du remplacement des cent trente-huit chasseurs-bombardiers F-104 Starfighter.

La note signée de M. Benno-Claude Vallières, président-directeur général de Dassault-Breguet, est datée du mardi 3 juin et elle réplique à une lettre du mardi 27 mai de M. Vredeling au président de la seconde chambre des états généraux, à La Haye, demandant l'approbation des parlementaires pour l'achat ferme de quatre-vingt-quatre F-16 de General Dynamics, avec une option sur dix-huit exemplaires supplémentaires, qui serait confirmée au constructeur américain en mai 1978. « Nous affirmons, écrit le président de Dassault-Breguet, que la procédure utilisée pour l'évaluation et le choix n'a été ni équitable ni correcte. » M. Vallières regrette l'« absence de relations régulières » avec les services du ministère néerlandais.

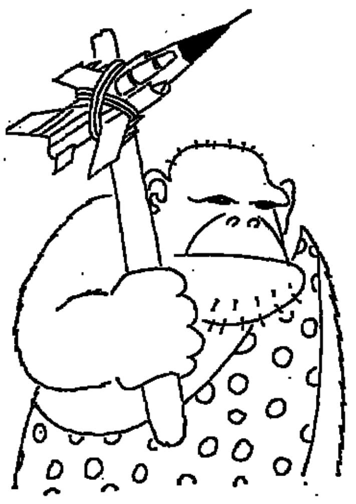
D'autre part, le groupe Dassault-Breguet accuse le ministre néerlandais de la défense d'avoir délibérément retardé la création d'une société multinationale de coordination qui aurait jeté les bases d'« une intégration progressive de l'industrie aéronautique européenne », dont la France a constamment encouragé la promotion.

C'est officiellement le vendredi 23 mai que le gouvernement néerlandais a arrêté son attitude sur le remplacement des F-104, avec le choix de l'avion américain subordonné à une décision identique de la Norvège, du Danemark et de la Belgique. Le mardi 27 mai, le ministre néerlandais de la défense a adressé aux parlementaires un document en principe confidentiel intitulé « livre jaune ». Des exemplaires de ce mémorandum ont été diffusés en Belgique, aux Etats-Unis et même en France par les services de presse de l'armée de l'air néerlandaise, selon le groupe Dassault-Breguet qui a protesté contre cette entorse à la nature confidentielle du texte.

En une dizaine de pages, qui constituent la version, en anglais, de ce document qui a circulé, mardi 3 juin, au Salon de l'aéronautique et de l'espace au Bourget, le ministère néerlandais de la défense explique les raisons de son choix. Il observe, notamment, que le F-16 est, de tous les avions en concurrence, le mieux adapté aux besoins opérationnels de l'armée de l'air néerlandaise et que son coût ne dépasse pas les prévisions budgétaires de La Haye, tant à l'achat direct que lors de son exploitation en escadre. En particulier, selon le document de M. Vredeling, le coût total du programme (soit, cent deux avions) est, au maximum, de 2 300 millions de florins, avec le F-16, et de 2 770 millions de florins pour le Mirage (1).

Le mémorandum néerlandais qualifie d'intéressantes les propositions américaines de compensations industrielles et sociales, allouées aux entreprises néerlandaises en cas d'achat du F-16. Ainsi, selon La Haye, la vente prévisible de deux mille F-16 procurerait aux industriels néerlandais, environ trois mille emplois par an pendant huit à neuf ans, tandis que la vente prévisible, par la France, de mille cent Mirage occuperait, en moyenne, deux mille six cents personnes par an et pendant douze années. Du fait de la situation de l'emploi aux Pays-Bas, le ministère de la défense préfère donner la priorité, dans l'immédiat, à l'offre maximale des Etats-Unis.

Enfin, M. Vredeling soutient, dans ses considérations de politique étrangère, qu'une amélioration de la standardisation des armements et de la coopération militaire au sein de l'OTAN passe par l'achat de l'avion américain. L'acquisition du Mirage ne profiterait qu'aux industries française, belge et néerlandaise, et elle ne conduirait pas à l'instauration d'une véritable structure communautaire aéronautique en Europe. Du reste, conclut le ministre néerlandais de la défense, l'achat du F-16 n'interdit pas de mettre au point, pour le milieu de la prochaine décennie, un nouvel avion de combat léger en Europe, les Pays-Bas se déclarant prêts à consacrer, pour leur part, 150 millions de florins aux frais d'études et de recherche d'un tel appareil.



(Dessin de KONK.)

La contre-attaque

Dans sa contre-attaque, qui occupe une quinzaine de pages, le groupe Dassault-Breguet constate que des aspects techniques fondamentaux ont été omis, que les erreurs auraient pu être facilement corrigées si le rapport avait été soumis au préalable pour vérification aux firmes en cause et que le « livre jaune » a délibérément écarté les dernières offres de prix communiquées officiellement par la France. « *Il est indispensable pour apprécier la vérité sur le F-16*, note la société française, *de lire le rapport de la marine américaine sur cet appareil. Il explique clairement pourquoi la marine américaine considère que cet avion est insuffisant.* »

Le constructeur du Mirage affirme que, si on interprète « convenablement » les offres financières de la France, le coût de cent deux avions s'élève à 2 495 millions de florins — soit une « enveloppe » compatible avec le budget néerlandais — et que la faible différence en faveur de l'appareil américain pourrait s'inverser, du jour au lendemain, à l'occasion des fluctuations imprévisibles du dollar. En annexe, le groupe Dassault-Breguet observe que General Dynamics, constructeur du F-16, n'a pas été, dans un passé récent, en mesure de respecter ses devis, puisque le coût du chasseur bombardier F-111 à flèche variable, qu'elle a aussi produit, est passé de 3,97 millions de dollars, au début, à 14,89 millions en 1974.

Selon la note adressée par M. Vallières au ministre néerlandais, le prix du Mirage est forfaitaire pour la totalité de la commande, et il ne dépend pas du nombre d'avions achetés. Les hausses économiques françaises sont plafonnées à une valeur fixe de 6,3 % par an et ces conditions sont garanties par le gouvernement français. « *Dans le cas du Mirage F 1-M 53*, affirme Dassault-Breguet, *il n'y a pas de risque de dépassement budgétaire* », alors que « *le choix par la force aérienne néerlandaise, en 1967, du chasseur léger américain Northrop F-5 s'est révélé désastreux du point de vue technique et opérationnel (corrosion, fatigue, gestion des modifications, etc.), financier (dépassements sensibles des prix) et industriel (20 % seulement de compensations, avec des pertes pour les industriels).* »

La société Dassault estime encore que ses offres de compensations industrielles aux Européens sont supérieures. « *On notera*, dit-elle, *que les 100 % de compensations sont dépassés avec sept cent dix Mirage, alors qu'ils ne sont atteints qu'à environ deux mille F-16. Bien entendu, le « livre jaune » est muet sur cette comparaison.* »

A propos des aspects de politique industrielle, le constructeur français porte ce jugement : « *Le programme Mirage F1-M53 serait un élément décisif dans l'intégration de l'industrie européenne aérospatiale. Des mesures avaient été prises pour annoncer cette intégration par la création d'une société commune de coordination Dassault-Bréguet, Fokker, Dornier, Vereinigte Flugtechnische Werke-Fokker et, ultérieurement, Saab. La création de cet organisme a été retardée sur la suggestion expresse du ministre néerlandais de la défense. Il n'y a donc pas eu échec des négociations, et l'attitude traditionnelle de l'industrie française a été celle de la recherche constante de la promotion d'une industrie aéronautique européenne intégrée et saine.* »

(1) En janvier 1975, date des premières propositions financières, le florin néerlandais équivalait à 1,77 F, et, en mai, à 1,67 en moyenne.

LES DERNIÈRES OFFRES SUÉDOISES DIVISENT LES DIRIGEANTS DANOIS

(De notre correspondante.)

Copenhague. — Les ultimes propositions suédoises pour le Viggen — une ristourne au Danemark de 25 % sur le prix de l'avion — ont été, comme l'écrit, ce mercredi matin 4 juin, le quotidien « Politiken », un véritable brûlot. Le ministre de la défense, le pasteur Orla Moeller, s'est hâté de déclarer qu'elles venaient trop tard, mais cela n'a pas empêché certains députés de son propre parti d'exiger que le problème soit réexaminé du tout au tout par le gouvernement danois.

Quant aux radicaux qui s'étaient opposés jusqu'à présent à tout achat d'avions de combat, ils ont approuvé une telle commande s'il s'agissait du Viggen. Les radicaux ont été les seuls parmi les parlementaires danois à avoir exprimé leur inquiétude à la perspective que les Américains sont en passe de laissé entendre qu'ils pourraient dominer complètement l'industrie aéronautique européenne.

Le gouvernement danois a signé vendredi un précontrat conditionnel avec General Dynamics, qui fabrique le F-16. Pour que le contrat soit annulé, il faudrait que la Chambre unique vote contre. C'est la grande inconnue. Il est probable qu'au cas où le gouvernement se verrait ainsi mis en minorité, une crise s'ouvrirait au Parlement danois, mettant en danger l'existence du cabinet de M. Anker Joergensen.

Du côté suédois, on exprime le souhait de pouvoir enfin commencer des négociations sérieuses et approfondies avec le gouvernement danois, ce qui, affirment les porte-parole de Saab-Scania, a été impossible jusqu'à présent.

RAPATRIÉS

DEMANDES D'INDEMNISATION PAR LES FRANÇAIS DU MAROC : DERNIER DÉLAI LE 31 DÉCEMBRE 1975

Dans un communiqué, le ministère des affaires étrangères précise :

« *La commission interministérielle instituée par l'arrêté du 10 mars 1975, en vue de procéder à la répartition de l'indemnité versée par le gouvernement marocain en application du protocole d'accord du 2 août 1974, invite toutes les personnes n'ayant pas encore présenté de demande d'indemnisation à le faire avant le 31 décembre 1975, sous peine de forclusion.*

» *Ces demandes doivent être adressées au service des biens et intérêts privés, ministère des affaires étrangères, 5, boulevard Louis-Barthou, 44036 Nantes.*

» *Aucune demande présentée après cette date ne pourra être prise en considération.* »

FAITS DIVERS

A Toulouse

QUATRE FAUX-MONNAYEURS QUI FABRIQUAIENT DES PESETAS ONT ÉTÉ ARRÊTÉS ET ÉCROUÉS

Toulouse. — Quatre faux-monnayeurs viennent d'être écroués à la prison Saint-Michel à Toulouse pour avoir contrefait cinquante-deux mille billets de 1 000 pesetas, soit environ 3 640 000 francs. Trois d'entre eux ont été appréhendés le 30 mai dernier dans l'arrière salle d'un bar de la rue des Potiers à Toulouse où la police a saisi 46 millions de pesetas. *Les 6 millions supplémentaires* ont été découverts dans le laboratoire de photographie du Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.). L'un des

De notre correspondant

faux-monnayeurs, M. Thomas *Alonzo, trente-deux ans, est en* effet photographe au C.N.R.S. à Toulouse. Il avait mis à profit sa liberté d'accès aux installations du Centre pour dérober le papier qui a servi à la fabrication des fausses coupures.

Les billets tirés en offset dans une imprimerie de la ville, qui travaille pour l'université, sont parfaitement imités. C'est un ouvrier imprimeur, M. Alain Fres*puech, trente ans, ancien em*ployé au C.N.R.S., qui effectuait le tirage. L'écoulement des billets n'avait pratiquement pas commencé ; il devait être assuré par M. Pierre Labarre, quarante-deux ans, courtier en assurances.

L'imprimeur, M. Jean-Pierre Seccato, trente-huit ans, a également été écroué. Les quatre hom*mes sont poursuivis pour contre*façon de billets de banque, recel et complicité. MM. Alonzo et Frespuech s'étaient déjà livrés à d'autres contrefaçons. — L. A.

POLICE

SOUS LA PRESSION DE LA MAISON BLANCHE

Le directeur de la lutte anti-drogue donne sa démission

Washington. — Sous la pres*sion* de la Maison Blanche, M. John Bartels, qui dirigeait et coordonnait la lutte contre la drogue, vient d'être contraint de démissionner. Son départ n'a pas surpris, étant données les critiques croissantes dont il était l'objet, notamment de la part de ses adjoints, lui reprochant de mal gérer la Drug Enforcment Administration (D.E.A.), la nouvelle administration de la lutte

De notre correspondant

anti-drogue, créée en juillet 1973, après la fusion de plusieurs départements administratifs.

La démission de M. Bartels, en fait, ne sanctionne pas seulement l'insuffisance d'un homme aux prises avec d'insurmontables problèmes administratifs, elle illustre surtout l'échec partiel des efforts officiels accomplis pour résoudre le grave problème de la drogue.

Aussi bien, cette démission a-t-elle coïncidé avec la formation, sous la direction du vice-président Rockefeller, d'une « *force spéciale* » chargée de revoir l'ensemble du problème et des meilleurs moyens de lutte contre l'abus des narcotiques.

Il faut admettre, en effet, que la centralisation des efforts, sous l'égide d'un seul organisme, la D.E.A., n'a pas donné les résultats escomptés. Certes, la D.E.A., disposant d'un budget annuel de 135 millions de dollars, a réussi, au cours de ses dix-huit premiers mois d'existence, à saisir 7 235 livres d'héroïne, 2 510 livres de cocaïne et 687 tonnes de marijuana, procédant à *vingt-cinq* mille arrestations.

Mais, de son propre aveu, ses quatre *mille agents* (dont deux cent trente travaillent à l'étranger) n'ont pas réussi à endiguer le flot montant et jusqu'ici inégalé de marijuana, de cocaïne et d'héroïne arrivant d'Extrême-Orient ou du Mexique (le trafic *mexicain, dit-on, s'est substitué* à celui venant de France) par de nouvelles filières de contrebande. Le dernier rapport officiel soumis à la Maison Blanche confirme que l'abus de l'héroïne et d'autres drogues, d'une valeur estimée entre 10 et 17 milliards *de dollars* par an, a provoqué la mort de quinze mille personnes. D'où le mécontentement du Congrès, dont deux commissions, présidées par les sénateurs Jackson et Buckley, ont commencé une enquête sur les activités de la D.E.A., parallèlement aux efforts envisagés par la Maison Blanche pour améliorer une situation qui s'aggrave.

L'échec de la D.E.A. est dû, d'abord, à des rivalités administratives dont M. Bartels est la première victime. Les agents des services fusionnés (plus d'une dizaine), les uns dépendant du département du Trésor, les autres du département de la justice, manifestant, en effet, un esprit de corps exagéré, font preuve d'un excès de zèle, les uns s'estimant plus qualifiés que les autres pour mener la lutte anti-drogue. D'où une bataille permanente, notamment entre les douaniers et les agents du Bureau des narcotiques et drogues dangereuses (B.N.D.D.). On cite le cas d'une cargaison de marijuana saisie par la douane à bord d'un bateau déjà *escorté par une vedette des* agents du B.N.D.D. Tous se retrouvent cependant dans une critique douloureuse de la D.E.A. dont ils demandent la disparition.

Corruption et bureaucratie

En plus de ce cauchemar bureaucratique, la D.E.A. souffre d'un mal pernicieux et *peut-être* inévitable, si l'on tient compte des sommes énormes engagées dans le trafic de la drogue. Il s'agit de la corruption à laquelle ont cédé un certain nombre d'agents. Ainsi, il a été reproché à M. Bartels d'avoir agi *soit* trop rapidement en bloquant des enquêtes menées sur certains de ses adjoints, soit au contraire trop lentement dans d'autres cas. *Par exemple*, l'enquête sur l'agent de la D.E.A. accusé d'avoir partagé en 1965 un pot-de-vin de 30 000 dollars avec une prostituée portoricaine n'est pas terminée...

La confusion administrative et les cas de corruption justifient l'ouverture d'enquêtes, mais beaucoup de membres du Congrès se *demandent si, finalement*, la loi est applicable ou non. Lors de la première réunion de la « force spéciale », présidée par M. Rockefeller, il a été décidé de reprendre l'étude du problème des narcotiques sous le double angle de la *demande et de l'offre* des produits narcotiques, avec pour objectif de les réduire l'une et l'autre. De son côté, le département de la justice, sur l'instigation de M. Levi, l'attorney général, est en train de réexaminer la politique d'*opposition formelle* à toute libéralisation de la [illegible] concernant l'usage de la marijuana. Dans plusieurs Etats, [illegible] lution est en cours. Dans l'O[illegible] les fumeurs ne sont frappés [illegible] d'une simple peine d'amende [illegible] l'Alaska, il y a quelques jours [illegible] devenu le premier Etat qui a légalisé l'usage privé de la marijuana, maintenant seulement l'in*terdiction* de la vente et de l'usage public de cette drogue.

HENRI PIERRE.

CRÉATION D'UN OFFICE CENTRAL POUR LA RÉPRESSION DU VOL D'ŒUVRES ET D'OBJETS D'ART

Un office central pour la répression du vol d'œuvres et d'objets d'art vient d'être créé au ministère de l'intérieur. Cet office aura essentiellement pour mission d'étudier, en collaboration avec le secrétariat d'Etat à la culture, la direction centrale *de la sécurité publique* et la direction de la gendarmerie et de la justice militaire, des mesures propres à assurer la protection des œuvres et objets d'art et à prévenir les vols.

Ensuite, l'office animera et coordonnera, sur le plan national, la recherche et la répression des vols d'œuvres et objets d'art ; enfin, il étendra cette recherche hors des frontières françaises, en liaison avec l'Organisation internationale de police criminelle.

JUSTICE

LE PROCÈS DES FAUSSES FACTURES A LA COUR D'APPEL DE LYON

'avocat général estime que les dirigeants de deux sociétés relaxés en première instance, n'ont pu ignorer la fraude

Lyon. — En dépit d'un réquisitoire qui avait emandé pour eux des « condamnations de ri- neur », MM. André Tapiau et Jean Dufayet, spectivement président-directeur général de la ciété Novafer-Européenne des ferrailles et pré- dent-directeur général de la Compagnie fran- ise des ferrailles, avaient entendu avec plaisir soulagement le jugement rendu le 25 novembre 974 par la cinquième chambre correctionnelle du ibunal de grande instance de Lyon : celui-ci s relaxait l'un et l'autre. Sans doute cette laxe pouvait-elle être considérée comme acquise au bénéfice du doute. Le mot était d'ailleurs employé dans les attendus.

Il n'en était pas moins dit qu' « il n'est pas exclu que MM. Tapiau et Dufayet aient pu ignorer les agissements de leurs directeurs régionaux », MM. Deperdu, Himbert et Brun, qui, eux, se voyaient déclarer coupables et condamner, car c'était des établissements régionaux, notamment ceux de Lyon et de Douzies (Nord), qu'émanaient bel et bien les trois cent cinquante-neuf factures à en-tête de Dagand ou de Récupérama et représentant pour près de 18 millions de francs de marchandises.

Devant la quatrième chambre e la cour, où MM. Tapiau et ufayet, en application des exi- nces de l'appel à minima, se trouvaient mardi 3 juin en mpagnie des mêmes directeurs gionaux, il s'agit évidemment our eux et pour leurs défenseurs e tout faire pour préserver la cision de première instance.

De notre correspondant régional

Le dossier, lui, n'en est pas oins resté ce qu'il était, et les sitions des inculpés aussi. M. Tapiau et Dufayet plaident ujours qu'il n'était pas dans urs attributions de présidents- recteurs généraux de s'occuper s achats des métaux ferreux ou m, achats qui se faisaient en ovince et qui étaient laissés à compétence des directeurs de antiers régionaux. Ces derniers, ec plus ou moins de bonheur, se trouvent du même coup dans la fficile obligation de démontrer e ce qui peut apparaître comme nomalie au commun des mortels e mérite pas cette appellation, ur peu qu'on prenne la peine de regarder de plus près chiffres et documents. Dans cet exercice délicat il faut dire tout de suite qeu les avocats réussirent mieux que ceux au nom desquels ils s'expriment.

Le nouveau débat, beaucoup plus bref devant la cour qu'il ne l'avait été devant le tribunal, n'a, en revanche, pas mis véritablement en difficulté MM. Tapiau et Dufayet. Ils ne sont pourtant pas encore tirés d'affaire. Car, dans son réquisitoire, l'avocat général, M. Jean Aldebert, ne les a pas suivis dans leurs explications. Pour lui, l'importance de la fraude, son caractère « monumental » (trois cent soixante-dix-huit factures incriminées représentant près de 10 millions de francs de marchandises), font qu'il ne peut imaginer que les présidents-directeurs généraux — pour parisiens et lointains qu'ils aient été — aient pu ignorer les pratiques existantes.

« *Certes*, déclare-t-il, *on dira que c'est encore de ma part un postulat. Eh bien ! je ne rejette pas ce terme. Quand le postulat part d'une vérité d'évidence, il n'a rien de répréhensible. Or, je me refuse à admettre l'invraisemblable.* »

M. Aldebert ajoutera : « *Quand un président-directeur général comme M. Tapiau ou M. Dufayet doit rendre compte de sa gestion, il ne peut pas se désintéresser d'un secteur capital comme le commerce des métaux et des conditions d'achat de ceux-ci, qui déterminent la suite du cycle commercial.* »

Une circulaire aux directeurs régionaux

De la même façon, M. Aldebert se refuse à admettre que les responsables régionaux aient pu de leur côté mener à leur guise les achats de métaux, sans jamais en référer au siège parisien. MM. Tapiau et Dufayet n'ont-ils pas évoqué l'existence d'une circulaire qu'ils avaient adressée à Lyon, et par laquelle ils exigeaient certaines vérifications, comme le relevé des numéros de camions des fournisseurs ou le contrôle du domicile de ces mêmes fournisseurs ? Dès lors, qu'ils le veuillent ou non, ne doivent-ils pas convenir qu'ils se souciaient bel et bien des achats ?

Il se trouve que leur circulaire fut plus ou moins respectée. C'est encore un postulat, devait dire M. Aldebert, mais, pour savoir si une circulaire est appliquée, il faut prendre la peine de s'en assurer. Il est vrai que, si l'on ne tient pas tellement à l'application, il en va certes autrement, et qu'on peut alors laisser faire.

Bref, l'avocat général pense que la culpabilité de MM. Tapiau et Dufayet a prouvé qu'ils ont, « *pour le moins, connu l'existence de la fraude* » et n'ont rien fait pour l'empêcher.

Cependant, la fin des réquisitions amène à se demander si M. Aldebert est vraiment convaincu. Sans doute, il a dit qu'il convenait de condamner MM. Tapiau et Dufayet et de leur infliger des peines comparables à celles qui avaient frappé en première instance leurs directeurs régionaux (dix-huit et treize mois de prison, dont un certain nombre avec sursis), mais il envisagera aussi l'hypothèse où la responsabilité des dirigeants parisiens serait écartée par la cour d'appel. En ce cas, il pense que les condamnations devraient alors être considérablement aggravées pour les directeurs régionaux, puisque, à ce moment, ceux-ci « *auraient pris l'initiative de la fraude et s'en seraient, de surcroît, assuré le bénéfice exclusif* ».

J.-M. Th.

● *Une « table ronde » sur l'en- nce* est organisée, à l'occasion u trentième anniversaire de l'or- annance du 2 février 1945 par Institut de droit comparé de aris, vendredi 13 juin à 9 h. 45, u Centre français de droit com- aré, 28, rue Saint-Guillaume, 5007 Paris.

Le proxénétisme hôtelier devant le tribunal de Paris

RÉQUISITOIRE SÉVÈRE CONTRE LOUIS BOIRAYON ET JOSEPH BARRIOL

« *Depuis des années, nous ne jugeons que des comparses ou des doublures. Nous faisons « tomber » des hôtels qui, en réalité, ne ferment jamais. Cette fois, au moins pour deux prévenus, il s'agit des propriétaires réels, des industriels de la prostitution* » : bien qu'il n'ait pas précisé la nature exacte des peines qu'il souhaitait leur voir infliger (1), M. Raymond Gallber d'Auque, substitut, a prononcé un réquisitoire sévère, mardi 3 juin, contre Louis Boirayon et Joseph Barriol, au cours de la deuxième journée du procès pour proxénétisme hôtelier jugé devant la dix-septième chambre correctionnelle du tribunal de Paris (*le Monde* du 4 juin). Le représentant du ministère public a demandé la fermeture totale et définitive de trois hôtels de « passe » parisiens : les Arts et Métiers, rue de Palestro, le Réaumur, rue Saint-Denis, et le Central Hôtel, boulevard de la Chapelle.

(1) Les articles 334 et 335 du code pénal prévoient jusqu'à cinq ans d'emprisonnement et 250 000 francs d'amende.

Les écoutes au « Canard enchaîné »

M. Angeli a été entendu par le juge d'instruction

Entendu par M. Alain Bernard, premier juge d'instruction à Paris, comme témoin dans l'affaire des écoutes au *Canard enchaîné*, M. Claude Angeli, rédacteur en chef de l'hebdomadaire, a déclaré, mardi 3 juin, à sa sortie du cabinet du magistrat :

« *J'ai été convoqué par M. Alain Bernard à la suite de l'article du 29 mai dans lequel je précisais qu'une amie de René Grosset, l'un des onze plombiers poseurs de micros clandestins dont les noms ont été cités par le* Canard enchaîné, *travaillait dans l'une des entreprises qui participaient à l'aménagement des locaux, au 173, rue Saint-Honoré. Le souci actuel du juge d'instruction est de recueillir le témoignage de cette personne dont il va essayer de découvrir la nouvelle adresse. Elle a joué un rôle considérable dans l'affaire en facilitant le travail des pseurs de micros, au poste qu'elle occupait, car elle connaissait notamment l'état d'avancement des travaux.* »

M. Angeli a ajouté : « *Interrogé sur les sources de mes informations concernant cette femme, j'ai refusé de les fournir conformément aux règles de ma profession, en précisant cependant qu'elles étaient absolument dignes de foi et qu'il ne s'agissait pas d'informations parvenues à ma connaissance d'une manière anonyme. Ce qui est important, c'est que même en cas de pourvoi en cassation du parquet général contre l'arrêt de la chambre d'accusation déclarant possible l'audition des policiers de la D.S.T., M. Bernard pourra reprendre dans cette direction son information, bloquée depuis quinze mois, puisque cette femme, n'appartenant pas à la D.S.T., ne peut bénéficier de ce fameux secret de la défense nationale invoqué pour empêcher jusqu'à présent le travail du juge.* »

● *Nominations à la Cour de cassation.* — Sur la proposition du Conseil supérieur de la magistrature, MM. Jean Andrieux, président de chambre à la cour d'appel de Paris, et Jean Coucoureux, magistrat hors hiérarchie, ont été nommés conseillers à la Cour de cassation, le premier en remplacement de M. Pluyette, admis à faire valoir ses droits à la retraite, et le second en remplacement de M. Jonquères, nommé procureur près de la Cour de sûreté de l'Etat.

CORRESPONDANCE

Un passeport refusé

M. Yann Fouéré, autonomiste [...]*, directeur de* « l'Avenir de Bretagne », *nous écrit :*

Peu de citoyens français, même s sont de nationalité bretonne, sque ou corse, connaissent sans ute le décret de la Convention tionale du 7 décembre 1792, la du 14 ventôse an IV, et le cret du 13 avril 1861. C'est urtant en vertu de ces textes e l'autorité administrative en ance peut, *sans qu'elle soit tenue motiver sa décision*, refuser de ivrer ou de renouveler le passe- t d'un citoyen français. Le nseil d'Etat vient de me le ppeler, en rejetant le recours e j'avais introduit contre le nistre de l'intérieur qui, depuis mois d'avril 1970, refuse de ouveler mon propre passeport. Pour éviter de personnaliser le bat, il ne m'appartient pas de étendre sur les motifs de sûreté blique et d'activisme breton e le ministre de l'intérieur in- qué en l'espèce à l'appui de sa cision. Il n'en reste pas moins essaire de souligner l'arbitraire textes que j'ai énumérés et lesquels s'est basée la juri- tion administrative pour ren- son arrêt. Ils ont tous, outre r ancienneté, un trait com- n : c'est d'être le produit poques de dictature politique. la fin de 1792, la Convention nationale supprime toutes les garanties des libertés individuelles ; la loi de ventôse an IV est un texte du Directoire qui venait de créer un ministère de la police, inconnu sous l'Ancien Régime ; et, en 1861, règne encore l'Empire autoritaire. On ne peut manquer de remarquer la manière dont notre République libérale, qui se fait volontiers dans le monde la gardienne des principes démocratiques, sait faire appel, lorsque cela lui convient, à tout un arsenal législatif hérité de certains des régimes autoritaires qui l'ont précédée, et dont elle n'a renié en fait ni les principes de gouvernement ni les lois.

Combien de citoyens français se rendent compte que la République dite libérale sous les lois de laquelle ils vivent dispose d'un arsenal législatif et répressif qui lui permettrait, le plus légalement du monde et sans recours possible, de prendre à l'égard de ses ressortissants des mesures semblables à celles qu'ils s'indignent de voir appliquées par les démocraties autoritaires et les Etats fascistes ? Entre l'une et les autres, même s'il n'y a pas actuellement de commune mesure, il n'y a qu'une simple différence de degré dans la fréquence et l'étendue de leur application. Et à quoi sert donc que la France, d'autre part, ait récemment elle aussi, et bien que la dernière à le faire en Europe, ratifié la Convention européenne des droits de l'homme ? Cette dernière prévoit expressément, pour tout citoyen, la liberté de circuler et de quitter n'importe quel pays, y compris le sien. La France peut-elle impunément continuer de faire appel à des lois centenaires, fruits d'époques de dictature, pour violer les principes et les termes des obligations internationales qu'elle vient de contracter ? N'a-t-elle pas l'obligation de conformer sa législation interne à la législation internationale ?

SPORTS

FOOTBALL

Le Red Star, Rennes et Angers joueront la saison prochaine en deuxième division

Le championnat de France de première division a pris fin mercredi 3 juin. L'Association sportive de Saint-Etienne, déjà assurée de conserver son titre — le huitième de son histoire, — avait incorporé son entraîneur Robert Herbin pour le dernier match contre Troyes et l'a emporté par 5 buts à 1, réussissant ainsi une performance sans doute unique en gagnant ses dix-neuf matches disputés à domicile. Les Stéphanois peuvent d'autre part réaliser un nouveau doublé puisqu'ils disputeront, le samedi 7 juin, au Parc des Princes, une demi-finale de Coupe de France contre Bastia.

Lyon, vainqueur à Reims 2-0, a pu conserver la troisième place et jouera la saison prochaine la Coupe de l'Union européenne de football-association (U.E.F.A.) avec Marseille, deuxième du championnat grâce au renfort en cours de saison de Jaïrzinho et de Bereta.

L'intérêt de la dernière journée se reportait essentiellement sur les clubs mal classés. Si le Red Star était déjà condamné à retourner en deuxième division, Angers, Rennes et Sochaux disputaient leur ultime chance d'échapper à la relégation. Les deux équipes de l'Ouest, Angers et Rennes, ayant été respectivement battues à Nice (4-1) et à Metz (5-2), c'est Sochaux, vainqueur au Parc des Princes du Paris-Saint-Germain (1-0), qui conserve sa place en première division.

Metz. — Ainsi, pour la première fois depuis 1957, le Stade rennais ne participera pas, la saison prochaine, au championnat de première division et la Ligue de l'Ouest, qui est la deuxième de France par ses effectifs après celle de la région parisienne, n'aura aucun représentant au niveau de l'élite. Dans cette Bretagne où le football a été longtemps le symbole de la rivalité entre les laïcs et le clergé dans leur lutte d'influence sur la jeunesse, l'événement est d'importance.

De notre envoyé spécial

Dans ses périodes les plus fastes, le Stade rennais avait réussi à s'attirer la sympathie de toute une région, et ses victoires en Coupe de France en 1965 et 1971 furent fêtées avec enthousiasme dans les hameaux les plus isolés du massif Armoricain.

C'est précisément un mauvais résultat en Coupe qui est cette année à l'origine de la déchéance du Stade rennais. Après un match nul, 2-2, réalisé à Rennes face à Metz au mois de février, le président du club, M. Bernard Lemoux, crut bon de limoger l'entraîneur de l'équipe, M. René Cédolin. En match retour, en Lorraine, les Messins se sont imposés 5 à 0 et ont confirmé depuis leur valeur en réussissant une série de quatorze matches sans défaite en championnat, tandis qu'à l'inverse le Stade rennais ne connut plus le succès et se retrouva en position de relégation le soir de l'avant-dernière journée du championnat.

Self-made man autoritaire, M. Bernard Lemoux, peut-être grisé par sa réussite professionnelle, entendait faire du Stade rennais son affaire.

Son optimisme irraisonné, qui lui faisait prédire en début de saison une place dans les trois premiers du championnat pour son équipe, son entêtement, ont conduit le Stade rennais à l'échec. Privés, il est vrai, de quelques titulaires blessés, les Bretons ne parurent jamais en mesure de rivaliser avec leurs adversaires messins, pourtant très décontractés, lors de cette dernière journée de compétition.

Après avoir inscrit le premier but par Guerneur, après dix-huit minutes de jeu, le Stade rennais fit étalage de ses faiblesses : manque de rigueur en défense, joueurs du milieu de terrain inconsistants, attaques pratiquement limitées à l'avant-centre ivoirien Laurent Pokou. Le désarroi des joueurs bretons se reflétait d'ailleurs dans certains buts qu'ils ont encaissés : le second, marqué par Curioni sur une balle que le gardien Daniel Bernard avait maladroitement laissé échapper dans ses pieds (32e minute), les troisième et quatrième (66e et 82e minute) sur des tirs de loin, déviés dans leurs propres buts par les arrières bretons Rabier et Guerneur, et le cinquième, inscrit par Rémy (86e minute), après un cafouillage.

Trop abattu pour parler à ses joueurs de leur avenir et de celui du Stade rennais après ce match, M. Lemoux a décidé de les réunir ce mercredi 4 juin. La descente en deuxième division entraînera inévitablement une désaffection du public, et des mesures d'austérité pourraient bien provoquer le départ des meilleurs éléments. Ce sera peut-être pour M. Lemoux une occasion de réaliser son grand projet initial de faire du Stade rennais une équipe de Bretons en effectuant un recrutement exclusivement régional.

GÉRARD ALBOUY.

D'UN SPORT A L'AUTRE...

CYCLISME. — *Après la première étape (Annecy-Mâcon) de la course du* Dauphiné libéré, *le Belge Maertens occupe la première place du classement général devant ses compatriotes Van Loy et Pollentier.*

OMNISPORTS. — *Le jury de l'Association des écrivains sportifs a décerné, mardi 3 juin, à Paris, le Grand Prix de la littérature sportive à M. Pierre Charvel pour son ouvrage* la Transasiatique.

RADIO-TÉLÉVISION

LES ROSENBERG NE DOIVENT PAS MOURIR

PROCÈS D'UN PROCÈS

(Suite de la première page.)

Dans la discussion passablement confuse qui a suivi, il nous a semblé que Decaux et Lorenzi n'avaient guère ou pas répondu sur deux points : les titres des journaux et aussi la présence au procès du savant atomiste Urey. Celui-ci se serait contenté en réalité d'écrire une lettre au *New York Times* suivant les uns, à l'hebdomadaire d'extrême gauche *National Guardian* suivant les autres. Mettons que ce ne soit pas très grave.

Paradoxalement, la plus sérieuse critique portée contre le film a été le fait du fils aîné des Rosenberg, Michaël Meeropol (1), un grand gaillard aux longs cheveux blonds, et au regard d'une douceur résolue, qui a rappelé, avec beaucoup d'émotion contenue, comment il avait réagi alors, à dix ans, à la condamnation et à l'exécution de ses parents, dont *il ne met pas un instant*, bien entendu, l'innocence en doute. Decaux et Lorenzi ont fait de Mᵉ Bloch, l'avocat des Rosenberg, un debater d'une remarquable efficacité, au point que l'on se demande, devant leurs images, comment un tribunal a pu rester insensible à ses arguments massue. Mais pour Michaël Meeropol, Mᵉ Bloch, dont il loue l'abnégation, — l'avocat s'est tué à la tâche et s'est occupé avec un dévouement sans limite des orphelins, — s'est complètement *trompé sur la stratégie à adopter*. Convaincu qu'il n'avait aucune chance d'ébranler le jury, il s'est attaché à émouvoir le juge Kaufman, lequel n'a rien voulu entendre. Morton Sobell, co-inculpé des Rosenberg, libéré après dix-huit ans de détention, appuie ce point de vue : Mᵉ Bloch a multiplié les gaffes, *dit-il, et si le film les avait montrées*, tout le monde aurait crié à l'invraisemblance. Sur ce point, tout de même essentiel, il paraît difficile de défendre la véracité de la dramatique.

Il en aurait fallu bien davantage cependant pour remettre en question la conclusion que l'immense majorité *des téléspectateurs auront sans doute* tirée de la projection : à savoir que les Rosenberg étaient innocents. Nerin Gun, qui aurait pu se dispenser de parler du Juif Süss, a bien affirmé sa conviction de leur culpabilité en invoquant à l'appui de sa bonne foi son passé d'ancien de Dachau et la signature qu'il a donnée à la pétition réclamant leur grâce. Mᵉ John Rogge, l'avocat du principal témoin à charge, David Greenglass, a rappelé son passé de progressiste, cible fréquente des maccarthystes pour répéter que *les Rosenberg étaient coupables*. Ni l'un ni l'autre n'ont pu dire sur quoi ils fondaient leur certitude.

En revanche, le savant atomiste Henri Linschitz a balayé avec sérénité la thèse de l'accusation selon *laquelle* un modeste technicien comme David Greenglass aurait été capable de communiquer à Julius Rosenberg, son beau-frère, qui les aurait transmis *aux Soviétiques*, les secrets de la bombe atomique. Mais alors pourquoi Greenglass a-t-il chargé les Rosenberg ? L'explication suggérée *par le film*, à savoir que le F.B.I. le tenait à sa merci à la suite d'un vol d'uranium ne trouve pas grâce *aux yeux de M. Linschitz* : un tel vol, fréquent dans les installations ato*miques de Los Alamos, n'était qu'une* peccadille. Greenglass a sauvé sa tête en perdant son beau-frère et sa belle-sœur et il est aujourd'hui en liberté. On aurait aimé l'entendre. *Malheureusement, il n'était pas là.* Le fils des Rosenberg lui-même ne semble pas avoir d'explication de son comportement. Il s'est contenté de dire qu'il n'avait pas choisi d'avoir un tel oncle.

Le même, M. Linschitz a sans doute mis le doigt sur un point essentiel lorsqu'il a expliqué l'obsti*nation du juge Kaufman, qui a pro*noncé la peine de mort après que le jury eut reconnu les accusés coupables, par le fait qu'il était Juif lui aussi, comme les Rosenberg et comme leur avocat. En cette période de suspicion générale, il aurait voulu montrer qu'on pouvait être à la fois un Juif et un patriote américain. *Ainsi un Juif a-t-il contribué* à la recherche parmi ses coreligionnaires du bouc émissaire qu'ils ont si souvent fourni au cours des âges : le même phénomène s'est produit au même moment en Tchécoslovaquie avec l'affaire Slansky, et en U.R.S.S. avec le prétendu complot des blouses blanches et il y a eu des Juifs français pour y applaudir.

De la communiste Martine Monod, qui a rappelé avec une flamme un peu littéraire ce que fut le maccarthysme aux intervenants amé*ricains, tous se sont trouvés d'accord* pour estimer qu'une répétition de l'affaire Rosenberg serait aujourd'hui impossible aux Etats-Unis. Les plus convaincus de la culpabilité de Julius et d'Ethel ne paraissaient d'ailleurs les tenir que pour de « petits espions », justiciables de peines mineures et non d'une condamnation à mort explicable seulement par les angoisses et les mythes qui prévalaient alors. A partir du moment où ils étaient communistes — et leur fils a admis qu'ils *l'étaient sans doute* — ils s'étaient mis, aux yeux de l'immense majorité du peuple américain, hors la loi.

Que cette monstrueuse déviation de l'esprit ait atteint jusqu'au prési*dent Eisenhower, qui a montré en* tant d'autres circonstances sa pondération et son humanité, qu'il se soit refusé à gracier non seulement Julius Rosenberg, *mais sa femme* présentée il est vrai — éternel retour du mythe d'Eve — comme l'inspiratrice de sa trahison, qu'il ait consenti à l'horrible chantage exercé sur les condamnés : avouez et vous aurez la vie sauve, tout cela est confondant.

Alain Decaux a justement fait le procès de l'intolérance. Le grand mérite de son œuvre, quels que *que soient ses défauts, est d'avoir rap*pelé à quelles aberrations elle peut conduire. Ce risque-là n'a pas disparu avec l'assoupissement de la guerre froide. Le ton du débat de mardi suffit hélas à le prouver.

ANDRÉ FONTAINE.

(1) Il a pris le nom de ses parents adoptifs.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 4 JUIN

— *M. Michel Poniatowski*, ministre de l'intérieur, répond aux questions d'Etienne Mougeotte sur Europe 1, à 19 h. 20.

— *Les médecins sans frontières* exposent leur point de vue à la « Tribune libre » de FR 3, à 19 h.40.

— *Le référendum sur le maintien de la Grande-Bretagne dans le Marché commun* fait l'objet d'un dossier sur TF 1, à 22 h. 10, et d'un débat du « Point sur l'A 2 », avec MM. Jacques Sallebert, Maurice Edelman, député travailliste, Hugh Dykes, député conservateur, Peter Oppenheimer, professeur à Oxford, et William Pickles, professeur à la London School of Economy sur Antenne 2, à 21 h. 20.

JEUDI 5 JUIN

— *M. S. Peres*, ministre de la défense israélien, répond aux questions d'Yves Mourousi, au cours de « TF 1 13 heures ».

— *M. Paul Granet*, secrétaire d'Etat chargé de la formation profesionnelle, répond aux questios de M. Rolland (C.F.D.T.) et d'étudiants, à 19 heures, sur Radio-Monte-Carlo.

— *M. Roger Wybot*, ancien directeur de la D.S.T., est l'invité d'Etienne Mougeotte (Europe 1, 19 heures).

— *Mme Simone Veil*, ministre de la santé, répond aux questions de Brigitte Bardot sur l'adoption (Antenne 2, 20 h. 35).

Reconstitution, histoire, vécu

Les « Dossiers de l'écran » du 3 juin se sont achevés peu avant minuit — horaire inhabituel, — et pourtant les deux heures de débat ont paru bien courtes tant le télé-film de Stellio Lorenzi avait ranimé les souvenirs — quand il ne les avait pas suscités, chez les téléspectateurs trop jeunes pour avoir suivi l'affaire à l'époque. Jamais un débat télévisé n'aurait connu tant de passion, n'aurait été aussi suivi (hors période électorale), si la télévision n'avait rempli, pour une fois, son rôle dans le débat des consciences, en provoquant des questions par le biais de l'imaginaire. Car on sait trop bien comme il est aisé de feindre autrement l'approche des problèmes : l'abstraction des propos garantit l'absence des traces.

Le télé-film de Stellio Lorenzi tendait, à la manière des « Caméra explore le temps » de la belle époque de la « grande télévision », à une reconstitution de l'histoire, procédé qui conduit forcément à un certain nombre d'interventions d'ordre esthétique susceptibles de provoquer des distorsions dans le contenu historique littéral. A partir des Lettres de la maison des morts *écrites par les Rosenberg dans leur prison, Decaux et Lorenzi ont donné des « psychologies » à leurs personnages, et ils leur ont donné des visages, ceux de Marie-José Nat et de Gilles Segal, porteurs l'un et l'autre de mythologies d'aujourd'hui.*

Cette démarche trouve son fondement même dans l'autobiographie avouée d'Alain Decaux. Il avait signé « pour les Rosenberg » par principe, sans être convaincu de leur innocence, et c'est après avoir lu les Lettres de la maison des morts *que sa conviction est née. De même, dans le film, c'est la sympathie que sollicitent les personnages qui fait préjuger leur innocence. Autour d'eux, Mᵉ Bloch, défenseur du couple, dont la pugnacité a été fortement surévaluée par les dramaturges (fantasme des « avocats » d'aujourd'hui ?), est autre chose qu'un archétype. D'où l'impression de manichéisme. D'où le sentiment de frustration, dans ce procès à l'histoire, où l'accusé, le juge Kaufman — héros central du débat politique, puisque c'est en son âme et dans sa conscience que l'Amérique a tué, — est représenté de façon simpliste comme s'il n'avait ni « âme » ni « conscience », aussi dévoyées qu'elles aient pu être par l'anticommunisme de l'époque.*

Le « fonctionnement » du télé-film de Lorenzi est, d'ailleurs, d'ordre plus poétique que politique, et son mécanisme repose sur une sorte de chantage sentimental (« On ne peut pas tuer des gens comme ça »). S'il en fallait une preuve, le résumé diffusé mardi soir en prologue au débat, une espèce de chronologie, vidée du lyrisme entre guillemets qui portait le discours filmique, était la démonstration que la « reconstitution », mise cette fois à égalité avec les documents d'époque, ne peut apparaître que comme de la « fiction ».

En face, les gens de la réalité installés autour d'Alain Jérôme ne pouvaient que faire le procès des images de Stellio Lorenzi, par leur vérité propre. Ils continuaient de « vivre » l'affaire, déroutant traducteurs... et téléspectateurs.

La présence de M. Nerin Gun, la virulence qu'il a manifestée contre ces deux morts de l'histoire, était la seule manifestation, au terme de plus de sept heures d'émission, d'un état d'esprit qui a permis tout cela : une bonne conscience à toute épreuve, une bonne foi que rien ne saurait entamer, puisque c'était « la » vérité, et qu'il ne peut y avoir de doute... Oui, on aurait aimé que le juge Kaufman de Stellio Lorenzi paraisse aussi sincère.

Le débat, comme d'habitude, ne s'est achevé sur aucune révélation : celle-ci aurait appartenu à une conception immanente de l'histoire qui n'est plus de mise. (Même si la table pirandellienne des « Dossiers de l'écran » — à chacun « sa » vérité — n'en est que le corollaire.) L'opinion des téléspectateurs se sera constituée, en fait, à la vision du télé-film de Stellio Lorenzi, et dans leur propre expérience politique.

MARTIN EVEN.

LES PROGRAMMES

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

MERCREDI 4 JUIN

● CHAINE I : TF 1

19 h. 45 Feuilleton : Christine.

20 h. 30 Dramatique : le Bel Indifférent, de J. Cocteau, mise en scène J. Marais, réal. J. Duhen, avec J Gauthier et V. Lanoux.

Le monologue douloureux d'une femme à son amant qu'elle sent s'éloigner d'elle — et qui reste silencieux.

Ecrit par Cocteau pour Edith Piaf qui en fut la créatrice en 1940 aux « Bouffes-Parisiens ».

21 h. 15 Dossier TF 1 : Royaume-Uni. « Une île à la dérive ? », de J.-C. Héberle.

A l'occasion du référendum britannique sur le maintien de la Grande-Bretagne dans la C.E.E.

● CHAINE II (couleur) : A 2

19 h. 44 Feuilleton : « Une Suédoise à Paris ».

20 h. 35 Série : « Le justicier » (« les Amants tragiques »).

21 h. 25 Magazine : « Le point sur l'A 2 ».
En direct de Londres, débat à propos du référendum sur le Marché commun.

22 h. 20 *Sports sur l'A 2.*

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Trois contre ...

19 h. 40 Tribune libre : Médecins sans frontières.

20 h. Emissions régionales.

20 h. 30 Histoire du cinéma (cycle John Huston) : « Reflets dans un œil d'or », de J. Huston (1967), avec E. Taylor, M. Brando, J. Harris, B. Keith, R. Forster.

Une garnison en Georgie. Les drames freudiens de deux couples désunis, autour desquels tourne un jeune soldat, en proie, lui aussi, à une trouble passion.

FRANCE-CULTURE

20 h., En liaison avec TF 1, émission médicale : les traumatismes crâniens et leurs conséquences, avec les professeurs R. Houdart et F. Lhermitte ; 21 h. 30, Musique de chambre : « Trio à cordes no 1 opus 53 en sol majeur » (Haydn), avec M.-Ch. Millière-Charrin, violon, G. Causse, alto, *R. Fontanarosa, violoncelle* ; « Sonate en ut majeur K. 14 pour flûte et piano » (Mozart), avec W. Schutz, flûte, H. Deutsch, piano ; « Quatuor pour violon, alto, violoncelle et hautbois » (J. Guillou), avec S. Blanc, B. Pasquier, G. Schwartz, J. Vandeville ; « Missa Choralis » (Liszt), Chœurs de Radio-France, direction J.-P. Kreder, avec H. Puig-Roget, orgue ; 22 h. 30, *Entretien avec Ph. Soupault* ; 23 h., *De la nuit* ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), Soirée lyrique : « le Vampire » (H. Marschner), avec *R. Hermann, J. Marsch, V. von Halem, D. Grobe*, A. Auger, N. Hillebrand, M. Schmidt, orchestre symph. de la radio bavaroise, direct. F. Rieger ; 23 h. (S.), Groupe de recherches musicales de l'Institut audio-visuel ; 24 h. (S.), Musique et poésie : Jacques Garelli (Bach, Hindemith, Stockhausen, B. Menny, Ph. Capdenat, Schubert) ;

JEUDI 5 JUIN

● CHAINE I : TF 1

19 h. 45 *Feuilleton : Christine.*

20 h. 35 Série : Columbo (« Edition tragique »), de R. Butler, avec P. Falk.

Apprenant que l'un de ses « poulains » désire se faire éditer chez un concurrent, un éditeur charge un tueur à gages d'éliminer l'écrivain.

21 h. 45 Magazine de reportage : Satellite, de J.-F. Chauvel.

Les trente jours de Saigon.

22 h. 45 Variétés : Le club de dix heures, de J. Chabannes et L. Feyrer, réal. P. Robin Benaïoun.

Avec Jean Legaret (sénateur de la Seine), Henri Troyat, de l'Académie française (pour « les Feux du matin »), Guy Breton (pour « le Cabaret de l'histoire »), Emile Namer (pour « l'Affaire Galilée »), Jacques Bodoin, Suzanne Gabriello, Bernard Lavalette.

● CHAINE II (couleur) : A 2

19 h. 44 Feuilleton : « Pilotes de courses » (premier épisode). Scénario et dialogues de G. de Saint-Pierre ; adaptation et mise en scène de R. Guez. Avec F. Duval, L. Florian, J.-C. Magret, M. Delaroche.

Une petite ville de province. Quatre jeunes gens consacrent tous leurs loisirs et tout leur argent à la compétition automobile amateur.

20 h. 35 « Au pied du mur » : « L'adoption », réal. P. Lambert, prod. J. Nainchrik. Avec B. Bardot.

Invitée : Mme Simone Veil, ministre de la santé.

21 h. 35 Alain Decaux raconte : « la Castiglione ».

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : A la découverte des animaux.

19 h. 40 Tribune libre : Défense et promotion des langues françaises (minorités).

20 h. Jeu : Altitude 10 000.

20 h. 30 Un film, un auteur : « le Procès », d'O. Welles (1962), avec A. Perkins, J. Moreau, S. Flon, R. Schneider, O. Welles, A. Tamiroff (N.).

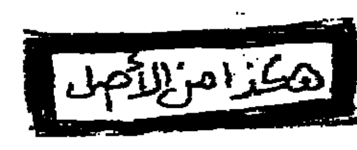
D'après l'œuvre de Kafka. Joseph K. « homme moyen », est averti par des policiers qu'il va être jugé, pour un délit qui n'est pas précisé. Il erre, angoissé, à la recherche de la vérité sur son procès.

FRANCE-CULTURE

20 h., « Chéri », de Colette et L. Marchand, avec J. Gautier, S. Joubert, Y. Clech, C. Laborde et D. Dancourt (réal. G. Godebert) ; 22 h., De la nuit ; 22 h. 30, Entretien avec Ph. Soupault ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.) Concert par l'Ensemble de chambre de Belgrade, direct. A. Surev, avec le concours de Bozinovski, flûtiste : « Suite pour cordes » (Corelli) ; « Concerto pour flûte, opus 27 » (Boccherini) ; « Divertimento en fa majeur » (Mozart) ; « Symphonie de chambre, opus 110 » (Chostakovitch) ; 22 h. 45 (S.), Clarté dans la nuit ; 23 h. (S.) Jazz vivant : Le quartette de Jacques Thollot ; 24 h. (S.) La musique et ses classiques ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.









Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

LA RENAISSANCE ITALIENNE AU PAVILLON DE FLORE

Mantegna Corrège Michel-Ange et quelques autres

par ANDRÉ CHASTEL



CORREGE : détail de l'« Allégorie des vices » (Musée du Louvre)

DANS la galerie des Dames illustres, il y a quelques bas bleus. Isabelle d'Este est la plus connu. L'épouse du marquis Jean-François Gonzague n'était ni aussi belle que Lucrèce Borgia, l'épouse du médiocre Alphonse d'Este, ni aussi finement cultivée que son autre belle-sœur, Elisabeth d'Urbin, l'amie de Bembo, la figure centrale des Dialogues du « Courtisan » de *Castiglione*. *Elle disait d'ailleurs que les peintres la flattaient dans leurs portraits* : ainsi Titien qui l'a rajeunie de quinze ans. Elle n'était d'ailleurs pas tellement aimable : en février 1502, elle écrivait à son époux sur un ton excédé une relation acide des divertissements scéniques donnés à Ferrare pour les noces de Lucrèce.

Elle ne réussissait pas tellement auprès des artistes, qu'elle fatiguait par ses demandes et ses recommandations. Edgar Wind, dans un livre extrêmement spirituel et largement erroné (1947), a raconté les manœuvres de Giovanni Bellini pour ne pas participer au décor du fameux cabinet, le *studiolo*, que la marquise entendait mener à bien : c'était en 1505-1506. L'idée de cette galerie personnelle sur commande était venue à Isabelle au moins dix ans plus tôt. On le sait grâce à sa correspondance qui, pour son malheur, est assez bien conservée. Pour son malheur et pour celui de l'érudition, comme le montre fort bien l'exposition originale et bien conduite qu'on peut voir au département des peintures.

Les symboles d'une intellectuelle

Toute une documentation, divertissante et précise, a été réunie autour des cabinets successifs de la marquise, beaucoup de confusions venant du fait qu'on ne les avait pas distingués. Petite pièce intime, lieu des collections, séjour caché du prince souvent associé à une *grotta*, à décor rustique, parfois à une chapelle On l'ornait selon son cœur. Un inventaire de 1542 donne une idée de ce qui s'entassait à Mantoue et du goût, finalement peu original, de la marquise. Mais tout cela a disparu et ne se laisse pas reconstituer. Il a fallu un concours de circonstances extraordinaire pour que les sept tableaux, bien repérés en 1542 au *studiolo*, aient finalement pu se trouver regroupés dès 1801 au Louvre. La formule du « dossier » se justifie ici d'elle-même. Jamais on n'a aussi bien mesuré combien le seul fait de disposer des figures, de composer un tableau, et de peindre emporte l'imagination au-delà des programmes obscurs et moralisants du patron, ici de la patronne.

Seul Mantegna a dominé la situation. Par un coup de génie, que n'ont eu ni le pauvre Perugin ni Costa, il a créé, grâce à son style impitoyablement précis, une des féeries les plus absurdes et les plus fascinantes, avec le *Parnasse* et *Minerve*. On comprend l'ahurissement de Degas et des peintres qui ont tenté d'en analyser la saveur par la copie. D'excellentes radiographies aident à éviter toute conclusion simpliste. Contrairement à ce qu'ont cru des auteurs comme E. Verheyen (1971), l'accumulation des références littéraires ne suffit pas à en rendre compte, sans passer par le *thesaurus* des formes, et il est naïf de parler de retour à la « psychomachie » médiévale. Une trouvaille ingénieuse — et peu discutable — a montré récemment la voie en indiquant que le Pégase chamarré à la Gustave Moreau du *Parnasse* signifie justement la constellation du ciel et oriente donc vers une manière d'horoscope idéal ou occasionnel. Il faut penser aussi aux célébrations, aux cortèges, aux ballets, aux mimes. Il y a beaucoup d'allégresse voulue dans ces allégories sérieuses, surtout dans cette charmante rêverie de Costa (sur fond de Mantegna) sur Comus. Et quand, plus tard, Corrège a dû accomplir son devoir, il est entré assez bien — et même mieux que ne le méritait la pensée laborieuse de la marquise — dans cette alacrité qu'elle faisait célébrer sans y croire. Penser à sa devise, mystérieuse et dure, de femme froide : « *Sans espoir ni crainte*. »

Ce monde des cours et des scénarios allégoriques bons pour les mascarades et les peintures de cabinet, n'était pas celui de Michel-Ange. C'est même assez exactement ce qu'il détestait, dans la mesure où l'admiration d'Isabelle allait à l'« aria soave » du Pérugin, par exemple. Son seul contact avec Ferrare fut, en 1529, une visite d'ingénieur pour les fortifications de la ville, où Alphonse, grand amateur d'*erotica*, commanda à Michel-Ange le carton de la *Léda*, que l'artiste lui refusa insolemment au moment de la livraison Quelques années plus tard, en 1544, le sculpteur, par amitié et par fidélité politique, faisait à l'exilé Roberto Strozzi le cadeau somptueux qu'il eût refusé aux princes, celui des deux *Esclaves*, sculptés trente ans plus tôt pour le tombeau de Jules II.

Les symboles d'un homme de passion

Cela signifiait la fin du « grand dessein » réduit de projet en projet jusqu'à l'insipide installation du *Moïse* (en 1505 seize « esclaves » étaient prévus). Cela constituait aussi un geste du côté français. Strozzi étant à Lyon au service de François 1er, qui reçut finalement les deux colosses. Comme le rappelle fort clairement la notice de J.-R. Gaborit, ils firent l'ornement des châteaux d'Ecouen puis de Richelieu, avant de rejoindre le nouveau Louvre républicain de 1794 Mais surtout, ce présent exceptionnel signifiait l'acceptation de l'« inachevé », ce *non finito*, qui, comme une modulation musicale, transforme l'épiderme de la pierre en un tissu riche et varié La sculpture se révélant en devenir, un nouvel ordre de valeurs surgit, celui d'où sortira tout Rodin.

Transportées dans la salle inférieure du Pavillon de Flore les deux figures, cessant d'être adossées au mur de la salle La Trémoille, détachées et prenant la lumière, nous surplombent plus que jamais par leur stature, leur torsion sous les liens. la beauté des parties réalisées, et la suggestion inévitable qu'il s'agit là d'archétypes d'attitudes dépassant les termes usuels de la psychologie Il y a derrière ces ouvrages une formidable élaboration formelle dont on peut s'assurer en retournant aux étages supérieurs voir l'exposition opportunément réunie par le cabinet des Dessins.

La grande exposition de cet hiver au British Museum a libéré les esprits ; suivant les conseils de J. Wilde, les spécialistes britanniques ont remis sur orbite, si l'on peut dire, un bon nombre de dessins michelangelesques. Le cabinet du Louvre l'a tenté à son tour. C'était le moment. Autour des six ou sept dessins fameux, incontestés, comme cette copie d'après Giotto, la merveilleuse silhouette du David de bronze (perdu) la *Crucifixion* toute voilée et pâle de la fin... gravitent une trentaine de pièces, où quelques études à la sanguine — qui *n'ont* certes pas *l'ampleur* des grands « dessins de présentation » — méritent l'attention. Et l'on gagne beaucoup à peser, par exemple, à propos de motifs et d'attitudes en rapport avec la mise au tombeau (tableau inachevé, Londres), le dessin à la plume qui, un peu mécanique, reproduit sans doute un modèle (perdu) et l'étude originale et un peu interchangeable du grand porteur.

Pour Michel-Ange, on le sait, seul compte, seul existe, signe et forme suffisants, le corps humain. Et qu'il s'agit là d'une vocation méridionale, où l'Italie de la Renaissance a pris la tête de la célébration passionnée qui entraînera tout l'Occident, c'est ce que rappelle enfin de façon claire et animée le dernier palier de l'exposition ; avec les « chefs-d'œuvre », retour d'Amérique, c'est un grand choix de pièces où ne manquent pas toutefois les ré-attributions récentes qui dénotent la vigilance et l'initiative des responsables. On s'est donné le luxe de procéder à des groupements : Corrège, Parmesan, Pontormo, Beccafumi... où l'échantillonnage cède à une présentation plus concentrée. Il est frappant de le voir, le paysage n'a accès dans ces feuilles d'ocre, de sanguine et de bistre qu'après les formes infiniment gouvernables du corps nu et drapé, sans lesquelles on dirait que la nature ne peut pas parler.

★ Le « studiolo » d'Isabelle d'Este, Tableaux, dessins, objets, photographies. 183 numéros (sous la direction de Mme S Béguin), Dossiers du Département des peintures n° 10.

★ Michel-Ange au Louvre : les Esclaves, notices et présentation de M. Gaborit ; les dessins de Michel-Ange, notice et présentation de Mlle R. Bacou et Mme Viatte.

★ Dessins italiens de la Renaissance, 100 numéros, notices par R. Bacou et Mme Viatte, au Pavillon de Flore (jusqu'au 29 septembre).

UNE MISE EN SCÈNE DE LAVELLI A L'OPÉRA

Heureux ceux qui verront « Faust »

JORGE LAVELLI a pleinement réussi avec « Faust » ce que Patrice Chéreau avait tenté avec « les Contes d'Hoffmann » et Maurice Béjart avec « la Traviata ». La recréation d'une œuvre archi-célèbre du répertoire romantique dans une optique délibérément moderne.

La première, mardi soir, à l'Opéra n'a pas été sans scandale, tout dans les hauteurs de la salle, lorsque le jardin de Marguerite apparut comme une lessive de draps immaculés séchant au vent, et quand les soldats revenant de guerre en piteux état, malgré leurs fiers accents, béquillards, manchots, pauvres hères flottant dans leurs capotes vert de gris comme des rescapés des camps de concentration...

Mais Lavelli, en transformant profondément la présentation scénique, a respecté minutieusement le déroulement même de l'action et de la musique ; comme dans son admirable « Idoménée » d'Angers (« le Monde » du 7 mars), il en déploie à l'extrême l'étoffe, le rythme, les « structures » invisibles, il ne joue pas contre elles. Il bénéficie de la plus somptueuse interprétation vocale et orchestrale qu'on puisse rêver, sous la direction de Michel Plasson. Heureux ceux qui découvriront « Faust » dans cette présentation.

Un « Palais de l'industrie » 1860

Sur scène un unique décor transformable de Max Bignens : une immense rotonde métallique et vitrée, un de ces « palais de l'industrie » qui fleurirent en Europe vers 1860, couronnée d'une coupole qui s'harmonise fort bien avec le style du Palais Garnier. D'un coup férir, Lavelli transpose « Faust » au dix-neuvième siècle, retrouvant l'harmonie, non avec l'action datée du livret, mais avec le style de la musique qui sera son fil d'Ariane. Point de barbe au menton, de plumes au chapeau, d'épée au côté, point de Moyen Age poussiéreux et anecdotique, mais, cependant, ce qu'il faut de magie, de rêve et de charme pour que la musique de Gounod s'y épanouisse dans sa naïveté.

Faust médite douloureusement dans un petit appartement à étage, véritable « bocal à savant » ; Méphisto dort dans la soupente, sous de vieux numéros du « Figaro », paraissant d'emblée pour ce qu'il est : le double négatif de Faust, son « démon », tous deux en jaquette grise et chapeau haut de forme. Nicolaï Gedda et Nicolaï Ghiaurov (remplaçant Roger Soyer, malade) faisant un formidable numéro de duettistes à travers « les plaisirs et les folles orgies ».

Et d'abord, dans l'éblouissante kermesse du Palais de l'industrie, sous la grande roue illuminée qui tourne comme le vent de la vie et où tournoient des centaines de personnages tous vivants et individualisés comme des figurants de Bergman, des silhouettes de Renoir ou de Lautrec, avec les costumes les plus exquis, d'étudiants, de bourgeois, de matrones, de cocottes et ces réjouissants shupos (shako noir et tenue verte) notant discrètement que l'action se passe en Allemagne : chœurs de bronze, groupes vivants qu'un photographe vient immortaliser et, passant à travers, un marchand de poésie avec ses énormes ballons blancs qui se multiplient.

Au milieu de cette scène, Marguerite s'ouvre un chemin comme une apparition mystérieuse, robe blanche, canotier paille ; tous les groupes se figent. Pure apparition qui stupéfie Faust ou bien jeune fille « totalement repliée sur elle-même, prisonnière d'une morale très rigide, victime d'un contexte social » ? Lavelli joue ainsi tout au long, avec beaucoup de subtilité, des deux registres. L'un, littéral, celui de la partition ; l'autre, profond, qu'il suggère : tel dans l'acte du jardin ce labyrinthe de draps aux couleurs virginales, symbole à double sens ; telle l'Église avec l'admirable crucifix suspendu en l'air qui écrase Marguerite, et ces sacristains qui balaient la poussière à ses pieds, et ces démons habillés comme Méphisto qui la contemplent narquois, et font autour d'elle une ronde en un tableau d'une finesse onirique merveilleuse. Chaque scène mériterait d'être mentionnée et analysée : l'extraordinaire « Nuit de Walpurgis », ces enfers emprisonnés sous la coupole de verre descendue des cintres ; le ballet où Balanchine prend une absolue distance en une chorégraphie svelte et pointue, contredisant la musique lourde et vulgaire et, à la fin, Marguerite à demi enterrée, emprisonnée dans une camisole de force, sauvée par un ange qui joue doucement à la marelle « de la terre au ciel » (une de ces visions candides dont Lavelli a parsemé sa mise en scène), tandis que Méphisto empoigne Faust par le collet et l'entraîne aux enfers.

Mirella Freni idéale Marguerite

Grand spectacle où rien n'est inutile et aberrant, où tout régénère un livret exténué et nourrit une musique qui n'a jamais paru plus puissante, même quand elle fait sourire car ni Lavelli ni Plasson ne l'... *aitée au second degré* (soldats et ballet mis à part). Michel Plasson la dirige, sans aucun doute, avec bonheur, comblé par son accord avec cet orchestre de l'Opéra plein de merveilles et les chœurs de Jean Laforge, tout imprégnés et attendris par cette musique qu'ils interprètent avec une passion, une force et une douceur toutes neuves.

Mirella Freni, idéale Marguerite, les yeux, les mains, tout le corps jou... à l'unisson de cette voix au timbre si vibrant et flexible, modelé par une phrase d'une subtilité incomparable. Nicolaï Ghiaurov, Méphisto tonitruant, avec une gamme de couleurs d'une richesse incomparable, déployant un abattage maximum sans tomber dans aucun poncif ; Nicolaï Gedda, Faust de grande pointure, malgré une voix trop large et trompettante parfois ; Rober Massard, Valentin survolté comme tous ses collègues ; Renée Auphan, Siebel délicat et délicieux ; Jocelyne Taillon, dame Marthe au beau timbre réjouissant comme son chapeau à fleurs et sa robe inénarrable ; oui, Rolf Lieber... ...mis tous les atouts dans son jeu pour cette résurrection de « Faust » qui paraissait presque incroyable avant Lavelli.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochaines représentations les 6, 9, 11, 14 et 17 juin, à 19 h. 30 Retransmission en direct sur France-Musique le lundi 9.

Marguerite Duras présente son dernier film

COMMENT, POURQUOI « INDIA SONG »

India Song, *de Marguerite Duras, sort cette semaine à Paris. « C'est un film qui nous entraîne très loin, très haut, qui bouleverse et fascine », a écrit Jean de Baroncelli lors de sa présentation hors compétition au Festival de Cannes (*« le Monde » *du 22 mai). Marguerite Duras s'explique sur ce film dans un article que publiera prochainement la revue* Ça/cinéma *dans un numéro spécial, dont nous donnons ici de larges extraits.*

PENDANT les répétitions de *India Song*, les textes dits par les voix et les invités, de même que les textes descriptifs du plan lui-même (« il entre, il regarde. Il voudrait la voir... ») étaient lus à haute voix et enregistrés. Quand c'était nécessaire, un deuxième magnétophone se chargeait de la musique. Et pendant les prises de vues, ce scénario oral se déroulait dans sa totalité. Les plans étaient longs et, bien sûr, il fallait vérifier la place de la parole dans ces plans. Mais c'était aussi pour d'autres raisons : pour, d'une part, que le sens de ces plans soit présent à ceux de la caméra et aux comédiens au moment même où ils devaient le faire apparaître, l'exprimer, et, d'autre part, pour qu'il apparaisse et s'exprime en même temps hors d'eux-mêmes. Fait là, exprimé là, et dit ici. Que l'expression leur en échappe en partie. Si on disait, par exemple, dans le scénario oral : « *A.-M. Stretter entre dans le salon particulier, regarde le parc* », Delphine Seyrig, effectivement, entrait, regardait le parc. Mais, en même temps, elle écoutait qu'on disait qu'elle le faisait. Alors, elle entrait *en moins*, regardait *en moins* le parc, mais par contre, écoutait *en plus*. Le moins de son entrée et de son regard, c'était la parole qui était chargée de l'exprimer, et cela en même temps qu'elle. Cette parole, ce scénario oral devait disparaître au montage et Delphine rester seule à opérer l'entrée et le regard sur le parc. N'empêche : la distraction de Delphine due à cette écoute corporelle, elle est dans le film. A mon avis, il n'y avait que cette distraction, cette subordination à la parole, qui pouvait, dans *India Song*, être dite : connaissance du sens. Car Delphine entendait dire qu'à ce moment-là une femme entrait et regardait le parc, mais non pas elle particulièrement, et seul le champ de la parole lui donnait à éprouver et à exprimer la généralité du terme : une femme.

Quand je parle du sens, je veux parler de la parole. Quand je dis : écoute du sens, je veux dire : écoute de la parole. Et de la connaissance du sens, d'une irréductibilité, mais auprès de quoi il faut constamment se tenir. Le sens d'un plan pour moi, c'est la direction qu'il a, celle qu'il fait prendre au plan qui le suit, et celle qu'il prend à son tour quand il est lui-même dépassé. Rien d'autre. Le sens général d'un film, je crois, c'est à la fois la permanence de cette direction et les intensités différentes que prend son flux à travers les plans qu'elle traverse. Et, bien sûr aussi, la mise en œuvre de sa fin : arrêter le courant, ici, dans le film, mais ne pas le tarir là-bas, une fois que le film a pris fin, non, le rendre au monde. Une rivière qu'on capterait et qu'on rendrait ensuite à l'eau du monde. Et que ce rendu se voie, se lise dans le film. Que Calcutta, sortie de son logement, reprenne sa place hors du film, au-dehors. De même que la lèpre. Le silence. Cette écoute du sens, par les gens de la caméra, a sans doute donné au film (bien plus que toutes les indications techniques d'un auteur) son « pas » propre, son unité de mouvement, sa respiration, son corps. Et les comédiens, elle les a tous fait pareillement confluer vers ce corps et l'épouser. Je vois tous les comédiens de *India Song* devenus, au tournage, de même nature. Eloignés d'eux-mêmes du même éloignement, dans un même retrait, tous humbles de la même humilité. Comme s'ils étaient tous pareillement attachés à l'écoute même de ce qu'ils seraient, eux, chargés d'exprimer si c'était exprimable, et ailleurs que là où ils étaient, dans un lieu idéal où justement le sens serait réductible, par exemple, au jeu. Ou, si on veut : dans un lieu idéal de la parole, à peine encore entrevu : le cinéma. (...)

***

La réception à l'ambassade de France, qui constitue la deuxième partie, dure plus d'une heure dans le film (soixante-six minutes et treize secondes). Je la vois avant tout comme une masse sonore qui tourne autour d'images à peine variables, sortes de supports fixes qui ancrent cette masse sonore dans des lieux fixes, l'empêchent de dériver vers l'illustration. Il n'y a plus ici de déroulement narratif suivant des épisodes, des chronologies d'espace et de temps. Je la vois comme événement unique, de teneur unique, comme isolé dans le film. Ici, du temps doit passer et seulement du temps. Les soixante-six minutes que dure la réception contiennent seulement cinq à six heures du déroulement de cette réception — entre les premières heures de la nuit et le jour naissant. Tandis que les vingt-neuf minutes que dure la première partie contiennent à mon avis plusieurs semaines, plusieurs mois de la vie quotidienne dernière d'Anne-Marie Stretter.

MARGUERITE DURAS.

(Lire la suite page .)



Une sélection

Cinéma

INDIA SONG
de Marguerite Duras

Le grand absent de la sélection française au Festival de Cannes et, par voie de conséquence, le grand absent du palmarès. Un film magique. L'aboutissement de l'art cinématographique (et romanesque) de Marguerite Duras. Des « voix » qui évoquent l'histoire d'un amour, un cri d'amour, poussé jadis dans la nuit indienne. Présence-absence de personnages qui circulent entre les miroirs du souvenir et un simulacre d'existence. Présence-absence de l'Inde, tapie, avec son odeur de lèpre et sa misère, derrière les fenêtres de l'ambassade de France à Calcutta. Film où le verbe commande aux images, où la réalité se perçoit comme une odeur. Une beauté insidieuse, envoûtante, qui bouleverse. (Lire pages 17 et 20 l'article de Marguerite Duras.)

LA QUINZAINE DES RÉALISATEURS
au TEP

La meilleure sélection proposée par la Quinzaine depuis sa création en 1969. La plus cohérente, la plus véritablement « internationale », sans oublier le cinéma français. Deux œuvres ont réuni autour d'elles un large consensus : Souvenirs d'en-France, *d'André Téchiné, et* O Thiassos, *de Theo Angelopoulos (Grèce), ce dernier partageant avec* l'Enigme de Kaspar Hauser, *de Werner Herzog, le Prix de la critique internationale de Cannes. Dix-huit films sur vingt-trois ont déjà leur distribution assurée en France ; restent* les Vautours *(Québec),* Sunday too far away *(Australie),* Shazdeh Ehtedjab *(Iran),* Chac *(Mexique), et* Zone interdite *(Algérie), que seule l'indication de leur pays d'origine semble avoir mis sur la liste noire du « business ». Deux chefs-d'œuvre absolus, les plus beaux films du Festival :* la Bataille du Chili, *de Patricio Guzman, et* Milestones, *de John Douglas et Robert Kramer.*

ALLONSANFAN
de Paolo et Vittorio Taviani

Dans l'Italie de 1816, étouffée par la réaction royaliste et l'occupation autrichienne, les trahisons successives d'un aristocrate qui veut se débarrasser de son idéalisme révolutionnaire. Sous les péripéties romantiques, sous la beauté très « italienne » des images que ponctue une étonnante partition musicale d'Ennio Morricone, l'analyse scientifique d'un comportement de classe, le constat d'échec d'une illusion lyrique. Un film constamment surprenant.

ALICE N'EST PLUS ICI
de Martin Scorsese

En compagnie de son fils, une jeune femme décide de gagner la Californie pour devenir chanteuse. Elle se retrouve serveuse dans un snack-bar de Tucson. Un brave garçon lui propose de l'épouser. Il faut savoir renoncer à ses rêves… Sur fond d'amertume, une comédie savoureuse, parfois très drôle, qui a pour décor l'Amérique des motels miteux et des fins de mois difficiles. Entre l'ironie et la mélancolie, la cruauté et l'humour, Martin Scorsese sait trouver le ton juste. Les rapports de la mère (Ellen Burstyn, Oscar 1975 pour le rôle) et du fils sont irrésistibles. (Sélectionné dans la compétition à Cannes.)

LE HAREM
de Marco Ferreri

Un Ferreri inédit de 1967. Une fable cruelle, et pourtant sans outrances naturalistes, sur la libération de la femme. Ne pouvant choisir entre quatre hommes qui ont, chacun, une fonction dans sa vie, Margherita (Carrol Baker) leur fait accepter, le jeu du harem à l'envers. Mais l'union phallocratique renverse froidement, tragiquement, le jeu. Misogyne ou féministe? De quoi discuter…

L'AVANT-GARDE DE SAN-FRANCISCO
à l'Olympic

Un choix d'œuvres du guru de la côte ouest, James Broughton, et du fondateur de la coopérative de Canyon Cinéma, Bruce Baille. Testament, *de Brougyton (1974), est une tentative narquoise d'autobiographie de l'artiste, éternel enfant gâté, génie marqué par le dieu du cinéma.* The Bed, *tourné pour le Festival de Knokke, en 1967, recrée tout un petit monde autour d'un lit égaré en pleine nature. Ici, le mot « cinéma amateur » retrouve sa signification la plus enrichissante…*

— KAFR-KASSEM, de Bohran Alaouie. *Le massacre de Kafr-Kassem : des so dats israéliens exécutent quarante-tro villageois palestiniens qui rentrent leur travail, ignorants du couvre-fe Nous sommes le 28 octobre 1956, à veille de l'attaque franco-anglaise cont l'Egypte, qui vient de nationaliser canal de Suez. Un film partisan, qui a pelle la controverse.*

— LES ORDRES, de Michel Brault *Fidèle à une technique du récit cinéma tographique et du montage parfaiteme maîtrisée, Michel Brault assure la « di tanciation » du récit de la répression q suivit l'enlèvement de Pierre Laporte p le F.L.Q. à Montréal, en octobre 1970, mêlant aux scènes reconstituées les con mentaires des victimes.*

— L'IBIS ROUGE, de Jean-Pier Mocky : *Dans l'univers nocturne d bords du canal Saint-Martin, Mocky fa vivre et se rencontrer des personnag populistes tous en proie à des idé fixes qui les mènent, drôlement, à d drames qui font beaucoup rire.*

— ET TOUJOURS : *Le Jardin q bascule,* de Guy Gilles ; *le Cœur et l'E prit,* de Peter Davis et Bert Schneid (oscar du documentaire, prix Sadoul) *Histoire de Wahari,* de Jear Monod Vincent Blanchet (prix Sadoul) ; *Fra kenstein junior,* de Mel Brooks, et *Tr vaux occasionnels d'une esclave,* d'Alexa der Kluge.

Théâtre

DOMMAGE QU'ELLE SOIT UNE PUTAIN
à la Cartoucherie de la Tempête

Un frère et une sœur s'aimaient d'amour fou. Stuart Seide dépouille le baroque, en dégage le mouvement en chute libre vers l'absolu, vers la mort. Son adaptation retrouve la violence du langage élisabéthain. Après succès et prolongations au Studio d'Ivry, il s'installe à la Cartoucherie de la Tempête. Dans le même temps, à la Cité internationale, Michel Hermon présente sa vision de la pièce et l'intitule « C'est pitié qu'elle soit une putain ».

LA NUIT DU 28 SEPTEMBRE
à la Cité internationale

Près de Lisbonne, un barrage de vigilance intercepte un cercueil plein d'armes que transportent des « spinolistes ». Sur cet argument simple, Richard Demarcy invente un très beau spectacle poétique, gai, populaire, d'ailleurs joué au Portugal depuis des mois.

LE REGARD A GENOUX
à la Pizza du Marais

Quatre acteurs déchaînés interprètent une suite de scènes atroces ou comiques écrites par Jean Bois, l'un de nos auteurs de théâtre les plus doués.

OTELLO
à l'Espace Cardin

Un mouchoir, un acteur noir et nu, une dame en blanc, et le charme languide d'une ville presque morte, symbole de beauté et de décadence, d'une Venise mythique : c'est Otello *vu et montré dans un enchaînement de tableaux raffinés, éblouissants, par Meme Perlini.* (Jusqu'au 7 juin.)

L'ÉCOLE DES FEMMES
au Théâtre Essaïon

Avec son jeu habituel, Régis Santon met en scène Molière en multipliant les décors comme au cinéma. Ambiance paysanne de jeu sur des tréteaux. Une musique populaire péruvienne fait merveille.

LE CERCLE DE CRAIE CAUCASIEN
à la Cartoucherie du Théâtre du Soleil

Le Théâtre de liberté, sous la direction de Mehmet Ulusoy, joue la vie des paysans, dans un village caucasien détruit par la guerre, qui jouent une fable ancienne dont la moralité est : la terre appartient à ceux qui la font fructifier. Avec de vieux pneus, des carcasses brûlées, des océans de toile, le Théâtre de liberté cr des images scéniques dures et joyeuse recrée la joie de jouer.

— JEUNES BARBARES D'AUJOU D'HUI au Mouffetard : *Arrabal joue au échecs avec Lewis Carroll. Une part entre la mort et la liberté, entre véri et mensonge.*

— LA MORT DE DANTON, sal Gémier : *Le spectacle controversé, âp et passionnant de Bruno Bayen est pr longé jusqu'au 14 juin.*

— ET TOUJOURS : *Luxe* et le grou TSE à la Renaissance ; *Andromaque,* Daniel Mesguich au Biothéâtre ; *Albe tine,* avec Chantal Darget, mise en scè de Philippe Adrien, au Petit-Odéon *Rodogune,* dans les décors de Beni Mo tresor, au Théâtre oblique ; *Phèdre,* da la mise en scène d'Antoine Vitez, a Studio d'Ivry.

Musique

NUITS DE BOURGOGNE

Au Palais des ducs, au dortoir des Bénédictins, à Saint-Philibert et à Saint-Bénigne de Dijon, à l'abbaye cistercienne de Fontenay et au château de Bussy-Rabutin, ont lieu du 7 juin au 12 juillet les Nuits de Bourgogne, riches en musiques médiévales et en théâtre d'hier et d'aujourd'hui, un festival très original. (L'âge d'or de la polyphonie, *le 7 juin ;* Venuskranzlein, *par le Clemencic Consort de Vienne, le 11 juin.)*

— CONCOURS DE VIOLON M. LONG-J. THIBAUD (Salle Gaveau, du 9 au 13 juin ; Champs-Elysées, le 14 juin) : *La France attend un nouveau Thibaud, mais les quatre Soviétiques peuvent encore se disputer le tiercé vainqueur.*

— CHANTS INDIENS DE STOCKHAUSEN (Théâtre de la Ville, du 4 au 7 juin, 18 h. 30) : *La douceur hippie du grand Stock.*

— HOMMAGE A GIANI ESPOSITO, de Didier Denis, avec Elise Ross (Maison des arts de Créteil, le 11 juin) : *Toute la Maison des arts sera envahie par les enfants de Créteil, acteurs et chanteurs de cette création.*

— « FAUST » A L'OPERA, avec M. Freni, N. Gedda, R. Soyer, direction : M. Plasson, mise en scène : J. Lavelli (6 et 9 juin, 19 h. 30) : *Lire notre article, page 17.*

— L'ITINERAIRE : œuvres d'Arrigo, Dufourt, Kagel, Marco, Zbar (Nouveau Carré, 5 juin) : *Des musiciens d'avenir.*

— UNE CREATION DU MONDE, de Bernard Bonnier (Musée d'art moderne, le 5 juin) : *Un disciple de Pierre Henry.*

— COLLECTIF DE CHAMPIGNY : Miereanu, Matsudaira, Lenot, Mefano, Milhaud (Centre G. Philipe, Champigny, le 6 juin) : *Courageusement, l'Ensemble 2e2m sème à tout vent.*

— FESTIVAL DE TOULON : Récital Gaston Litaize, orgue (le 6), Solistes de la Philharmonique de Berlin (le 10).

— AUX THERMES DE CLUNY, *Valses d'amour,* de Brahms et *Lieder,* de Schubert, par U. Reinemann et le Chœur national (les 7, 14, 21 et 28 juin, 18 h.).

— MUSIQUE AU CHATEAU : « De Mazarin au comte d'Artois », par la Grande Ecurie et la Chambre du Roy (Maisons-Laffitte, le 7 juin, de 16 h. 30 à 23 h.) ; « Soirée chez la duchesse du Maine, mêmes interprètes (Sceaux, le 8, mêmes heures) ; récital Teresa Berganz à l'Opéra royal. (Versailles, le 10 juin, 20 h. 45.)

— L'ECOLE DE VIENNE, par l'Orchestre Philharmonique, direction : G. Amy, avec V. Cortez (Mozart, Zemlinsky, Schoenberg). (Maison de Radio-France, le 10 juin.)

Danse

— LE BALLET-THEATRE CONTEMPORAIN au Théâtre de la Ville : *Une étape à Paris pour polir les six dernières créations du Centre chorégraphique d'Angers. Deux programmes variés et haut en couleurs. Deux nouveaux noms à l'affiche, l'Américain Paul Sanasardo, d formation Graham, et l'Argentin Osca Araiz.*

Arts

LA RENAISSANCE ITALIENNE
au Pavillon de Flore

Lire notre article, page 17.

HENRI MATISSE : DESSINS ET SCULPTURES
au Musée national d'art moderne

Lire notre article, page 19.

MAX ERNST
au Grand Palais

L'exposition qui vient de New-York, augmentée d'une centaine d'œuvres rassemblées spécialement pour Paris — elle regroupe au total trois cent trente-huit numéros, — complète, sans le répéter, l'hommage qui avait été organisé, il y a cinq ans à l'Orangerie pour les quatre-vingts ans de l'artiste, un des plus grands du siècle. Une rétrospective à sa mesure donc, qui situe l'homme et l'œuvre, précise cette démarche multifaces depuis l'époque Dada, de la suite des collages réalisés à Cologne entre 1919 et 1924, aux « poissons noctambules » de 1974.

La Trajectoire de JEAN HÉLION

La petite rétrospective Jean Hélion, à la Galerie Flinker, tombe à point nommé. A un moment où on sait de moins en moins peindre, l'œuvre de Jean Hélion, outrageusement oubliée, apparaît de plus en plus essentielle. C'est un cas. Il va au besoin à contre-courant, au risque de rencontrer l'incompréhension. C'est ainsi que, contrairement aux autres peintres de sa génération, Jean Hélion a évolué de l'abstraction à la peinture de la réalité. Pour peindre la vie. Il l'a fait avec un sentiment poétique, altier, qui n'appartient qu'à lui.

LES LALANNE
au CNAC

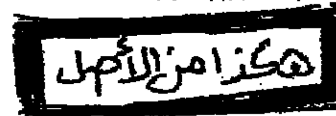
L'antidesign industriel de François-Xavier et Claude Lalanne. Plutôt que de recourir à la logique rationnelle des matériaux, ils se tournent vers la logique — ou l'illogique — littérale des surréalistes. Les crapauds deviennent alors des fauteuils, les hippopotames des baignoires et les rhinocéros des bureaux… Quatre-vingts pièces d'antimeubles qui sont des objets. Des objets d'art naturellement, sous leur habit mythique et précieux.

PORCELAINES DE SÈVRES AU XIX[e] SIÈCLE
au Musée de la céramique à Sèvres

Cinq cents pièces qui montrent l'évolution de la Manufacture de Sèvres au XIX[e] siècle. Elle suit l'histoire du goût, de la mode et aussi de la politique puisqu'elle a été au service de l'empire, de l Restauration, du Second Empire, puis d la République.

— GERZ : « Dachau-projekt », l'Arc 2 : « *Un environnement du jeun artiste allemand Jochen Gerz : « Dachau-projekt ». On s'attend qu' vous parle de la mort à Dachau. No aujourd'hui Dachau est un musée, bla et net, avec ses pancartes d'interdi anodins habituels pour préserver l'ord dans un lieu public. Gerz fait un trava de sémiologue : la critique de l'unive concentrationnaire est aussi celle musée.*

— CANOGAR à l'Arc 2 : *Des homm et des événements devenus des peinture reliefs, le plus souvent marquées par violence. Le réalisme littéral de l'un d artistes espagnols les plus engagés da la critique sociale.*



Dessins et sculptures de Matisse au Musée d'art moderne

LES PLAISIRS DU ROI

par ANDRÉ FERMIGIER

UN des beaux moments de l'été dernier, ce fut, on s'en souvient peut-être, l'exposition des dessins de Matisse au musée Cantini, à Marseille. Exposition que complétait celle d'un ensemble de sculptures au musée de Cimiez. Rassemblées, enrichies, grâce en particulier à la générosité des enfants de Matisse, conçues dans un esprit très différent, moins spontanées, plus savantes, ces deux expositions sont aujourd'hui montées à Paris et c'est un plaisir de roi que de revoir au musée d'Art moderne tant de belles et nobles pages, et surtout peut-être ces deux morceaux éblouissants où se donnent la main les débuts et le grand âge de l'artiste, l'étude pour le Luxe *(1907) et* Nymphe endormie et faune *(1943), deux pièces si importantes que l'on ose espérer qu'elles prendront un jour le chemin de nos collections publiques.*

Mais on y découvrira bien d'autres merveilles, dont certaines sont groupées en séquences articulées de façon très significative : dessins de jeunesse, fusains de la période niçoise, dessins au trait de 1935-1936, variations de 1941, fleurs, fruits, jeunes femmes allongées, lovées dans leur nonchaloir. Et ce n'est pas une mince performance que d'avoir réussi à rassembler la totalité des sculptures de Matisse (à une exception près, mineure), avec tous ces brimborions des premières années, si drôles, si mignons, où l'on sent la main de l'artiste jouer avec la lumière, chercher la forme avant que celle-ci ne s'épanouisse dans la sévérité architecturale des Nus vus de dos, *n'éclate dans le coup de cymbale des* Jeannette. *Luxe, calme et volupté, nous y voilà encore. Et si la science s'y ajoute, qui s'en plaindra ?*

* * *

Luxe, calme et volupté ? Oui, mais ce n'est là qu'un des aspects de l'œuvre de Matisse, même si on l'a trop souvent limitée, surtout entre les deux guerres, à ses apparences de charme, de facilité méditerranéenne. La volupté est chez lui celle de l'intelligence, d'une discipline presque platonicienne qui « remplace les détails explicatifs par une synthèse savante et suggestive ». Et pour le calme, il est presque toujours celui qui conclut la tempête.

Rien ne le montre mieux que l'ensemble de son œuvre sculpté. Ou plutôt modelé, car ce que Matisse a retenu des maîtres du dix-neuvième siècle auxquels il s'en est d'abord remis (Barye, Rodin, peut-être Carpeaux), c'est le besoin de faire palpiter la forme, d'en faire saillir les accents, de ne pas en résoudre les contradictions : ainsi dans les deux Madeleine *de 1901-1903, dans le* Serf, *dans le* Nu couché *de 1907, plus véhément encore et presque barbare que le tableau auquel il correspond (le* Nu bleu souvenir de Biskra). *Ou dans ce* Buste ancien *dont les aspérités s'enveloppent d'une sorte de brume qui fait penser à Médard Rosso et même à Eugène Carrière.*



MATISSE : « Fillette au chat noir » (1910)

« J'ai fait de la sculpture, *disait-il,* comme complément d'étude, pour mettre de l'ordre dans mon cerveau. » *L'ordre est celui de l'arabesque :* « Maillol travaillait par la masse, comme les antiques, et moi, par l'arabesque, comme les renaissants. » *Si elle est assez forte pour entraîner avec elle les détails, l'arabesque simplifie, exalte la forme. Elle peut chanter la mélodie un peu aigre et si prenante de la* Serpentine, *recueillir les secrets des primitifs dans les* Deux négresses *de 1908, se décanter en rythmes puissants et sourds, en une sorte de sommeil monumental dans la série des quatre* Nus vus de dos.

Elle aboutira un jour à la parfaite synthèse de l'idée et de l'accident qui est réalisée dans la Figure décorative *de 1908, la plus personnelle, la plus belle peut-être de ses sculptures, dont les œuvres postérieures (le* Grand Nu couché *de 1923, la* Vénus à la coquille) *ne retrouveront pas toujours le* parfum bizarre, un peu maniéré, *presque crétois, l'exotisme relevé d'humour et d'un soupçon de frivolité parisienne. Matisse est longtemps demeuré un homme de 1900, bien qu'il ait marché à grands pas en avant de son siècle : s'il est une œuvre qui résume le meilleur de l'esprit 1925, c'est bien ce* Tiaré *exécuté au retour d'un voyage à Tahiti et qui est comme le symbole du goût de l'époque pour de longues et lentes croisières dans des paquebots somptueux, avec des récits, des chants venus du rivage, des palmeraies entrevues le temps d'une escale.*

Matisse est un homme qui a toujours parlé d'ordre, de repos, d'un art qui serait « un calmant cérébral... un milieu cristallin pour l'esprit ». *Mais ce cristal serait bien pâle et cet ordre bien insipide s'ils n'étaient la contrepartie de la plus vive sensualité, d'un besoin constant de véhémence et d'expression. Voyez la série des* Jeannette *et son point de départ, qu'il s'agisse du premier buste (n° 204) ou du dessin (n° 37) qui nous montre le visage du modèle, visage à peu près insignifiant malgré un nez dont il ne faudrait pas sous-estimer l'importance. Ce que ce nez va devenir ? Un pic, un rocher, un promontoire, un bec de condor, une hache préhistorique : le nez de Cyrano n'est rien à côté. Et les yeux, jaillissants de cavernes d'insomnie et d'hypnose digne des plus beaux jours de la Salpêtrière ! Et les cheveux ! Plus de cheveux, scalpée la Jeannette ! Et le front ! Jamais les tempes de Mme Verdurin, après ses plus exténuantes émotions musicales, ne se soulevèrent en un tel tumulte* de protubérances et d'escarpements. *Le plus curieux est que l'impression d'ensemble est paisible et que le modèle continue à sourire.*

* * *

Le dessin, c'est autre chose. Plus de pic ni d'escarpement. La transparence de l'eau, la mer qui bat doucement ses rives, une conception plus intérieure de l'expressivité, le dialogue de l'artiste et du modèle, femme, fleur, grenades, arbre de Judée, blouse brodée, chevelure, « n'importe ce qui valut le blanc souci de notre toile ». Avec parfois une épaule excentrée, un sein qui se dévergonde, un mouvement qui dilate les corps en larges ondes rayonnantes (n° 91, n° 103), crispe les formes, les fait tourbillonner aux quatre coins de la feuille, ainsi, dans l'étude pour la Danse *de la collection Chtoukine (n° 66) ou dans les deux couples de la* Nymphe endormie et du Faune *(n° 89 et n° 143).* Et quel art dans ces grands *rythmes verticaux qui magnifient, transforment en déesses sans rien leur faire perdre de leur naturel les* Deux Femmes assises *de 1938 (n° 104), donnent à un autre modèle (n° 90), malgré son absurde petit bibi, l'apparence d'une image cézannienne.*

Au début, ce qui intéressa Matisse, comme on le voit très bien dans l'excellente première salle, ce sont les accidents délicieux, les hachures, les surprises de l'ombre, les drôleries d'un visage ou d'un corps. Mais très vite, les deux portraits de sa fille Marguerite manifestent d'autres ambitions, indiquent la double direction dans laquelle l'artiste va s'engager : décrire, caresser la forme ou la résumer, en extraire la volute et le signe. Rien ne le montre mieux que la dernière salle du premier étage où sont présentés sur deux parois voisines les dessins « cubistes » de 1915-1916 et l'étourdissante série des « chapeaux à plumes », des « Antoinettes » de 1918.

D'un côté les portraits de Greta Prozor, d'Eva Mudocci, de Madame Matisse à la voilette *traités avec une économie de moyens, une concision géométrique dont la sévérité laisse d'ailleurs une belle place à l'humour (ainsi dans le trois quarts de la malheureuse Yvonne Landsberg). Ou encore le masque de Josette Gris que l'on peut comparer, pour rester entre femmes de peintres, à la bonne Jeanne Manguin de 1906.*

De l'autre, tout ce que l'on peut imaginer de courbes, de broderies, de plumes, de rubans, de lèvres gourmandes, de chevelures dénouées, *avec une sensualité, un lyrisme, qui évoquent peut-être mieux la « joie de vivre » que les scènes mythologiques des années antérieures. Jamais chapeau ne fut l'objet d'une telle passion et la série s'achève avec une toile, aujourd'hui à Washington, qui nous montre la belle* Antoinette *dans le simple appareil d'une beauté qu'on vient d'arracher au sommeil et vêtue, pour voiler sa nudité, du seul chapeau à plumes.*

* * *

Ce double mouvement, nous le retrouverons dans tout le parcours de l'exposition et il n'est pas utile de reprendre une démonstration qui est ici fort bien faite. Arrêtons-nous tout de suite un instant et beaucoup plus qu'un instant dans la salle où sont exposés côte à côte les dessins au trait publiés dans Verve *en 1935 et les fusains des années 20. Ces dessins au trait (la* Blouse roumaine, *le* Nu au collier, *le* Fleur, *le* Nu au miroir) *sont peut-être les plus célèbres, les plus hautement « distancés » de l'œuvre de Matisse. Lui-même les tenait en grande estime. « Mon dessin au trait, disait-il, est la traduction directe et la plus pure de mon émotion. » Plus élaborés, moins cristallins et transposés, les fusains de la période niçoise méritent d'aussi grands éloges : si le peintre à cette époque faiblit, le dessinateur demeure d'une qualité incomparable. Et l'on n'imagine rien de plus caressant, de plus onctueux, de plus savant dans le jeu des valeurs et le velours des ombres que cette* Jeune femme à la guitare, *cette* Femme étendue au châle espagnol, *que ces deux merveilleuses* Fenêtres *de 1928-1929 ouatées de silence, de brise qui monte du jardin, de bel été parfumé d'herbes et d'odeurs marines. Si vous trouvez que les vacances sont bien longues à venir, allez voir ces deux dessins. Vous serez déjà dans vos terres, vos siestes mirifiques et vos déjeuners de soleil.*

L'exposition se termine par une salle où sont présentés les Arbres, *les* Acrobates, *l'immémorial* Saint François *destiné à la chapelle de Vence, la* Fougère noire *et deux autres de ces dessins au pinceau et à l'encre de 1947-1948, pages somptueuses, éblouissantes d'effet pictural qui montrent à quel point la vision est accordée chez Matisse à la nature de l'outil). Conçue avec beaucoup de soin, mais trop petite, cul-de-sac plutôt que porte du paradis, cette salle ne dit pas tout à fait ce que furent l'énergie spirituelle, l'immense respiration de Matisse dans ses dernières années. Quand on pense que c'est ce vieil homme accablé d'infirmités qui a « dessiné dans la couleur »* Zulma, *le* Nu bleu, Souvenir d'Océanie !

Il faudra refaire un jour l'exposition des grandes gouaches découpées qui fut présentée au pavillon de Marsan en 1961 : elles sont la conclusion de son œuvre de dessinateur et l'autre porte du paradis de la peinture moderne, celle qui se ferme et laisse derrière elle les plaisirs du roi, les délices du jardin d'Epicure.

★ *Henri Matisse, dessins et sculptures.* Musée national d'art moderne. Jusqu'au 7 septembre.

Pierre Lesieur peintre du silence

LAISSONS dehors les bruits de la rue, le vain tumulte du monde, que l'art ou non s'en mêle. A la suite de *Pierre Lesieur*, on pénètre dans *une zone de* silence, fort éloignée de l'esthétique du cri érigée en dogme. Enfin, un peintre qui ignore délibérément la mode, toute mode, dans n'importe quelle forme d'expression. Il ne rame pas à contre-courant, il suit son propre courant. Il n'a pas peur de laisser deviner ses sources — Matisse, Bonnard — parce que, ces influences, elles sont depuis longtemps assimilées. Il en a retenu, semble-t-il, l'approche sensible du réel, ses *transfigurations harmoniques, le* nimbe lumineux *où se fondent* structures et couleurs et aussi le respect, *l'amour du métier.* Il ne nous *paraît pas arbitraire,* en dépit, chez Lesieur, *d'une constante référence aux* choses, même si elles *tendent à s'évanouir, qu'un critique américain* ait ébauché une sorte de parallélisme entre sa manière, sa vision, ses espaces rectangulaires, ses rythmes, et ceux de Rothko... Pure coïncidence. Quoi qu'il en soit, l'œuvre récente est là, aboutissement d'une longue *méditation dont les* « sujets ne sont que des prétextes à la peinture-peinture ».

Et tout d'abord une toile immense, « *Miroir* », qui, en dépit de ses qualités, n'a pas nos préférences, mais qui est une *magnifique* démonstration de composition *équilibrée,* blancs crémeux sur blancs crémeux. Le double nu, de dos surtout et son *reflet de face,* n'est peut-être là que pour prouver à un public profane que Lesieur sait aussi modeler une *parfaite académie.* On oublie de même les savantes variations de roses de l' « Etal ».

Qu'on se tourne alors vers le grand « Mur orange » quasi monochrome qu'une porte et deux volets bleus font vibrer jusqu'à l'extase. L'encadrement de la porte est d'une *nuance* plus appuyée, comme si *elle* disputait au reste de la surface l'absorption de la violence solaire. Un autre « Mur », de dimensions beaucoup plus modestes, n'est bientôt plus *qu'une évanescente* tache ocreuse qui suffit à notre bonheur. Tous les climats méditerranéens laissent ainsi leur empreinte depuis la mer vineuse dont l'outremer profond n'a pas varié depuis Homère, dans une toile qui s'intitule « Grèce » avec laquelle se confond un aquarium habité — quand il le faut la couleur sort de sa réserve, — jusqu'à l'espèce de mirage d'une ville orientale qui rassemble le troupeau serré, blanc bleuté, de ses maisons, de ses toits, de ses minarets, au-dessus d'une large bande de désert. *Jusqu'aux fûts* de colonnes qui ont survécu aux injures du temps : est-ce seulement à cause de leur poussée verticale que Lesieur les a retenus ? A cause des *alternances* de carrés vert amande, bleus, etc., qu'il a déployé son « Portail » dans toute sa largeur ? A cause de leur plongée vers l'intérieur lilas qu'il a ouvert ces autres portes ?

Qu'on fasse abstraction des supports empruntés au réel qui, on le répète, sont loin d'être indifférents : le peintre obéit aux injonctions de la vérité, rien que la vérité, et son émotion réagit aussi fidèlement à l'atmosphère de l'Afrique du Nord, par exemple, qu'à celle de Trouville ou d'ailleurs. La tension des valeurs juxtaposées avec une infinie délicatesse efface le rappel de leurs origines, de même qu'on est tenté de ne retenir que l'éclat neigeux de tel fauteuil, les accords épiscopaux de la « Composition violette », le plateau cuivreux du service à thé de la « Nature morte ».

Parmi la quarantaine d'œuvres présentées, on pourra regretter le nombre trop restreint des dessins qui « annoncent la couleur » dans leur précision nacrée, qu'une sorte de discrétion protège, comme un voile de tulle, des atteintes du vulgaire. Tout est dit parce que tout est suggéré.

Alors pourquoi chercher à définir l'indéfinissable ? Il faut bien pourtant motiver ces éloges presque sans restriction, car *cette exposition* exerce *une* attirance particulière qui la situe à part au milieu du déferlement de peinture de ce mois de juin et la place au tout premier rang. Tant pis pour les noms plus célèbres. L'épithète d'*intimiste* est vite lancée. Elle serait impropre ici. Chez Pierre Lesieur, qui poursuit, effacé et *solitaire* — le silence, il le tisse aussi autour de son travail, — une patiente approche de l'authentique, on se trouve en présence de l'appréhension contemplative d'un univers dont les manifestations visibles ne sont que le reflet d'une autre vie. Mais il est beau, ce reflet qui n'a nul besoin pour être capté d'autres pièges que les moyens traditionnels les plus simples.

Qu'on nous pardonne de n'y avoir décelé ni angoisse ni trouble et, si ce bonheur de peindre cache quelque douleur, métaphysique ou non, de ne l'avoir point perçue. C'est, en tout cas, une raison de plus pour Pierre Lesieur de se situer loin des snobismes. Et près d'une certaine éternité.

JEAN-MARIE DUNOYER.

★ Galerie Coard, 12, rue Jacques-Callot. Jusqu'au 21 juin.

Comment, pourquoi «India Song»

(Suite de la page 17.)

Tout ce *qui ne se voit pas* de la réception a été prévu, vu, précisé. Chaque sortie, chaque entrée des cinq personnes qui, à elles seules, « font » cette réception, a été motivée, expliquée. Il fallait d'abord que tout fût logique, vraisemblable, avant de se déchaîner, et qu'à aucun moment le désordre apparent de la soirée ne soit voulu comme tel. Au contraire, tout devait être aussi clair que si la réception avait été filmée dans son entier. Lorsque le vice-consul, par exemple, entre dans le salon particulier, c'est parce qu'il y cherche Mme Stretter, et que s'il la cherche là, c'est que, si dans le plan précédent elle a pris la direction juste, elle doit s'y trouver.

Parler de la réception de *India Song*, pour moi, c'est freiner un emportement à en parler.

Pour nous, la réception, ce qu'on voulait en retenir, en décanter, c'était la poursuite d'Anne-Marie Stretter, sa chasse par la mort : par le porteur de ce féminin, le vice-consul de Lahore. Laquelle devait aboutir au rapprochement final entre lui et elle à la fin de la nuit, c'est-à-dire à l'expression mortellement convaincante de l'intelligence commune et du refus et de l'amour. Donc au suicide final.

Or, à travers le nombre et le foisonnement de la réception, cette poursuite ne devait jamais être perdue de vue, elle devait s'inscrire avec la plus grande clarté dans le désordre apparent, ne jamais se noyer dans les péripéties secondaires. Pour tenter d'obtenir ce résultat nous avons décidé que toute la réception devait en passer par un lieu unique que nous avons appelé « le rectangle », c'est-à-dire l'espace en effet rectangulaire du salon particulier face au miroir, ainsi que celui de son double reflété. Double rectangle filmé suivant deux axes en tout, l'un affleurant aux portes du parc : à la réception invisible, et l'autre touchant aux cloisons des appartements privés. Ce double rectangle contenait la zone épicentrale de tout le film, la photographie de la morte Anne-Marie Stretter sur le piano avec les roses et l'encens à sa mémoire : l'autel. Le film était tourné, le film était possible parce que l'histoire de cette femme avait été arrêtée par la mort : l'autel, sans cesse, le rappelait. Il était donc aussi celui de la douleur — de ma douleur. La source en jaillissait là.

***

Par ce lieu, ce rectangle, passent les cinq personnes déléguées pour « faire » la réception, les rumeurs des autres, les musiques, les voix des invités, les danses, les conversations, les hurlements du fou de Lahore. Dans ce lieu interne on parle de l'histoire au temps présent *(« il regarde », « ils dansent », « il se dirige vers »...)*. Alors que dans les lieux que nous avons appelés les *bis* des plans intérieurs — les glissages sur les façades détruites du palais Rothschild — on en parle au passé *(« on avait toujours parlé d'elle »... « la musique est peut-être ce qu'elle aura fait derrière ces murs »...)*. Le lieu interne se peuple régulièrement de passages *et non moins régulièrement* se vide, redevient l'espace de l'autel, celui de la mort, mort fraîche — ces fleurs sont renouvelées, et quelqu'un vient allumer l'encens. *Tandis que dans les bis des plans* intérieurs (à l'exception des tennis) il n'y a plus aucune espèce de passages — même d'acteurs, — ils sont inhabitables, inhabités, *vidés une fois pour toutes par le* temps, l'engloutissement du *tout* dans la mort.

Pour ces plans extérieurs aussi il s'agit d'une image à peine variable et toujours plongée dans la nuit. Ici, la peau de l'image, c'est la voix de Viviane Forrester ; elle recouvre les façades de Rothschild de textes lents, sortes de chroniques de la réception qu'on vient de quitter et de la Calcutta de cette femme. D'*avant* (maintenant qu'on peut en dire quelque chose).

C'est entre les deux derniers découpages — (d'avril et juin 1974) — que nous avons décidé de supprimer la figuration dans la réception. Ensuite les personnages de Georges Crawn et de l'ambassadeur — le mari — ont été abandonnés à leur tour. Georges Crawn apparaît encore une fois, très tard, à l'aurore, l'ambassadeur jamais plus. Le dernier abandon a été celui de la Femme en noir (1). Nickie de Saint-Phalle avait refusé de jouer ce rôle et elle a été remplacée par trois photos d'une même femme faites par Edouard Boubat après la guerre (2).

Une fois cette décision prise il a été inconcevable de faire marche arrière. Tous les personnages abandonnés sont devenus superfétatoires : si on les avait remis dans le film, désormais ils l'auraient encombré et, cette fois, d'un encombrement artificiel. Et on a découvert que ce qui au début était considéré comme allant de soi relevait seulement d'une habitude, d'une manie, et que la figuration n'aurait eu pour fonction que de meubler l'espace — alors qu'on le voulait libre — et de faire croire à la réalité des choses de Calcutta et de Lahore — alors que c'était elle, cette femme de Venise, et lui, le vice-consul, qui étaient Calcutta et Lahore. En leur adjoignant deux ou dix accompagnateurs on escamotait leur fonction essentielle. Ainsi, ce *qui n'était pas* indispensable est devenu aussitôt inutile et, de là, faux.

Elle, c'est Calcutta. Avec elle, il y a le radotage de la mendiante, son chant du Laos. Il y a aussi le ventilateur ralenti, la sueur sur son corps nu, les oiseaux et les chiens. Rien d'autre je crois. Lui, à lui seul, il est Lahore. On ne voit rien de Lahore que lui, le vice-consul.

Oui, cette figuration devait rejoindre Lahore dont on ne voyait *rien, ce balcon devant les jardins* de Shalimar, cette mendiante, les invités sans visages. *Les voix suffisaient.* Dans l'image ne devait rester que l'indispensable : elle, Anne-Marie Stretter, *lui*, le vice-consul de Lahore, cet autre amant, Michael Richardson, et ces deux jeunes gens : le jeune attaché et le jeune invité, c'est-à-dire les *témoins*. C'est-à-dire nous. *Comme nous*, ces deux-là ne sont liés à elle d'aucune manière, ni dans le présent, ni dans le passé. Comme nous, ils ne sont pas informés et découvrent cette histoire. Ou plutôt, ils la regardent, la suivent des yeux.

J'ai donc essayé de nettoyer l'espace pour que s'inscrive, nue, la géométrie de la poursuite dont il a été question plus haut. Cela sous notre seul regard. De faire de telle sorte que le spectateur n'ait *que ça* à regarder, rien d'autre, et que s'il le refuse ce soit alors d'un refus entier, sans bavures, et qui porterait sur le film même. Ma certitude, c'est celle là : que si on fuit, on ne peut que fuir le tout.

J'ai évité les scènes de « rattrapage » comme la peste ciné*matographique. Non, on ne peut* pas mélanger les genres. Avec ce passé derrière nous, c'est encore difficile d'extraire, de dépeupler, de débâtir. Le progrès *c'est* quand on y parvient. *Si je ne* croyais pas qu'on puisse quelquefois y parvenir je ne ferai jamais plus de cinéma.

J'ai dit quelque part dans une des premières notes de travail avant le tournage — : *« India Song* se bâtira, d'abord par le son, et puis par la lumière. » *J'étais donc déjà sur la voie du* dépeuplement final, et dès le départ.

MARGUERITE DURAS.

★ *India Song* est présenté à partir de ce mercredi 4 juin, aux cinémas Seine-Studio, Hautefeuille et Balzac.

1) La Femme en noir, c'était à la fois une photo et une *femme*. Dans la première partie, *sa photo* jouait (dès le départ). Dans la réception *on la voyait* apparaître, seule, et regarder. Elle, n'était jamais vue.

2) Parues, pour deux d'entre elles, dans l'album d'Edouard Boubat, « Femmes », édit. du Chêne 1972.

JEUNES

Les « cent fleurs »

GRAND travail avant les épreuves. Dans les vastes couloirs de la vieille maison un peu compassée, des bruits singuliers résonnent, plus ou moins proches, légèrement déformés, étranges.

De la salle Louis-Jouvet parviennent — un peu *assourdis par la double porte capitonnée — des bribes* d' *Antoine et Cléopâtre :* harangue devant le cercueil de César violemment déclamée dans la langue de Shakespeare. Y aurait-il des élèves étrangers à l'Ecole nationale supérieure d'art dramatique ?

Au deuxième étage on doit travailler sur Marivaux : deux élèves assises en haut des marches récitent, texte en main, appliquées, mettant le ton une dernière fois avant de jouer un extrait de scène devant leur professeur et leurs camarades. *« C'est un exercice d'improvisation, expliquent-elles. Il y en aura aux rencontres de juin. »*

Mais ces hurlements au sous-sol ? *« Ce sont des élèves danois. Depuis une semaine ils nous montrent ce qu'on fait là-bas. »* Une vingtaine de garçons et de filles couchés au sol, inertes, se lèvent avec une extrême lenteur. Le murmure presque inaudible gagne très progressivement en intensité, devient chant grave, puis longue plainte. Les voilà maintenant debout, bras tendus vers le ciel, visages impassibles. Et ce cri ininterrompu, monotone inquiète. Expression corporelle : langage universel. Un exercice simplement. *« On ne le présentera sans doute pas aux journées de juin mais il est important de comparer, de savoir quelle recherche est menée à l'étranger . »* Pierre Debauche, Marcel Bluwal, Antoine Vitez ont successivement reçu à leur cours ce groupe d'élèves étrangers. *« Une expérience intéressante, que nous renouvellerons »*, disent-ils.

En cette fin d'année scolaire, le temps n'est pas entièrement consacré aux « révisions ». La recherche continue. Il n'y a plus de concours au Conservatoire, plus de palmarès. Finie l'épreuve de classement. On ne parlera plus du premier prix du Conservatoire. L'examen final est remplacé cette année par ces « rencontres », ces quatre « journées » qui auront lieu en juin. Chacun fait des suppositions, sinon des pronostics. Une sorte d'excitation a remplacé la fébrilité des examens. Et n'y a-t-il pas eu, déjà, en février dernier, une série d'épreuves un peu comparables. Celles-ci se déroulaient théoriquement à huis clos et devaient permettre d'évaluer les connaissances et d'éliminer les élèves les moins doués, en surnombre.

C'est à la suite de ces auditions que Jean-Laurent Cochet — *professeur au Conservatoire — a remis sa démission (le Monde* du 9 avril 1975). Il avait dénoncé lors des rencontres au Palais-Royal « les excès et le ridicule » d'un tel examen et réaffirmé son hostilité à l'égard de « la liberté que certains se permettent avec les chefs-d'œuvre du répertoire » — un véritable sacrilège, à l'entendre.

La démission de Jean-Laurent Cochet sera effective en juin. Il entend toutefois mener ses élèves jusqu'au spectacle de fin d'année.

Certains ont parlé d'une grave crise, d'une tempête qui secouerait le Conservatoire. Querelle entre les anciens et les modernes, quand on ne dit pas entre la « gauche » et la « droite »... Certes, il se passe quelque chose au Conservatoire. Mais les intéressés eux-mêmes ne parviennent pas toujours à analyser clairement la situation. Elèves, professeurs, s'interrogent. Selon Jacques Rosner, le directeur nommé en 1974 par Michel Guy, secrétaire d'Etat à la culture : *« Il s'agit de trouver un second souffle. Les questions qui se posent ne concernent pas uniquement le Conservatoire, mais le théâtre en général. On pourrait le croire mort; il se trouve simplement plongé dans une sorte d'hiver. »*

Saison rude. Il faut « tenir », semblent se dire les élèves. « Tenir », cela n'a pas la même signification si l'on est en première ou en troisième année. Les « nouveaux » sont entrés après avoir réussi le concours : quatre à cinq cents candidats se présentaient, cent cinq ont été admis. Ils sont assez jeunes (la limite d'âge étant de vingt-trois ans) ; la plupart viennent des cours privés ; ceux-ci n'existent d'ailleurs qu'en fonction du Conservatoire. Quelques-uns, bons élèves des conservatoires de province, arrivent à Paris. Mais l'Olympe des comédiens n'est plus ce qu'il était. Et la mythologie doit être revue, corrigée.



Il existait traditionnellement six classes comprenant chacune environ douze élèves choisis à la rentrée par les différents professeurs. Et chacune gardait le même maître durant les trois années d'étude, *qui étaient tout* entières orientées vers la préparation du concours de sortie.

Que s'est - il passé à la rentrée de 1974 ? Non seulement le nombre d'admis a été *relevé, mais* encore ceux-ci ont eu le droit de choisir librement leur professeur, d'opter pour l'enseignement qui semblait convenir à leurs préférences. Certains même, après une période d'essai dans une classe, ont changé d'avis et se sont tournés vers un autre maître — à moins d'avoir décidé dès le départ de suivre deux enseignements à la fois.

Résultat de cette sorte de référendum : le nombre d'élèves varie singulièrement d'une classe à l'autre, vingt-cinq chez Marcel Bluwal ou chez Antoine Vitez, une vingtaine chez Jean-Laurent Cochet, trois chez Robert Manuel, ou chez Lise Delamare. Les critères de choix sont ambigus. Hasard ? Intérêt ? Snobisme ? Mode ? Le Conservatoire serait-il une sorte de Bourse des valeurs où se mesure la « cote » des maîtres ? Une cote susceptible de varier d'une année sur l'autre.

Ce qui est remarquable, en tout cas, c'est l'attachement *des élèves à leur professeur*, le sentiment d'avoir bien choisi. Et cette conviction même les conduit à se constituer — volontairement ou non — en « camps ». Les élèves vont et viennent, mais beaucoup ne se connaissent pas. Indifférence bien proche de l'anonymat d'une faculté. La querelle — puisque les gens de l'extérieur, spectateurs « objectifs » ou non, la nomment ainsi — ne fait aucun bruit. On peut la deviner sur le visage un peu découragé d'un maître conduit à renoncer à faire un cours faute de disciples, à l'amertume de tel autre qui ne comprend pas l'absentéisme grandissant, ou au contraire à l'assurance presque insolente de celui qui est présent chaque matin pour ses adeptes fervents, répondant à une manière de plébiscite.

Les conversations saisies dans les couloirs ou au café tout proche ne sont jamais violentes : les élèves, en général, ne se passionnent guère pour la politique. Ils sont au Conservatoire par désir d'apprendre et ensuite *de faire carrière — séduits par l'aura de la* fonction de comédien, ils mettent toute leur énergie dans la préparation des spectacles auxquels ils participent.

COMÉDIENS A L'ÉCOLE

des élèves du Conservatoire d'art dramatique

Les spectacles d'élèves ont été particulièrement nombreux cette année. Mises en scène par des étudiants de troisième année en général, les pièces sont données dans la salle un peu désuète de l'école. Trois représentations uniquement devant un public bien particulier et plutôt sévère : sociétaires de la Comédie-Française, metteurs en scène en quête de recrues, élèves comédiens un peu sarcastiques, professeurs venus là pour juger, éventuellement pour découvrir un talent. Le concours étant supprimé, il faut à tout prix faire reconnaître sa valeur d'une autre manière. Un mécanisme nouveau et original se met en place : une autre forme de sélection, si on veut.

D'autre part, la suppression de l'examen n'est pas l'unique explication de l'absentéisme ou du prétendu désintérêt des élèves. Beaucoup sont contraints de travailler pour gagner leur vie, d'autres cherchent déjà à se faire un nom dans le monde des spectacles et acceptent de petits rôles au théâtre, à la télévision ou au cinéma. Toutes choses qui prennent du temps, de sorte que l'on a parfois le sentiment que ceux-ci « ne font que passer », pour prendre des rendez-vous, pour faire des rencontres.

Jusqu'à cette année, le syndicalisme n'existait pas au Conservatoire. Cette saison, le S.F.A. (Syndicat français des artistes) compte douze membres parmi les élèves. Le double statut d'étudiant et de comédien est ambigu. Mais les activités syndicales bénéficient de la bienveillance de Jacques Rosner et des professeurs conscients de l'utilité de revendications matérielles.

Ceux qui sortiront en juin se demandent s'ils ne seront pas des chômeurs supplémentaires.



Le Conservatoire n'est plus l'antichambre de la Comédie-Française. (Pierre Dux, le directeur de la maison de Molière, hostile à la suppression du concours de sortie, envisage de faire passer des auditions spéciales pour sélectionner les comédiens.)

D'ailleurs, depuis quelques années, beaucoup d'anciens élèves engagés par la Comédie-Française à l'issue des concours refusaient d'y entrer ou en sortaient très vite.

Mais à quoi sert de réformer le Conservatoire s'il n'est, pour reprendre les termes d'Antoine Vitez, qu'« *une pépinière, un vivier pour les poissonniers en gros du théâtre* » ? Est-il un lieu de l'exercice et de la recherche pour les jeunes acteurs d'aujourd'hui, un lieu de l'apprentissage à proprement parler ?

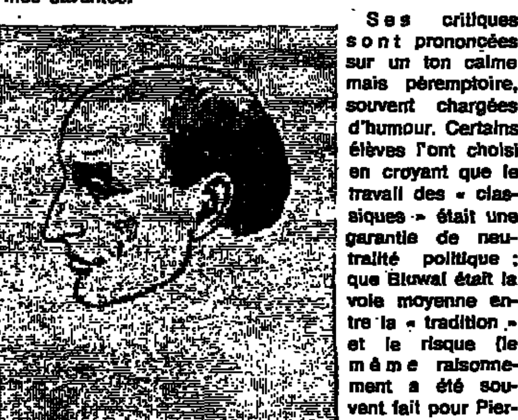
En 1968, le rôle des « mandarins » issus de la Comédie-Française qui préparaient leurs élèves à entrer dans la troupe du Théâtre-Français avait été remis en cause à l'occasion des assises de Villeurbanne : l'analyse du texte classique de type universitaire, le primat de la psychologie, faisaient obstacle à toute recherche véritable. En 1969, Antoine Vitez était engagé comme professeur et Pierre Debauche pour diriger un atelier. Des cours indépendants, parallèles, presque en marge du Conservatoire. Si leur présence troublait l'équilibre traditionnel de l'école, elle n'avait pas été ressentie, à l'époque, comme un danger. Vitez et Debauche représentaient la différence. On les supportait (on ménage bien une place à une opposition « nécessaire ». La désignation de Jouvet comme professeur en 1934 n'avait-elle pas créé des conflits ?) L'édifice, pourtant, n'était pas menacé.

Le remplacement de Pierre-Aimé Touchard par Jacques Rosner, directeur du Théâtre du Lambrequin, ancien assistant de Roger Planchon, a été le détonateur. Mai 68 éclate avec retard dans l'univers bourgeois et petit-bourgeois du Conservatoire. Jacques Rosner remplace Louis Seigner par Pierre Debauche et nomme deux nouveaux professeurs : Marcel Bluwal et Jean-Paul Roussillon. L'arrivée de ces deux « réalistes » pouvait faire croire à une tentative de subversion, elle traduisait, en fait, la volonté d'élargir l'enseignement pour répondre aux tendances nouvelles du théâtre.

Le secrétaire d'Etat à la culture n'avait-il pas opté pour « l'éclectisme » ? Il fallait montrer que la coexistence des différentes formes était possible, que le Conservatoire pouvait offrir des choix dans l'éventail des diverses tendances. Résultat partiellement atteint : les professeurs, en effet, ne se ressemblent pas.

Lise Delamare et Robert Manuel, tenants d'un style « Théâtre-Français », représentent, comme sur la scène des théâtres, la tradition dans la tradition. Jean-Laurent Cochet donne une version actuelle du théâtre de Boulevard, s'appuyant sur la psychologie. Il domine ce genre avec talent. Maurice Jacquemont et Jean-Paul Roussillon, appréciés de leurs élèves, font leurs cours avec conscience en dehors des passions et des querelles. Ils suivent leur chemin, assez préservés. Pierre Debauche n'impose pas de système organisé à ses élèves ; ceux-ci sont très libres. Mais il les fait « fonctionner » avec rigueur à partir d'une sévère discipline du corps et d'un travail sérieux de la voix. Considéré par tous comme un bon professeur, il dispense un enseignement assez traditionnel malgré les apparences.

Marcel Bluwal est plus connu comme réalisateur de télévision que comme homme de théâtre. Son adaptation de « Dom Juan » pour la télévision a été un grand succès. Depuis le début de l'année, vingt-cinq élèves assidus se pressent à son cours. Et les élèves sont effectivement « sur le plateau » de la salle sans fenêtres du sous-sol. Eclairage électrique, quelques chaises de bureau, une table. Le maître, en bleu de travail et gros pull-over, chaussé de solides bottes, son éternelle casquette bleu marine sur la tête, fait les cent pas en regardant ses élèves répéter *les Femmes savantes*.



Ses critiques sont prononcées sur un ton calme mais péremptoire, souvent chargées d'humour. Certains élèves l'ont choisi en croyant que le travail des « classiques » était une garantie de neutralité politique ; que Bluwal était la voie moyenne entre la « tradition » et le risque (le même raisonnement a été souvent fait pour Pierre Debauche).

« *Vingt-cinq élèves, c'est trop,* dit Marcel Bluwal, *quinze serait le nombre souhaitable. On a dit que je faisais de la politique durant mes cours. On a dit encore que mes élèves devaient jouer nus ou nues. On a inventé.* »

Les élèves de Bluwal ont présenté *l'Impromptu de Versailles* en « décontracté » lors des examens de février, mais ce « décontracté » était extrêmement élaboré. Pas de place pour le hasard : « *Il faut débarrasser la psychologie, chasser le cliché* », dit Marcel Bluwal. Le vêtement aussi est parfois un cliché.

Du travail aussi chez Antoine Vitez, un énorme travail tout différent. Du monde aussi dans l'immense salle. Non seulement des élèves, mais des auditeurs, mais des « intrus », curieux venus voir celui dont Paris parle, comme on va écouter Lacan, ou certains professeurs de Vincennes.

Les élèves, sagement assis sur deux rangées de fauteuils se faisant face, sont silencieux. Au centre, deux filles font un exercice muet sur un feuilleton de roman-photo. L'une d'elles joue l'homme. Cela devient vite très comique. Mais Antoine Vitez se lève, intervient, très sérieux. Le discours commence et les visages se tournent, écoutent. Il faut entendre ce pédagogue au ton calme et mesuré, au langage riche de nuances subtiles. Antoine Vitez raconte ce qu'il a vu, compris, de l'interprétation spontanée des deux élèves. Et il a vu beaucoup.

Il se saisit d'un matériau brut et l'exploite.

Il imagine au fur et à mesure, invente à toute allure à partir de son impression du moment, fugace et unique, conditionnée par de très nombreux détails, même s'ils paraissent contingents. Et puis les élèves reprennent. Et le « spectacle » est tout autre, transformé, édulcoré ou renforcé dans un de ses aspects initiaux — travaillé, en un mot.

Nouveau discours : on remet l'ouvrage sur le métier une dernière fois. La troisième fois, la dernière, est-elle bonne ? Il pourrait y en avoir d'autres, différentes, sinon meilleures. Mais l'exercice ne doit pas traîner en longueur. On passe à d'autres choses, radicalement différentes. Une bonne moitié des élèves apportent ainsi leurs devoirs à corriger, à élaborer. Ce travail instantané est une règle du jeu — et l'on peut réellement parler d'exercice. Chaque cours est une suite de petits croquis. Laborieux mais non fastidieux puisque rien n'est jamais pareil. On croit parfois assister au jeu d'enfants absorbés (« on ferait comme si... »). Et Vitez est le « grand » qui a de l'imagination, qui commande et qui rêve. Il dit : « *L'enseignement peut être comparé à un coloriage qu'on donne aux enfants. Les contours sont là, ils les remplissent à leur gré. Enseigner, c'est mettre en scène.* »

LE BOUFFON

« *Enseigner, c'est mettre en scène.* » Cette petite phrase, conforme à la pratique de Marcel Bluwal, devient paradoxe dans la bouche d'Antoine Vitez. Ils sont les deux professeurs les plus observés au Conservatoire. Tout les rapproche et tout tend à les opposer. Communistes tous les deux, ils n'ont pas les mêmes positions, les mêmes conceptions du théâtre et du métier d'acteur, les mêmes idées en matière de pédagogie. Peut-on établir des relations entre eux ? Doit-on les comparer ? Chacun d'eux est bien persuadé d'apporter une contribution très importante à la recherche d'un nouveau théâtre. Antoine Vitez se réfère à Meyerhold. Marcel Bluwal parle de Brecht et de Stanislawski. Tous les deux se réclament du « pluralisme ».

Et ce sont ces divergences, ces différences qui intéressent Jacques Rosner. « *La coexistence entre plusieurs maîtres est nécessaire. Quand on reproche son éclectisme à M. Michel Guy, je prends ce reproche à mon compte.* » Jacques Rosner veut « changer » le Conservatoire, il veut en faire un lieu de travail désintéressé, une école nationale où tous les courants artistiques sont admis.

« *L'enseignement du théâtre ne peut pas être neutre,* dit-il. *L'enseignement artistique ne peut être donné que par des « maîtres » (créateurs dans leur spécialité). Et un maître creuse son sillon. Ses préoccupations, ses propres expériences transparaissent dans ses cours. L'enseignement est un moment de sa trajectoire. Et l'enseignement de Jean-Laurent Cochet n'est pas plus neutre que celui de Vitez.* »

MATHILDE LA BARDONNIE.

A STRASBOURG

L'apprentissage du concret

DANS une salle rectangulaire et nue, entre quarante fauteuils alignés contre les murs, des jeunes gens travaillent. Ils portent sur leurs vêtements des éléments de costume. Ils répètent *la Mère* de Brecht, avec Jean-Pierre Vincent, directeur du Théâtre national de Strasbourg. Ce sont les élèves de troisième année de l'école de Strasbourg, la seule école nationale avec le Conservatoire de Paris.

Le soir, dans une autre salle, devant le collectif du T.N.S. et devant leurs camarades, les élèves de première année jouent *le Songe d'une nuit d'été*, des extraits choisis et mis en scène par Kepa Amushastegui, un Colombien venu de l'université du Théâtre des Nations et appelé à Strasbourg par André-Louis Perinetti, alors directeur du T.N.S. De la pièce, sont tirées des situations adaptées à celles des apprentis comédiens : des jeunes gens vivent un rêve, des artisans sans habileté présentent un spectacle épique devant la cour, pour célébrer le mariage du roi... *Le Songe d'une nuit d'été* se joue deux fois, avec deux distributions, parce qu'il y a trop d'élèves, et surtout trop d'élèves comédiennes. Depuis toujours, les auteurs écrivent davantage pour les hommes que pour les femmes... Le lendemain, les professeurs, Jean-Pierre Vincent et le collectif du T.N.S se réunissent, sélectionnent ceux qui ne peuvent pas continuer à suivre les cours, parce qu'ils ne s'adaptent pas, parce qu'ils freinent le groupe. Cette méthode a toujours été pratiquée, elle est liée à l'empirisme du recrutement, pour lequel personne n'a encore trouvé de solution idéale.

Actuellement, chaque week-end, les candidats passent en audition une scène choisie par eux, une autre qui leur est imposée, qu'ils préparent avec un comédien du T.N.S. Le collectif formé autour de Jean-Pierre Vincent — acteurs, décorateurs, dramaturges — se mêle étroitement aux activités de l'école, suit les cours techniques (chant, expression corporelle, judo...), participe à l'enseignement, enseigne ce que signifie la mise sur pied d'un spectacle : « *C'est une notion simple, mais souvent oubliée : acquérir une formation de comédien, c'est apprendre à répéter avant que d'apprendre à jouer* » (1). Apprendre à s'appuyer sur une dramaturgie, à construire un rôle dans sa continuité, à le placer dans l'ensemble auquel il appartient, prendre en charge le rôle et l'ensemble. A l'école comme au Théâtre de Strasbourg, on tend à relier dialectiquement le travail individuel au travail collectif.

L'école doit faire naître, c'est l'un de ses buts, plutôt que des individus disponibles, des groupes, des collectifs, de futures jeunes compagnies, des gens aptes à travailler ensemble, des professionnels, des créateurs qui peuvent agir sur l'institution, la transformer peut-être, avec qui, en tout cas, l'institution doit compter. Le souci de tout directeur d'école, surtout quand elle est « d'art dramatique », est de ne pas « fabriquer » exclusivement des chômeurs.

***

A ses débuts — elle a été fondée en 1955 par Michel Saint-Denis — l'école de Strasbourg intervenait contre une certaine tradition « parisienne », se mettait au service d'un répertoire, celui de la décentralisation. A cette époque, la décentralisation servait l'idéologie du « théâtre populaire » rêvé par Jean Vilar, et reposait sur un travail continu de troupes permanentes. La crise de 1968 a marqué la fin du rêve. Les troupes permanentes ayant en grande partie disparu, la décentralisation cherche à évoluer, cherche de nouveaux types de rapports avec des publics différenciés. L'école, elle aussi, cherche sa propre voie.

Les élèves de Strasbourg ont sur ceux du Conservatoire de Paris l'avantage d'être moins sollicités par la vie extérieure, plus centrés sur leur travail. Ils ont le désavantage de se trouver moins facilement en rapport avec les mouvements de la vie théâtrale, d'être plus repliés sur eux-mêmes : « *L'école n'est-elle pas une sorte de cocon où l'on vient s'abriter pendant trois ans, et d'où l'on sort aussi démuni sur un certain nombre de questions que surdéveloppé sur d'autres... La pratique du théâtre, c'est aussi la vie* »

Dans l'année qui vient, les élèves auront l'occasion d'être dirigés par des metteurs en scène étrangers au T.N.S., comme Bruno Bayen, par exemple. Pour apprendre quoi ? « *Il ne s'agit pas d'inventer en quelques mois une nouvelle théorie qui sortirait toute formée de notre cerveau pour venir remplacer l'ancienne. Notre « nouvelle ligne », c'est un travail de recherche qui durera cinq ou six ans, qu'en savons-nous ? et qui doit être lié au travail de même nature opéré par la troupe permanente du T.N.S.* »

Ce n'est pas par hasard si, en même temps que la troupe répète *Germinal* d'après Zola, les élèves répètent *la Mère*. Ce n'est pas par hasard si Jean-Pierre Vincent a choisi de travailler parallèlement sur deux grandes épopées ouvrières.

Quelques élèves feront partie de la distribution de *Germinal* dans des conditions professionnelles, en comédiens à part entière. En attendant, tous sont confrontés à une situation concrète : la préparation d'un spectacle qu'ils joueront quatorze fois au mois de juin, devant un public de professionnels et de spectateurs intéressés. Ce dernier « exercice d'élève » leur apprendra que la réussite ne tient pas seulement au miracle d'un soir, moment exceptionnel où l'on donne tout, où « le public a du talent », mais qu'elle se construit et se recrée soir après soir.

COLETTE GODARD.

(1) Les citations sont extraites d'un article du collectif du T.N.S., qui paraîtra le 15 juin dans le numéro spécial d'*ATAC Informations* consacré à la formation du comédien.

Expositions

MAX ERNST. — Grand Palais, entrée Clemenceau (231-81-24). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. ; le mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 8 F ; le samedi : 5 F. Jusqu'au 18 août.

MICHEL-ANGE AU LOUVRE : les Esclaves, les Dessins. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 5 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 29 septembre.

DESSINS ITALIENS DE LA RENAISSANCE. — Musée du Louvre (voir ci-dessus). Jusqu'au 29 septembre.

LE STUDIO D'ISABELLE D'ESTE. — Musée du Louvre (voir ci-dessus). Jusqu'au 13 octobre.

FUSSLI : peintures et dessins (1741-1825). — Petit Palais, avenue Winston-Churchill (265-99-21). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. Entrée : 8 F ; le samedi : 5 F. Jusqu'au 20 juillet.

HOMMAGE A COROT. — Orangerie des Tuileries (073-99-48). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. ; le mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 8 F (gratuite le 24 septembre) ; le samedi : 5 F. Du 7 juin au 29 septembre.

HENRI MATISSE : dessins et sculptures. — Musée national d'art moderne, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. 15. Entrée : 5 F. Jusqu'au 7 septembre.

FRANÇOIS ROUAN : portes, douze peintures. — Musée national d'art moderne (voir ci-dessus).

HUNDERTWASSER. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 45. Entrée : 5 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 13 août.

R. CANOGAR : constructions 1968-1975. — **J. DAURIAC** : œuvres récentes : 1973-1975. — **J. GERZ** : Exit. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, A.R.C. 2 (voir ci-dessus). Jusqu'au 15 juin.

SALON DE MAI. — Musée d'art moderne, 16, quai de New-York (704-70-94). Jusqu'au 15 juin.

SALON DE LA JEUNE SCULPTURE. — Jardins des Champs-Elysées et Espace Cardin, 3, avenue Gabriel. Jusqu'au 8 juin.

MARK DI SUVERO, sculptures. — Jardin des Tuileries. Mai-juin.

CATALOGNES ET COURTEPOINTES DE L'ANCIEN QUEBEC. — Musée national des arts et traditions populaires, 6, rue du Mahatma-Gandhi (722-07-41). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. 30 et de 14 h. à 17 h. Entrée : 5 F ; le dimanche : 3 F. Jusqu'au 30 juin.

LES LALANNE. — Centre national d'art contemporain, 11, rue Berryer (267-46-84). Sauf mardi, de 12 h. à 19 h. Entrée : 4 F. Du 6 juin au 13 juillet.

PAUL-ARMAND GETTE : le Jardin (films et vidéos). — Centre national d'art contemporain (voir ci-dessus).

WILHEM WAGENFELD DU BAUHAUS A L'INDUSTRIE. — Musée des arts décoratifs. Centre de création industrielle, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 h. à 19 h. ; le dimanche, de 11 h. à 19 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 8 juin.

LARTIGUE 8 × 80. — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). du 6 juin au 15 septembre.

PIERLUCA : 1926-1968. — Musée Rodin, 77, rue de Varenne (551-01-34). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. Entrée : 6 F. A partir du 7 juin.

MERKADO. Prix Bourdelle 1973. — Musée Bourdelle, 16, rue Bourdelle (548-67-27). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. Entrée : 3 F. Jusque fin septembre.

REALITES NOUVELLES. — Parc floral de Paris, avenue de la Pyramide. Tous les jours, de 10 h. à 18 h. Entrée : 3 F (le dimanche : 1,50 F). Jusqu'au 22 juin.

PORCELAINES DE SEVRES AU XIXe SIECLE. — Musée national de la céramique à Sèvres (027-02-35). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h. 15. Entrée : 7 F ; le dimanche : 5 F (donnant droit à la visite du musée, gratuite le 21 septembre). Jusqu'au 3 novembre.

PALLADIO, maquettes des œuvres : Chapelle de la Sorbonne, 3, rue de la Sorbonne. L'influence de Palladio en France : C.N.M.H., 62, rue Saint-Antoine (887-24-14). Les deux expositions sont ouvertes de 10 h. à 20 h., sauf le mardi. Jusqu'au 6 juillet.

ŒUVRES ECRITES DE GAUGUIN ET VAN GOGH. — Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf lundi, de 13 h. à 19 h. ; le mercredi jusqu'à 22 h. Entrée libre. Jusqu'au 29 juin.

L'ATELIER FREI OTTO, ARCHITECTE. — Centre culturel allemand, 17, avenue d'Iéna (723-61-21). Sauf samedi et dimanche, de 10 h. à 21 h. Entrée libre. Jusqu'au 30 juin.

PETER ACKERMANN, eaux fortes. — Centre culturel allemand, 31, rue de Condé (723-61-21). Sauf samedi et dimanche, de 12 h. à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 27 juin.

LA VILLE ET SON TEMPS. — UNESCO, 7, place Fontenoy (566-57-57). Tous les jours, de 10 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 23 juin. Pour compléter l'exposition, trois « tables rondes » auront lieu sur le thème : « L'animation et la vie urbaine » ; le 10 juin, à 17 h. : « L'architecte et la vie de la cité » ; le 11 juin, à 17 h. : « Les agents de la vie collective » ; le 18 juin, à 17 h. : « Usagers ou citoyens ? ».

CARLO SCARPA, architecte. — Institut de l'environnement, 14-20, rue Erasme (325-42-61). Sauf dimanches et fêtes, de 13 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 20 juin.

MINOR WHITE et STAN GILULA, photographies. — Centre culturel américain, 3, rue du Dragon (222-22-70). Jusqu'au 12 juin.

SALON CONTRADICTION. — American Center, 261, boulevard Raspail (633-59-16). Sauf dimanche, de 9 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 30 juin.

DE LA PAUVRETE AU BIEN-ETRE. Cinq générations de Suédois (1850-1970). — Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (277-77-30). Tous les jours, de 14 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 11 juillet.

LE GRAND SONNET CANADIEN. Dessins de Greg Curnoe. — Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). Tous les jours, de 9 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 8 juin.

CREATION ET MEDITATION : ART ET ARTISANAT. — FIAP, 30, rue Cabanis. De 11 h. à 14 h. et de 16 h. à 21 h. Jusqu'au 14 juin.

M. MILLET, sculptures, et **M. SHAMA-LEVY**, peintures. — FIAP (voir ci-dessus). De 10 h. à 21 h. Jusqu'au 30 juin.

MAURICE RAVEL. — Bibliothèque nationale, galerie Mansart, 58, rue de Richelieu (266-62-62). Tous les jours, de 11 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'en juillet.

GALERIES

PRESTIGE DES MANUFACTURES ROYALES DES GOBELINS ET DE BEAUVAIS AU XVIIIe SIECLE. — Dario Boccara, 184, rue du Faubourg-Saint-Honoré (359-84-63). Jusqu'au 22 juin.

TAPISSERIES HONGROISES D'AUJOURD'HUI. — Galerie Sin'Paora, 15, rue Etienne-Marcel (236-61 77). Jusqu'au 4 juillet.

MOBILIER CHINOIS DU XVIe AU XIXe SIECLE. — Galerie Ciancimino, 61, rue des Saints-Pères (222-74-43). Jusqu'au 21 juin.

ICONES GRECQUES ET RUSSES DU XIVe AU XVIIIe SIECLE. — Galerie Nikolenko, 220, boulevard Saint-Germain (548-20-62). Jusqu'au 30 juin.

LES AFFICHES DE MAI 1968. — Galerie Multiples, 42, rue de Grenelle (222-60-32). Jusqu'au 15 juillet.

LA FEMME. — 119, rue Saint-Denis (236-02-31). Jusqu'au 13 juin.

LA PEUR : Cieslewicz Lebenstein, Pinoncelli, Topor, Velickovic, etc. — Galerie Lacloche, 24, rue de Grenelle (222-17-76). Jusqu'au 15 juin.

ECRIVAINS, LIVRES ET ILLUSTRATEURS DU PERIGORD. — Maison du Périgord. De 10 h. à 19 h. Jusqu'au 20 juin.

ADO. — Galerie Arnaud, 212, boulevard Saint-Germain (548-46-31). Jusqu'au 22 juin.

ADAMI : le Voyage du dessin. — Galerie Maeght, 13, rue de Téhéran (522-13-19). Jusqu'au 30 juin.

SEPP BAENDERECK. — L'Œil-de-Bœuf, 58, rue Quincampoix (272-24-72). Jusqu'au 14 juin.

BERTHOLO : Mirages. — Galerie Lucien Durand, 19, rue Mazarine. Jusqu'au 14 juin.

GIORGIO DE CHIRICO. — Galerie François Petit, 122, boulevard Haussmann (522-21-49). Jusqu'au 10 juillet.

CRUZ-DIEZ. — Galerie D. René, 196, boulevard Saint-Germain et 124, rue La Boétie (359-93-17).

PAUL DELVAUX : eaux-fortes. — Le Bateau-Lavoir, 50, rue de l'Université (554-29-48). Jusqu'au 5 juillet.

DEGAS (1834-1917). — Galerie Schmidt, 396, rue Saint-Honoré (073-30-92). Jusqu'au 21 juin.

DMITRIENKO : Peintures, sculptures. — Galerie A. Verbeke, 7, place Furstenberg (325-73-92). Jusqu'au 21 juin.

GHERTMAN. — Galerie D. Gervis, 34, rue du Bac (548-20-59). Jusqu'au 29 juin.

HENRI GOETZ. — Galerie J.-C. Bellier, 30-32, avenue Pierre-Ier-de-Serbie. Jusqu'au 15 juin.

HELION. — Galerie K. Flinker, 25, rue de Tournon (325-18-73). Jusqu'au 30 juin.

MAX KLINGER : Gravures. — Galerie Hardy, 27, rue Guénégaud (633-04-66). Jusqu'au 21 juin.

PIERRE LESIEUR. — Galerie Louis, 3, rue Jean-Du-Bellay (633-99-73). Jusqu'au 21 juin.

MATHELIN : Monumensonges 1970-1975. — Galerie La Passerelle Saint-Louis, 3, rue Jean-du-Bellay (633-30-53). Jusqu'au 12 juin.

MESSAGIER : Gravures et monotypes. — La Hune, 170, bd Saint-Germain. Jusqu'au 24 juin. — Galerie Beaubourg, 5, rue Pierre-au-Lard (277-37-82).

Musique

Les concerts

MERCREDI 4 JUIN

EGLISE SAINT-SEVERIN, 1, rue des Prêtres-Saint-Séverin, 5e (633-81-77), 21 h. : Orchestre de chambre Paul Kuentz, avec Marie-Claire Alain (orgue) et J.-M. Gamard (violoncelle) (C. Ph. E. Bach, Haendel).

SALLE GAVEAU, 45, rue La Boétie, 8e (225-29-14), 18 h. 45 : Régis Pasquier, Georges Pludermacher (violon-piano) (Prokofieff).

NOUVEAU CARRE. — 21 h. : Geneviève Renon et Sylvie Beltrando (I Made - Netra).

JEUDI 5 JUIN

EGLISE DES BILLETTES, 24, rue des Archives, 4e, 21 h. : Gabriel Fumet (flûte) avec Sylvie Dugas (Bach, Mozart, Schubert, Fauré, Debussy, Dutilleux).

NOUVEAU CARRE, 5, rue Papin, 3e (277-88-40), 21 h. : Ensemble de l'Itinéraire, dir. B. de Vinogradow (Arrigo, Dubourt, Kagel, Mesco, Zbar).

MUSEE D'ART MODERNE-ARC 2, 11, av. du Président-Wilson, 16e, 20 h. 30 : Première rencontre avec Bernard Bonnier (une création du monde).

VENDREDI 6 JUIN

EGLISE DES BILLETTES, 21 h. : même programme que le 5.

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : Orchestre National, dir. Eliahu Inbal (Beethoven, Prokofiev, Moussorgski, Ravel), avec Byron Janis.

RADIO-FRANCE, Studio 104, à 20 h. 30 : Orchestre de chambre de Radio-France, dir. Yuval Zaliouk (Haydn, Strauss).

SAMEDI 7 JUIN

EGLISE DES BILLETTES, 18 h. : même programme que le 5.

ROYAUMONT, Abbaye de Royaumont (470-40-18), 20 h. 15 : Anna Ringart, Gerda Hartman, Jean-Marie Gouelou, Udo Reinemann (Haydn, Schubert, Schumann, Brahms) avec Christian Ivaldi et Henri Barda.

DIMANCHE 8 JUIN

EGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN, 1, place Saint-Thomas-d'Aquin, 7e, 17 h. 45 : Récital d'orgue : Chie Kho Myasaki.

NOTRE-DAME DE PARIS, 17 h. 45 : Audition d'orgue : Kristiaan Van Ingelmem (Reubke, Reger).

LUNDI 9 JUIN

RADIO-FRANCE (studio 104), 20 h. 30 : Musique de chambre, avec H. Puig-Roget, quatuor Parrenin, C. Herzog, J. Castagner, A. Piechowska, F. Pierre, J. Michel, R. François, G. Deplus, G. Arnaud (Milhaud, Auric, Piechowska, Ravel).

PORT-ROYAL, 123, bd de Port-Royal, 5e, 21 h. 30 : Blandine Verlet (Duphly, Scarlatti, Couperin).

MARDI 10 JUIN

EGLISE ST-GERMAIN-DES-PRES, place Saint-Germain-des-Prés (325-41-71), 21 h. : Octuor de cuivres de Paris, Chorale Audite Nova de Paris, dir. : J. Sourisse (Monteverdi, Gabrieli).

PORT-ROYAL, 21 h. 30 : France Clidat (Liszt).

MUSEE D'ART MODERNE, 20 h. 30 : K. et K. Experimentalstudio de Vienne (Elektroakustische Musik et Szene Aus Osterreich).

PALAIS DES CONGRES, porte Maillot, 17e (758-27-08), 18 h. 30 : B. Rigutto et G. Tacchino (Schubert), C. Desurmont et P. Boulanger, A. Wallez et Y. D'Hau, M. Garcin-Marrou et R. Tassin (Krommer) ; J. Martin, F. Elphège, M. Laleouse, P. Boufil (Beethoven).

Le jazz

ESSAION-THEATRE, 6, rue Pierre-au-Lard, 4e (278-46-42), les 5 et 7, à 22 h. 30 : Michel Portal.

MUSEE D'ART MODERNE ARC 2, 11, avenue du Président-Wilson, 16e, à 20 h. 30 : Tania Maria Trio.

PALAIS DES SPORTS, Porte de Versailles, 15e : le 9, à 20 h. : Uriah Heep.

TAVERNE DE L'OLYMPIA, 6, rue Caumartin, 9e (742-25-49), les 4, 5, 6, à 20 h. : Magma.

Les opérettes

CHATELET, place du Châtelet, 1er (231-44-30) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. sam. et dim. à 14 h. 30 : Valses de Vienne.

Festivals

Festival du Marais

Renseignements et location : Maison du Festival, 68, rue François-Miron, 4e. Renseignements : 887-37-14 ; location : 887-28-12.

HOTEL D'AUMONT, 7, rue de Jouy, 4e : 21 h. 15 : Mozartement vôtre (à partir du 10).

HOTEL DE DONONT, 9, rue Payenne, 3e : 21 h. : Dracula (à partir du 10).

* * *

FESTIVAL DE THEATRE POPULAIRE DES TRAVAILLEURS IMMIGRES (Renseignements : Maison des travailleurs immigrés, à Puteaux. Tél. : 506-08-94). Spectacles à Suresnes, salle Perronet, rue de Nanterre, le 7, à 14 h. 30 : Groupe Garcia Lorca (espagnol) ; à 20 h. 30 : Al Jalya (marocain) ; le 8, à 14 h. : Malqual Quenaoui Metqual (égyptien).

VOTRE TABLE CE SOIR

AU CHIEN QUI FUME 236-07-42 33, r. Pt-Neuf, 1er. F. lun. soir ●	Gratinée au porto, grenouilles provençales, raie à la moutarde, côte bœuf, côte veau normande, bananes flambées, 60 F V.s.c. Piste danse.
LA TOUR DE JADE RIC. 07-58 20, rue de la Michodière, 2e.	Ouv. apr. spect. 1 h. mat. Menu suggest. : potage ravioli. Boulettes Langoustines grillées. Filet Bœuf citronelle grillé. Env. 40 F.
LA FLUTE DE PAN 326-61-38 ● 8, r. Le Regrattier, 4e. Ile-St-Louis. Tous les jours.	Dîners aux chandelles. Spécialités roumaines avec le célèbre groupe folklorique de Roumanie Emile GAUBIS et ses virtuoses : flûte de pan, Cymbalum, accordéon et la chanteuse YONASCOU. 50 F. V.S.C.
REST. BLANCS-MANTEAUX T.l.j. 46, r. des Archives, 4e 272-38-54	Fondue Savoyarde, Grillades aux Herbes de Provence, Salade paysanne, Tarte d'Artagnan, Meringue flambée. 35 F VSnc.
LE BOUCANIER 033-53-79 ★ 11, rue J.-Chaplain, 5e. (Discothèque au sous-sol.)	Crêpes, fruits de mer. Filet de sole champagne. Agneau lait à la libanaise. Spéc. internat. 49 à 65 F et carte. Soupers jusqu'à l'aube. T.l.s. au piano Robert Herman. Charlotte Leslie, Toni et Carmélo.
AU CHARBON DE BOIS 288-77-49 10, rue Guichard, 16e. F. dim. **AU CHARBON DE BOIS** LIT. 57-04 10, rue du Dragon, 6e F. dim.	Foie canard. Brochettes de moules. Œuf à la broche. Côte de bœuf. Selle de gigot. Boudin pommes en l'air. Tarte chaude aux pommes. Profiterolles au chocolat. MENUS : 45, 50 et 55 F.
FLORA DANICA ELY. 20-41 142, Champs-Elysées, 8e T.l.j.	Midi à minuit. Spécial. danoises et scandinaves. Assiette de hors-d'œuvre danois 34 F. Festival du saumon. MENU gastronomique 38 F.
R. PLEGAT, LA WESTPHALIE 8, av. F.-Roosevelt, 8e ELY. 91-20	De midi à 2 h. matin. Ses « Dîners 1900 ». Spéc. du Rouergue et Périgord. L'omelette Brayaude. MENU 39,80. Vin à disc. Serv. comp.
AUBERGE DU CLOU 878-22-48 30, av. Trudaine, 9e. F. dim.	Jusq. 22 h. Cadre auberge campagnarde. Le jeune chef aux fourneaux. Spéc. : Pâté de crabe au Ricard. Ecrevisses chaudes du curé.
TROU DANS LE MUR OPE. 66-63 23, bd des Capucines, 9e F. dim.	Dans le calme de ses vieilles voûtes. Spécialités régionales. Soupe de poissons, terrines maison, vins du terroir en pichet.
TOUR SAINT-DENIS 770-73-31 1, bd de Strasbourg, 10e T.l.j.	Jusqu'à 2 h. du matin. Gratinée 6,50 F. Sa choucroute spéciale 14 F. Coquille Saint-Jacques « Régina », 19 F. Escargots aux avelines, 18 F. Sa bavette à l'échalote, 16 F., et son menu 24 F. Boiss. et serv. comp.
LA DILIGENCE Déj., dîn. sf dim. ● 50, rue Picardie 10e 246-58-05	D'authentiques spécialités Russes. Carte 45 F. Le menu russe le moins cher de Paris, 18 F. Vodka et Vins d'origine.
FLO PRO. 13-59 63, r. Fg-St-Denis, 10e F. dim.	La plus pittoresque brasserie de Paris. Ouvert jusqu'à 2 heures du mat. Ses spécialités. Son Foie Gras frais gelée au Riesling, 17 F.
LE BOCK LORRAIN 208-17-28 27, bd Magenta, 10e. et 203-23-44.	Spécialités Lorraines - MENU Gastronomique à 32 F Vin et Serv. comp. Grillades au Feu de Bois. Salons de 10 à 100 couverts.
LES VIEUX METIERS 588-90-03 ● 13, bd A.-Blanqui, 13e. F. lundi	Gratin crabes. Poulardes morilles. Plateau fromage. Salade. Glace et pâtisserie maison. Sancerr de Salmon Christian. Saumur Breze 1969. Comte de Colbert. 80 à 90 F Sc. Vieille cave. Souper aux chandelles.
LE RUDE 727-13-21 11, av. Gde-Armée, 16e F. dim.	A l'Etoile, magnif. terras. Déj., dîn. jusq. 22 h. Cadre confort. Calme. Cuisine bourgeoise. Plats du jour. MENU 25 F vin. Serv. compris.
PAUL et FRANCE WAG. 04-21 27, avenue Niel, 17e.	Terrine de Merles (Corse) 22 F (2 pers.), Gambas flambées façon « Paul et France » 20 F. Baguette Fruits de Mer 19 F. Brochette agneau au romarin 20 F. Crêpes flambées chartreuse 11 F.
DESSIRIER 754-74-14 9, place Pereire, 17e T.l.j.	Crustacés, Feuilleté de Langouste à l'Armoricaine, Homard et Poissons grillés feu de bois, Tarte Tatin. 60 à 85 F VSnc.

● Ambiance musicale ou orchestre. ★ Spectacle en soirée. P.M.R. : prix moyen du repas.

ELYSEES CINEMA VO **CLUNY ECOLES** VO **HELDER** VF
ROTONDE VF **MISTRAL** VF **CLICHY PALACE** VF

La NUIT de la PEUR



ALPHA Argenteuil ARTEL Nogent ULIS Orsay
CARREFOUR Pantin DAME BLANCHE Garges-les-Gonesse
PUBLICIS Défense PUBLICIS Orly

OPERA STUDIO DE PARIS (ex-Opéra-Comique), du 10 au 21 juin, à 20 h. 30
10 REPRESENTATIONS EXCEPTIONNELLES
L'Association pour le Développement des Echanges Artistiques et Culturels présente
L'ENSEMBLE NATIONAL FOLKLORIQUE DU MALI

THEATRE OBLIQUE
RODOGUNE
Mise en scène Henri RONSE
Réservation 805.78.51



THEATRE - CONCERTS - TOURNOI
VARIETES - CAFE CHANTANT - EXPOS.
dans des cours d'hôtels, églises, places, rues, caves et galeries d'Art du Marais

LOUEZ VOS PLACES

MAISON DU FESTIVAL
44, r. F. Miron 4e - Mo St-Paul
Renseign. : 887.57.34 - 887.74.31
- CORRESPONDANCE : Envoi progr. s/dem. joindre 0,80 F
- DURAND, agences, FNAC
- LAMARTINE 118, r. la Pompe
- LAMARTINE 90, rue d'Assas

Collectivités : 887.38.57

UGC MARBEUF - CAMEO - MISTRAL - CLICHY PATHE - UGC ODEON
périphérie : PARLY II - C2L St. Germain - CARREFOUR Pantin
ARTEL Rosny - ALPHA Argenteuil - ULIS II

le film-choc d'YVES BOISSET

R★A★S



AUJOURD'HUI

MERCURY - ABC - MONTPARNASSE 83 - GAUMONT SUD - QUINTETTE - CLICHY PATHÉ - GAMBETTA - VELIZY - C2L VERSAILLES - MULTICINÉ PATHÉ CHAMPIGNY - GAUMONT EVRY PETIT BOURG - AVIATIC LE BOURGET - ALPHA ARGENTEUIL

JACQUES DE VIDAS et CLAUDE NOUCHI PRÉSENTENT :

TROP, C'EST TROP !

UNE COPRODUCTION FÉLIX FILMS. SOCIÉTÉ NOUVELLE PRODIS
DISTRIBUTION S.N. PRODIS.



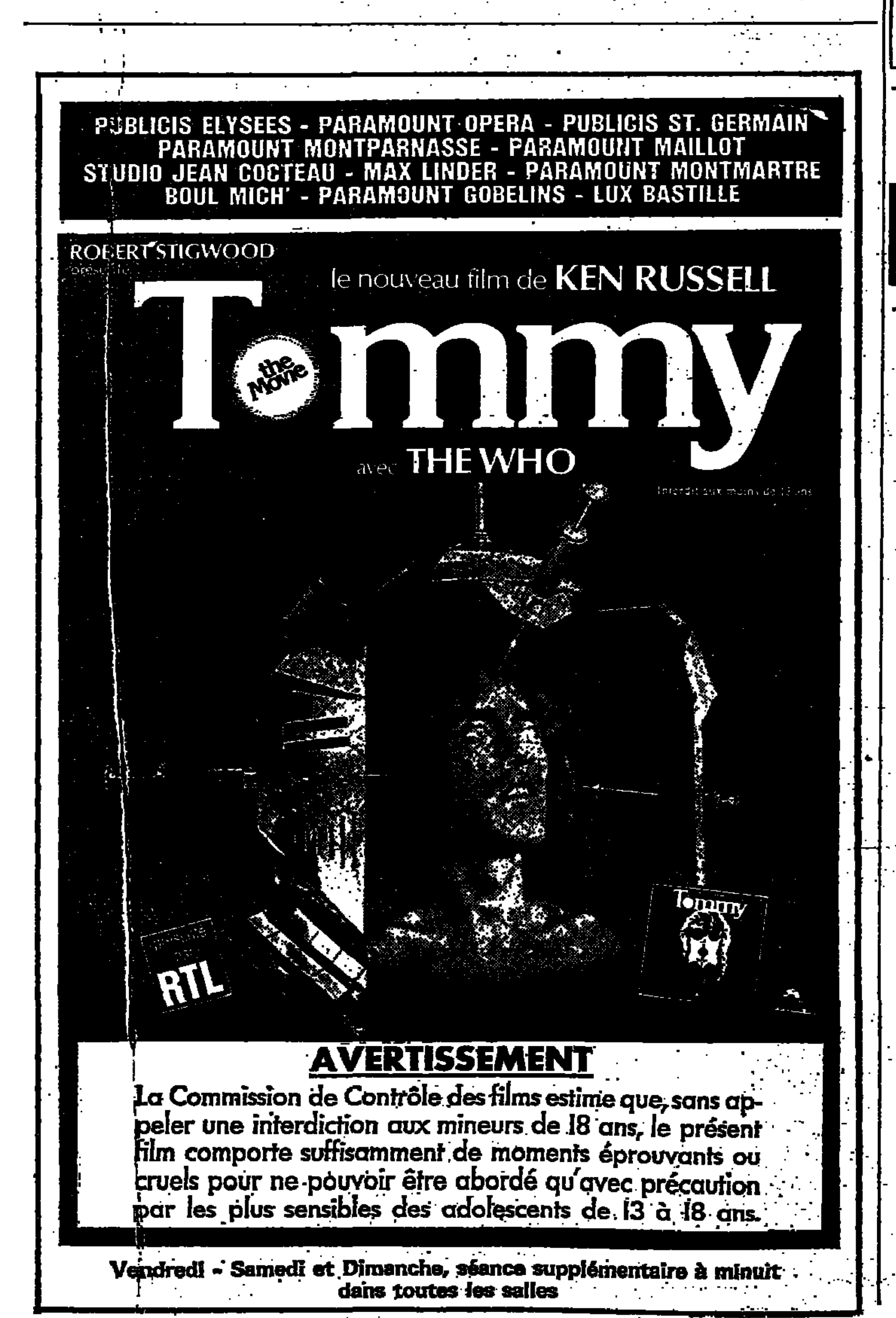
AVEC GEORGES BELLER, DIDIER KAMINKA, PHILIPPE OGOUZ, CLAUDIA WELLS DANS UN FILM ÉCRIT ET RÉALISÉ PAR · DIDIER KAMINKA ·
RAYMOND BUSSIÈRES · CHANTAL GOYA · CLAUDE JADE · NICOLE JAMET · DANIEL PRÉVOST · JOSÉ LUIS DE VILLALONGA ·
AVEC LA PARTICIPATION DE MARCEL DALIO et DARRY COWL.

IMAGES : JEAN-JACQUES ROCHUT
MUSIQUE DE JEAN BOUCHETY
et CHRISTIAN CHEVALIER
ÉDITÉE PAR GEORGES BAURI
FEMA MUSIC
PRODUCTION EXÉCUTIVE : LA SOCIÉTÉ DU FILM
CONSEILLER TECHNIQUE : PIERRE BEUCHOT

MORCHOISNE + RAMPAL







Théâtres

Les salles subventionnées

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

OPERA, 8, rue Scribe, 9e (073-15-59), les 4 (abonn. Me) et 7, à 19 h. 30 : la Forza del Destino ; le 5, à 18 h. 30 : Une heure de danse romantique ; le 5, à 20 h. 30 : la Sylphide (ballet) ; les 6, 9, 11 (abonn. Md) et 14, à 19 h. 30 : Faust ; les 10 (collect., étud.), 12 et 13 (abonn. Vi), à 19 h. 30 : Coppelia (ballet).

COMEDIE-FRANÇAISE, au Théâtre Marigny, 8e (256-04-41), les 4, 5, 7, 8, 11, 12 et 13, à 20 h. 30, le 15, à 14 h. 30 : Monsieur Le Trouhadec saisi par la débauche ; les 6, 9 (abonn. série G), 10 (abonn. série H), 14 et 15, à 20 h. 30, le 8, à 14 h. 30 : l'Ile de la raison ; le 11, à 14 h. 30 : Matinée littéraire (La Fontaine).

ODEON, 1, place Paul-Claudel, 6e (325-70-32) (D. soir), mat. D., à 16 h. : le Barbier de Séville (jusqu'au 11 juin inclus).

PETIT-ODEON (D., L.), 18 h. 30 : Albertine (jusqu'au 7 juin inclus) ; 21 h. 30 : les Longs Chapeaux (jusqu'au 14 juin inclus).

CHAILLOT : voir Théâtre de la Cité internationale. — Salle Gémier (D.), 20 h. 30 : la Mort de Danton.

THEATRE DE L'EST PARISIEN, 17, rue Malte-Brun, 20e (636-79-09) : Semaine de la critique et Quinzaine des réalisateurs du Festival de Cannes ; 20 h., le 4 : Knots ; le 5 : l'Eta Della Pace ; le 6 : Milestones ; le 7 : Faustrecht des Freiheit ; Strike ; le 10 : O Thiassos.

Les salles municipales

NOUVEAU CARRE, 5, rue Papin, 3e (277-88-40) (J., D. soir), 21 h., mat. D., 17 h. : Dimitri ; (D. soir, L.), 20 h., mat. Me, S. et D., à 15 h. 30 : Cirque Gruss ; Mer., à 21 h. : Caf' Conc' Itinéraire ; J., à 21 h. : Concert et folk ; V., à 21 h. : Jazz ; S., à 21 h. : Free Music ; D., à 21 h. : Jazz ; Mar., à 21 h. : Chanson.

THEATRE DE LA VILLE, 2, place du Châtelet, 4e (887-35-39), les 5, 6 et 7, à 18 h. 30 : Chants indiens de Stockhausen ; les 10, 11, 12, 13 et 14, à 18 h. 30 : Taos Amrouche ; (D., L.), 20 h. 30 : Ballet-théâtre contemporain (premier programme les 4, 5, 6 et 7 ; deuxième programme les 10, 11, 12, 13 et 14).

Les autres salles

ANTOINE, 14, bd de Strasbourg, 10e (208-77-71) (D. soir et L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : le Tube.

ATELIER, place Charles-Dullin, 18e (606-49-24) (D.), 21 h. : Tutti-Frutti.

BIOTHEATRE, 4, rue Marie-Stuart, 2e (508-17-80) (D.), 21 h. : Andromaque.

BOUFFES-DU-NORD, 209, rue du faubourg-Saint-Denis, 10e (280-28-04) (D., L.), 20 h. 30, mat. sam. 14 h. 30 : Timon d'Athènes (jusqu'au 10).

CENTRE CULTUREL CANADIEN, 5, rue de Constantine, 7e (551-35-73), les 4 et 5, à 20 h. 45 : The Village (en anglais).

CARTOUCHERIE DE VINCENNES, avenue de la Pyramide. Théâtre du Soleil (808-87-63) (J., D. soir et L.), 20 h. 30, mat. dim. 17 h. : le Cercle de craie caucasien, par le Théâtre de Liberté ; Théâtre de la Tempête (328-36-36) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. 16 h : Dommage qu'elle soit une putain.

CENTRE AMERICAIN, 261, bd Raspail, 14e (033-99-92), le 9 à 20 h. 45 : les Choephores.

CHARLES-DE-ROCHEFORT, 64, rue du Rocher, 17e (522-08-40) (L.), 20 h. 45 : Plus on est de fous, plus on rit.

CHAPELLE SAINT-LOUIS DE LA SALPETRIERE, 47, bd de l'Hôpital, 13e (loc. : 727-81-15) (D.), 19 h. 30 : Faust-Salpêtrière.

COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES, 15, avenue Montaigne, 8e (359-37-03) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 18 h. 30 : Viens chez moi, j'habite chez une copine.

COUR DES MIRACLES, 23, avenue du Maine, 14e (548-85-60) (D.), 20 h. 30 : La golden est souvent farineuse ; (D.) 22 h. : Elle, Elle et Elle (à partir du 5).

DAUNOU, 7, rue Daunou, 2e (073-64-30) (J. D. soir), 21 h., mat dim. 15 h. : Monsieur Masure.

DIX HEURES, 36, bd de Clichy, 18e (606-08-35), du mer. au sam., à 20 h. 15 : France, terre d'asiles.

EDOUARD-VII, place Edouard-VII, 8e (073-67-90) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. : Chat en poche.

ESPACE-CARDIN, 1, avenue Gabriel, 8e (265-97-60) t.l.j. à 21 h. : Othello (jusqu'au 7), à partir du 9 : Pilobolus Dance Theatre.

ESSAION, 6, rue Pierre-au-Lard, 4e (278-46-42) (L.) 20 h. 30 : l'Ecole des femmes ; 22 h. 30 : le Petit Chaperon Rouge.

GAITE-MONTPARNASSE, 26, rue de la Gaîté, 14e (633-16-18) (D. soir., L.) 21 h., mat. dim. 15 h. : le Fléau des mers.

GALERIE 55, 55, rue Jacob, 6e (326-63-51) (D., L.) 21 h. : On purge bébé ; Bonjour M. Courteline.

GYMNASE, 38, bd de Bonne-Nouvelle, 9e (770-16-15) (D. soir., L.) 20 h. 30, mat., dim. 15 h. : le Saut du lit.

HEBERTOT, 78, bd des Batignolles, 17e (387-23-23) (D.) 21 h. : l'Amour fou.

HUCHETTE, 23, rue de la Huchette, 5e (326-38-99) (D.) 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.

LA BRUYERE, 5, rue La-Bruyère, 9e (874-76-99) (D.) 21 h. : les Branquignols.

LUCERNAIRE, 18, rue d'Odessa, 14e (326-57-23) (L.) 20 h. 30 : Ce soir on fait les poubelles ; (D., L.) 22 h. : Sade.

MODERNE, 15, rue Blanche, 9e (874-94-28) (D. soir, L.), 21 h., mat. D. 15 h. : les Nonnes (à partir du 5).

MOUFFETARD, 76, rue Mouffetard, 5e (336-02-87) (D., L.), 20 h. 30 : Jeunes Barbares d'aujourd'hui (Arrabal).

NOUVEAUTES, 24, bd Poissonnière, 9e (770-52-76) (J., D. soir), 21 h., mat. D., 15 h. : la Libellule (jusqu'au 8 en matinée).

PALACE, 8, rue du Fg-Montmartre, 9e (770-44-37) (D.), 21 h. : Athanase.

PALAIS-ROYAL, 38, rue Montpensier, 1er (742-84-29) (L.), 20 h. 30, mat. D., 15 h. : la Cage aux folles.

PARIS-NORD, 16, rue Georgette-Agutte, 18e (229-08-27) (D., L.), 20 h. 30 : Etourdiment vôtre.

PLAISANCE, 3, rue du Château, 14e (273-12-65) t.l.s. à 20 h. 30 : Septembre à Santiago (jusqu'au 6).

PARVIS DE LA FACULTE CENSIER, 13, rue de Santeuil, 5e (990-32-27) (D.), 20 h. 30 : les Troyennes (jusqu'au 10).

POCHE-MONTPARNASSE, 75, bd du Montparnasse, 14e (548-92-97) (D.), 20 h. 45, le sam. à 20 h. 30 et 22 h. 30 : le Premier.

RECAMIER, 3, rue Récamier, 7e (548-63-81) petite salle (D.), 19 h. : Trois Femmes ; grande salle (D.), 20 h. 30 : le Balcon.

RENAISSANCE, 20, bd Saint-Martin, 3e (208-18-50) (D. soir, L.), 21 h., mat. D., 15 h. et 18 h. 30 : Luxe.

SAINT-GEORGES, 51, rue Saint-Georges, 9e (878-63-47) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. D., 15 h. et 18 h. 30 : Croque-Monsieur.

STUDIO-THEATRE 14, 20, av. Marc-Sangnier, 14e (272-31-31), 20 h. 30 : Là-bas (jusqu'au 7).

THEATRE DE LA CITE INTERNATIONALE 21, boulevard Jourdan, 14e (589-67-57) : Grand Théâtre, (D., L.) 21 h. : C'est pitié qu'elle soit une putain ; La Galerie (D., L.) 21 h. : la Nuit du 28 septembre ; La Resserre (D.) 21 h. : Van Gogh le suicidé de la société.

THEATRE FOU, 21 villa d'Alésia, 14e (L.) 21 h. : Perseverare Diabolicum est (à partir du 5).

THEATRE OBLIQUE, 76, rue de la Roquette, 11e (805-78-51) (L.) 21 h. : Rodogune.

THEATRE D'ORSAY, quai Anatole-France (548-65-90). Grande salle : les 4, 5, 6, 10 à 20 h. 30 : Christophe Colomb ; le 7 à 20 h. 30 ; le 8 à 15 h. : Harold et Maude. Petite salle : les 4, 5, 6, 10 à 20 h. 30 : Pas moi. La Dernière bande.

THEATRE PRESENT, 211, avenue Jean-Jaurès, 19e (203-02-55) (D., L.), 20 h. 30 : Ah bon ! (à partir du 5).

TROGLODYTE, 74, rue Mouffetard, 5e (222-93-54) 22 h. : l'Inconfortable (jusqu'au 7). A partir du 10 : Xa Hât.

Les théâtres de banlieue

AUBERVILLIERS, Théâtre de la Commune, 2, rue Edouard-Poisson (833-28-91), le 4 à 20 h. 30 : Nuit de guerre au Musée du Prado ; le 5 à 20 h. 30 : Victor ou les enfants au pouvoir ; les 5, 6, 9, au Foyer protestant : la Balance des miroirs (ballets ; le 9 à 20 h. 30, au Foyer protestant : Thé tre inédit.

CLICHY, Théâtre de l'Arc, 3, rue du Docteur-Calmette (370-03-18), les 4, 5, 6, 7 à 20 h. 30 : les Petites Filles modèles.

CRETEIL, Maison des arts, place de l'Hôtel-de-Ville (899-94-50), les 6, 7 à 21 h., le 5 à 14 h. : Shaherazade (ballet).

GOUSSAINVILLE, T.M.P. Pa[illegible] Neruda, 82, bd P.-Vaillant-Couturier (985-40-17), le 6 à 21 h : l'Orchestre de l'Ile-de-France, [illegible] Jean Doussard, avec Annie d'A[illegible] (M. de Falla, F. Liszt, Smeta[illegible] Borodine).

IVRY, Studio d'Ivry, 21, rue Le[illegible] Rollin (672-37-43) (D. soir, [illegible]) 21 h., mat. dim. 16 h. : Phè[illegible] (jusqu'au 8).

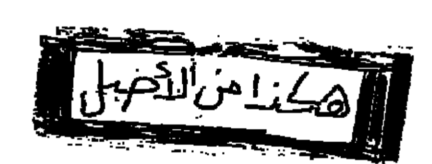
VILLEJUIF, Théâtre municipal [illegible]main-Rolland, 18, rue Eugène-V[illegible]lin (726-15-02), le 6 à 21 h. : [illegible] Fourberies de Scapin ; le 8 à 15 [illegible] Orchestre de l'Ile-de-France.

VITRY, Théâtre Jean-Vilar, [illegible] Youri-Gagarine (680-80-20, p[illegible] 288), le 6 à 20 h. 45 : la Bécasse, le journal d'une ouvrière de pap[illegible]

VINCENNES, Théâtre Daniel-Sorano, rue Charles-Pathé (808-73-74), Festival de Vincennes, grande salle, les 4 et 5 à 21 h. : Skandalon ; [illegible] 6 à 21 h., les 7 et 8 à 18 h. : [illegible] Senor Galindo ; les 9 et 10 à 21 h. : Inuk ; petit salle (D. soir), 21 h., mat. dim. 15 h. : le Jardin mécanique.

MONTREUIL, Théâtre-école, salle Marcelin-Berthelot, 6, rue Berthelot, du mer. au sam. à 20 h., le dim. à 16 h. : Maître Puntila et son valet ; le dim. à 20 h. : Yves Riou, Music-Mime.





[Va]riétés

cafés-théâtres

[...]EC FIN, 6, rue Thérèse, 1er [...]-89-79) (D) 20 h. 30 : Les au[...] c'est moi, mais moi c'est qui ?; [...] 30 : Séance ; l'Objet (par le [Thé]âtre de Carouge) ; 23 h. : Li[...] et Cie.

[...]RAI CHIC PARISIEN, 16 rue [...]lessa, 14e (326-73-34), 20 h. 25 : [...]ick Font et Philippe Val ; [...] 15 : Sainte Jeanne du Larzac.

[...] DE LA GARE, 41, rue du Tem[ple], 4e (278-52-51), 20 h. : Rufus, [...]ière Première ; 22 h. : les Se[...]es de la nuit.

[...] D'EDGAR, 58, bd Edgar-Qui[net] (14e) (326-13-68) (D.,L.), à par[tir d]u 5, 20 h. : Maïakovsky ; 21 h.: [...]le Joly.

[...]-THEATRE DE L'ODEON, [...] rue Monsieur-Le-Prince, 6e [...]-43-98) (D.), 20 h. : Nocturne ; [...] : Y a pas de quoi se les [...]ire ; 23 h. 30 : Andro-Tango.

[...]NAL, 85, rue Saint-Honoré, 1er [...]-73-88) (D.), 21 h. : Mr Bar[...] ; 22 h. 30 : V comme Vian.

[...]ZZA DU MARAIS, 15, rue des [Bla]ncs-Manteaux, 4e (277-42-51) [...], 20 h. 30 : le Regard à genoux ; [...] 15 : Pierre et Marc Jolivet ; [...] 15 : Renaud et Yvan Dautin.

[P]ETIT CASINO, 17, rue Chapon, [...]747-62-75) (D., L.), 21 h. 15 : [la] Rentrée de Greta Garbo dans [...]ire ; 22 h. 45 : l'Affaire du clip [de l]a reine d'Angleterre.

[SP]LENDID, 18, rue d'Odessa, 14e [...]-73-83) (D.,L.), 20 h. 30 : ..Ma [...] est malade ; 22 h. 30 : J'vais [...]uer.

[V]IEILLE GRILLE, 1, rue du [Pui]ts-de-l'Ermite, 5e (707-60-93), [du] mercr. au dim., à 21 h. 30 : [Il n'y] aura pas pour tout le monde.

Le music-hall

BOBINO, 20, rue de la Gaîté, 14e (033-30-40). T.l.s. à 21 h. : les Platters.

CASINO DE PARIS, 16, rue de Clichy, 18e (874-26-22) (L.), 20 h. 45, mat dim. à 14 h. 30 : Revue de Roland Petit.

ELYSEES-MONMARTRE, 72, bd de Rochechouart, 18e (606-38-79) (D.), 20 h. 45, mat. sam. à 17 h. : Histoire d'oser.

FOLIES-BERGERE, 32, rue Richer, 9e (770-02-51) (L.), 20 h. 30 : J'aime à la folie.

NOUVEAU CARRE, 5, rue Papin, 3e (277-88-40) (J., D. soir), 21 h., mat. dim à 17 h. : Dimitri (clown). Le 10 à 21 h. : Chanson au Carré, Pia Colombo, Anne et Gilles.

OLYMPIA, 28, bd des Capucines, 9e (742-25-49) (L.), 21 h. 15, mat. dim à 14 h. 30 : Jean-Jacques Debout.

OPERA-STUDIO, place Boieldieu, 2e (742-72-00), à partir du 10 à 20 h. 30 : Ensemble national folklorique du Mali.

THEATRE DE LA PLAINE, 13, rue du Général-Guillaumet, 15e (842-32-25), du 4 au 7 à 20 h. 30 ; le 8 à 17 h. : Fiesta de los Andes.

Les cabarets

L'ANGE BLEU, 12, rue de Marignan, 8e (225-20-84) (D.), 23 h., ven. et sam. à 22 h. 15 et 0 h. 30 : Spectacle de Jean-Marie Rivière.

ALCAZAR, 62, rue Mazarine, 6e (326-53-35) (D.), 23 h. : Paris-Broadway.

CLUB DES POETES, 30, rue de Bourgogne, 7e (551-06-03) (D.), 22 h. 30 : Poèmes dits, poèmes chantés.

CRAZY HORSE SALOON, 12, avenue George-V, 8e (225-67-29), t.l.s. à 22 h. et 0 h. 30 : Super-Beautés.

MAYOL, 10, rue de l'Echiquier, 10e (770-95-08) (Mer.). 16 h. 15 et 21 h. 15 : Q... nu !

TOUR EIFFEL (551-18-59), 20 h. : Jean Sablon.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE, 1, bd Saint-Martin, 3e (278-44-45), t.l.s. à 21 h., mat. dim. à 15 h. 30 : le Cabot de la République.

DEUX ANES, 100, bd de Clichy, 18e (606-10-26) (Mar.), 21 h., mat. dim. à 15 h. 30 : Au nom du père et du fisc.

DIX HEURES, 36, bd de Clichy, 18e (606-07-48), t.l.s. à 22 h. : Persiflons.

Danse

CENTRE CULTUREL AMERICAIN, 3, rue du Dragon, 6e (222-22-70) : le 4, à 15 h. et 20 h. 30 : Autour d'un arbre (Chorégraphie : Susan Buirge).

CENTRE CULTUREL SUEDOIS, 11, r. Payenne, 3e (272-87-50), les 4, 5, 6, 7, à 21 h. : Comment sourire (dernières).

ESPACE PIERRE CARDIN, 1, avenue Gabriel, 8e (225-97-60) : A partir du 9, à 21 h. : Ballet américain : Pilobolus.

PALAIS DES SPORTS, Porte de Versailles, 15e (250-79-80) : Alvin Ailey : vend., sam. et mardi, à 20 h. 45 : Programme B. — Merc. et jeudi, à 20 h. 45, sam., à 15 h. 30, dim., à 18 h. : Programme R.

THEATRE DE LA VILLE : voir subventionnés.





Cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

MERCREDI 4 JUIN. — 15 h., *Opération Tirpitz*, de R. Thomas ; 18 h. 30, *Vichy* ; 20 h. 30, *Le pigeon qui sauva Rome*, de M. Shavelson ; 22 h. 30 : *le Procès de Veryne*, de C. Lizzani.

JEUDI 5. — 15 h., *Commando dans la Gironde*, de J. Ferrer ; 18 h. 30, *le Franciscain de Bourges*, de C. Autant-Lara ; 20 h. 30, *Drôle de jeu*, de P. Kast ; 22 h. 30, *les Ténèbres du jour*, de Z. Fabri.

VENDREDI 6. — 15 h., *le 6 Juin à l'aube*, de J. Gremillon ; *la Libération de Paris*, de S. Youtkevitch ; 18 h. 30, *la Bataille du rail*, de R. Clément ; 20 h. 30, *Chronique des pauvres amants*, de C. Lizzani ; 22 h. 30, *Ouragan sur le Caine*, d'E. Dmytryk.

SAMEDI 7. — 15 h., *Tobrouk*, d'A. Miller ; 18 h. 30, *Normandie-Niemen*, de J. Dreville ; 20 h. 30, *le Testament du docteur Mabuse*, de F. Lang ; 22 h. 30, *les Bas-Fonds de Frisco*, de J. Dassin.

DIMANCHE 8. — 15 h., *Swastika*, de Ph. Mora ; 18 h. 30, *Bedazzled*, de S. Donen ; 20 h. 30, *Joies matrimoniales*, d'A. Hitchcock ; 22 h. 30, *la Grande Muraille*, de F. Capra.

LUNDI 9. — 15 h., *R.P.Z. appelle Berlin*, de R. Habib ; 18 h. 30, *Commando sur Rhodes*, de L. Milestone ; 20 h. 30, *la Couleur de la lutte*, de Passendorfer ; 22 h. 30, *Tant qu'il y aura des hommes*, de F. Zinnemann.

MARDI 10. — 15 h., *la Bataille de l'eau lourde*, de T.V. Muller ; 18 h. 30, *le Rescapé*, d'A. Skouen ; 20 h. 30, *Sept ans de malheur*, de C. Borghesio ; 22 h. 30, *Qu'as-tu fait à la guerre, papa ?*, de B. Edwards.

Les films nouveaux

TROP C'EST TROP, film français de Didier Kaminka : Mercury, 8e (225-75-90), ABC, 2e (236-55-54), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Quintette, 5e (033-35-40), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

INDIA-SONG, film français de Marguerite Duras, avec Delphine Seyrig : Seine-Studio, 5e (325-92-46), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Balzac, 8e (359-52-70).

LA NUIT DE LA PEUR, film américain de Peter Collinson, avec Jacqueline Bisset : V.o. : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90). — V.f. : Mistral, 14e (734-20-70), Clichy-Palace, 17e (387-77-29), Rotonde, 6e (633-08-22), Helder (770-11-24).

LE HAREM, film italien de Marco Ferreri : V.o. : Studio Médicis, 5e (633-25-97), Ugc-Marbeuf, 8e (225-47-19).

LA BALLADE SAUVAGE, film américain de Terence Malick : V.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14). — V.f. : Maxeville, 9e (770-72-87), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LE BLANC, LE JAUNE ET LE NOIR, film italien de Sergio Corbucci, avec Giuliano Gemma et Eli Wallach : V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Ermitage, 8e (359-15-71), Miramar, 14e (326-41-02), Magic-Convention, 15e (828-20-32).

Les exclusivités

L'AGRESSION (Fr.) (**) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Templiers, 3e (272-94-56) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75).

AGUIRRE LA COLERE DE DIEU (All.), v.o. : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).

ALICE N'EST PLUS ICI (A.) v.o. : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83). v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Bretagne, 6e (222-57-97).

ALLONSANFAN (It.) v.o. : Quintette 5e (033-35-40) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Marais, 4e (278-47-86) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Studio Raspail, 14e (326-38-98).

ALOISE (Fr.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).

ANTHOLOGIE DU PLAISIR (A.) (**) v.o. : St.-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Jean-Renoir, 9e (874-40-75) ; Vendôme, 2e (073-97-52) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Liberté-Club, 12e (343-01-59).

BELLADONNA (Jap.) v.o. : La Clef, 5e (337-90-90).

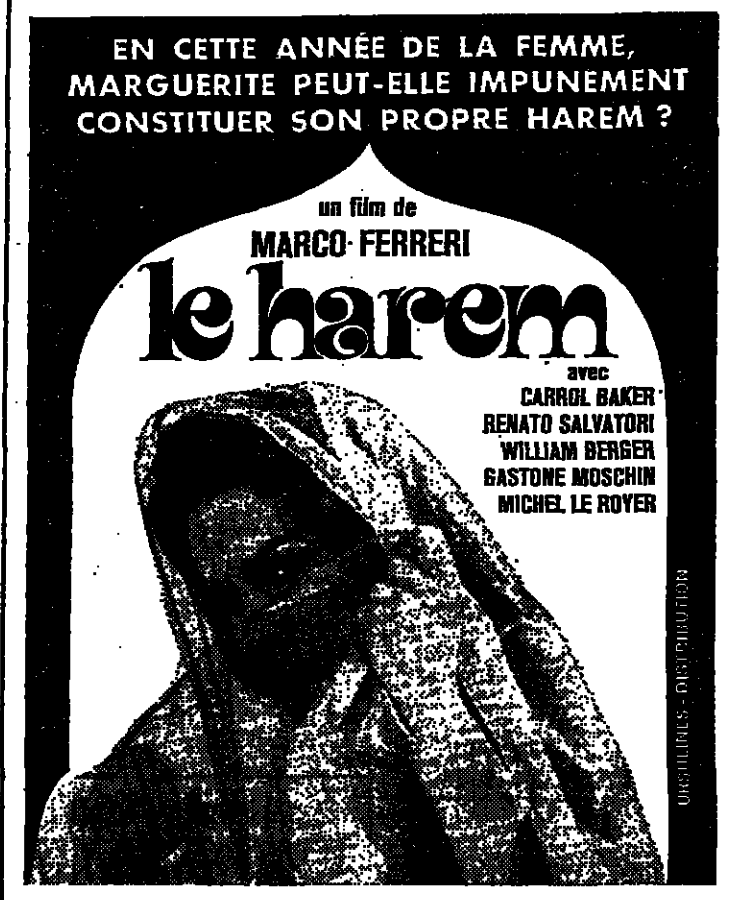
CE CHER VICTOR (Fr.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Lumière-Gaumont, 9e (770-84-64) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; P.L.M. St-Jacques, 14e (589-68-42).

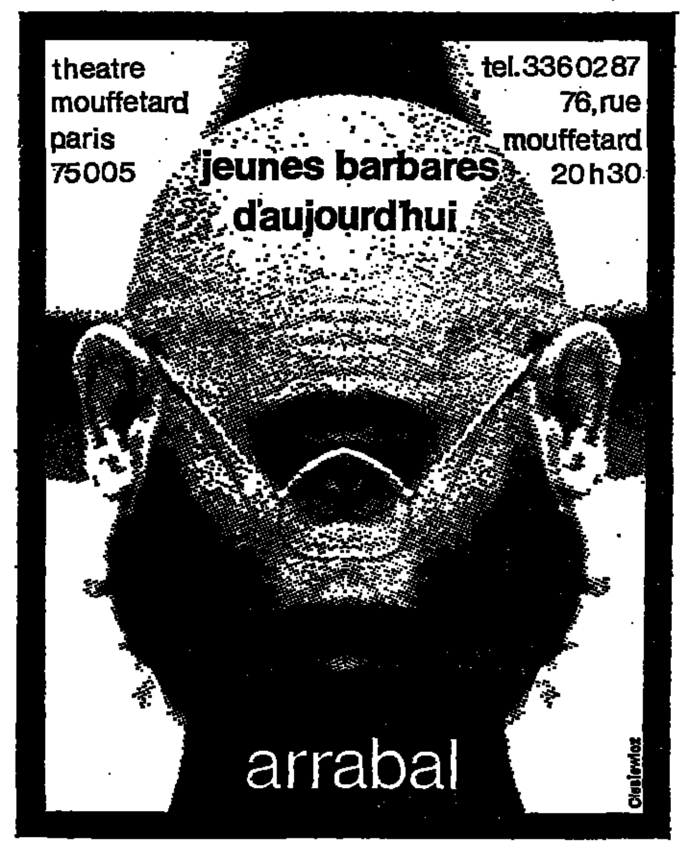
LE CHEVAL DE FER (Fr.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).

LA CLEPSYDRE (Pol.) v.o. : Seine-Cinéma, 5e (325-92-46), de 17 h. 45 à 22 h. 15.

LE CŒUR ET L'ESPRIT (A.) v.o. : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59).

LA CONCENTRATION ET L'ATHANOR (Fr.) : Olympic-Pigozzi, 14e (783-67-42), en sem. à 18 h., le sam. à 24 h.









Cinéma

Les exclusivités (suite)

LE CRIME DE L'ORIENT-EXPRESS (A.) v.o. : Plaza, 8e (073-74-59) ; v.f. : Athena, 12e (343-07-48).

DIALOGUE D'EXILES (Chil.) v.o. : Le Marais, 4e (278-47-86) à 14 h. et 22 h.

DREYFUS OU L'INTOLERABLE VERITE (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86), horaires spéciaux.

EMILIENNE (Fr.) (**) : Balzac, 8e (359-52-70) ; UGC-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Images, 18e (522-47-94) ; Omnia, 2e (231-39-36) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Cambronne, 15e (734-42-96).

FOUS DE VIVRE (Ang.) v.o. : 14-Juillet, 11e (700-51-13) à 17 h. et 20 h. 30.

FRANKENSTEIN JUNIOR (A.) v.o. : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-97) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

LA GUERRE DES MOMIES (Chili), v.o. : La Clef, 5e (337-90-90).

HISTOIRE DE WAHARI (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46) à 12 h. 15 (sauf dim.), 14 h. 15 et 16 h.

HOMMAGE A JONNAS MIKAS (A.), v.o. : Olympic, 14e (783-67-42) (horaires spéciaux).

L'IBIS ROUGE (Fr.) : Grand-Pavois, 15e (531-44-58), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), Studio Alpha, 5e (033-38-47), Arlequin, 6e (548-62-25), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

IL ETAIT UNE FOIS HOLLYWOOD (A.), v.o. : Normandie, 8e (359-41-18).

ILS ONT COMBATTU POUR LA PATRIE (Sov.), v.o. : Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11).

LE JARDIN QUI BASCULE (Fr.) : Biarritz, 8e (359-42-33), Bonaparte, 6e (326-12-12).

LE JARDIN DE TANTE ISABELLE (Mex.) (**), v.o. : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).

KAFR KASSEM (Lib.), v.o. : 14-Juillet, 11e (700-51-13), Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42) (horaires spéciaux), Saint-Séverin, 5e (033-50-91).

LEPKE LE CAID (A.), v.f. : Liberté-Studio, 12e (343-01-59).

LES LEVRES DE SANG (Fr.) (*) : Maxéville, 9e (770-72-86), Styx, 5e (633-08-40), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).

LILY AIME-MOI (Fr.) : Concorde, 8e (359-92-84), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Hautefeuille, 6e (633-79-38).

LE MALIN PLAISIR (Fr.) (*) : Concorde, 8e (359-92-84), Gaumont-Madeleine, 8e (073-04-22), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Quintette, 5e (033-35-40), Cambronne, 15e (734-42-96).

MITHILA (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86) (horaires spéciaux).

LA MORT DE MARIA MALIBRAN (All., v.o.) : Olympic-Pigozzi, 14e (783-67-42) (horaires spéciaux).

LES NOCES DE PORCELAINE (Fr.) (**) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02). Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LES ORDRES (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90), 14-Juillet, 11e (700-51-13).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29), Luxembourg, 6e (633-97-77).

PAULINA S'EN VA (Fr.) : Le Seine, (325-92-46) à 12 heures.

PEUR SUR LA VILLE (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18), Boul'-Mich', 5e (033-48-29), Bretagne, 6e (222-57-97), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Rex, 2e (236-83-93), Royal-Passy, 16e (527-41-16).

QUE LA FETE COMMENCE (Fr.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Diderot, 12e (343-19-29), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).

LES SENTIERS DE LA GLOIRE (A., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42).

SECTION SPECIALE (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Nations, 12e (343-04-67).

LE SHERIFF EST EN PRISON (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Murat, 16e (288-99-75).

LA SUBMERSION DU JAPON (Jap., v.f.) : George-V, 8e (225-41-46) ; Marivaux, 2e (742-83-90) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Orléans, 14e (580-03-75).

TERREUR DANS LE SHANGAI EXPRESS (A., v.o.) : France-Elysées, 8e (225-19-73) ; v.f. : Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Danton, 6e (326-08-18) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

TOMMY (A., v.o.) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Lux-Bastille, 12e (343-79-17) ; Boul' Mich, 5e (033-48-29).

LA TOUR INFERNALE (A., v.f.) : Ermitage, 8e (359-15-71).

LA TRAQUE (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Caravelle, 18e (387-50-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27).

TRAVAIL OCCASIONNEL D'UNE ESCLAVE (All., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42).

TREMBLEMENT DE TERRE (A., v.f.) : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).

UN DIVORCE HEUREUX (Fr.) : Gaumont-Madeleine, 8e (073-04-22) ; Biarritz, 8e, (359-42-23) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).

VERITES ET MENSONGES (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).

VIOLENCE ET PASSION (It., v. Ang.) : Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Murat, 16e (288-99-75).

VIVRE A BONNEUIL (Fr.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13) (à 15 h. 15, 18 h. 45 et 22 h. 15):

Les séances spéciales

ALICE'S RESTAURANT (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.

AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.

EASY RIDER (A., v.o.) (**) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.

LE DINGUE DU PALACE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.

FELLINI-ROMA (It., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14) à 11 h. 45 et 0 h. 15.

FIVE EASY PIECES (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.

LA MUSICA (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h.

LE PRIVE (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.

LA VIE PRIVEE DE SHERLOCK HOLMES (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).

Les grandes reprises

L'EQUIPEE SAUVAGE (A., v.o.) : République, 11e (205-54-06).

LE KID (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

MARIUS (Fr.) : Théâtre de la Michaudière, 11e (742-95-22).

LES MARX BROTHERS AU GRAND MAGASIN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).

MASH (A., v.o.) (**) : Panthéon, 5e (033-15-04).

MOULIN-ROUGE (A., v.o.) : Action-République, 11e (805-51-33).

LA RUEE VERS L'OR (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

Les festivals

FRED ASTAIRE-GINGER ROGERS (v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81), Mer. : Gay divorcee ; Jeu. : Amanda ; Ven. : Swing time ; Sam. et mar. : l'Entreprenant Mr. Petrov ; Dim. : En suivant la flotte ; Lun. : Carioca.

INGMAR BERGMAN (v.o.) : Racine, 6e (633-43-71), Mer. : Sourires d'une nuit d'été ; Jeu. : la Honte ; Ven. : Persona ; Sam. : la Source ; Dim. : les Communiants ; Lun. : la Nuit des forains ; Mar. : le Septième Sceau.

JOHN FORD (v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-39), du jeu au sam. : le Sergent noir ; du dim. au mar. : la Dernière Fanfare.

SAM PECKINPAH (v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78), Jeu., sam., lun. : la Horde sauvage ; mer., ven., dim., mar. : Apportez-moi la tête d'Alfredo Garcia.

ORSON WELLES (v.o.) : Action-Christine II, 6e (325-85-78), Mer., jeu. : Voyage au pays de la peur ; ven., sam. : la Splendeur des Amberson ; dim., lun., mar. : Citizen Kane.

CINQUANTE ANS DE CINEMA AMERICAIN (v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50), Mer. : Conversation secrète ; Jeu. : Point limite zéro ; Ven. : le Convoi sauvage ; Sam. : le Fantôme de Cat Dancing ; Dim. : Lolita ; Lun. : Docteur Folamour ; Mar. : le Baiser du tueur.

DIX ANS DE NOUVEAU CINEMA AMERICAIN (v.o.) : Olympic, 14e (783-67-42), Mer. : Klute ; Jeu. : Tuez Charley Varick ; Ven. : le Privé ; Sam. : Point limite zéro ; Dim. : les Tueurs de la lune de miel ; Lun. : Nickel Ride ; Mar. : Serpico.

SEMAINE DE L'AMERIQUE LATINE (v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42).

LES VIOLENTS D'HOLLYWOOD (v.o.) : Artistic-Voltaire, 11e (700-19-15), Mer., jeu. : Piège au grisbi ; Ven. : Klute ; Sam. : la Conversation ; Dim. : Point limite zéro ; Lun., mar. : les Tueurs de la lune de miel.

SEMAINE DE LA CRITIQUE ET QUINZAINE DES REALISATEURS : T.E.P. (voir salles subventionnées).

LES FILMS EN EXCLUSIVITÉ EN PROVINCE

L'AGRESSION (Fr.). — Bordeaux : Gaumont (48-13-38) ; Lyon : Pathé (42-61-03) ; Marseille : Rex (38-82-57) ; Nancy : Gaumont (24-38-83) ; Strasbourg : Capitole (32-13-32).

AGUIRRE LA COLERE DE DIEU (All.), v.f. — Rennes : Le Bretagne (30-58-33).

ALICE N'EST PLUS ICI (A.), v.f. — Marseille : Hollywood (33-74-93) ; Cannes : Vox (39-24-96) ; Strasbourg : Ariel (à partir de jeudi).

ALOISE (Fr.). — Toulouse : Les Américains.

LES AMAZONES (Fr.-It.). — Grenoble : Stendhal (96-34-14) ; Marseille : K7 (48-42-79) ; Strasbourg : Capitole (32-13-32).

ANTHOLOGIE DU PLAISIR (A.), v.f. — Marseille : Odéon (48-35-16) ; Bordeaux : Français (52-69-47).

AU NOM DU PEUPLE ITALIEN (It.), v.f. — Rennes : La Boîte à films (30-52-40).

CE CHER VICTOR (Fr.). — Bordeaux : Gaumont (48-13-38) ; Lyon : Royal (37-31-49) ; Nancy : Gaumont (24-56-83) ; Nice : Monte-Carlo (87-28-93).

LE CRIME DE L'ORIENT-EXPRESS (A.), v.f. — Lyon : Paramount (42-01-53) ; Nice : Paramount (80-15-48), jusqu'à jeudi ; Toulouse : Ariel (44-31-17).

EMILIENNE (Fr.) (**). — Marseille : Odéon (48-35-16) ; Majestic (33-38-32).

FRANKENSTEIN JUNIOR (A.), v.f. — Bordeaux : Gaumont (48-13-38) ; Lyon : Bellecour (37-09-05) ; Marseille : Pathé (48-14-45) ; Nancy : Gaumont (24-56-83) ; Nice : Concorde (88-39-88) ; Strasbourg : Capitole (32-13-32).

L'IBIS ROUGE (Fr.). — Bordeaux : Français (52-69-47) ; Grenoble : Ariel (44-22-16) ; Lyon : U.G.C.-Concorde (42-15-41) ; Nice : Paramount (87-71-80) ; Marseille : Hollywood (33-74-93).

LE JARDIN QUI BASCULE (Fr.). — Bordeaux : Ariel (44-31-17) ; Lyon : Duo (37-05-55).

LILI AIME-MOI (Fr.). — Bordeaux : Marivaux (48-43-14) ; Grenoble : Royal (30-64-55) ; Lyon : Ambiance (28-14-84) ; Rennes : Paris (30-25-55) ; Toulouse : Gaumont (22-09-38), à partir de vendredi.

LES NOCES DE PORCELAINE (Fr.). — Lyon : U.G.C.-Concorde (42-15-41) ; Nice : Rialto (88-08-41) ; Grenoble : Stendhal (96-34-14).

PEUR SUR LA VILLE (Fr.). — Bordeaux : Ariel (44-31-17), Français (52-69-47) ; Lyon : U.G.C.-Scala (42-15-41), Ariel (36-32-90) ; Marseille : Ariel (33-11-65).

SECTION SPECIALE (Fr.). — Bordeaux : Marivaux (48-43-14) ; Lyon : U.G.C.-Concorde (42-15-41) ; Marseille : Pagnol (49-34-79) ; Strasbourg : Capitole (32-13-32).

SOLDAT DUROC, ÇA VA ETRE TA FETE (Fr.). — Bordeaux : Gaumont (48-13-38) ; Grenoble : Gaumont (44-16-45) ; Lyon : Tivoli (37-33-25) ; Marseille : (48-14-45) ; Nancy : Gau[...] (24-56-83) ; Toulouse : Gau[...] (22-09-38).

LA SUBMERSION DU JAPON ([...] v.f. — Bordeaux : Ariel (44-3[...] Lyon : U.G.C.-Scala (42-1[...] U.G.C.-Zola (84-36-28) ; Mars[...] K7 (48-42-79), Hollywood (33-7[...] Drive In (54-16-00) ; Nancy [...]ramount (24-53-37).

THE ROMANTIC ENGLISHW[...] (Ang.) v.f. — Cannes : [...] (39-09-95) ; Nice : Conc[...] (88-39-88).

TERREUR SUR LE SHAN[...] EXPRESS (Fr.-Esp.), v.f. — [...]seille : Rex (33-82-57).

TOMMY (A.), v.f. — Greno[...] Eden (44-06-72), à partir de [...]dredi ; Nice : Paramount (87-[...] à partir de vendredi.

LA TOUR INFERNALE (A), v[...] Lyon : Pathé (42-61-03) ; Mars[...] Pathé (48-14-45).

LA TRAQUE (Fr.). — Borde[...] Gaumont (48-13-38) ; Marse[...] Pagnol (49-34-79), Rex (33-8[...]

TREMBLEMENT DE TERRE v.f. — Marseille : Pathé (48-14[...] Nice : Gaumont (88-39-88) ; [...]louse : Gaumont (22-09-38).

UN FLIC HORS LA LOI (It.), v[...] Marseille : K7 (48-42-79).

LE VENT DE LA VIOLENCE v.f. — Marseille : K7 (48-42-7[...]

VERITES ET MENSONGES (A.[...] — Toulouse : Gaumont (22-0[...] jusqu'au jeudi.

VIOLENCE ET PASSION (It.) — Lyon : Pathé (42-61-03).

VOUS NE L'EMPORTEREZ PA[...] PARADIS (Fr.). — Lyon : [...] (42-61-03), Astoria (52-00-[...] Rennes : Ariel (79-00-56) ; [...]louse : Variétés (22-42-71).



ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

Aquitaine

LES CONSÉQUENCES DU PLAN-CHIMIE

bonheur du Verdon risque de faire le malheur de Royan

lan-chimie, c'est la carte se de l'Aquitaine pour le le plan. Une carte qu'elle s encore entre les mains elle est bien décidée à uer et à jouer, en com- de la région voisine i-Pyrénées. Tout repose sur lation d'un complexe pétro- ue au Verdon, l'avant-port deaux à l'embouchure de onde.

t grandiose, fondamental industrie française et bien ur le Sud-Ouest, le com- pétrochimique du Verdon être une des cinq gran- ates-formes industrielles et nes de France.

l'autre rive de la Gironde, ée de regard, un homme e tous les matins en voyant t pétrolier du Verdon et endant parler des projets Car lui, vit d'huîtres et ges. C'est M. Jean-Noël de ski, maire de Royan, an- ecrétaire d'État aux affaires étrangères. Deux échouages de pétroliers l'an dernier ; le maire de Royan trouve que c'est une menace amplement suffisante.

L'épidémie qui a ravagé le bassin de Marennes n'était-elle pas due à une pollution ? N'est-il pas temps de mettre le holà à tous ces dangers ? Qu'adviendra-t-il si l'on installe une raffinerie, un steam-cracking et une usine de traitement du chlore ? Si l'on ne prend pas des précautions méticuleuses, la faune et la flore de tout l'estuaire courent un danger mortel.

M. de Lipkowski est d'autant plus sensible sur ce point que dernièrement il s'est vu obligé de remettre en question son plan d'occupation des sols (P.O.S.). Une tour de Royan devait hausser le col un peu trop haut, bien au-dessus des douze collines de la Charente-Maritime. M. de Lipkowski s'est incliné assez volontiers, mais il ne faudrait pas que sur l'autre rive des cheminées d'usine viennent le narguer. « *Pourquoi vouloir conserver la beauté de la côte nord et défigurer l'autre rive* », interroge-t-il ?

Fort de toutes ces bonnes raisons, le conseil municipal de Royan s'est déclaré le 21 février dernier opposé à l'installation d'un complexe pétrochimique au Verdon. Peu après, le conseil général régional de Poitou-Charentes et enfin le 30 avril le conseil général de Charente-Maritime ont adopté la même attitude. Certes, il serait trop rapide d'en déduire que tous les élus de cette région son sensibles à la préservation du site de Royan et de la presqu'île d'Arvert. Entre sans doute pour une bonne part dans leur décision le fait qu'il n'y a pas si longtemps il a fallu choisir entre le port de La Rochelle-La Pallice et celui du Verdon pour établir un port pétrolier. Ce dernier l'a emporté. Le Poitou-Charentes ne l'a pas oublié et en garde quelque ressentiment.

Pendant que M. de Lipowski menait campagne contre ce qu'il appelait « la funeste affaire du Verdon », l'Aquitaine et Midi-Pyrénées voyaient dans le plan chimie un remède à *tous* leurs maux. La firme Dow Chemical a été pressentie pour être le moteur de ce complexe industriel et portuaire.

D'une rive à l'autre

Pour sortir de cette impasse, sur l'initiative des préfets d'Aquitaine et de Charente-Maritime, une réunion a été organisée récemment, au Verdon. Il s'agissait pour les élus de la Gironde d'expliquer à leurs voisins que les retombées du complexe pétrochimique ne seraient pas à sens unique.

M. de Lipowski a-t-il été convaincu ? S'il est moins véhément dans ses propos désormais, il estime que les assurances qu'il a reçues sont bien vagues. Dans la mesure où il ne sait pas ce qu'on mettra dans cet énorme complexe, il persiste à craindre que les retombées pour Royan ne soient que des nuisances. Il serait déjà rassuré si l'on installait ce complexe plus au sud de Soulac, par exemple, sur la façade atlantique.

Quant aux retombées économiques, M. de Lipowski serait plus certain d'en profiter si l'on construisait un pont à l'embouchure de la Gironde. Prolongement naturel de l'autoroute A-10 qui passerait par Saintes, ce pont mettrait le Verdon à un saut de Royan. Les avantages seraient considérables et pour le Verdon et pour la Charente-Maritime, moins évidents pour Bordeaux situé à plus d'une heure de son avant-port.

Mais même si M. de Lipkowski semble trouver là une possibilité d'expansion pour les Royannais, rien n'est encore réglé. Deux issues cependant apparaissent. Une commission mixte a été instituée qui doit donner toute garantie de part et d'autre de l'estuaire. Faisant référence au mot de Clemenceau, « *quand on veut enterrer un problème, on crée une commission* », le maire de Royan souhaite qu'elle ne soit pas inutile et que notamment elle établisse un cahier des charges très sévère.

A plus brève échéance, la prochaine visite que doit effectuer M. Michel Poniatowski en Charente-Maritime devrait apporter un éclaircisseemnt. « *Le ministre de l'intérieur a fait une rive, il peut bien faire l'autre* », dit le maire de Royan en faisant allusion à la visite en mars dernier du ministre d'État sur la côte aquitaine et au Verdon. La Gironde géographique est un tout, comme l'est à l'autre extrémité de la France la Basse-Seine.

PIERRE CHERRUAU.

Haute-Normandie

Des ports ou des plages ?

PRÈS du Havre, les habitants de Saint-Jouin-Bruneval, qui ont déjà vu leurs falaises grignotées par le port pétrolier géant d'Antifer, sont inquiets : le port autonome du Havre leur a fait part d'un nouveau projet, qui pourrait voir le jour d'ici deux ou trois ans : celui d'un terminal méthanier qui trouverait place entre Heuqueville et Antifer.

Selon les élus de Saint-Jouin, ce nouveau port « défigurerait d'une façon définitive le littoral, transformé en une succession d'installations portuaires et industrielles jalonnées d'appontements, de bacs de stockage et de torchères ». *La municipalité de Saint-Jouin affirme que ce nouveau port exigerait une emprise totale de 150 hectares sur la mer, auxquels il faudrait ajouter 60 hectares sur le rivage. Dans un premier temps, le terminal méthanier s'étendrait sur 40 hectares, avec deux réservoirs et un appontement, mais par la suite la création d'un second appontement rendrait nécessaire la construction d'une nouvelle digue entre Saint-Jouin et Heuqueville. En outre, une zone tampon de sécurité de 150 à 200 mètres de large devrait être réservée sur 3 à 4 kilomètres de long au nord d'Heuqueville, à travers les champs bordant le sommet des falaises.*

« Finalement, *affirment le maire et les conseillers municipaux,* il ne subsisterait plus qu'un bout de plage entre les deux digues, celle d'Antifer et celle du port méthanier. Ce terminal sacrifierait donc la seule plage de sable qui existe entre Le Havre et Etretat. »

Au port autonome du Havre, on affirme qu'on ne peut parler de projet mais simplement d'études menées par le Gaz de France et que d'autres sites font aussi l'objet d'examens analogues : Dunkerque, Saint-Nazaire et Fos-sur-Mer. On ne cache pas cependant que Le Havre-Antifer intéresse particulièrement le Gaz de France en raison de la proximité de la région parisienne et de la présence d'une infrastructure méthanière au Havre même.

« Si les investigations actuellement menées aboutissaient au choix définitif d'Antifer, il va de soi, *affirment les responsables du port autonome du Havre,* que les études d'environnement et de sécurité seraient particulièrement poussées. »

Gaz de France a l'intention d'inviter prochainement les responsables des communes intéressées à Fos-sur-Mer, afin de leur faire visiter les installations du port méthanier. Quant aux responsables du port autonome du Havre, ils affirment vouloir maintenir le dialogue avec les élus des communes concernées et leur population. « Nous avons tenu à les informer des études menées par le Gaz de France dès que nous en avons eu connaissance. Mais il ne faudrait pas que cette information provoque l'affolement des populations avant même qu'on ait étudié toutes les possibilités, en tenant compte de tous les avis et de toutes les données du dossier. »

J.-C. SOYER.

SOCIÉTÉ

RÉVOLTE DES PROSTITUÉES DE LYON

FANTINE EN BLUE-JEANS

De notre correspondant régional

Plusieurs dizaines de prostituées lyonnaises continuent — depuis lundi 2 juin — d'occuper nuit et jour l'église Saint-Nizier, dans le centre de Lyon.

... noué sur les cheveux, petit blouson de toile ou de cuir bien ajusté, sur blue-jeans bleu pâle pour la plupart, qui est leur tenue de ville, ... sont toujours là. Et en plus ... nombre que le premier ... Dans la pénombre de la ... église Saint-Nizier, ... douzième-quinzième siècle », ... le guide — « sanctuaire des ... et des marchands », ... tent les bons auteurs, — ... viennent de passer leur ... xième nuit.

... réussite de leur entreprise ... pu les griser. Car, en ... du refus de Mme Françoise ... ud, qui les a renvoyées à ... Poniatowski, un groupe ... tre elles sera quand même ... mercredi 4 juin, par ... Nicole Pasquier, déléguée ... condition féminine pour la ... on Rhône-Alpes. De toute ... on, pour un succès c'était ... un succès. Toute la France ... au courant. Des journalistes ... ngers n'ont pas arrêté de ... phoner, même de Toronto, ... savoir, avec dans le ton ... questions ce côté égrillard — n'est-il pas vrai ? — ... vient si bien quand il s'agit ... parler d'elles, et à plus forte ... on quand on les imagine ... s une église avec sacs de ... chage, literie, provisions.

... ont-elles vraiment scandale ? ... n'est pas sûr. Elles n'api... nt pas non plus et ne cher... nt point à le faire.

... n a dit les raisons de leur ... ion. C'est le refus d'un sys... e répressif qui consiste, à ... n, à leur dresser systématiquement procès-verbal pour « attitude de nature à provoquer la débauche » *dès qu'un policier les aperçoit. Comme elles sont connues, il n'est même pas besoin de leur adresser la parole. Un signe de loin avec le pouce et la chose est faite. Elles savent que ce sera le tribunal de police et l'amende inévitable. Ce qui les a le plus effrayées, c'est qu'en application de la récidive, des peines de prison ont été prononcées. Or, la plupart d'entre elles ont des enfants, et qu'elles aiment sincèrement. Sur ce chapitre, elles ne trichent pas.*

Les enfants d'abord

Leur état ? Elles ne s'y plaisent pas plus qu'elles ne s'en plaignent. Leur raisonnement est simple : il faut bien vivre et, puisque la société autorise un tel état, pourquoi en même temps s'emploie-t-elle par tant de détours à tout faire pour qu'on ne puisse l'exercer ?

L'attendrissement apparaît dès qu'on parle des enfants. C'est en pensant à eux que l'idée d'avoir à aller en prison met dans leur regard plus que de l'effroi, de la panique. C'est en pensant à eux, toujours, qu'elles ne veulent pas être photographiées, sinon de dos ou avec des lunettes noires. C'est ici que l'on retrouve Fantine et ses supplications pour Cosette.

Fantine, aujourd'hui, est en blue-jeans. Elle ameute ses consœurs. Ce n'est pas du paternalisme émouvant de Jean Valjean qu'elle attend l'apaisement de ses maux et de ses craintes. Même si elle redoute toujours Javert, elle sait que, pour le contrecarrer, la télévision est finalement plus efficace que les bonnes âmes.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

P.T.T.

800 MILLIONS DE FRANCS DE COMMANDES AUX INDUSTRIELS DU TÉLÉPHONE

Les industriels des télécommunications vont enregistrer cette semaine la plus grosse commande qu'ils aient jamais reçue en une seule fois des P.T.T. : 800 millions de francs seront immédiatement engagés, dont 500 millions de francs pour les matériels de commutation, 200 millions de francs pour les matériels de transmission et 100 millions de francs pour les câbles urbains. Ces sommes représentent l'équivalent de la construction de 200 kilomètres d'autoroutes.

Ces commandes sont les conséquences du plan de relance des télécommunications décidé, le 23 avril, par le président de la République, qui a prévu de dépenser 4,25 milliards de francs supplémentaires pour améliorer l'équipement téléphonique. Elles permettront, en outre, de rétablir le plein emploi dans l'industrie des télécommunications. Un autre train de commandes est préparé par le secrétariat d'État aux P.T.T. Pour l'ensemble de l'année 1975, les achats supplémentaires que celui-ci passera seront de 1,7 milliard de francs.

FAITS ET PROJETS

- LES COMMANDANTS DES PORTS EUROPEENS REUNIS AU HAVRE. — Trente-sept commandants de ports, représentant les principaux ports européens sont réunis au Havre du 2 au 5 juin. Au programme de ce septième congrès, la réception des navires nucléaires, la convention sur la pollution maritime et les conditions de remorquage. *(Corresp.)*
- OUI A L'ESPACE VERT DE L'HOPITAL VILLEMIN. — Le ministère de la défense vient d'autoriser la Ville de Paris à prendre possession d'une partie du terrain occupé par l'hôpital Villemin (dixième arrondissement). La libération de ces 7 378 mètres carrés destinés à être aménagés en espace vert se fera sans attendre l'acte d'acquisition, dès que le Conseil de Paris aura confirmé son accord sur la somme demandée, soit 14 millions de francs.

PRESSE

Manifestation de solidarité avec les travailleurs du « Parisien libéré »

La C.G.T., la C.F.D.T., le P.C.F., le P.S. et les syndicats de journalistes C.G.T., C.F.D.T. et S.N.J. (autonome) appellent, dans un communiqué commun, à participer à la manifestation de solidarité aux travailleurs du *Parisien libéré* qui aura lieu ce mercredi à l'appel des unions régionales C.G.T. et C.F.D.T. parisiennes, à 17 heures, de l'Opéra à la République.

Les organisations signataires *« dénoncent l'attitude d'organisations et de dirigeants de Force ouvrière, qui, non seulement dénigrent la lutte des travailleurs du Livre, mais, de plus, en constituant une équipe pour imprimer* le Parisien libéré *en France, soutiennent et participent à l'opération anti-ouvrière d'Amaury et du pouvoir ».*

Elles *« condamnent l'attitude du gouvernement, qui apporte son appui sans réserve à Amaury, patron du* Parisien libéré, *alors que celui-ci bafoue la loi, les accords contractuels et le droit syndical (...). Cette offensive fait suite à celle qui a conduit au démantèlement et à l'aggravation de la mainmise du pouvoir sur l'ex-O.R.T.F. »*, ajoutent les organisations, qui *« exigent du gouvernement et des organisations patronales de la presse qu'ils prennent des initiatives immédiates permettant d'aboutir à l'ouverture d'une véritable négociation ».*

F.O. : nous ne voulons pas briser la grève.

Pour sa part, la fédération Force ouvrière du Livre, *« face au déferlement d'injures dont elle est l'objet au sujet de l'affaire du* Parisien libéré, affirme dans un communiqué qu' *« il n'est pas question pour elle de briser un mouvement de grève mais simplement de mettre fin au monopole d'embauche que détient la Fédération du Livre C.G.T. ».*

Aux termes de la Constitution française, rappelle Force ouvrière, *« tout homme peut défendre ses intérêts par l'action syndicale et adhérer au syndicat de son choix ».* De plus, *« la loi Moisant de 1956 interdit à tout employeur de prendre en considération l'appartenance à un syndicat pour arrêter ses décisions en ce qui concerne notamment l'embauchage ».*

La fédération F.O. du Livre déclare que *« c'est la raison pour laquelle elle se bat pour le droit syndical, le droit au travail pour tous ».*

Aucun adhérent de Force ouvrière, précise-t-elle enfin, ne travaille dans les imprimeries de presse parisiennes. En revanche, les adhérents de F.O. travaillent, aux côtés de ceux de la C.G.T., dans des entreprises de presse de diverses régions, notamment celles du *Dauphiné libéré* (Grenoble), du *Progrès* (Lyon), du *Provençal* (ou F.O. est majoritaire), de *Sud-Ouest* (Bordeaux), du *Courrier de l'Ouest* (Angers), du *Courrier picard.*

Deux informations ouvertes

Le conflit du *Parisien libéré* a fait l'objet de longs débats en référé, le mardi 3 juin, devant M. Vassogne, président du tribunal de grande instance de Paris, entouré de M. Aubouin, premier vice-présidents, et de M. Regnault, vice-président.

Sur rapport dressé par M. Touvenot, l'expert chargé d'étudier le dossier, Mᵉ Louvet et Mᵉ Ader, respectivement au nom de la Société du *Petit Parisien*, propriétaire de l'imprimerie de la rue d'Enghien, et de la direction du *Parisien libéré*, ont demandé l'expulsion des ouvriers du Livre qui occupent les locaux, car leurs clients se plaignent d'être victimes de voies de fait.

Selon Mᵉ Henry, conseil du Syndicat du Livre, la première voie de fait a été commise, au contraire, par la direction du *Parisien libéré*, qui veut licencier du personnel en invoquant de mauvais prétextes.

Finalement, M. Vassogne a invité, sur un ton pressant, les avocats à *« plaider devant leurs clients respectifs en vue de parvenir à un terrain de concertation ».* Après consultation de leurs mandants, les avocats doivent revenir trouver le magistrat lundi prochain 9 juin.

D'autre part, deux informations ont été ouvertes par le parquet, concernant l'interception de camionnettes transportant des exemplaires du *Parisien libéré* imprimés en Belgique. Ont été inculpés de vol et laissés en liberté par M. Sablayrolles, premier juge d'instruction à Paris, d'une part, MM. Pierre Thorel, cinquante-quatre ans, et Jean Legrez, quarante-cinq ans, correcteurs de presse, pour une opération réalisée, le 3 juin, porte de la Chapelle ; d'autre part, MM. Charles Bouhana, trente-cinq ans, et Serge Chaton, trente-sept ans, rotativistes, ainsi que M. Jean Vidal, vingt-quatre ans, auxiliaire de presse, pour une opération réalisée le même jour, rue de Pontoise, et une identique, la veille, que M. Bouhana déclare avoir effectuée seul.

M. Claude Labbé, président du groupe U.D.R. de l'Assemblée nationale, a déposé mardi une proposition de résolution tendant à la création *« d'une commission d'enquête chargée de recueillir des éléments d'information sur les entraves que peuvent subir les journaux ou écrits périodiques aux stades de leur fabrication, de leur diffusion et de leur vente ».*

Le groupe U.D.R. pour une commission d'enquête

M. Labbé explique, dans l'exposé des motifs, que cette commission de vingt et un membres devra *« s'attacher à déterminer si de telles entraves existent et les différentes formes qu'elles peuvent prendre ».*

« Si elle constate que l'insuffisance des textes législatifs ou réglementaires permet l'existence de telles entraves, ajoute le président du groupe U.D.R., *la commission devra soumettre des conclusions tendant à leur suppression afin que la liberté de la presse soit garantie d'une manière réelle et non plus seulement dans son principe. »*

M. Labbé estime qu' *« en dehors de la censure il peut exister des entraves à la liberté de la presse. Celles-ci peuvent se manifester soit au moment même de la fabrication des journaux, soit à l'occasion de leur transport entre le lieu d'impression et leurs lieux de vente, soit enfin dans les différents points où ils sont vendus aux lecteurs ».*

Manifestation à Chartres jeudi 5 juin

De Chartres, notre correspondant nous signale que la Fédération du Livre a décidé d'organiser, le jeudi 5 juin, à 16 h. 30, en liaison avec la Chambre syndicale typo-lino de la région chartraine et l'Union départementale C.G.T., une manifestation. La réunion est prévue place des Halles, avec défilé jusqu'à la préfecture pour le dépôt d'une motion. Les syndicats de la métallurgie ont promis leur participation.

L'imprimerie du *Parisien libéré* qui édite, depuis dimanche soir, à Chartres, des éditions régionales, est installée rue Vincent-Chevard, dans la zone industrielle de la ville, sur un terrain de 2 000 mètres carrés, dont 1 000 couverts.

Cette installation a causé une certaine effervescence dans les imprimeries locales ; une quinzaine d'ouvriers appartenant aux imprimeries de labeur installées à Chartres ont été sollicités et ont quitté leurs employeurs pour devenir stagiaires dans la nouvelle imprimerie du *Parisien libéré*. D'autres contacts seraient pris avec d'autres catégories de personnel, ce qui a pour effet de perturber le climat social dans ces entreprises.

Par ailleurs, les forces de police stationnées sont toujours très importantes à proximité de l'imprimerie du *Parisien libéré*, où aucun incident n'a été signalé.

AU DEUXIÈME JOUR DE GRÈVE A « FRANCE-SOIR »

L'intersyndicale et la société des journalistes proposent de mettre M. Gorini « entre parenthèses »

A *France-Soir*, où le journal n'a pas paru mercredi 4 juin, l'intersyndicale et la société des journalistes avaient offert à M. Ferry, directeur général de FEP, mardi 3 juin, vers midi, *« de suspendre la grève et de faire reparaître le journal ce soir, sous la responsabilité de Jean Sonkin, directeur de la rédaction, et de René Gharbi, rédacteur en chef.*

» Cette offre est faite pour ne pas mettre en péril l'entreprise. Elle suppose seulement que M. Gorini soit, pour l'heure, mis entre parenthèses, puisque sa nomination est l'objet du présent conflit.

» Les représentants de la rédaction de France-Soir *restent désireux de négocier, et leur offre est faite dans la perspective de la négociation. La rédaction est ouverte à toutes sortes de solutions et ne peut que déplorer que la direction générale s'enferme dans une solution unique. »*

Cette offre — qui a été également transmise aux responsables de la Librairie Hachette — a été révélée au cours de la conférence de presse tenue mardi, à 16 heures, par les journalistes de *France-Soir*.

Leur porte-parole, M. Paul Parisot, a eu l'occasion de préciser que, au moment où une politique d'économie entraînait des compressions de personnels (dont trente journalistes en moins depuis six mois), on pouvait s'étonner de voir recruter à l'extérieur un directeur de la rédaction — M. Jean Gorini, — *« qui gagnera dix fois le salaire d'un rédacteur moyen ».*

Les rédacteurs, dans leur grande majorité, a précisé M. Parisot, considèrent qu'ils ont leur mot à dire sur la désignation du responsable de la rédaction. A cet égard, et quelle que soit l'issue du conflit, *« la bataille est engagée ».*

Interrogé sur le point de savoir si la signature définitive des accords négociés entre la direction et la rédaction (notamment pour la constitution d'un comité consultatif de rédaction) n'avait pas pour contrepartie l'entrée de M. Gorini, M. Parisot a répondu : *« Cela n'a jamais été dit. »*

Mercredi matin 4 juin, se tenait une réunion extraordinaire du comité d'entreprise, tandis qu'après le long silence observé mardi par la direction, celle-ci faisait officieusement savoir que les représentants de la rédaction pourraient, s'ils le demandaient, être reçus mercredi en fin de matinée.

Une assemblée générale de la rédaction était prévue, toujours ce même mercredi, à 14 h. 45 (alors que la grève de quarante-huit heures se termine à 15 heures), pour décider de la suite du mouvement.

● *A Tunis.* — Un « pool » d'échanges d'informations par téléscripteurs entre l'agence Tunis Afrique Presse (TAP) et une vingtaine d'agences de presse arabes et africaines fonctionne depuis le 31 mai au siège de la TAP. Ce « pool », dont la création a été décidée par la première conférence des agences de presses arabes et africaines, réunie en février dernier à Tunis, pour renforcer la circulation et l'échange d'informations, est chargé de la collecte et de la distribution des informations entre les agences des pays arabes et africains. — *(A.F.P.)*

● *Les postiers et la liberté de la presse.* — M. Aymar Achille-Fould, secrétaire d'Etat aux P.T.T., a pris position contre le refus de certains agents des centres de tri postal d'acheminer *le Parisien libéré* par solidarité avec les ouvriers du Livre en grève. Prenant la parole, le mardi 3 juin, au cours d'un déjeuner-débat organisé par les Amis de la République française, il a déclaré : *« Nous avons sanctionné ces agissements par des « observations très sévères ». C'était nécessaire, et les syndicats l'ont compris. Il est difficile de prêcher la liberté en portant atteinte à la liberté de la presse, de quelque presse qu'il s'agisse. Le rôle de notre personnel n'est pas de discriminer entre les idées. »*

RÉTABLISSEMENT PRÉVU DU TÉLÉPHONE AU JOURNAL « LIBÉRATION »

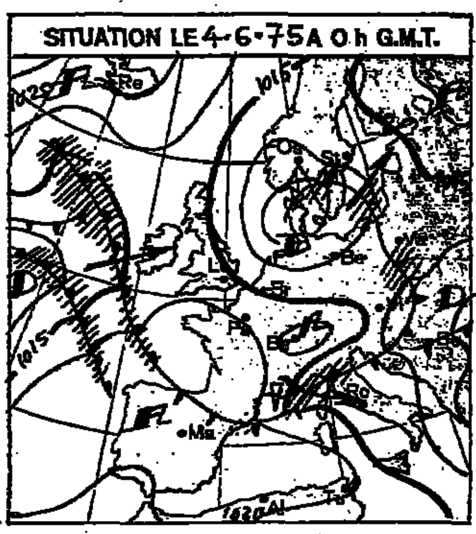
Le journal « Libération » devait recouvrer, le 4 juin, le plein usage des cinq lignes téléphoniques qui lui sont normalement attribuées. En effet, l'administration des télécommunications avait décidé, depuis le *26 mai, de contraindre le quotidien* à payer les 73 000 F de redevances téléphoniques qu'il lui doit en coupant quatre lignes (« le Monde » du 30 mai). Des conversations se sont engagées entre les deux parties et un compromis aurait été trouvé.

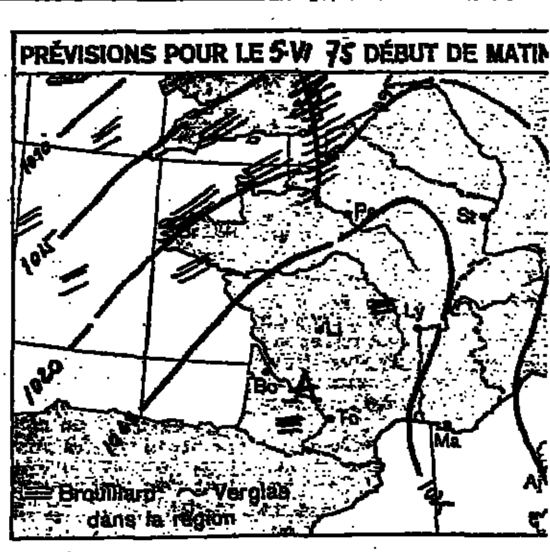
Cette coupure du téléphone risquait d'empêcher « Libération » de remplir sa mission d'information : « Alors que les jours passent, lisait-on dans le numéro du 3 juin, cette mesure s'affirme comme politique : « Libération » gêne (...). Si elle ne l'était pas, elle serait la preuve que c'est le bordel aux P.T.T. Moralité : défenseurs de la liberté *de la presse en tout genre, à vous.* On nous égorge ! »

M. Aymar Achille-Fould, secrétaire d'Etat aux P.T.T., conteste cette analyse : « Libération » doit aux P.T.T. une certaine somme d'argent, dit-il, mais je vais régler cette affaire qui n'est absolument pas politique. Ce serait tout à fait contre mes idées. Que « Libération » fasse un petit effort... » On indique au secrétariat d'Etat aux P.T.T. que le quotidien aura la faculté d'étaler le paiement de ses dettes sur plusieurs mois comme il le demandait.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de m

Zone de pluie ou neige ▽ averses orages Sens de la marche des fro

Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 4 juin à 0 heure et le jeudi 5 juin à 24 heures :

Les hautes pressions qui se développent sur la France en y apportant une amélioration vont se déplacer lentement vers l'est et continueront à protéger la majeure partie de notre pays. Cependant, la bordure méridionale atténuée des perturbations atlantiques apportera des nuages un peu plus abondants sur nos régions septentrionales et quelques faibles pluies côtières.

Jeudi, le temps sera généralement bien ensoleillé sur la plus grande partie de la France après la disparition de quelques brouillards matinaux de vallées et quelques nuages bas brumeux. Toutefois, du nord de la Loire à la frontière belge, les nuages seront plus abondants, et quelques pluies faibles se produiront localement près des côtes, ce qui n'exclura pas, l'après-midi, des éclaircies passagères dans l'intérieur.

Les vents faibliront près de la Méditerranée : ils s'orienteront au secteur sud-ouest sur les côtes de l'Atlantique et de la Manche.

Les températures diurnes continueront à être en hausse et atteindront des valeurs un peu plus normales pour cette époque de l'année.

Mercredi 4 juin, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 020,2 millibars, soit 765,2 millimètres de mercure.

Températures (*le premier chiffre* indique le maximum enregistré au cours de la journée du 3 juin ; le second, le minimum de la nuit du 3 au 4) : Biarritz, 16 et 9 degrés ; Bordeaux, 18 et 9 ; Brest, 14 ; Caen, 14 et 6 ; Cherbourg, 13 ; Clermont-Ferrand, 16 et 4 ; Dij[...] et 8 ; Grenoble, 15 et 5 ; Lil[...] et 3 ; Lyon, 15 et 8 ; Marseil[...] et 12 ; Nancy, 15 et 5 ; Nant[...] et 5 ; Nice, 19 et 13 ; Paris-Le Bo[...] 16 et 4 ; Pau, 15 et 9 ; Perpign[...] et 14 ; Rennes, 14 et 4 ; Strasb[...] 16 et 6 ; Tours, 15 et 4 ; Toulou[...] et 9 ; Ajaccio, 20 et 11 ; Poi[...] Pitre, 27 et 23.

Températures relevées à l'é[...]ger : Amsterdam, 11 et 7 de[...] ; Athènes, 29 et 21 ; Bonn, 12 [...] ; Bruxelles, 13 et 7 ; Le Cair[...] et 21 ; îles Canaries, 20 et [...] ; Copenhague, 11 et 4 ; Genèv[...] et 5 ; *Lisbonne, 23 et 10 ; Londr*[...] et 3 ; Madrid, 23 et 6 ; Mosco[...] et 9 ; New-York, 20 et 14 ; Palm[...] Majorque, 23 et 9 ; Rome, 22 e[...] ; Stockholm, 13 et 7.

Pêche

● *M. André Jarrot, ministre de la qualité de la vie*, qui sera dès cette année le ministre de tutelle de tous les pêcheurs, a tenu dimanche 1ᵉʳ juin à inaugurer lui-même *« un nouveau style de relations entre les pêcheurs et l'administration française »*, au congrès de l'Union des fédérations de pêche du bassin du Rhône et des fleuves côtiers méditerranéens (vingt-cinq fédérations) qui s'est tenu à Mâcon.

« Je compte sur la grande armée pacifique des pêcheurs, a-t-il déclaré, *pour m'aider dans la lutte contre la pollution des rivières et la défense de la nature. 1975 sera pour la pêche et les pêcheurs une année exceptionnelle : tout ce qui concerne la pêche est désormais rattaché au ministère de la qualité de la vie* (une proposition de rattachement à l'agriculture avait été faite en 1937) *et il sera bientôt possible de supprimer la fermeture en deuxième catégorie. Le jour est proche*, a conclu le ministre, *où les représentants des pêcheurs seront consultés avant toute opération pouvant nuire aux intérêts qu'ils représentent. »*

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 4 juin 1975 :

DES DECRETS

● Fixant les attributions du bureau central national de l'Organisation internationale de police criminelle (Interpol).

● Instituant au ministère de l'intérieur un office central pour la répression du vol d'œuvres et d'objets d'art *(voir page 14).*

A Paris, depuis 1873

Ces printemps qui soufflent le froid...

*Si le mois de mai 1975 a été frais, les températures, souvent inférieures aux moyennes (ou normales) calculées par la Météorologie nationale sur des séries de trente ans, ne justifient en aucun façon certaines prédictions catastrophiques sur un refroidissement général inéluctable et proche. Rappelons simplement que l'hiver météorologique — décembre, janvier, février — 1974-1975 a été le plus doux que la France ait connu depuis 1873 (*le Monde *daté 23-24 mars 1975). Le froid n'est arrivé qu'à la mi-mars : c'est à ce moment que se sont produites, notamment à Paris, les seules gelées de tout l'hiver astronomique.*

La Météorologie nationale a fait des études comparatives pour les mois de mars, avril et mai. La température moyenne de ces trois mois a été à Paris de 9,7 °C alors que la normale est 10,7 °C. Mais, depuis 1873, les Parisiens ont subi vingt et un printemps aussi frais ou plus frais que le printemps de 1975. Un seul exemple : les maxima moyens de mai 1975 ont été, à Paris, de 16,7 °C (normale 19,4 °C), alors que ceux de mai 1879 — record de fraîcheur connu — ont été de 10,6 °C, et que, plus près de nous, ceux de mai 1972, 1968 et 1962 n'ont été, respectivement que de 16,12 °C, 16,1 °C et 16,4 °C. Les relevés météorologiques faits à Paris en mai dernier ont tout de même battu un record : pendant la journée du 24 mai, le thermomètre n'a pas dépassé 11,4 °C (maximum normal 20,5 °C) ce qui est le plus faible maximum enregistré depuis 1873 pour un 24 mai.

Cette fraîcheur, presque g[...]rale en France, accompagné[...] pluies très supérieures à la [...]male (en mai 1975, 100,7 m[...] Paris, pour une normale mens[...] de 52,7 mm, mais 121,7 mm [...] mai 1951) est due à la prés[...] fréquente de hautes press[...] descendant du Groenland [...] qu'au large de l'Irlande. Les ve[...] du nord soufflant depuis [...] hautes pressions vers l'Euro[...] occidentale ont été souvent re[...]forcés par des zones de bass[...] pressions situées tantôt sur la me[...] du Nord, tantôt sur l'Europe d[...] Nord, tantôt sur les Alpes. Lors[...] que nous avons un printem[...] doux, nous recevons directeme[...] les dépressions venant de pass[...] sur l'Atlantique.

Ce printemps frais ne perm[...] en rien de préjuger le temps [...] l'été prochain. Juin a, certes, co[...]mencé dans une fraîcheur [...] marquée : à Paris, les tempé[...]tures maximale et minimale [...] été le 1ᵉʳ juin de 15,1° C et 5,9° C, le 2 juin de 14,9° C et 7,1° C. Ces quatre valeurs [...] été très inférieures aux norm[...] (22,1° C et 10,9° C pour le 1ᵉʳ ju[...] 22° C et 10,9° C pour le 2 ju[...] Mais les « basses » températu[...] de juin 1975 n'ont pas battu [...] records précédents : 4,1° C (mi[...]mum du 1ᵉʳ juin 1962), 12,5[...] (maximum du 1ᵉʳ juin 1913), 4,[...] (minimum du 2 juin 1962) [...] 12,8° C (maximum du 2 juin 19[...]

En l'état actuel des connaiss[...]ces météorologiques, aucun s[...]cialiste sérieux ne se risqu[...] publier des prévisions à échéa[...] d'un, deux ou trois mois. Tous [...] services météorologiques nation[...] ont essayé ou essayent de f[...] de telles prévisions. Mais auc[...] des méthodes employées ne d[...]nent actuellement de résul[...] valables. Pour essayer de f[...] mieux, un centre météorologi[...] européen, qui sera doté de moy[...] de calcul exceptionnels, vi[...] d'être créé. En outre, l'Orga[...]sation météorologique mond[...] (O.M.M.) et le Conseil inter[...]tional des unions scientifiques [...] lancé des campagnes de mes[...] auxquelles participent des di[...]nes de pays.

YVONNE REBEYROL

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 1 168

HORIZONTALEMENT

I. Peuple, le soir venu, de paisibles caboulots ; Langue. — II. Ne se manifestaient pas dans les plaines. — III. Fin de participe ; Changer d'idées. — IV. Etats américains ; Créatures. — V. Echappe aux sots. — VI. Sent la fumée ; Sans confusion possible. — VII. En proie à une certaine passion ; Finit par s'incliner à force de devenir lourd. — VIII. Accomplis une besogne de lingère ou de couturière. — IX. Fin de participe ; Pas divulgué ; Titre abrégé. — X. Bénéficie donc d'un solide et naturel soutien ; Coule en Suède. — XI. Méprisées par un amateur de poisson.

VERTICALEMENT

1. N'a pas le souffle discret ; Abréviation ; Tout le monde et personne. — 2. Certains les ont dans la peau. — 3. Pronom ; Grosses bêtises. — 4. Coule en Suisse ; Ils ne sonnaient pas pour tout le monde ; Accueillit fort mal (épelé). — 5. Souvent peu réalisables quand elles sont drôles ; Entrer dans la chicane. — 6. Ignorent la grande presse ; Symbole chimique. — 7. Etaient véritablement charmantes ; Note. — 8. Fin de participe ; Arme épelée ; Se devine en un double miroir. — 9. Les plus fluettes d'entre elles n'hésitaient pas à s'attaquer aux baleines.

Solution du problème nº 1 167

Horizontalement

I. Récipient. — II. Amant ; Var. — III. Is ; Etc ; EO. — 4. RR ; Vm. — V. Item ; Rip. — VI. Navette. — VII. Sou ; Ere. — VIII. Nestor. — IX. Assaut ; OE. — X. Petons. — XI. Empèsent.

Verticalement

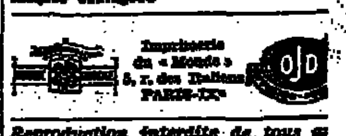
1. Raisins ; Age. — 2. Ems ; Taons. — 3. Ca ; Revues. — 4. Inerme ; Sape. — 5. PTT ; Têtues. — 6. Ci ; Trotte. — 7. Ev ; Réer ; On. — 8. Naevi ; Ont. — 9. Trompettes.

GUY BROUTY.

Avis de concours

● *Le ministère de la sa[...]* organise deux concours pou[...] recrutement de quatre-vingt-[...] médecins inspecteurs de la sa[...] Renseignements et inscri[...]tions (avant le 13 juin) au mi[...]tère de la santé, direction [...] l'administration générale du p[...]sonnel et du budget, sous-direc[...] du personnel, division du recru[...]ment et de la formation perm[...]nente, bureau RF 1, 1, place [...] Fontenoy, 75007 Paris.

Edité par la S.A.R.L. le Monde
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publicat[...]
Jacques Sauvageot.



ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

élevés à la dignité de *grand-*

ésiré Arnaud, premier prési- le la Cour des comptes ; lis Chartoire, président de ; M. Léopold Escande, prési- à l'Institut national polytech- le Toulouse.

élevés à la dignité de *grand* ;

ierre Abouiker, médecin chef vice d'urologie à Cochin ; mndre Bonjean, président de fédération nationale de la ité, de la coopération et du agricoles ; M. Maurice Halff, président du conseil d'admi- on des Houillères du bassin aine ; M. Jean Laroque, pré- de chambre à la Cour de n ; M. Aubert Lefas, ancien er d'Etat ; M. Charles Mer- du Vignaux, président de e à la Cour des comptes ; é Truhaut, professeur de toxi- ; M. Georges Vedel, professeur e à l'université de droit, mie et de sciences humaines s.

promus *commandeurs* :

cellerie : M. Marcel Péricat.
ier ministre : MM. Jacques a, Camille Bailly, Etienne it, Edouard Duchêne-Marul- laximilien Ernst, Alphonse Albert Petitjouan.
ions avec le Parlement : i Bellini.
nation professionnelle : re Fourquet.

Intérieur : MM. Marcel Baron, Mohamed Belhaddad, Pierre Bellanger, Paulin Gastaud, Pierre Germain, Honoré Gévaudan, Armand Lecomte, Pierre Somveille, Jean Vaudeville.

Justice : MM. Henri Beyer, Henri Chapert, Henri Charbonnier, Jacques Chardeau, Louis Courteaud, Michel Dubosc, Marcel Labbé, Jean Lambert, Paul Marotte.

Affaires étrangères : MM. Christian d'Aumale, Raymond Gastambide, Marie Jehannot de Bartillat, Pierre Millet, Adalbert de Bardon de Segonzac, Léon Bardot, Arnauld Baudry de Soucy.

Economie et finances : MM. Alfred Gissinger, André Guillot-Tantay, Henry Lalé-Déjardin, Raoul Rouxel.
Défense : MM. Henri Barvas, Georges Delbart, Jacques Winter.
Education : MM. Jean Imbert, Gaston Mayeur, Mme Marie Moreau.
Coopération : MM. Jean Antoine, Raymond de Foulhiac de Padirac.
Equipement : MM. Jean Dutilleul, Sylvain Joyeux, Léon Marécaille, Pierre Mothe.
Agriculture : MM. Jean Dietrich, Gabri l Gilly, Albert Uhlen.
Jeunesse et sports : Mme Jane Tissot-Lefebvre.
Travail : MM. Charles Boizard, René Vidal.
Santé : MM. Louis Péré-Lahaille-Darre, Charles Salmon.
Industrie et recherche : MM. Roger Ginocchio, Louis Nicolas, Bernard Pierret, Joseph Pomarola ; Mme Marie Thubé.
Commerce et artisanat : MM. Etienne Houllevigue, Yvan Lacassagne, Jean-Baptiste Montaye, Pierre Tissot.
Commerce extérieur : M. Maurice Belpomme.
Anciens combattants : MM. Simon Chaffard, Marcel Chapron, Eugène Empis, Eugène Frotté.
Transports : MM. Achille Lazard, Charles Raffard, Jean-Pierre Villacèque.
Culture : MM. Jean Albert-Sorel, André Ameller, Richard Anacréon, Jean Guitton.
Universités : MM. Robert Dérathe, Paul Reuter.
Départements et territoires d'outre-mer : MM. Flavien Buffon, André Pion.
Postes et télécommunications : MM. Louis Gueylard, Marcel Labre.

Ces promotions ont été publiées dans le *Journal officiel* du 2 et 3 juin, qui donne d'autre part la liste des promotions au grade d'officiers et des nominations au grade de chevalier de l'Ordre national du mérite.

CARNET

Réceptions

— L'ambassadeur d'Irak en France, M. Saleh Mehdi Amash, a donné une réception le 2 juin en l'honneur de M. Pierre Cerles, ancien ambassadeur de France à Bagdad, qui devient directeur du département Afrique-Levant au ministère des affaires étrangères.

Naissances

— M. Olivier Dargent et Mme, née Sabine Vaillant, sont heureux de faire part de la naissance de
Vincent - Joseph.
Perpignan, le 16 mai 1975.
Domaine de l'Esparrou,
66140 Canet-en-Roussillon.

Mariages

— M. et Mme Pierre Verlet,
Mme Félix Berthier,
sont heureux de faire part du mariage, à Marseille, le 24 mai 1975, de leurs enfants
Agnès et Jean-Pierre.
(Paris, Beaucaire, Marseille).

— Le préfet de Maine-et-Loire et Mme Pierre Bezlau,
Mme le docteur Pierre Ollier,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants
Béatrice et Jean-Louis,
qui sera célébré dans l'intimité familiale le 7 juin, à l'église de Béhuard (M.-et-L.).
Préfecture,
49000 Angers.
3, avenue Jean-Baptiste-Clément,
92100 Boulogne.

Décès

LE MARQUIS DE KEROUARTZ

On apprend le décès, le 2 juin, du marquis
Albert Oswen de KEROUARTZ.

[Né à Franc-Waret (Belgique) le 11 septembre 1898, le marquis Oswen de Kerouartz, ingénieur des arts et manufactures, avait été élu à la Chambre des députés le 13 avril 1930 dans la deuxième circonscription de Guingamp (Côtes-du-Nord) où il succédait à Yves Le Trocquer, décédé. Siégeant au groupe des indépendants d'action économique sociale et paysanne, il s'était particulièrement intéressé aux problème agricoles. Réélu le 8 mai 1932, il avait été battu d'extrême justesse au second tour des élections de 1936 par Pierre Sérandour, radical socialiste.]

— Nous apprenons le décès de.
M. Jean-Georges BACHOLLE.
[Né en 1915 à Paris, M. Bacholle était président du directoire des Ateliers de réparations maritimes de Dunkerque Béliard-Crighton et Cie et président du Syndicat national des industries de réparation navale.]

— Mme Yvonne Chemla,
M. et Mme Hubert Chemla,
M. et Mme André El Halk,
M. et Mme Hector Chemla (Haifa),
M. et Mme Gérard Chemla,
M. et Mme Adrien Chemla,
M. et Mme Freddy Boccara et leurs enfants,
M. le docteur Lucien Chemla,
M. Jean-Pierre Chemla,
Les familles Chemla, Bocobza, Boccara, Chemoul, parentes et alliées, ont l'immense douleur de faire part du décès de
M. Maurice CHEMLA,
instituteur retraité A.I.U.,
survenu le 2 juin 1975.
Les obsèques auront lieu jeudi 5 juin 1975, à 14 h. 30, au cimetière de Pantin-Parisien.

— Mme Jean Dentan, née Colette Poli-Marchetti,
Ses enfants, ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Jean DENTAN,
ingénieur E.C.P.,
ingénieur en chef honoraire de la compagnie Air France,
ingénieur - conseil de la compagnie des Lazer,
médaillé aéronautique,
ordre de l'Etoile noire,
survenu le 2 juin à son domicile.
Un service religieux sera célébré en l'église réformée de l'Annonciation, 19, rue Cortambert, 75016 Paris, le jeudi 5 juin, à 12 heures. L'inhumation aura lieu au cimetière du Vigan (Gard), le 7 juin à 13 heures.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Pierre FOURON,
survenu le 2 juin, dans sa soixante-treizième année.
La cérémonie aura lieu le jeudi 5 juin à 14 h. 15, en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois à Châtenay-Malabry (92), suivie de l'inhumation dans le caveau familial.
De la part de
Mme Pierre Fouron,
M. et Mme Pierre Fouron et leurs enfants.
44, rue du Docteur-Le Savoureux, 92290 Châtenay-Malabry.

— M. et Mme Pascal Hauvette et leurs enfants,
M. et Mme Robert Bernière, leurs enfants et leurs petites-filles,
Mlle Marie Lebescond,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Jules HAUVETE,
née Simone Dufray,
leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère, décédée, munie des sacrements de l'Eglise, le 3 juin 1975, dans sa quatre-vingt-troisième année.
La cérémonie religieuse aura lieu dans l'intimité familiale en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul de La Celle-Saint-Cloud (78), le vendredi 6 juin à 9 h. 30.
64, boulevard Maurice-Barrès, 92200 Neuilly.
Saint-Servais, 78380 Bougival.

— Valognes - Vaucresson - Sens.
Le docteur et Mme Paul Ramon,
Le docteur et Mme Albert Delaunay,
Le docteur et Mme Jean Ramon,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Gaston RAMON,
née Marie, Marthe Momont,
survenu le jeudi 29 mai 1975 à Sens (Yonne).
Les obsèques religieuses ont eu lieu dans la plus stricte intimité le samedi 31 mai 1975, en l'église de Bellechaume (Yonne).
14, rue de Wéléat, 57700 Valognes.
8, rue de Suresnes, 92420 Vaucresson.
30 bis, boulevard du 14-Juillet, 89100 Sens.

Remerciements

— Oran - Paris - Jérusalem.
La famille Bittoun,
Les familles parentes et alliées, très touchées des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès du
rabbin Habib BITTOUN,
survenu Haïfa (Israël), le 28 mai 1975 dans sa quatre-vingt-cinquième année, et inhumé au Mont des Oliviers à Jérusalem, prient toutes les personnes qui se sont associées à leur peine de trouver ici l'expression de leur profonde gratitude.

Messes anniversaires

— Une messe anniversaire sera célébrée le 5 juin 1975 à 18 heures, en la cathédrale de Vaison-la-Romaine, à la mémoire du colonel (E.R.) Gilbert PARAZOLS, commandeur de la Légion d'honneur, Compagnon de la libération, décédé le 5 juin 1974.
A défaut d'une présence, sa veuve, Mme Parazols-Payoux, demande à ceux qui furent ses amis une pensée pour le disparu.

Visites et conférences

JEUDI 5 JUIN

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 14 h. 30, gare de Louveciennes, Mme Lamy-Lassalle : « Promenade dans Louveciennes ». — 15 h., rue Albert-Dhalenne, hall d'entrée du château, Mme Carey : « Mme de Cayla au château de Saint-Ouen ». — 15 h., façade Saint-Paul - Saint-Louis, rue Saint-Antoine, Mme Zujovic : « Le Marais de Mme de Sévigné ».

Réunion des musées nationaux, 10 h. 30 et 15 h., musée du Louvre : « Visite des chefs-d'œuvre des collections » (français et anglais).

14 h., métro Iéna : « L'aquarium du Trocadéro » (L'Art pour tous). — 15 h., 51, rue de Montmorency : « Les deux plus vieilles maisons de Paris » (A travers Paris). — 15 h., 35, rue de Picpus : « Picpus, cimetière révolutionnaire en plein Paris » (Mme Hager). — 15 h., 36, rue Saint-Bernard : « Souvenirs et œuvres d'art de Sainte-Marguerite » (Histoire et Archéologie).

CONFERENCES. — 16 h., Maison de la documentation, 29, quai Voltaire : « Montréal et Québec ». — 17 h. 15, Collège de France, M. Jean Céard : « Averroès et l'averroïsme » (Société des études rénaniennes). — 19 h., 54, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, M. Robert-André Emmanuel : « Que sommes-nous venus faire sur la terre ? » (Centre Aquarius). — 14 h. 30, 35, rue de Sèvres, Mme Christine Wlodarczak : « Le yoga » (CEPRE). — 18 h. 30, le Rallye, 35, boulevard des Capucines, Mme Delais de Fremainville : « Les enfants majuscules » (dîner de l'A.F.F.D.U.). — 19 h., 44, rue de Rennes, MM. Pierre Daix, Jean-Marie Domenach, François Fejtö, Eugène Ionesco : « La liberté d'expression et la détente » (Les Cahiers de l'Est. — 20 h. 30, 26, rue Bergère, M. Serge Hutin : « Histoire et secrets des Templiers » (L'Homme et la Connaissance). — 21 h., 11 bis, rue Keppler : « Applications pratiques de la loi des cycles » (Loge unie des Théosophes).

A L'HOTEL DROUOT

Jeudi

EXPOSITIONS

S. 1. - Tableaux modernes. Boules presse-papiers. Meubles et objets d'art. — MM. Martin, Cézanne. Me Boisgirard.
S. 7. - Estampes ancienn., modern. Me Rouseau. Mes Ader, Picard, Tajan.
S. 8. - Bijoux. Argent. anc. MM. de Fommervault, Monnaie. Me Oger.
S. 10. - De 11 à 18 h. et de 21 à 23 h. Autographes d'artistes. Livres illustr. mod. M. Beres. S.C.P. Laurin, Guilloux, Buffetaud.
S. 14. - Bons meubl. Me Pescheteau.

VENTES

S. 12. - A 14 h. et 20 h. 45. Sélection de marques postales et oblitérations des départem. français. Mes Ribault-Menetière, Marlio.

EXPOSITIONS

PALAIS GALLIERA, 11-18 h., 21-23 h.
OBJETS D'ART
ET DE BEL AMEUBLEMENT XVIIIe s.
TABLEAUX ANCIENS
MM. P. Antonini, B. et J.-P. Dillée.
Mes Ader, Picard, Tajan.

VENTE A NEUILLY

HOTEL DES VENTES A NEUILLY
6, av. du Comm.-Pilot - 722-65-64
Vente aux enchères publiques par le ministère de
Me MOINEAUX, greff. d'instance,
le JEUDI 12 JUIN à 14 H.
(exposition mercredi de 14 à 18 h. et de 21 à 23 h.)
BEAU MOBILIER
MEUBLES d'époque et de style
TABLEAUX ANC. et MODERNES
BIJOUX
ARGENTERIE ANC. et MODERNE
TAPIS D'ORIENT

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

	La ligne	La ligne
L'IMMOBILIER Achat-Vente-Location	25,00	29,1
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,0
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,8



emplois régionaux

COMEX

Leader Mondial dans le domaine des interventions sous marines 1600 personnes

peut vous proposer plusieurs postes d'

ingénieurs responsables de chantier

si
- vous avez un diplôme d'**ingénieur** AM, Centrale, INSA ou équivalent,
- *vous avez une* **expérience** *industrielle* ou de **chantier** notamment dans le domaine pétrolier **offshore**,
- vous êtes âgé de 30 ans au moins,
- vous désirez vivre à **l'étranger**
- et, bien sûr, vous parlez couramment **l'Anglais.**

Env.votre C.V. accompagné d'une photo **sous réf.1.75/90,** à

COMEX
Service Gestion des Ressources Humaines
13275 MARSEILLE CEDEX 02.

Pierre Lichau s.a.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL DE MÉCANIQUE ET D'ÉLECTRONIQUE

en expansion, recherche pour une de ses usines (1.200 personnes), située

région Nord de la France

CHEF de PERSONNEL EXPÉRIMENTÉ

— âgé de 35 ans minimum ;
— de formation Droit, C.N.A.M., E.N.O.E.S. ou similaire ;
— ayant plusieurs années d'expérience en usine.

Le candidat retenu se verra confier l'ensemble de la fonction concernant cette unité.

Une discrétion totale est assurée.

Adresser curr. vitae et prétentions sous n° 11.118, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

La C.P.I.O.

caoutchouc technique NANTES

recherche,
pour encadrer la section **INJECTION** de son service **METHODES**

un ingénieur ou cadre

Spécialiste des problèmes spécifiques posés par les fabrications utilisant cette technique.

Rôle de conception, de coordination et d'amélioration ainsi que d'encadrement des techniciens de la section.

Une expérience industrielle de plusieurs années, soit dans l'industrie du caoutchouc, soit chez un constructeur de machines est indispensable.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions à C.P.I.O. - B.P. 1226 - 44023 NANTES-CEDEX

---

directeur adjoint

Proximité STRASBOURG

COOPÉRATIVE AGRICOLE - activités polyvalentes très bien implantée dans sa région, recherche

DIRECTEUR ADJOINT

40 ans minimum apportant avec une formation commerciale et si possible agricole, une expérience de gestion commerciale dans un secteur intéressant une clientèle agricole.

Allemand souhaité.

Adresser lettre manuscrite indiquant prétentions, C.V. détaillé, sous réf. 728 M (réponse et discrétion assurées).



Groupe Opéra Sélection
3, RUE DE LA MICHODIÈRE - PARIS 2e

SOCIETE SOIERIES

recherche

DIRECTEUR DES VENTES

expérimenté, appelé à animer réseau national de représentants, apte au contact avec clientèle de tous niveaux. Formation complémentaire assurée. Résidence St-Etienne. Position cadre.

Adresser C.V., photo et prétentions sous n° 844 à :
CENTRE DE PSYCHOLOGIE APPLIQUEE
104, rue Ney - 69006 LYON.

SOCIETE DE DISTRIBUTION RECHERCHE

DES CADRES COMMERCIAUX

Ils seront :

CHEFS DE PRODUITS

Le poste, ils seront responsables :
- de l'analyse des marchés ;
- de la sélection des fournisseurs ;
- de la négociation des contrats d'achats ;
- de l'établissement des fiches techniques garantissant la qualité des produits avec mise en place d'un système de contrôle ;
- de l'organisation des collections pour la vente aux utilisateurs.

L'homme : en raison de l'autonomie de la fonction et de l'importance du chiffre d'affaires traité (5 milliards d'A.F. par secteur), nous recherchons des candidats de haut niveau (formation supérieure, commerciale ou ingénieur) et de forte personnalité.
Lieu de travail : LILLE.

Ecrire avec curriculm vitae, photo, numéro de téléphone et prétentions à :
Agence TRIANGLE, 125, bd Malesherbes, Paris (17e).

COFLEXIP

SOCIETE INDUSTRIELLE DE POINTE EN GRANDE EXPANSION - EQUIPEMENT POUR L'EXTRACTION DU PETROLE OFFSHORE

REGION DE ROUEN. **jeune responsable du personnel**

Anglais parlé.

30 ans minimum. De formation supérieure (économique et juridique), pour prendre progressivement la responsabilité d'une direction de personnel et de la politique du personnel du groupe.

Toutes informations sur cette offre seront données en toute discrétion au téléphone par Information-Carrière SVP 11-11 de 9 h à 18 h qui donnera un rendez-vous aux candidats intéressés.

Information Carrière SVP.11.11

Référence : 597
37, rue du Général Foy
75008 Paris.

Importante Société de Distribution en expansion recherche pour Normandie

DIRECTEURS

Supermarchés : 1.000 à 1.500 m2. Expérience probante dans la fonction. Rémunérations intéressantes pour candidats ayant de réelles capacités.

Ecrire en joignant C.V. détaillé + photo à :
AGENCE HAVAS CAEN, 5473, qui transmettra.

Ingénieur commercial expérim., dynamiq. est recherché par Sté chaudronnerie et construction métallique pour organiser prospection, diriger études, élaborer devis, assurer contacts av. clientèle, région Provence. Ecr. av. C.V. Havas Marseille 45.938, q.t.

STATION classée Dauphiné hiv.-été offre place dir. O.T. marié 30 ans ou plus réf. Ski promotion gestion, accueil, parlant anglais. — Adresser C. V. et photo HAVAS GRENOBLE, n° 10.886.

Region VERNON. (Eure)

SECRETAIRE TECHNIQUE

Assistante d'ingénieur
3.600 F MENSUEL
+ INDEMNITE DEPLACEM.
SRS 66, rue de Provence, Paris-9e (2e étage gche)

Rech. pour Entreprises de confection région Centre

JNE CADRE COMPTABLE

Homme, min. 28 ans, très dynamique. Situation et salaire selon candidat. Tél. pr rend.-vs Sté SERC (36) 51-40-42

REGION VERNON (EURE)

DOCUMENTALISTE

pour constit. doc. informat. Tr. ht sal. + indemn. déplacem.
SRS 66, rue de Provence, Paris-9e - 285-43-37.

BRETAGNE

IMPORTANTE SOCIETE **ALIMENTAIRE**

recherche son

RESPONSABLE des VENTES

département CONSERVES

Il se verra confier le développement commercial de cette activité au niveau France.

Il devra :
— être introduit auprès des Centrales d'Achats ;
— avoir une formation et une expérience concrète de la vente.
— savoir gérer une équipe ;
— connaissance nécessaire de la distribution alimentaire, en particulier épicerie sèche.

- âge minimum, 30 ans.
- fréquents déplacements dans toute la France.
- Résidence : Centre Bretagne.

Il sera répondu à toute lettre manuscrite accompagnée d'un C.V. détaillé, indiquant derniers appointements perçus, photo jointe, adressée à :

B.E.O. (Réf. 6240), 3, rue de Téhéran, 75008 Paris.

Pour NANCY recherchons

INGENIEURS

GRANDES ECOLES

OU DOCTEUR D'ETAT OU D'UNIVERSITE

— Connais. approfondies en mathématiques appliquées, physique générale, mécaniq. rationnelle, chimie générale ;
— Connaissances souhaitées en sciences de la vie et sciences humaines ;
— Poste impliquant culture scientifique, autorité personnelle et initiative pour aborder dans un centre de recherche pluridisciplinaire les problèmes de modélisation les plus variés ;
— Expérience professionn. souhaitée.

Nombreux avantages sociaux. Self service - 40 heures semaine.

Adr. C.V. avec photo et prétent. n° 10.929, CONTESSE PUBL., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

Industrie textile Hérault, spécialiste prêt-à-porter (effectif 500) recherche

CADRE ADMINISTRATIF ET COMPTABLE

rattaché directement au P.-D.G. Il sera chargé, dès l'arrivée, de la mise en place de la comptabilité analytique et budgétaire, gestion financière, contrôle des prix de revient et de rentabilité. Adresser lettre manuscrite en indiquant prétentions et C.V. succinct avec photo à Havas Sète N° 21.672.

Hôpital spécial en psychiatrie établiss. privé faisant fonction de public région Rhône-Alpes, 980 salariés recrute

1 CHEF DU PERSONNEL

homme ayant une expér. de plusieurs années de la gestion du personnel et des questions économiques d'un établiss. hospitalier public ou privé de plus de 1.000 lits. Adresser candidature manuscrite, photo et C.V. Havas-Lyon N° 8.895.

Société industrielle 1.200 person. fabriquant revêtements d'étanchéité pour bâtiment

recherche

JEUNE DIRECTEUR DE FABRICATION

A.M., E.N.S.I. ou similaire.

pour l'une de ses usines proche de Louviers (27) environ 45 personnes.

MISSION :
Gestion technique et économique de l'unité de fabrication. Liaison technico-commerciale avec la clientèle régionale. Poste d'avenir stable.

Adresser C. V. détaillé à

SELETEC,
Conseil en recrutement,
67009 STRASBOURG CEDEX,
sous référence 609.

---

offres d'emploi

serete engineering

L'un des premiers Groupes ... d'Engineering ... 2200 personnes ... milliards d'investissements ... recherche pour ... secteur

OFFSHORE - ETUDES MARINES

ingénieur chef de projet

CONFIRME - connaissant bien les problèmes d'équipement de plates-formes de forage et de production.

Il interviendra au niveau de la recherche et de la négociation des contrats, ainsi qu'au stade des études et de la réalisation des projets.

Les candidatures sont ... SERETE Engineering ...

GAMLEN CHEMICAL

French subsidiary of Sybron Corporation seeks for their European Headquarters near Paris

Marketing Manager

(réf.102)

Who will have the full responsibility of the operations in Spain - Portugal and Africa.

Requirements graduated Engineer
- Exper.in industrial sales and management
- Willing to travel abroad
- Fluent in English.

We offer
- Fixed salary + percentage on performance
- Participation and other social benefits.

Financial analyst and management Information

(réf.103)

Responsible to the European Zone Controller for :
- Consolidation of European companies results
- Preparation and submission of financial analysis, ratios, etc.
- Must be familiar with American financial reporting system
- Minimum 25 years
- Minimum of 2 years similar experience in U.S. company, established in Europe, required. Offices located in west suburb of Paris.

Please write under réf.with picture, C.V. and salary req. to :

GAMLEN NAINTRE
2, rue Huntziger - 92112 CLICHY
737-67-95.

Pierre Lichau s.a.

HEINZ GOLDMANN

CENTRE INTERNATIONAL DE VENTES

est un groupe européen implanté dans 14 pays d'Europe et qui s'installe aujourd'hui aux Etats-Unis.

Ce groupe représente actuellement 140 consultants formateurs et est installé en France depuis plus d'un an et demi.

NOUS RECHERCHONS DES

CONSULTANTS FORMATEURS

NOUS OFFRONS :
— Une formation internationale ;
— Un perfectionnement constant ;
— Une notoriété d'expert ;
— Des revenus fixes au-dessus de la moyenne ;
— Des commissions liées aux résultats.

LE JOB :
- Elaborer et vendre des programmes de formation ;
- Animer des séminaires pour cadres de ventes et vendeurs ;
- Activer la motivation du réseau vente des sociétés.

Répondez si vous avez une réelle expérience de la vente et de la direction des vendeurs.

Adressez-nous votre curriculum vitae et photo à :
Bernard MOULIN,
HEINZ GOLDMANN
CENTRE INTERNATIONAL DES VENTES
147, av. Paul-Doumer - 92500 RUEIL-MALMAISON.

FILIALE GROUPE INTERNATIONAL

MERREL TORAUDE

PARIS (5e) - recherche

DOCTEUR EN MÉDECINE

RESPONSABLE DU SERVICE

INFORMATION MÉDICALE

Adjoint du Directeur des relations médicales, il aura un rôle actif dans la conception et la préparation de l'information destinée au corps médical. Il participera aux activités de relations professionnelles et contribuera à la formation médicale des délégués.
Ce poste exige une expérience de l'information médicale, d'excellentes capacités relationnelles et rédactionnelles. Une bonne connaissance de l'anglais est indispensable.

Adr. dossier de candidature à la Direction des relations médicales MERRELL TORAUDE, 2, place de la Sorbonne, Paris-5e. DISCRETION ASSUREE.

Medtronic

Importante Société Internationale, l'un des leaders mondiaux dans la fabrication de stimulateurs cardiaques, recherche pour son Centre Européen (Département Marketing, Planning and Analysis)

market analyst

Après formation il exercera des responsabilités dans les domaines suivants:
— *Prévisions de ventes à court, moyen et long terme.*
— *Analyse et exploitation des statistiques produits/marchés.*
— *Etude de l'environnement concurrentiel international.*
— *Recommandations en matière de politique tarifaire.*

Profil :
H.E.C., ESSEC ou équivalent
Minimum 2 ans d'expérience dans une Société Internationale.
Langue de travail : ANGLAIS (autres langues souhaitées).

Envoyer C.V. et prétentions à
MEDTRONIC
EUROPEAN HEADQUARTER
Human Resource Department
120 Avenue Charles de Gaulle 92200 Neuilly

DAWSON-FRANCE

PALAISEAU (91)

Chef du Service Comptabilité

dont les principales fonctions seront les suivantes
— assurer la Direction du Service Comptabilit (5 personnes) ;
— assister la Direction Générale en matière d décisions comptable et financière ;
— poursuivre la mise en place du contrôle d gestion.

Un homme de 30 ans minimum, titulaire d'un D.E.C.S., ayant une expérience pratique de la Direction d'un service Comptable, une bonne connaissance de l'Anglais conviendrait parfaitement.

Compte tenu de l'expansion rapide de la Sociét ce poste peut évoluer vers des fonctions pl importantes.

Faire acte de candidature sous référence 1117 M

CARRIERES COMPTABLES
2, rue Marengo - 75001 PARIS.

Importante Société Siège Paris
recherche

futur chef personne

- ayant une solide expérience de la Gestion du personnel
- familiarisé avec les problèmes de règlementation (conventions collectives en particulier)
- rôdé aux négociations socio-syndicales paritaires.

Belle possibilité de carrière, à l'intérieur d'un Groupe important pour candidat de 35 ans minimum, de formation supérieure.

Pour informations complémentaires écrire sous référence 592B en cas de grève des postes déposez CV ou téléphonez 266.14.00

egor 5, rue Meyerbeer 75009 Paris

هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
FFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
fres d'emploi "Placards encadrés" nimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
EMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
PITAUX OU OPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat-Vente-Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85

offres d'emploi

EXPANSIAL

Recherche pour Société Nationale en Algérie
SECTEUR SIDERURGIQUE

direction commerciale

INGENIEURS

- Spécialiste en matière de transport et fret maritime — Réf. 643
- Technico-commercial. Etudes des spécifications techniques et des possibilités de réalisation et de promotion des produits — Réf. 644
- Organisation de structures commerciales. Import - export expérience de la distribution — Réf. 645
- Chef de service études commerciales — Réf. 646

TECHNICIENS SUPERIEURS

- Responsables de produit. Expérience très confirmée en produits plats ou produits longs et petits tubes — Réf. 659

direction financière

- Expert comptable — Réf. 638
- Cadre financier. Budgets, bilans, études financières — Réf. 305
- Ingénieur informaticien. Organisation industrielle et informatique de gestion — Réf. 649
- Ingénieur en organisation administrative et financière — Réf. 653

direction du personnel

- Ingénieur spécialiste en gestion prévisionnelle et contrôle de gestion — Réf. 650

Pour tous ces postes, il est exigé une solide formation et une expérience confirmée dans des postes similaires.

Salaire selon compétence. Nombreux avantages sociaux.

Adresser c.v. détaillé sous référence correspondante à : EXPANSIAL
6, Rue Halévy 75009 Paris
2, Place de l'Albertine Bruxelles 1000 (Belgique).

HAVAS CONTACT

---

directeur du personnel

120 000 F

La filiale d'un des plus importants groupes pharmaceutiques mondiaux, qui a en France un effectif de 850 personnes, recherche son Responsable du Personnel.

Directement rattaché au Président, il assurera la gestion du personnel, sur le plan administratif et juridique, et les relations sociales au niveau du Siège, de l'usine et du centre de recherche.

Il participera à la définition de la politique du personnel, à la coordination et à l'amélioration des communications entre les différentes unités.

Ce poste conviendrait à un homme ayant au minimum 35 ans, 3 ans de pratique dans une direction de personnel et cherchant à développer ses compétences.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 2278/M (à mentionner sur l'enveloppe). Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BERNARD KRIEF SELECTION
1, rue Danton - 75006 Paris (Membre de l'ANCERP)

EXPANSIAL

Recherche pour importantes Sociétés Nationales en Algérie.

ingénieurs

Secteur engineering transport pétrole et gaz

Pipelines - Gazoducs - Stations de pompage et de compression.

- Etudes - Hydraulique. — Réf. 101
- Etudes - Mécanique. — Réf. 102
- Etudes - Electricité. — Réf. 103
- Travaux de montage mécanique. — Réf. 109
- Travaux de montage électricité. — Réf. 108
- Chef de projet - Lignes. Tracé de pipe et plans de pose. — Réf. 115

Secteur Travaux Pétroliers

- Mécanicien - Entretien diesels mécaniques et électriques. — Réf. 504
- Electricien - Etudes, spécifications, contrôle réalisations. — Réf. 505
- Télécommunications - Etudes, installations, entretien. — Réf. 506
- Transport - Matériel lourd en zone désertique. — Réf. 509
- Spécialiste gestion de stocks. — Réf. 531
- Soudage pipe jusqu'à 20 pouces. — Réf. 419

Pour tous ces postes, il est exigé une solide formation et une expérience confirmée dans des postes similaires.
Salaire selon compétence. Nombreux avantages sociaux.
Adresser c.v. détaillé sous référence correspondante à :
EXPANSIAL : 6, Rue Halévy 75009 Paris
2, Place de l'Albertine Bruxelles 1000 (Belgique)

HAVAS CONTACT

UNION CARBIDE FRANCE

Filiale du groupe UNION CARBIDE, une des plus importantes sociétés chimiques mondiales, recherche pour son service d'Assistance Technique,

INGENIEURS DEBUTANTS
Grandes écoles

désirant exercer leurs connaissances scientifiques et leur sens du contact humain.

La langue anglaise parlée et écrite est indispensable et une expérience de ventes ou industrielle serait souhaitable.

Résidence : Région parisienne, mais déplacements fréquents de courte durée.

Adresser curriculum vitae détaillé, photo et prétentions à la Direction du Personnel
2, place Gustave-Eiffel
94533 RUNGIS

---

ous sommes fabricants de raccords pour machines hydrauliques et freinages neumatiques et comptons sur ce secteur parmi les plus importants fabricants européens.
ur l'expansion de notre Société de distribution
Etablissements VOSS S. A. R. L. France, nous recherchons le

GÉRANT

sera responsable pour la vente, les finances et l'administration de treprise.
mble avec le gérant responsable pour la technique et l'approvisionnent il sera chargé de la gestion et de l'animation de l'entreprise et articulier de la conception et fixation de la politique de l'entreprise.
tâche exige tout particulièrement de l'expérience dans la vente ainsi ne aptitude dans l'animation du personnel.
plus sont nécessaires des connaissances sur le secteur des finances et ptes d'exploitation.
connaissances de l'allemand ou de l'anglais seraient souhaitables. Le de la Société est situé dans la région parisienne.

sser votre C.V. détaillé (écrit à la main), avec photo, certificat de ail et prétentions, en indiquant votre date d'entrée à :
aturenfabrik Hermann Voss D-5290 Wipperfürt, Postfach 1540.

S.A.P.S.

ETANCHEITE A VERSAILLES
recherche

1 CONDUCTEUR DE TRAVAUX

de haute capacité, ayant une solide formation et expérimenté. Pas d'obligation être expérimenté dans notre branche. Promotion possible.

Pour rendez-vous 956-80-70, poste 22.

PARIS
BANQUE PRIVEE DE DEPOTS

effectif plus de 1000 personnes
recherche un

Collaborateur de haut niveau

appelé à seconder le Directeur du
CONTENTIEUX

Formation nécessaire :
DES de Droit Privé.
Bonne connaissance du Droit et des techniques bancaires
Expérience demandée :
problèmes commerciaux et procédure, notamment au sein d'un cabinet d'avocat, ex-agréé de préférence.
Appréciée : exploitation et contentieux de banque.
Qualités indispensables :
tempérament de responsable - Esprit d'initiative - Sens prononcé de l'analyse et de la synthèse.
Age : 32 ans minimum

Envoyer CV, photo et rémunération actuelle sous réf 46/75 à
Publicité ZEEGERS 149 Rue St Honoré 75001 Paris

IMPORTANTE SOCIETE DE TELECOMMUNICATIONS
plantée à l'Ouest et au Sud-Ouest de la région parisienne recherche

UN INGENIEUR HARDWARE
position II

ormation ESE ou équivalent, pour l'étude la mise en place de bancs de tests destinés au contrôle de cartes et de sous-ensembles numériques. Le poste conviendrait une personne possédant 2 à 4 ans d'expérience dans le domaine des études de circuits numériques, ayant acquis des connaissances programmation et la pratique des méthodes contrôle des systèmes numériques.

ANALYSTES-PROGRAMMEURS SYSTEME

ssédant 2 ou 3 années d'expérience en mps réel. Ils seront chargés de l'analyse et la programmation de systèmes temps réel langage assembleur sur mini-calculateurs.

oyer C.V. et prétentions à No 8503 - NTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra 40 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Canon

propose à

UN ORGANISATEUR INFORMATICIEN

d'assister le Directeur Informatique et d'être le trait d'union entre l'organisation et le traitement informatique.

Il sera chargé de détecter les besoins, de suivre l'organisation existante, d'y apporter des améliorations et d'établir les procédures s'y rattachant

et recherche

UN ANALYSTE CONFIRMÉ

pour son service informatique équipé d'un IBM 370/115.

Minimum 3 ans d'expérience, capable d'assurer la rédaction des dossiers d'analyses et de programmation. De diriger une équipe de programmeurs.

Ecrire lettre manuscrite avec C.V. et prétentions :
CANON B.P. 40 - 93151 LE BLANC-MESNIL

IMPORTANTE SOCIETE D'ENGINEERING
recherche pour son Bureau d'Etudes

CHEF DU SERVICE GENIE CIVIL

Ingénieur diplômé (ECP - A & M - TP)

Agé d'au moins 30 ans et ayant l'expérience des études (B.A,C.M,V.R.D...) et de l'engineering.

Il devra animer et diriger un service en pleine évolution, chargé notamment de la conception générale des "ouvrages Génie Civil" des usines, de la coordination des études de bureaux extérieurs spécialisés et d'aider sur le plan technique et prix les services commerciaux.

Du dynamisme, le goût des responsabilités et du travail en équipe sont nécessaires pour ce poste.

Adresser CV sous référence 10.507 à :

GEDEV SÉLECTION
34 BIS, RUE VIGNON, 75009 PARIS

Société de travaux et d'équipements pétroliers «offshore» et terrestres
C.A 500 M. Quartier Etoile
recherche son

CHEF DE SERVICE INFORMATIQUE

position III,
100 à 120000 Francs annuels.

Cet homme âgé de 35 ans au moins, à la fois analyste, organisateur et gestionnaire, connaîtra le 370-115 et aura une *réelle expérience de Direction.*

Réf. 114

Envoyer C.V., photo et salaire actuel en rappelant la référence à :

DIEBOLD FRANCE
63, rue La Boétie 75008 PARIS

RTANTE SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTIONS ÉLECTROMÉCANIQUES
DE RÉPUTATION INTERNATIONALE
recherche pour PARIS (Etoile)
travaux de comptabilité générale

CHEF DE GROUPE
OMPTABILITÉ 2e Echelon

r curric. vitae à n° 10.839, CONTESSE Publ., enue de l'Opéra, Paris (1er), qui transmettra.

Importante Société quartier Trocadéro
recherche

Comptable Principal/e

Titulaire BP ou BTS,
5 à 10 ans d'expérience.
Le salaire ne sera pas inférieur à 45.000 F.
Position cadre.
Adresser CV manuscrit, photo, prétentions sous réf. 5187 à
EMPLOIS ET ENTREPRISES
18, rue Volney 75002 Paris

Filiale d'un grand Groupe Industriel un des leaders français sur le marché des COTONS et PANSEMENTS
recherche

chef de marché hopitaux cliniques

Ses responsabilités :
- développement des produits existants
- recherche de nouveaux produits
- rentabilité des gammes
- aide à la vente, etc ...

Nous souhaitons rencontrer un homme de marketing de 27 ans minimum ayant 2/3 ans d'expérience dans ce domaine, et connaissant le milieu médical et hospitalier.

Pour recevoir inf. compl. écrire s/réf. 494C.

egor 5, rue Meyerbeer 75009 Paris

UNE IMPTE SOCIÉTÉ INTERNATIONALE
Quartier Opéra
recherche

UN ATTACHÉ pour son SERVICE JURIDIQUE
(SECTEUR BANQUE et TOURISME)

Une des plus importantes sociétés internationales de services aux activités très diversifiées recherche un Attaché pour son service juridique de Paris. Ce poste conviendrait à un homme de nationalité française, âgé de 25 ans minimum, dégagé de ses obligations militaires, licencié en droit, ayant une expérience d'au moins 4 ans, parlant et écrivant parfaitement l'anglais. Il s'agit d'une situation d'avenir et le développement de la Société permet d'envisager d'intéressantes perspectives pour un candidat de valeur.
Le salaire annuel de départ sera d'environ 70.000 F.

Envoyer C.V. + photo à PUBLIVIT - Réf. 838, 93, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 PARIS, qui transmettra.

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

	La ligne	La ligne T.
L'IMMOBILIER Achat-Vente-Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85

offres d'emploi

SOCIÉTÉ DES CIMENTS FRANÇAIS
(Siège Levallois)

La Direction Commerciale (Neuilly-sur-Seine) recherche pour son département ÉTUDES ÉCONOMIQUES et COMMERCIALES

un jeune diplômé
Grande École

Formation :
Ingénieur ou École Supérieure de Commerce ou licence Sciences Économiques.

Définition du poste :
- Analyse du marché des ciments *et prévision de consommation,*
- Programmes de la Société,
- Études de marchés diverses.

13,3 mensualités - avantages sociaux restaurant d'entreprise.

Adresser lettre manuscrite + CV + photo + *prétentions à la Direction* du Personnel.
35, rue Paul Vaillant Couturier
92301 Levallois-Perret

axiant/dpa

IMPORTANT GROUPE DE PRESSE (CENTRE PARIS) recherche

ASSISTANT(E) CHEF DE PUBLICITÉ

— 25 ans minimum ;
— excellente présentation ;
— susceptible de représenter un grand titre de la presse quotidienne nationale ;
— capable de maîtriser rapidement les données du secteur immobilier.

La préférence sera donnée à tout(e) candidat(e) pouvant témoigner d'une connaissance immédiate de ce marché, promoteurs, agences immobilières et agences de publicité spécialisées.

Ecrire avec photo, prétentions et curriculum vitae à nº G. 553, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2º), qui transmettra.

Groupe International cherche pour son Unité Industrielle Espagnole (700 personnes - 1 Milliards de pesetas)

REGION BARCELONE

controller

Rattaché directement au Directeur de l'Unité, il sera responsable :
— de l'établissement, de la présentation et du suivi
- des résultats mensuels de gestion
- de la comptabilité analytique et des prix de revient
- des budgets d'exploitation et d'investissements
- de la comptabilité générale et sociale

— de la gestion de la trésorerie et du fonds de roulement
— du développement de l'informatique dans l'Unité
— des questions juridiques et fiscales.

Le candidat retenu sera si possible de nationalité espagnole et sera parfait bilingue espagnol-français. La connaissance de l'anglais sera un atout supplémentaire.

Ecrire avec C.V. sous référence 1515 à : ORGANISATION et PUBLICITE
2, Rue Marengo - 75001 Paris qui transmettra

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTIONS ÉLECTROMÉCANIQUES DE RÉPUTATION INTERNATIONALE
recherche pour PARIS (Etoile)

Pour Services Commerciaux orientés vers l'Exportation

INGÉNIEUR CONFIRMÉ Technico-Commercial

Bien au courant des problèmes d'exportation de biens d'équipement et des négociations avec des firmes étrangères.
Langue allemande nécessaire et anglais souhaité

Niveau rémunération : 70.000 à 80.000 F. annuels suivant expérience.

Envoyer C.V. sous numéro 10.841. à CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, 75001 PARIS, qui transm.

SOCIETE D'ETUDES DE MARCHES à CERGY-PONTOISE recherche un

ASSISTANT
POUR SERVICE TECHNIQUE

Homme, 25 ans minimum, formation scientifique, connaissance programmation, 1 an d'expérience souhaité, anglais courant, minutieux, initiatives, aptitudes aux responsabilités et au commandement.

Envoyer C.V., prétentions, photo d'identité M. LEBLANC, Chef de Service, B.P. 111 - 95001 CERGY-PONTOISE.

Dans le cadre de l'installation de son système IBM 370 sous DOS/VS

LA RÉGIE D'ACONAGE DU PORT DE CASABLANCA (Maroc)
recherche

UN ANALYSTE CONFIRMÉ
pour superviser l'ensemble du projet.

— *Diplômé Enseignement Supérieur.*
— Expérience de 3 à 4 ans.
— Connaissance des problèmes portuaires souhaitée.
— Disponibilité rapide.

Adresser curric. vitae et prétentions à UNIVAS. B.P. 558, CASABLANCA, nº 5.153.

ORGANISME DE FORMATION
RECHERCHE
afin de renforcer son departement
PSYCHO-SOCIOLOGIE

Un ANIMATEUR

Spécialiste des RELATIONS HUMAINES
doté d'une solide expérience
de la FORMATION ET DE L'ENTREPRISE
Il lui sera confie des interventions
completes et il travaillera
dans un contexte dynamique.
Déplacements fréquents.
Résidence :
Région Parisienne ou Bretagne.

Ecrire avec C.V. pretentions et photo sous Nº 27556 B a BLEU Publicite 17 rue Lebel 94300 Vincennes qui transmettra

---

ENEA recherche

INGÉNIEURS INFORMATICIENS

Diplômés de grandes écoles ou experts en traitement de l'information, ayant au moins un an d'expérience des systèmes temps réel et du travail sur mini-ordinateur, ils pourront s'intégrer à notre jeune équipe de consultants. Une bonne connaissance de l'anglais est nécessaire.

Env. C.V. ou téléphoner à M. CHOQUEL - E.N.E.A., 25, rue Vergniaud, 75013 PARIS - Tél. : 589-10-31

Société fabrication appareils mesure et contrôle NATION rech. pour direct. cciale export

UNE SECRETAIRE-STENODACTYLO

expérimentée, parfaitement bilingue anglais.
— Sténo française et anglaise ;
— *Ordre, méthode, initiative ;*
— Conn. allem. ou esp. apprèc.
Ecr. avec C.V. et prétentions à nº 949, Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 PARIS.

TRES IMPTE STE PRODUITS CHIMIQUES Porte Maillot *recherche*

CADRE RESPONSABLE
SERVICE JURIDIQUE
Homme 35 a. minimum

Anglais souhaité. Expérience *fiscale indispensable.* Connaissance droit des sociétés, contrats.

Ecr. avec C.V., prét. et photo Nº 10.384 CONTESSE *Publicité,* 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Impte Sté d'engineering *recherche pour sa* DIVISION INDUSTRIE POUR PARIS ou POUR LA LORRAINE

INGENIEURS-MECANICIENS

A. et M. ou similaire.
Ayt 10 ans d'expérience *minim. en installation* sidérurgique - laminoirs.
Adr. C.V. dét. et prétent. à Nº 10.191 CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

IMPORTANTE SOCIETE D'ETUDES ET REALISATIONS recherche

INGENIEURS
SPECIALISES DOMAINE ALIMENTAIRE

capables d'étudier, concevoir, réaliser importantes unités de production clef en main.

FONCTION :
— Chargés d'affaires.

RESPONSABILITES :
— Analyse données de base.
— *Etude mise au point diagrammes de production.*
— Chiffrage tous éléments réalisation.
— *Mise en forme rédaction, offre, négociation.*
— Étude conception, réalisation unités spécifiques diversifiées.
— Mise en œuvre, suivi travaux jusque et y compris réception définitive.

LIEU DE TRAVAIL :
— Banlieue Sud Paris.

Adr. C.V. dét. avec photo et prét. à nº 9.977, Contesse Pub., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

POUR PLAINE SAINT-DENIS

UNE SECRETAIRE
très confirmée

Expérience sera exigée de toutes candidates.

5 × 8, hor. term. 17 h. 30. Ecr. C.V., prét. à S 18, BRIO, 5, pl. des Victoires, 75001 Paris, q. tr.

ACCO FRANCE

recherche CHEF DE SERVICE bonnes connaissances administratives et comptables pour suivi *dossiers clients et fournisseurs,* calcul salaires, impôts, taxes, etc. Anglais commercial souhaité. — C. V. et prétentions : ACCO, Entrepôt Nord 11 B 5, Z. A. du Pont Yblon, LE BLANC-MESNIL.

IMPORTANTE SOCIETE ELECTRONIQUE PARIS recherche

TITULAIRES BAC G 1

Pour s'intégrer dans équipe de gestion technico-commerciale de *contrats importants de systèmes de télécommunications à* l'exportation.
Bonnes connaissances d'anglais exigées.

Nombreux avantages sociaux dont perfectionnement anglais assuré dans l'entreprise.

Adresser C. V. et prétentions nº 10.806, CONTESSE PUBL., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

Ville de MEUDON 92190 recrute

2 PUERICULTR. D.E.

Ecr. *M. le MAIRE, ou s'adr. Bur. du Personnel - 626-08-19.*

LA SOUDURE AUTOGENE FRANÇAISE SAINT-OUEN-L'AUMONE PRES DE PONTOISE (95) *recherche pour son* SERVICE INFORMATIQUE *équipé d'un H. B. 6025 :*

CHEF DE PROJET
INGENIEUR OU DIPLOME EQUIVALENT

1 ou 2 ans expérience en informatique ayant si possible, des connaissances en recherche opérationnelle.

Adr. C.V. manuscrit et prét. à : DIRECTION DU PERSONNEL DE LA S.A.F., Boîte Postale 24, 95310 SAINT-OUEN-L'AUMONE.

Importante Entreprise SUD PARIS *recherche*

JEUNE INGENIEUR

E.C.P. pour études *d'équipements mécaniques de technique avancée.*

Situation d'avenir pour ingénieur dynamique ayant goût de la recherche et des responsabilités. Anglais nécessaire.

Env C.V. *manusc. s/nº* 28.575 B Edit. BLEU Publicité, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes, qui tr.

Entreprise Ameublement proche banl. Sud de Paris (C.A. envir. 30 millions) rech.

CHEF COMPTABLE

entre 5 et 10 ans d'expér. de l'emploi, pouvant diriger avec efficacité un service Comptable de 7 personnes doté d'un ordinateur de bureau. Rémunérat. 6.000 F × 13. Env. C.V. manusc. et photo, à FIDER 15, r. des Fontaines-du-Temple, 75003 PARIS

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL D'UNE IMPORTANTE ENTREPRISE DE BATIMENT A PARIS (3.500 personnes) cherche un

chef du personnel

Il recrute, administre, assure les relations syndicales et joue auprès des responsables de travaux un rôle de conseil.
Il y a là une belle opportunité pour un cadre jeune, 30 ans minimum, de formation supérieure — universitaire, grande école — ayant déjà prouvé ses talents dans la fonction personnel (gestion, relations humaines), et capable d'acquérir une dimension supplémentaire dans un environnement où les hommes sont des "bagarreurs".
Ecrire à Mme M.-C. TESSIER ss réf. 2854 M.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - GENEVE - ZURICH - BRUXELLES

TRÈS IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL recherche à PARIS

cadre comptable

- **responsable d'un service comptable de recouvrement des créances sur l'étranger.**
- Expérience approfondie des mecanismes bancaires internationaux (reglementation des changes, du marche des devises...) de la comptabilité générale.
- *Relations avec clientèle banques,* déplacements à l'étranger.
- Age minimum 35 ans.
- ***Anglais courant impératif.***

Ecrire avec CV sous référence EGEL (à mentionner sur l'enveloppe) à

EMPLOIS et CARRIERES
30 rue Vernet 75008 PARIS

IMPORTANT GROUPE MINIER AU MAROC recherche
POUR SES EXPLOITATIONS DU SUD MAROCAIN (Région de Ouarzazate)

INGÉNIEUR DES MINES

Adresser curriculum vitae à UNIVAS, B.P. 558, CASABLANCA, nº 5.154.

Sté trav. temporaire rech.

ATTACHÉ CCIAL
SERIEUX ET AMBITIEUX

Expér. dans la partie exigée avec résultats prouvés - Devra réaliser très rapidement 5.000 HRES DE FACTURAT. MENS. REMUNERAT. EN RAPPORT Téléphoner pour rendez-vous **770-75-59**

GROUPE IMPORTANT engage immédiatement pour Levallois, Mº Anatole-France

COMPTABLES 2º ECH. CONFIRMEES

Age minimum 25 ans Comptabilité générale. Déclarations fiscales et para-fiscales.

AIDES-COMPTABLES CONFIRMEES

Tél. : 758-12-20 Poste 418

ATESMA *14, place du Havre, Paris (9º)* 874-63-70 - 874-69-56
85, rue M.-Ange, PARIS (16º) 224-16-32 - 224-88-60
Recherche pour PARIS :

EMPLOYES DE BUREAU

Recherchons d'urgence ANALYSTE-

PROGRAMMEUR
FORTRAN

Temps réel de préférence
Connaissant SOFTWARE
PDP 11 - 35, DIGITAL
TRES HAUT SALAIRE

SRS 66, rue de Provence, Paris (9º) - 285-43-37

TRADUCTRICE **RUSSE** DACTYLO
PROTECHNA — 770-28-35

TRADUCTRICES DACTYLOS russe tech.
Se présenter : EROM
64, bd Magenta, Paris (10º)
46, r. de Provence, Paris (9º)

SOCIETE INDUSTRIELLE de première importance dans son secteur d'activités recherche POUR SON SERVICE INFORMATIQUE équipé d'un 370/135 (multi-DOS - V.S.)

UN CHEF DE PROJET

de formation supérieure, il aura de préférence une expérience des problèmes de gestion commerciale et distribution.

Lieu de travail :
JOINVILLE (94)

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions à : nº 11.112, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

IMPORTANTE STE recherche

TRADUCTEURS FRANÇAIS-ANGLAIS

pour : Argenteuil, Evry et Vélizy.

DACTYLO ANGLAISE ou AMERICAINE à temps partiel expérience technique nécessaire ITEP, 17, rue J.-P.-Timbaud, Argenteuil, 95100. — Demander M. Serlinger : 982-91-34.

FIDUCIAIRE D'EXPERTISE ET DE REVISION COMPTABLE
Paris (6º) recherche :

AUDITEURS
EXTERNES EXPERIMENTES

ASSISTANTS
D'EXPERT COMPTABLE

Adr. C.V. détaillé et prét. à : nº 10.975, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Société Négoce Métaux Bruts recherche pr assister chef service ventes

ATTACHE CCIAL

— Minimum 25 ans;
— Excellente présentation avec *si poss. expér. gest. et vente;*
— Anglais indispensable.
Adresser C.V. avec photo à : BRACONNOT, 39, r. du Colisée, Paris-8º. - Téléphone : 359-81-39.

IMPORTANTE SOCIETE PARIS recherche

SECRETAIRE

ayant plusieurs années expérience service personnel, si possible dans domaine relations avec représentants du personnel. Intéressée par problèmes documentation. Dactylo - indispensable. Sténo appréciée. Age indifférent.

40 h. par sem. 8 h. 45-17 h. 30. Avantages sociaux, 13º mois. Restaurant self-service, vacances possibles.

Ecr. avec C.V. et prétentions nº 10.876 CONTESSE PUBL., 20, av. Opéra, PARIS-1er, q. tr.

— *Vous avez un BTS électronique ou équivalent ;*
— *Vous êtes jeune, dynamique, ambitieux ;*
— *Vous savez vous vendre.*

LA FILIALE FRANÇAISE d'un groupe multinational, leader dans sa branche, renforce son équipe de vente et recherche

INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

expérience en régulation, contrôle et sécurité industrielle appréciée. Anglais souhaitable. Déplacements fréquents en France.

Adresser C.V. et prétentions à nº 11.154 CONTESSE PUBLIC., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Recrutons pr impte Société d'électronique médicale *INGENIEUR ELECTRONIC.* pr son service après-vente en instrumentation médic. nucléaire
- Mise en serv. et assistance technique supr. de la client.
- Organisat. et formation du réseau agents techniques.

Dépiac. fréquents C.E. Anglais indispensable. Disponib. rapid. Ecr. ss réf. 2801 à P. LICHAU S.A., 10, r. Louvois, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES recherche

ETUDIANT en ECONOMETRIE pour travail à mi-temps dans une cellule R.C.B.

Envoyer C.V. : Ministère des Affaires étrangères — cellule R.C.B., 21 bis rue Lapérouse, PARIS 75016

INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

Vous avez une formation Electronique, le goût des contacts humains.

La promotion de produits d'avant-garde, de larges possibilités d'évolution au sein d'une équipe dynamique vous intéressent.

TEKTRONIX

toujours en avance dans le domaine de la MESURE, vous invite à vous joindre à sa

division instrumentation.

Formation technique et commerciale en France et à l'Etranger au début et tout au long de la carrière. Une bonne connaissance de l'anglais est nécessaire.

Chaque ingénieur a la responsabilité avec une large autonomie de gestion des affaires. Il participe à l'établissement des prévisions et à leur réalisation avec l'aide de toute l'organisation TEKTRONIX.

Cette fonction permet d'évoluer et d'accéder à des postes d'encadrement tant à Paris qu'en Province.

Salaire de début en rapport avec les références du candidat. Promotion rapide en fonction des résultats obtenus par la suite.
— *Participation aux bénéfices*
— Voiture de fonction.

Adresser C.V. dét. avec photo et prétentions à TEKTRONIX - Z.I. Courtaboeuf - B.P. 13 91401 ORSAY.

C&C

Chef du service comptabilité

90.000 F/ AN

Société française d'un groupe multinational, nous sommes spécialisés dans la fabrication et la ve[nte] *d'instruments scientifiques et de processus* - Contrôle industriel — effectif : 150 personnes.
Ce poste exige une formation Ecole Supérieure Commerce (option comptabilité) ou comptable base : type B.P. ou DECS — des connaissanc[es] financières liées au commerce international — u[ne] expérience de 8 à 10 ans dont plusieurs anné[es] dans le service comptable d'une société multin[a]tionale — être BILINGUE ANGLAIS.
Les missions : assurer le fonctionnement du ser[]vice comptabilité générale — comptabilité analytique (effectif 9 personnes) — encadrement contrôle et gestion du personnel comptable — supervision, établissement et suivi des budgets et de la situation financière — consolidation des *résultats (normes anglo-saxonnes).*
Formation de 1 à 3 mois assurée au sein d'une société suisse du groupe.

Lieu de travail : Le Mesnil-Saint-Denis (Yvelines).

sélé CEGOS — garantit toute discrétion à l'étud[e] de votre dossier. Adr. lettre man[uscrite] et C.V. dét., ss réf. M. 73.321 33, quai Gallieni, 92153 Suresn[es]

Importante Société de Services Marketing leader dans sa spécialité, recherche

Jeune ***Cadre*** *expérimenté et agressi[f]*
(H.E.C., E.S.S.E.C., E.S.C...)

Dépendant de la Direction Générale, il sera charg[é] de l'assister dans la prospection clientèle et l[a] gestion des budgets et campagnes.

Expérience de 5 ans minimum du marketing de biens de consommation, chez l'Annonceur et/o[u] Agence.

Adr. lettre manuscrite, C.V. avec photo et rém. à nº 8.684, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS (9º), qui transm[ettra]

La Société de Développement Régiona[le] du CENTRE et CENTRE-OUEST est un organism[e] financier chargé d'apporter aux entreprises de cett[e] région les moyens de financement nécessaires [à] leur expansion.

Pour sa Direction Générale de Paris elle recherche un(e)

CADRE FINANCIER

pour seconder le Directeur des Prêts dans l[a] gestion du Service (6 personnes) chargé de l[a] réalisation financière et juridique des modes d[e] financement accordés : prêts à long terme, crédit bail, prises de participation.
Ce poste s'adresse à un(e) *diplômé(e) de formatio[n]* financière et juridique : E.S.C., Sc. Eco. Droit, d[e] plus de 30 ans et possédant plusieurs année[s] d'expérience dans la réalisation de dossiers d[e] financement.

Env. dossier complet: C.V. dét., photo et prét. à
A. POUANT - STE SODECCO
12, Rue Lafayette - 75009 Paris -

IMPORTANT GROUPE PRODUITS CHIMIQUES recherche pour siège social PARIS

INGÉNIEUR CHIMISTE

GRANDE ECOLE - NON DEBUTANT.

Connaissances pratiques de la transformation de[s] matières plastiques P.V.C. en particulier.

ANGLAIS courant - ALLEMAND apprécié.

Adresser curr. vitae avec prétentions à Sº 22.887 P.A. SVP, 37, rue Général-Foy, 75008 PARIS.

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
…RES D'EMPLOI	34,00	39,70
…s d'emploi "Placards encadrés" …mum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
…ANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
…AUX OU …POSITIONS COMMERC	65,00	75,89

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat–Vente–Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85

offres d'emploi

…TE LYONNAISE …S ÉLECTRIQUES …erche pour son …CE DE PARIS …NGÉNIEUR …BTS, ou DUT) …ais. électromécanique …ur poste de : …ECHNICO-…MMERCIAL …i secondera le …teur d'Agence : … avec la clientèle ; … avec B.E. de Lyon ; …n des devis ; …s commandes ; …tion sélective …chés.

C.V. détaillé. Réf. 5.149 M à C.R.E.S. 13, pl. A.-Briand 69003 LYON.

…LIVRES TECHNIQ. …eux développer collections …veau Ingénieurs Métiers … niveau techniciens …CHE AUTEURS …OFESSEURS …MENT TECHNIQUE …IEURS PRATICIENS 4, r. Cambon, Paris.

…angère rech. d'urgce …TYLO av. plusieurs …ér. pratique, ayt le …chiffres, pr seconder …UPERIEUR. Connaiss. …h. Tél. M. MEUNIER …83-42 ou 99-66.

…parnasse ch. dactylo …n. 35 a. 2 ap.-midi. …95-17, 10 h. à 12 h.

…IETE JEUNE EXPANSION cherche création de poste …HETEUR …du milieu producteur …mages souhaitée …à diriger et à gérer …ice approvisionnement …ine et la gestion des … effectuer périodi… … des déplacements en …

Sté INTERNATIONALE spécialiste matériel air comprimé, recherche

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

pour postes INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX ET INGÉNIEURS DE VENTE Secteur industrie Région parisienne.

Conn. anglais appréciée. L'un des postes conviendrait à ingénieur débutant, les autres s'adressent plus particulièrement à ingénieurs confirmés.

AGENTS TECHNICO-COMMERCIAUX

Pour vente à l'industrie et aux entreprises T.P. de la région parisienne. Formation souhaitée : niv. BAC TECHNIQUE ou BTS.

COORDINATEUR TECHNICO-COMMERCIAL

pour relations téléphoniques avec clientèle. Secteur d'activ. : Travaux publics. Lieu de travail : Levallois-Perret, proximité métro.

Adresser C.V. et photo à no 10.861, CONTESSE PUBLIC., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Organisme D'ÉTUDES TECHNIQUES, PARIS recherche

INGÉNIEUR-CHIMISTE

GRANDE ÉCOLE (ECP CHIMIE PARIS PC) Possédant expérience industrielle 10 à 15 ans en fabrication ou labo contrôle (niveau responsabilité élevé).
— Facilité d'expression écrite et orale indispensables.
— Autorité personnelle indisp.
— Anglais écrit et parlé nécessaire.

Nombreux avantages sociaux. Adr. C.V. avec photo et prét. no 10.930 CONTESSE PUBL., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

représent. offre

MAISON DE BOURGOGNE …

M.I.S. …

ATTACHÉS COMMERCIAUX …

…aux ou proposit. comm.

MOYEN-ORIENT

Implanté au LIBAN et en ARABIE SÉOUDITE …

occasions

BIJOUX ET ARGENTERIE …

autos-vente

ALFA ROMEO Julietta Super 71 …

animaux

…

demandes d'emploi

CHALLENGER 44 ANS

français - anglais
expérience internationale, notamment :

MOYEN-ORIENT

connaissance approfondie région où il a recherché et implanté importateurs, assuré suivi affaires et négocié importants marchés État.

U.S.A.

par son approche originale du marché, a réussi sur place, en moins de trois ans, à imposer une marque, un produit, à restructurer un réseau de distribution et à doubler volume d'affaires, et ce en dépit et à cause conjoncture actuelle.

Recherche poste état-major ou décentralisé dans société à vocation résolument exportatrice.

Écrire sous le numéro 3.485, « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

JEUNE DIRIGEANT - 30 ans

AVEC UNE GRANDE VOLONTÉ DE TRAVAILLER ET D'ARRIVER A DES OBJECTIFS AMBITIEUX
(résidant en Italie)

A la fin de mes études, j'ai perfectionné mes connaissances en fréquentant des séminaires de spécialisation et de marketing et des cours interfonctionnaux de direction et d'administration d'entreprise. A la connaissance des langues française et anglaise je joints une expérience professionnelle de 10 ans : une maîtrise de techniques liée à tous les aspects de gestion d'entreprise acquise au niveau de responsabilités de plus en plus croissantes et dans plusieurs secteurs. Mes dispositions bien tranchées d'organisation, continuellement confrontées avec tous les problèmes de gestion, les remarquables succès obtenus lient mon intérêt à un nouveau support de travail pour une **POSITION DE DIRECTION D'UNE ENTREPRISE FILIALE OU ASSOCIÉE ÉTRANGÈRE AVEC UNE VASTE RESPONSABILITÉ ET MOTIVATION** naturellement disponible à des déplacements.

Écrire no 3.474, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

JURISTE

Formation Supérieure

— 6 ans : Direction service juridique et contentieux entreprise ayant expérience du droit des affaires.
— 12 ans : Spécialiste droit des sociétés, rédaction d'actes, procès-verbaux et formalités.
— Conseil inscrit.

RECHERCHE POSTE COLLABORATEUR

— Cabinet conseils juridiques et fiscaux.
— Direction serv. juridique entreprise Paris ou 92.

Écrire no 3.480, « le Monde » Publicité. 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

40 ans. Licencié ès Sciences. 12 ans de conseil. 3 ans de Direction générale. Dynamique. Créatif. Psychologue. Pratique des contacts niveaux élevés. Expér. : marketing, gestion, organisation, informatique, formation, conduite des hommes.

Cherche Paris - proche Banlieue

DIRECTION GÉNÉRALE

Écrire no 7.550, RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e

MENEUR D'AFFAIRES

41 ans, forte personnalité, expérience haut niveau juridique et privé, compétences variées, France et étranger (industrie, immobilier, commerce, distribution, finance). Esprit ouvert, rapide et efficace. Références de 1er ordre. Étudierait toutes propositions DIRECTION, MISSION ou CONSEIL. Pour premier entretien, écrire no 11.101, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris (1er), qui tr.

CADRE COMMERCIAL

(Prospection, Négociation, Gestion des Affaires) 50 ans - 3 enfants - Ancien 2e D.B. - 28 ans référ. Afrique et France, dont 10 dernières années dans industrie du bâtim. (équipements et engineering)

Libre suite licenciement d'ordre économique.

Recherche nouvelles responsabilités.

Écrire sous le no 3.296, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS (9e).

INGÉNIEUR 34 ANS

6 années d'expérience formation professionnelle et organisation industrielle dans pays en voie de développement.

recherche collaboration avec Conseil, Engineering ou Entreprise confrontés à ces problèmes.

Écrire sous le numéro 3.478, « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e

Entreprises ! Prof. dyna. organ crs Anglais, rét. Tél. 224-96-60.

Chef compt. 50 a., compt. gén., anal., ttes décl., bilan, gestion, personn., ch. PME Paris, proche banl. Est, Sud-Est, libre rapid. expér. cadre sp. bâtiment. — Écr. no 3.491, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Étudiante sérieuse ch. travail pour juillet. — Téléph. 627-90-76.

Ing. ISIN, 29 a., exp. exploitat. chauffage, rech. emploi techn.-cciai, étudie ttes prop. 770-06-66.

Jeune fille 25 ans
— LIC. SC. ECO aux U.S.A. ;
— TRILINGUE ;
— Deux ans expérience travail marketing, publicité,
ch. emploi stable. Tél. 328-26-83.

Chef d'atelier 38 ans, horlogerie de luxe, grande expérience, ch. place stable. — Écrire no 6.959, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F. cherche emploi bureau dactylo débutante, préférence 9e. Écr. no 6.961, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Cadre F, 15 ans expér. service cciai, admin., relat. publiq., ch. sit. plein ou 3/4 temps. Déplac. même lointains acceptés. Libre suite. Téléph. 604-54-37, matin.

Jne fille bne présent., comptable, connais. comptabilité décalque des journx auxiliaires, centralis., dact., lib. déb. sept. Prét. 2.900 × 13. Écr. no 5.031, Centrale Annonces, 121, r. Réaumur.

J.F. 24 a., 1 a. expér. sur I.C.L. 2903, R.P.G. 2, COBOL, cherche emploi analyste programmeur. Écr. no 3.489, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

J. F., 17 ans 1/2, étudiante secrétariat, rech. emploi pr août. Écr. no 6965 « le Monde » Pub 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

J.F. - 25 ANS

DIPLOM. ARTS DÉCORATIFS Connaissance graphisme, conception typo, maquette, mise en page, illustration, photo.

CHERCHE EMPLOI

Accepte remplacement, pige travail à domicile. Écr. No 6.966 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

29 a., 5 a. expér. conseil gestion dans rés. distribut., bon. conn. fin., jurid. et fisc., conn. approf. des Pbs de gest. comm. de dét., rech. poste respons. ds centr. achats ou société de franchise. Écr. no 3.490, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F. docteur droit, expér. cabinet avocat Cour cassation, ch. emploi temps partiel. — Écrire RÉGIE-PRESSE, no T 70.268, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

J.F. 29 a., maîtr. philo, Sc. Po, anglais, allem., arabe 2e ann., 3 ans expér. dans organ. dévelop. Intérêt part. pour pays arabes, ch. situation. Téléph. LIT. 56-34.

Publicitaire. Chef d'Achat d'Espace
Femme, 40 ans, 18 ans expér. agence et support, ch. similaire ou poste à responsabilités chez annonceur, agence ou support. Écr. no 6964 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F., psychologue (maîtrise) ch. empl. en rap., de préf. serv. personnel, orientation profession. Éducatrice dans maison d'enfants acceptée. — Écr. J. Cagan 6, r. Bellier-Dedouvres, Paris-13e.

Ingénieur III C (46)
Carrière : 1/3 cadre de production (us. et chant.) ;
1/3 cadre techn. commercial ;
1/3 Direction de dépt et entreprise moyenne.
Réelle expér. affaires de biens d'équipt indust. Spéc. fortes : chaud., mica-soud., mica, mont. levage. Organis., gest. affaires. Achats indust. Rôle d'interface. Ach. poste valorisant polyval. (anglais moyen). — 825-73-93.

Projectionniste 16-35, libre de suite, cherche emploi. Dispose magnétoscope pour reportage entreprises, etc. Tél. : 027-55-59 ou 027-16-60.

Après 13 ans de vie active dans l'informatique (4 ans à « La Bull », 9 a. chez Schlumberger) et un an de formation en Gestion et Organisation, je vous propose : Un cadre III A de 38 ans rompu à l'analyse organique, au système, à la gestion d'un service informatique. Si vous cherchez un responsable informatique pour moyen/gros système, un directeur informatique, un organisateur-informaticien, écrivez à J.-M. Allard, 7, av. du 5-Mars, 95900 Argenteuil. Tél. 961-37-27

DIRECTEUR FINANCIER
35 a. expert-comptable. Bilingue angl., 5 a. expér., haut niveau France et étranger disponible. Écr. No 3.484 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F., 28 a., franç., allem., ital., angl. Études maîtrise d'histoire, I.A.E. Expér. Marché commun et entreprises, ch. empl. dynamique et à responsab. Écr. No 8.694 « le Monde » Pub 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

26 a., format. universit., licence angl., not. droit, franç., angl., ital., exp. traduct. et enseignt., ch. situat. France ou étranger. Écr. No 3.477 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE TECHNICO-COMMERCIAL 32 a. dyn., sens resp., bne form. tech. et commerc. romp. cont. clients et fournisseurs. M. Caron, BP 19, 95400 Arnouville-lès-Gonesse.

J. H., 19 a., dég. O.M., possédant BAC technique F 6, cherche 1er emploi LABORATOIRE, INDUSTRIE CHIMIQUE. Limoges ou départements limitrophes. Écr. no G 1.000 Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e q.t.

CHEF DE PUBLICITÉ

30 ans. 6 a. d'expér. grands supports et supports professionnels. Bonnes connais. agences et annonceurs. Angl. et Ital. cour. Cherche poste à responsab. et chez annonceur. Écr. No 6.963 « le Monde » Pub 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e ou tél. : 278-27-61.

GRAPHISTE

(Formation publicitaire)

Collaborant av. organ. d'amén. à la concept. des inform. graph. intér. par poste à pourv. (intég. ou extér.) ds : équipe de créat. de relations publiques, organismes d'études, etc.

Paris ou région parisienne. Écr. No 6.962 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

RÉDACTEUR TRADUCTEUR

Cadre Anglais bilingue. Expérience rédaction technique et professionnelle, informatique (5 ans) domicilié PARIS, cherche emploi similaire. Écr. M. MARSDEN, 16, rue Étienne-Marcel, Paris 75002.

AFRIQUE

CADRE SUP. - 42 a.

14 ans expér. africaine, rech. sit. OUTRE-MER ou PROV. Écr. Havas Chartres, No 70426

CADRE INFORMATICIEN 29 a.

LIBRE RAPIDEMENT
Rompu à la conduite de projets import. Expér. très diversifiée. Étudie toute proposition. Écr. No 3.410 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

DIRECTEUR RELAT. SOC.

Sociétés multinationales, franç., étrangères. Droit, ESC. Maîtrise de l'ensemble des aspects de la fonction (siège-usines) administ. gestion formation, relat. du travail. Libre rapid., ch. sit. en rapport. PARIS-PROVINCE. Faire offre à no 2.296, COFAP., 40, r. de Chabrol, Paris-10e, q. tr.

L'immobilier

appartements vente

Paris

PASSY Sur Seine et Tour Eiffel. Imm. p. de t. stand. Gd 6 p., 2 bs, 6e ét., balc. + chbre serv. Vernel, 526-01-50.

BIR-HAKEIM
5 PCES 110 m2, récent. Stand. CHBRES S/JARDIN. Prof. lib. S/pl. jeudi 14-17 h., 11, rue Doct.-Finlay. - 633-29-17.

VANEAU LIVING + CHBRE Cuisine. Bns. TEL. 5e ét. 220.000. Jeudi, 16 à 19 h., 74, RUE DE SÈVRES.

S/LA BUTTE **MONTMARTRE**
2/3 P. lux. amén. Balc. Bel im. P.deT. Px 255.000.
3/4 P direct. s/les jardins. Impecc. Px 340.000 F.
3/4 P. Vue panor. Im. stdg, caract. except. Prix 510.000 F. - VERNEL, 526-01-50.

Mo VOLTAIRE. Direct. propr.
2 P. Ent., cuis., w.-c., s. de bs, asc., ch. cent. ELY. 49-99.

16e Pr. TROCADÉRO. Im. réc. stand. 3 P., entr., cuis., bns, 70 m2, tt confort. Box. Cave. 520.000 F. — 522-84-16.

MARAIS-CÉLESTINS - Propr. vend dans bel imm. superbe 2/3 p., cft, clair, calme. 50 m2 195.000 F - 990-50-46.

16e TR. BEL. RÉSID. 5 P. P. tt conft. 110 m2 + chbre serv. PARF. ÉTAT. Vue dégag. Seine. Soleil. Jeudi, 15-18 h. : 124, quai LOUIS-BLÉRIOT.

6e CHERCHE-MIDI 2 p., cuis., w.-c. 40 m2. 2e étage s/jardin. — 567-22-88.

20e Quartier SAUVEGARDE Petit immeuble standing
STUDIOS et 2 P. conft. à partir de 76.000. - VERNEL, 526-01-50.

THÉÂTRE ATELIER
VERDURE - CALME - BALCON Studio, cuis., douche, w.-c. moq. Tél. PARFAIT ÉTAT. Exclus. SAINT-PIERRE - ELY. 33-40

16e AV. KENNEDY. Sompt. appt 300 m2, gde récept. S. à m. 4 ch. 2 bns. 2 ch. serv. Boiseries. Décorat. - 567-22-88.

16e EXELMANS. 70 m2 3 P., cuis., bns, 3e étage. Imm. P. de T. — 567-22-88.

3 PCES POMPE. A rénover 85 m2 284.000 F ELY. 28-62 - BAL. 73-70

ALMA Vue sur Seine Imm. standing Gd living-dble + chbr., 2 san. Px 800.000. - VERNEL, 526-01-50.

Mo BROCHANT
Propriét. vd 2 p. c., ent., wc., salle bains, 1er étage sur rue, heures repas - 254-25-23.

19e. Urgent. Je vends studios tout confort, imm. rénové, habitable immédiatement. Placement garanti sans précédent. Me téléphoner : 531-85-57.

2e. QUARTIER DES AFFAIRES. Dans immeuble 18e siècle. Entièrement rénové. Grand confort moderne. Vous y trouverez STUDIOS, 2 et 3 PIÈCES MEZZANINE EN DUPLEX. Livraison immédiate. Téléphone : 325-25-25

PARC DES PRINCES
Part. à part. de préf., 80 m², 3 p., 5e ét., soleil, vue dégagée. Tél. : 604-54-54, à part de 19 h.

« ROMANTIQUE ». Plein soleil, duplex 180 m² av. jdin privat. RUE D'AUMALE - 742-02-44.

PYRÉNÉES. Imm. neuf. 95 m², 3 ch., liv., box, 310 000 F TEL. : 366-45-29.

BOUL. MALESHERBES. Imm. standing, 3e étg., gd 6 p., belle récept., impec. Prof. libérales, chambre de service. MARTIN, Dr Droit 742-99-09

24, RUE DE VERNEUIL
Gde récept + ch. + bur. + ch. personnel. Jdi 14 h. 30-17 h. 30. SOL. 24-10.

PRÈS PARC MONTSOURIS
4-5 P., 82 m², 7e étage, asc. Visite vend. 14 h. à 19 h., 29, r. Boussingault. - 331-89-46.

Pr H.-MARTIN, VUE S/BOIS, splend. 8 P., 360 m², 4e étage, magnif. récept., 4 ch. service. « Malesherbes 73 ». - LAB. 58-13.

PRÈS JARDIN LUXEMBOURG
gd stud. avec alcôve aménagée, 55 m², décorat. exception. Jeudi 14 h. 30-18 h., 75, rue Madame, ou téléphoner à : SOL. 24-10

PARC GOBELINS, rentab. imm. Bel appt récent, 72 m², 7e, vue impren., box. — 535-83-98, soir.

16e, ds hôtel part., propr. vend : 1o) lux. duplex 110 m²; 2o) 2 P., 50 m²; 3o) 1 gd studio, 50 m², le tout parfait, décoré et amén. Téléphone : 548-34-68.

É.-ZOLA. Élégant 2 P., 60 m², cuis. éq. lux., moquette. État neuf. Téléph., parking. 705-22-60.

PRÈS BUTTES-CHAUMONT
4 PCES, 102 M2 + 9 M2 loggia. 383.000 francs, parking inclus. Livrable immédiatement. Téléphoner, pour rendez-vous : Mme RAINAUD ALM. 98-98.

VIIIe - MONCEAU PLACE DU PÉROU GRAND STANDING

6 Pièces, possibilité profession libérale. Parfait état. Rez-de-chaussée clair, soleil.

Téléphone : 520-66-57.

2, PLACE D'ALIGRE
Immeuble neuf, STUDIOS, 2 ET 4 PIÈCES, terrasses exceptionn. Livraison immédiate. Prix ferme. Tél. : 345-78-84 et 227-04-30.

CENTRE DES AFFAIRES
STUDIOS, tt conft. av. tél. Prix à partir de 70.000 F. DID. 97-23.

MARAIS. Studio, kitchenette, S. de B., immeuble caractère, confort. Prix : 99.000 F 260-39-89.

PALAIS-ROYAL - STUDIOS ET 2 PIÈCES, grand standing, bel immeuble, pied-à-terre, luxueux. Le Propriétaire : DID. 97-15.

Rue Saint-Honoré, no 113, magnifiques studios et 2 Pièces, stdg. Pour visite et traiter DID. 98-54.

MALESHERBES. - Immeuble P. de T., 5 Pièces, tt cft, impecc., professions libérales. MARTIN, docteur en droit. — 742-99-09.

ST-PLACIDE. Vaste 5 P., s/rue, asc., tt cft, ch. dom. LAB. 81-24.

OPÉRA
DEUX MAGNIFIQUES STUDIOS
Salle de bains, cuisine équipée, chauffage, téléphone. Sur place, jeudi, vendredi et samedi, de 14 à 18 heures, 12, rue Villedo. Téléphone : 277-62-23.

PORTE SAINT-CLOUD. - Imm. P. de T., stdg, gd 3 P., tt conft. MARTIN, Dr en droit, 742-99-09.

BROCHANT
Dans très bel imm. Living + 1 chbre, bains, kitch., impecc., 39 m2. Pour habitation ou placement - 723-38-74.

113, R. CAULAINCOURT
Propriét. vd à particul., ds bel imm. p. de t. tt conft, au 4e ét., double living, 2 chbres. Me voir s/place mercr.-jeudi, 14-18 h 30.

BOUL. LANNES
S/JARD. TR. CALME
Ds imm. standing except. 90 m2, double living + 1 chbre, 2 sanit. Ensoleill. Tél. Parf. état 500.000 F. - WAG. 89-39.

AV. BOURDONNAIS
Propriét. vdent coquet living + 1 chbre, cuis., gde s. de bains, w.-c., 5e étage. - Tél. 723-38-43.

CARDINAL-LEMOINE
(près bd ST-GERMAIN)
Dans imm. p. de t. de caract. Propriét. vdent Studios tt conft. Remis à neuf. Rue et cour-jard. 723-38-74

PYRAMIDES
RUE SAINT-HONORÉ
Gd 2 Pces, cuis., bains, 54 m², chauff. cent. 2e ét. - 723-38-74.

7e - BRETEUIL-MASSERAN
Dans imm. très grand standing 3-4 et 5 pièces
Tél. Mme Raynaud : ALM. 98-98

HÔPITAL TENON
PETITS et GRANDS STUDIOS à partir de 75.000 F dans imm. entièrement restauré. Location et gestion gratuites assurées par nos soins. BUREAU de VENTE sur place tous les jrs (sf dim.) 11-19 h : 88, rue PELLEPORT - 636-72-00

Région parisienne

ASNIÈRES 65, avenue de la Marne
Proximité gare
BEAUX STUDIOS
Bonne rentabilité. - Imm. neuf. Livraison juillet 75. Prix ferme et définitif. Tél. 790-26-94 et 227-04-30

CHANTILLY
Ds une DEMEURE de CLASSE Un pied-à-terre majestueux avec jardin privatif. Idéal pour récept. 600.000 F NEVEU et Cie - 527-51-84

91 - WISSOUS
Pr. ANTONY. Partic. à Partic. vend APPT récent, libre sept.-octobre, 4 p., tt cft, gar., s.-sol, 160.000 F. Tél. 938-21-87, av. 12 h.

ST-GERMAIN-EN-LAYE Imm. gd stand. p. de t. 3e et dern. ét. av. asc., chf. cent. él. 106 m² + 28 m² loggia, cave, park ss-sol. Prix 440.000 F. S/pl. sam. 7 (14-19 h) 11, rue ALBERT-PRIOLET, ou S.A. H. LE CLAIR, 65, avenue Foch, à CHATOU - 976-30-02.

BOULOGNE PRÈS ÉGLISE
sur avenue et jardinet 3 pièces, cuisine, w.-c. Tél. 622-40-57 (p. 26).

LE PECQ
EXCEPT. - Cause départ Appt entièr. refait neuf. Séjour dble + 2 ch., 1 s. bns + 1 s. d'eau, cuisine amén. + cellier. Nbx placards. Pr. école, comm., transp. Px 215.000 dt 27.000 C.F. Tél. après 17 heures : 460-35-60.

VITRY. Résid. B. 3 P., loggia sur jardin, tt cft. Px 130.000 F avec 26.000 F - 580-01-28.

ISSY-MOUL. (Porte Versailles) 5e ét., asc. Beau double séjour, 2 chb., 2 bs, 96 m², balcon, soleil, tél., impec. - 705-22-60.

PANTIN (Mo Église)
Propriétaire vend, libres, studios et 2 pièces, confort, crédit important. M. MARTIN, 17, rue Godot-de-Mauroy, 75009 PARIS - 742-99-09.

NEUILLY. Bd Maurice-Barrès. B. appt au Midi, r.-de-ch., 200 m² av. jdin 360 m² + appt de serv. + gd gar., ds immeub. gd cft. PASTEYER, 266-36-84, matin.

SAINT-CLOUD/VAL-D'OR
Living + 3 chbres + box. Calme, verdure, vue except. 270-05-03 - 747-76-80.

Province

MONTPELLIER, b. appt mod., 113 m², 230.000 F, r.-de-c. s/jard., sél. 50 m², 2 ch., 2 s. de b., tél.,

Écrire Havas, Nîmes, 594.511.

Étranger

PLACEMENT EN SUISSE
LAC LÉMAN
— Dans très beau château de classe
— Face au lac et aux montagn.
— A 10 minutes de Lausanne
— Au cœur du vignoble

Quelques appartements rénovés (confort) Sont à vendre 3 - 4 - 5 pièces (parc + jardin personnel) CACHET EXCEPTIONNEL Avec surveillance et entretien sur place. Prix raisonnable. Tél. : 021-23-05-30, le soir

appartements occupés

BOULOGNE PRÈS ÉGLISE
Sur avenue et jardinet. Immeuble en rénovation occup. 2 pièces, cuis., dépendances. Tél. 924-96-18 (p. 26)

appartem. achat

POUR BANQUIER
Rech. 5 à 7 P., tt cft, 16e, 8e, Monceau, Neuilly, rive gauche. Michel et Revl S. A., 265-90-05.

ACH., URGT, RIVE GAUCHE, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e, STUDIO, paiement compt. chez notaire. - Téléphone : 873-23-55.

ACHÈTE, URGT, COMPTANT : chambre bonne, Paris. 873-20-67.

locations meublées

Demande

RECH. pr août, CANNES sur Croisette, appt 2-3 p., confort av. tél. Betton, 25, r. Marbeuf 75008 Paris. — Tél. : 256-85-89.

locations non meublées

Offre

S/BOIS VINCENNES NEUF 150 m2. GD LIV. + 4 CH. cuis. bns, sal. eau. Nomb. plac. Balc. TEL. BOX. 4.000 — 233-62-21.

R. BARREAU Imm. mod. 4 P. balc., tél., park. — 589-49-34.

VERSAILLES
Luxueux studio kitchen., bains 600 F. - 526-65-50

14 bis, rue RAYNOUARD
6 pces, tt cfort. 170 m2 poss. professionnel. 2.900 + chambre. Vis. jeudi 14 h. 30 - 16 h. 30.

NEUILLY sans intermed. dble liv. 55 m2 grand standing. Bur. : 280-54-28, dom. : 747-20-07.

SAINT-MANDÉ
18, rue Jean-Mermoz, près bois, living, cuisine, S. de B., téléph., 45 m², impecc., tt cft, 800 F + ch. S/place, jeudi, de 10 à 13 h.

CROISSY - VÉSINET
Tr. JOLIE DEMEURE ancienne Cadre et charme exceptionnels Vaste récept., 6 chbres, tt cft. FRANCE PROMOTION IMMOBILIÈRE - 976-07-06

Demande

Jeune décorateur ch. studio artiste, 2 pces Paris ou banlieue. Écr. no 6960 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

immeubles

BAGNOL-S-CÈZE (Gard)
vends immeub. style, ensoleill., rapport, grand appt libre pour profession libérale. Écrire à HAVAS ALÈS no 682.396.

PROPRIÉTAIRE
Vend directement : 2 TRÈS IMPORTANTS IMMEUBLES rénovés 100 %

1) Près MARAIS
En deux très beaux immeubles 74 unités (studios, 2 pièces) Livraison fin juin 1975. Idéal pour placement avec important rapport

2) 5e ST-GERMAIN
Immeuble très grand standing 17 luxueux appartements Duplex Loggia Livraison fin octobre 1975 Placement sûr et de haute sécurité

Transmettre références très détaillées, à PUBLICITÉ 2001 (réf. 751), 1, villa d'Orléans, 75014 PARIS, qui transmettra

locaux commerciaux

BOURSE/4-Septembre
Cède direct. beau local cciai, 2e étg., 90 m², dont 1 p. 65 m², asc., cft, nouvx bail. Intéress. 15.000 ann. Cession de bail. Lecomte, 236-17-67, H.B., ou 520-74-52 matin et soir.

7e INVALIDES. A vdre ou à louer entièremt commerc. R.-de-ch.+1er ét. 150 m2. Parf. ét. Tt cft. 2 tél. LIBRE. Entrée particulière. - BARRY, 280-49-43.

RUEIL - BUZENVAL

A VENDRE OU A LOUER

PETIT IMMEUBLE DE BUREAUX NEUF

Immédiatement disponible

2.800 m² sur cinq niveaux + archives + parkings

Possibilité location fractionnée.

G.S.C.I.C. Division des Équipements Tour Maine-Montparnasse, 33, avenue du Maine, 75755 PARIS CEDEX 15. Téléph. : 538-14-70, poste 1021.

BAUX A CÉDER
proximité immédiate PLACE BEAUBOURG (quartier en rénovation) 1o MAGASIN et DÉPEND. 300 m² (trois niveaux) ; 2o LOCAL COMMERCIAL 100 m², 1er étage sur rue. Tél. 887-40-20.

hôtels-partic.

NEUILLY-PERRONET
Sud calme. Jardin., 5 pièces + Atelier. 3 bains, confort. Excl. PERDRIX. 076-17-02.

Voir la suite de notre immobilier en page 34

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne
L'IMMOBILIER Achat–Vente–Location	25,00	29,1
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,(
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,8

L'immobilier

constructions neuves

SPECIAL INVESTISSEURS
Paris (19e)

LE VALOREM

A PARTIR DE : 54.200 francs (CHAMBRES) 94.900 francs (STUDIOS)

TRES BEAUX 2 PIECES DE 59 m2 : 163.500 FRANCS.
Bureau de vente sur place :
52, r. d'Aubervilliers, du jeudi au lundi, de 14 à 19 h.

SOVIC : 533-80-90

COURBEVOIE
Immeuble très grand standing, studios, 2, 3 et 4 pièces. *Habitables immédiatement.* IMMOBILIERE FRIEDLAND, 41, av. Friedland. BAL. 93-69.

XIIIe - TOLBIAC
Studios, 2 et 3 pièces. Habitables 4e trimestre 76. PRIX NON REVISABLES IMMOBILIERE FRIEDLAND 41, av. Friedland. BAL. 93-69.

5e - OBSERVATOIRE
Studios, 2, 3 pièces. PRIX NON REVISABLES. Habitables fin 76. *IMMOBILIERE FRIEDLAND,* 41, av. Friedland. BAL. 93-69.

VERSAILLES
74-78, avenue de Paris.
LA SEIGNEURIE.

RUEIL - PR. EGLISE
Résidence DU CHATEAU
STUD. ET 3 PIECES
Livraison 4e trimestre 1975.
S/pl. ts les apr.-midi, sf mercr. 31-33, RUE DU CHATEAU.
H. LE CLAIR, ELY. 49-34.

XVe, rue de la Procession
PRIX FERMES
Petit immeuble de qualité 3, 4 pièces, crédit possible 80 %.
Livré terminé, s. de bs décorée, cuis. équipée, CAVES PARKGS. Chauffage électrique intégré. *Rens. : 22, rue Jacques-Baudry,* 14 h. 30/18 h. 30, ma, je, sam.

LES HAUTEURS DE
CHATOU
12 MIN. ETOILE PAR R.E.R.
IMMEUBLE STANDING HABITABLE DE SUITE
1 à 7 PIECES
Prix fermes, crédit 20 ans.
H. LE CLAIR, ALM. 18-72.

PARIS - XVIIe
143, rue de Saussure, 143
NEUF - Grand STANDING
440 m2 BUREAUX en 2 lots 300 m2 et 140 m2
Climatisés - Paysagés - 5 L tél.
A VENDRE ou à louer
INF. IMMOBILIERE
23, bd des Capucines ou 266-56-50

fonds de commerce

Hôtel saisonnier de vacances, sans restaurant, emplacement unique sur la Côte d'Azur. Direct. sur la mer sans route à traverser avec parc de 3.000 m2. 34 STUDIOS/cuis., meublés moderne. Salle de lect. 100 m2, etc.

Prix fonds et murs, indivisible, 2.000.000 de francs. Pour tous renseignements, écrire M. BOEHLY, Rés. Altitude Zéro, 83400 LA CAPTE Résidentiel HYERES.

A vdre en S.A. import. Ensemble hôtelier T.B. situé gde ville SUD-OUEST. Agences accept. Ecr. à 8.655, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Cause départ, vds boutique gd luxe, griffes exclusives gds couturiers. Emplacem. 1er ordre à ALES (GARD). S'adr. WOLBERG, 2, rue de Bonne, Grenoble 38. Tél. (76) 87-86-56.

Part. à Part. cabinet dentaire à céder. Bon rapport. Pour tous renseig. Dr G. Panossian 21 av. Divis.-Leclerc 95170-Deuil-la-Barre. — Tél. : 964-63-02.

villégiatures

LA BAULE
Prop. loue direct. Juillet. Appt 3 pces, cuis. site excp., tél. asc. Tél. (40) 60-12-68 ou 1, av. Tour-Rouge (pl. Benoît) à part. 7 juin

ESPAGNE : Loue appart. tt cft pr 5 pers. (juill., août, sept) Bordure plage. 2 km 800 de Laredo. Tél. : 589-28-75.

Part. Loue Sud-Finistère août, villa neuve tout conf. 8/10 pers. Bois, rivière. S'adresser René *Caoudal 29133 - La Forêt-Fouesnant.* Téléphone : (98) 94-01-43.

Arrière pays. 15' de St Tropez, à louer août 75, gd Mas tt cft s/1 ha, tél., piscine, 6-8 pers. Ecr. BP 12. Le Rayol (83) Tél. (94) 72-62-21.

ESPAGNE à louer à CALPE belle villa. — Tél. 604-16-20.

ORNE 40 km mer
Loue, été, maison comprenant s. à m., 2 chbres, cuis., w.-c., douche. - 400 F mensuel. Ecr. no 6.957 « le Monde » Pub., *5, rue des Italiens, 75427* Paris.

viagers

BOULOGNE RESID.
Imm. anc., salle à m., ch. cs w.-c., *50 m2* poss. bains, libre décès 1 tête 73 ans. Px 6.100 F compt. + rente mens. 700 F. *ORPI 825-24-18.*

Vendez rapidement en viager. Expertise gratuite. Discrétion ETUDE LODEL 700-00-99 35, bd Voltaire, PARIS-XIe

Vue direct. sur **CHAUMONT** PARC BUTTES-
Bel imm. Et. élevé. Asc. Balc. Atelier d'artiste + ch., tt cft. Occupé 1 tête 80 a. Cpt+rente 898 F/mens. **VERNEL** 526-01-50

bureaux

Sentier-Réaumur. A vendre appart. 7 burx stdg, 5 lig. tél., télex. Tél. 236-57-76.

NEUILLY
Propr. loue 1 ou plus bureaux immeuble neuf. Tél. 758-12-40.

A LOUER
PRIX EXCEPTIONNELS
petits bureaux agencés (71 et 150 m2), 450 m2 r.-de-ch., bureaux et magasins.

EUROBUILDING
(Paris - Porte de Pantin)
100 m. métro et périphér., imm. *neuf, grand standing, parkings* et dépendances.
Téléphone : 359-92-30, 92-79, 29-84 ou 723-30-23.

EN LOCATION 1.000 M2
PARIS
INTRA MUROS
BUREAUX NEUFS
GRAND LUXE
air conditionné, tél. 18 lignes.
325 F/m2 H.T.
Téléphone : 256-87-61.

Mo TUILERIES
RUE SAINT-HONORE
à céder bail, 2e étage.
7 BUREAUX LIBRES
+ entrée 180 m2, 6 lignes tél., 10 postes, Pr visite : 975-76-88.

Locations SANS PAS-DE-PORTE 1 à 28 BURX. Ttes surfaces. A.M. 293-45-55 + 522-19-10.

A LOUER
PLACE VENDOME
230 M2 - BUREAUX.
Téléph. 260-42-90 + 44-90.

PROPRIETAIRE
loue 1 ou plusieurs bureaux de immeuble neuf - Tél. 758-12-40.

8e PROPRIETAIRE
loue 1 ou plusieux bureaux Refait neuf. - Tél. : 720-05-89.

usines

District Urbain de Château-Gontier loue ou vend à crédit usine neuve 1.000 m2 + 200 m2 bureaux. Renseign. : Hôtel de Ville, 53200 Château - Gontier, téléphone : (43) 07-17-10.

propriétés

Part. vend 36 km. sud Paris belle propriété vue imprenable, constr. 65, état neuf, 3.600 m2. Prix 850.000 F. Tél. 607-75-28.

Part. vendrait à amateur vieille demeure, 30 km. Troyes, maison 18e, avec boiseries et cheminées d'époque. 4 gdes pces, 2 s. d'eau, cuis., beau grenier aménageable, tt cft, ch. cent., téléph., jardin 1.400 m2, très bon *environnement, bois, belle rivière* à 50 m., 250.000 F (150.000 cpt, le solde en 5 ans). Ecr. à 6.952, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

18 km. Beauvais (Noyers-Saint-Martin), part. vds petite propr. 1.350 m2 av. pavill. 5 pet. pces. ch. cent., c., cab. toil. 242-81-35.

VESINET RESIDENTIEL 8' R.E.R.
PROPRIETE Gd séjour double
Bureau. 6 chbres. Tout confort. Pav. de gard. Gd jard. 2.400 m2. Exclusivité FRANCE PROMOTION IMMOBILIERE. 976-07-06.

REGION OUEST
ETANG-LA-VILLE
Splendide demeure décorée par architecte dans parc de 3.000 m2 avec piscine chauffée, entrée, séjour de 50 m2 avec cheminée, 6 ch., 2 s. de bns, 2 s. d'eau, cuisine équip. électr. + office, salle de jeux, dress.-room, gar. 3 voit. Après 17 h. : 460-35-60.

LA VARENNE
Magnifique propriété moderne 8 pièces, grand confort, pavillon gardien, *terrain 1.200 m2*. Prix total 1.400.000 BRUNET, 12, av. Foch, SAINT-MAUR. 883-00-55.

pavillons

MORSANG-SUR-ORGE
PAVILL. 6 P., cuis., bs. TEL. Buanderie, 2 caves, gd gar. JARDIN AV. ARBRES 800 M2, entièrem. clôturé, état except., *380.000 F - 535-73-54.*

SCEAUX ROBINSON. Partic. vend pavillon 250 m2 habitables, construction 1975, sur 600 m2 jardin arboré. Téléph. 350-41-33.

VERSAILLES Except. Urgent cause départ
PAVILL. 6 P., av. bur., garage, s/570 m2. Avec 60.000 F cpt + crédit vendeur. - 950-14-60.

RUEIL Dans cadre verdoyant Rav. MAISONNETTE
compr. : séj., cuis., ch., gar. S/450 m2 jardin clos 230.000 F - 950-14-60

villas

Part. vend villa F4. Terrain 5.000 m2, source, pet. bois, bassin prime construct. 2 a. réception. Prix 200.000 F. Mme ROLLAND 47230 LAVARDAC.

Côte normande. 16 km. de Caen Sur terrain 2.800 m2, gde villa, salon, s. à m., cuis., 8 chbres, 2 s. de bains. Tél. 222-42-18.

ANTONY Villa nve, prox. lycée. 2 P. 2 bns. 520.000.

SACLAY Magnifique villa neuve
8 p. 3 bains. Px intéressant. Propriétaire. — Tél. : 237-99-33.

maisons de campagne

Près d'Alençon, particulier vd maison : 3 pièces, combie aménagé, tout confort, eau, électr., garage, cour, jardin, pré de 1.500 m2. Prix total 65.000 F. *M.* DELCAMP, La Ferrière-Bochard, ORNE (61).

domaines

Vends domaine agricole 67 ha., mais. de maître 10 pces. Prix : 850.000 F. Ag. ALBOUYS, 31, bd *Gambetta, CAHORS. T. 35-36-88.*

Vends Bâtiment Moulin + chute 4 m + étang + porcheries. Barthe André 31350 Escanecrabe.

Rég. Nîmes, parc priv. Maon. *MAS rén., 15 p. (2 app. poss.)* Ts plaf. chêne, chemin., 4 s.d.b., 3 gar., dépen., 2 ha 40. 1.500.000. Ecr. no 3.467, « le Monde », Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

fermettes

A vdre corps de ferme à rén., av. gd terr., ds vill. 2 km. mer, presqu'île de Crozon, Finistère-Sud. Propr. Mme Gille, 7, rue *Q.-M.-Bondon, BREST 29200.*

URGT ARDECHE. Vds ferme typique ou bergerie pr. forêt, tr. b. vue, site except. Tél. après 18 hres : 531-29-33.

exclusivités

Sous ce titre, nos lecteurs trouveront régulièrement dans les rubriques immobilières de nos pages d'annonces classées des offres exclusives destinées à rendre plus efficaces leurs recherches.

Pendant quarante-huit heures (deux parutions), ces propositions de vente ou de location sont publiées uniquement par **Le Monde**

appartements vente

Paris

PR INVESTISSEUR
91, rue Raymond-Losserand, 14e
Studios tout confort à partir de 59.800 F. Vis. s/pl. ts les jours de 14 h. 30 à 19 h. ou Tél. : 783-83-86.

8e - MONCEAU (Près) et 17e RESIDENT.
APPTS HT STDG, 300m2 env., parking, possibilité professionnel. Idéal MEDECIN, AVOCAT. *Tél. : RIC. 06-68 et 05-87*

AUTEUIL
TRES BEAU STUDIO s/r. calme SOLEIL, tél., asc., desc., excel. rentabilité. Pr R.-V. : 532-88-62.

IVe - S/SEINE
appt de 280m2, classe exception., décor raffiné, équip. luxueux, plein soleil. Prix élevé justifié. Pour rendez-vous : 532-88-62.

Montparnasse, imm. p. de t., ascenseur, 2 et 3 pièces, avant ou après travx. SAB. 85-86, mat.

AV. VICTOR-HUGO, près
1er ét. stdg, 210m2, sal., s. à m., 4 ch., 3 bns, gde cuis., office, 2 ch. serv. 900.000 F. 224-00-18.

PAUL-DOUMER
Duplex de 150m2, 9e et 10e ét., belle terras., gd liv., 2 ch., 2 bs, ch. serv. gar. Tél. : 224-00-18.

ILE-SAINT-LOUIS
Magnifique appartement 110m2 + terrasse de 60m2, sud, tél., 4e étage, ascenseur. T. 633-65-14.

Cœur Montparnasse à rénover ds voie privée, pet. 2 p., pet. px. DAN. 63-98, matin/après 20 h.

ALESIA, *studio équipé tt cft,* 600 mens., 69.000 F. T. 337-69-59.

BUTTE-aux-CAILLES, b. maison 6/7 p. + atelier dans jardin, ét. impec., beaucoup de charme. ALGRAIN. 285-00-59 et 285-09-54.

PLACE DE L'ETOILE
Ds bel imm. pier. de t. 5e étage avec ascenseur. Balcon. Soleil
4 PCES, entr., cuis., s. de bns, w.-c. A rénover + CHAMBRE de SERVICE
Réfection possible par nos soins
PRIX 445.000 F
S/place mercredi, jeudi, 14-17 h :
14, RUE LAURISTON ou ALM. 35-15

19e, 50 m. parc Butt.-Chaumont
RESTE SEULEMENT
2 studios - 2 deux pièces *tout confort, cuisine équipée.*
BONNE RENTABILITE
PLUS-VALUE CERTAINE
Location et gestion assurées.
Tél. : 073-15-51 et 073-80-23.

R. REUILLY, idéal pr placem. *Je vds b. stud. tt cft, ref. nf +* cuis. équip., chff. gaz. im. rav. Px intér. TRU. 40-21, h. repas.

ODEON, idéal placement, lux. studio tt cft, état neuf, 108.000. Propriétaire : 727-05-37.

KLEBER-ETOILE
CHARMANT 2 P., s. bs, cuis. équipée., TEL., MOQ., 3e étage, ss asc., 239.000 F. T. 704-88-18.

VIIe, pr. B. Marché, ODE. 95-10 duplex, gd séj., 2 chbres, 2 bs, ét. élevé., asc., balc., verdure. Luxueusement rénové.

JASMIN S/jard. TRIPLEX, gde récept. + 6 ch., 3 san., c. éq., décor. raffin. 1.900.000 F. Rouvier - BAL. 20-41 - 723-48-82.

Région parisienne

Mais.-Alfort; urgt p. vd b. 3 p. im. réc. tt cft, loggia, cave, asc., gar. Px intér., excel. plac., faib. *charges. Tél. 899-03-12, dès 18 h.*

S/BOIS VINCENNES
Magnifique appt. plein soleil, beau séjour + 3 chbres, 2 bns, box. chbre serv. T. : 344-07-13.

constructions neuves

INFORMATION LOGEMENT

Centre Etoile : 525-25-25
Centre Nation : 346-11-74
Centre Maine : 734-17-09

Pour vous loger ou pour investir vous propose :

— 30.000 appartements et pavillons neufs à l'achat;
— une document. précise sur chaque programme;
— un entretien personnalisé avec un spécialiste;
— *des conseils juridiques, fiscaux et financiers.*

SANS AUCUN ENGAGEMENT DE VOTRE PART.
Service gratuit de la Compagnie bancaire.

NEUILLY
65, BD DU CHATEAU
DU STUDIO AU 6 P.
TRES GRAND STANDING
Tr. beau jardin privatif ombragé Parkings - Chambres de service Prix ferme et définitif Livraison fin 1975
Bureau de vente sur place tous les jours (sauf dimanche) de 14 h 30 à 18 h 30.
P. DOUX 3, av. Grande-Armée (16e) - 553-16-62

CHAMPS-ELYSEES
11, rue de BERRI (7e étage).
TRES BEAU 6 PIECES 165 M2
TERRASSE 100 M2
PRIX FERME et DEFINITIF
Livraison immédiate
POUR VISITER
P. DOUX 3, av. Grande-Armée (16e) - 553-16-62

bureaux

NEUILLY
Bureaux de standing à louer partir de 148 m2 Richard Ellis. *225-27-80.* *Monsieur REYE.*

GARE DE LYON
900 m2 Immeuble commercial Libre. A LOUER
170.000 F annuel, ss pas-de-porte. *Ecrire à no 74.575, I.P.F.,* 12, rue de l'Isly - 75008 Paris-8e

hôtels-partic.

XVIe MUETTE Hôtel particul. à rénover, garage. - 627-78-52.

immeubles

RECH. PAIEMENT COMPT. Immeubles import., de qualité, libres ou occupés, préfér. burx. SOGEPAT, 25, rue Marbeuf, Tél. 225-09-21 - 359-82-67.

locations meublées

Offre

SAINT-CLOUD. Vue sur Bois et Seine, 3 p., cuis., bns, tél., 4e, asc., 1.500 F. Tél. : 742-23-25.

Ve Jussieu, stud., kitch., s. eau, moq., 750 net. Tél. : KLE. 04-17.

locations non meublées

Offre

LOCATIONS SANS AGENCE
OFFICE DES LOCATAIRES
9, rue du Hanovre, métro Opéra. 8, rue Ph.-Dangeau, Versailles. 45, r. Héricart, métro Dupleix.

Location directe avec pptaire. *Tél. : 770-95-34 et 523-21-73.*

Du stud. au 4 p. par pptaire direct. T. 770-95-34 et 523-21-73.

VIIIe PARC MONCEAU très b. APPT 7 P., rez-de-chaussée. IDEAL PROFES. LIBERALE. TEL., *4.300 T.T.C. T. 704-88-18.*

AVENUE DE MESSINE
APPT LUXE, 4 p., téléphone. 2.800 F, bail 6 ans. T. 874-75-52.

AV. DE MESSINE
STUDIO tt confort. Bail 6 ans. 900 F. - Tél. 874-75-52.

NEUILLY SUR BOIS - LUX. Dble LIV., 2 CH., 2 bs, moq. Sols murs + STUD., bs, 2 Park. TEL., BALC. 4.500 F. 720-92-23.

Demande

COUPLE RECHERCHE :
Appartement, atelier, maison ou grenier à aménager. VIe arrdt ou environs. Grand espace, lumière, silence, dernier étage. Ecr. no T 69.954, REGIE Presse 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

Cadre ch. ss agence 4/5 pièces. Paris, banl. Ouest. T. 577-70-01.

locaux commerciaux

Part. vd de préf. à Part. AFF. EXCEPT. loc. ccial 700 m2, 3 niv., monte-charge, 3 lig. tél. Av. République-11e. Tél. : 805-34-62.

AUBERVILLIERS
1 km pte de La Villette périph., locat. ensemb. indust. et burx. Reste : 12.000m2 sur 23.000m2 *total divis. par lots à partir de* 400m2 et plus, chauffage, force, téléphone, parkings. Bail 3/6/9.
272-38-53

fonds de commerce

MARSEILLE. Part. vd ens. ou sépar. boucherie abat. et fabric. charc. Musulm., gros et dét. près porte Aix, client. mixte Imp. matér. Px. 400.000 F. Cam. frigo 6 t., état nf, px. 70.000 F. App. copr. stand. 6 pces. cuis. cc. gaz prox. gde poste asc. Tél. Prix. 300.000 F.

Ecr. Havas Marseille 91882.

villégiatures

Pyr.-Orient. rég. Prades, petit château ds propriété 16 ha. Vue, calme. Rez-ch. : séjour, 3 ch., *bns, tél. TV, garage. juin ou* sept. 3.000, juil. 4.200 F. 1er ét. séjour TV, ch., bs. + 2 terras., juin ou sept. 2.000, juil. 2.500, août 3.000. En totalité ou séparément. La Maison des Vacances 77, rue de Rome, Paris-17e. *Tél. : 387-12-34 ou 08-18.*

ISERE, 8 km de GRENOBLE belle mais. moderne cft, 3 ch., 6/7 p., gar., jdin. Juil. 3.075 F. La Maison des Vacances. 77, rue de Rome, 75017 Paris. Tél. : 387-12-34 ou 387-08-18.

Ille-et-Vilaine, 5 km de Dinard, belle maison ancienne, granit, ameubl. soigné, confort. Séjour, 3 chbres, bains. Juillet : 2.440 F; juin ou septembre : 1.380 F. La Maison des Vacances. *77, rue de Rome, 75017 Paris.* Tél. : 387-12-34 et 387-08-18.

locaux indust.

CENTRE NEVERS (58)
construct. récente, ateliers, burx, sal. de conférence, surf. dévelop. 2.600m2, logement du gardien. Parfait état. Tél. 624-58-25.

propriétés

140 KM SUD-OUEST
pr week-end ou retraite maison habit. suite, séj., 1 ch., cuis., bns., w.-c. + 3 p. pos. gar., jdin clos 400 m2. 95.000, av. 20.000 compt. SOMBIM, 9, rue Patenôtre. RAMBOUILLET. Tél. 483-10-37 ou 780-46-21.

A vendre, belle PROPRIETE 6 ha bois 65 %. Maison de maître XVIII, 140 m2 au sol sur 3 plans, 2 gds dép. AUBAGNE 15 minutes MARSEILLE, 15 mn CASSIS. 900.000 F. Ecr. Havas Marseille 32439.

ARBOIS (Jura) maison avec jardin 14 pièces, 11 chs. avec lavabo et bidet, ch. central, vue dégagée. Renseignem. notices. ZAMBONI, 23, rue Grande-Horloge, 47000 CAEN.

HTE-PROVENCE. GD MAS à rénov. + 1.500 m2, vue, situat. excep. Ec. Claude Curnier 04 ou Dauphin. T. (92) 75-58-01, 78-58-12

91-CROSNES magnif. propriété 11 p., parc 5.000 m., pav. gard. *ALGRAIN. 285-00-59 - 09-54.*

ST-MAUR, bord Marne ds parc 2.000 m. B. ppté 8 p. av. piscine ALGRAIN. 285-00-59 - 09-54.

EXCEPTIONNEL ENGHIEN
A rénov. villa 7 p. + 1 de 45m2, S/PARC 2.000 M2. Très calme. Résident. 730.000 F., av. 146.000 F cpt. 989-31-74.

140 km PARIS par autor. 65 K DEAUVILLE. Bel. prop. normande 2.700 m2 terr., lib. de *suite. Biarnois-le-Theillement,* pr. Bourgtheroulde (27). Tél. 16-35-71-43-55.

ETAMPES sur 5.360 m2, belle maison bourgeoise, 7 pces + dépend., tennis. 589-49-34.

terrains

Ter. 12.000m2 à 14 km Paris-Sud bord. rte prox. RN 20. 027-46-83.

LA CELLE-SAINT-CLOUD
Terrain d'angle boisé 950 m2, Prix 300.000 F. 955-00-91.

domaines

Près Cannes, domaine près mer 63.000m2, v. mer, villa pis., mais. amis et gard. 2.000.000 F. Mme Reiss, 7, r. T.-Allard, Cannes.

pavillons

ENGHIEN 5' gare. *Soleil. Jdin 1.000* m2 8 p., 200 M2 HABITAB sol + dépendances, Av. 110.000 cpt. 989

Parc MAISONS-LAF dans résid. pav. 4 P 70 m2, ch. gaz + ling. jdin. 270.000 F à déb.

château

ENTRE NEVERS et part. vend château 14 pces. pigeonnier, avec 5 ha. Tél. Paris.

fermettes

Bel. FERMETTE tr. 5 P. cave voûtée, bel en L. sur 350 m2, Px. avec petit comptant.

viagers

Estimation gratuite -
F. CRUZ 8, rue L 265-

Nous prions les teurs répondant "ANNONCES D CILIEES" de v bien indiquer li ment sur l'enve le numéro de l'a ce les intéressa de vérifier l'adr selon qu'il s'ag « Monde, Public ou d'une agence

villas

Devenez propriétaire d'une villa sur la plage à 20 km d'Ajaccio.

En bordure de la plage de sable fin et d'un port naturel vous pouvez acheter ou louer une très belle villa de 2, 3 ou 4 pièces avec vue sur le Golfe de Lava.
Une rentabilité de 7 % est assurée hors période d'occupation.
Villas 2 pièces équipées avec jardin ou terrasse : 97 000 F (crédit 80 %).
Location à partir de 2000 F par mois.
Accueil sur place et à Paris.

FLOREAT
92, bd du Montparnasse - 750
Tél : 033.6 1.67 et 05?.73.5

ORÉE FORÊT DE FONTAINEBLEAU
à 5 minutes de la gare de Melun
LA VILLAUBOIS
Piscine chauffée - Club house - Tennis
- 11 villas de 5 à 7 pièces principales avec jar privatif, de 232.000 à 280.000 francs.
- PETIT IMMEUBLE 2 à 4 pièces principales, 103.000 à 167.500 francs.

LIVRAISON JUILLET 75
PRIX FERMES ET DEFINITIFS NON REVISABL
Apport personnel : 20 %.
PRETS PIC au taux moyen de 9,67 %.

Renseignements et vente :
CONSEIL S.A.R.L., 546, avenue Foch, Dammarie-les-Lys, tél. : 437-17-45, et sur place samedis dimanches, de 14 h. à 18 h., avenue Emile-Zo Dammarie-les-Lys.

30 KM PARIS, Autor. Ouest. Villa nve dispon. 6 pces. bon stdg., site boisé, tr. proche gare 30' St-Lazare. 340.000 F. Gravey. Tél. 965-69-59.

Villa nve, ctre Cannes, v. mer impr. Séj., 6 ch., solarium, 1re mutation, 1.000m2. Bx arbres. 800.000 F. France Europe, 3, r. Cdt-André, Cannes. Tél. 39-22-10.

VAR-LA-CAPELIERE
entièrement viabilisés, reste quelques terrains, villas standing, piscine, tennis. Visite l'après-midi, sf le lundi. T. (94) 28-97-72. 83 MEOUNES.

VENCE 754, chemi CAMBRE
RESIDENCE LE PA
Villa comprent : 2 appar indépendants F 3 : 2 w.-c., gar., cave, chff. Terrain 1.200 m2. Beau Prix 690.000 F. Vis. s./place du 12 au H, Bur. tél. PARIS 9 VENCE 15 (93) 58-

MONTESSON - CH
VILLA moderne, parfa Récept. s/terras., 5 ch., + Studio indépend., cft, Beau jardin boisé 6 AGENCE de la TERR Le Vésinet - 976-

LA VIE ÉCONOMIQUE

Feu le Plan

II. — L'AUTRE VOIE

par PIERRE MAUROY

Secrétaire du parti socialiste, M. Pierre Mauroy a donné, dans « le Monde » du 4 juin, son opinion sur le rapport du gouvernement concernant les orientations du VIIe Plan. Critiquant la « procédure dévoyée », il explique aujourd'hui la voie qui aurait pu être suivie.

Le gouvernement s'efforce, en annihilant le contenu du Plan, d'esquiver le débat sur les réformes de structure et la politique à moyen terme qui s'avèrent indispensables au maintien de l'indépendance nationale et à la reprise sur des bases saines de notre développement économique. Il revient à la gauche de condamner cette carence et de proposer au pays un avenir cohérent.

Il est de bon ton, dans les cercles conservateurs, de brocarder le programme commun de gouvernement. Pourtant, jamais document ne fut aussi actuel. Non, certes, dans telle ou telle de ses dispositions de détail que le cours des événements amènera à modifier. Mais le caractère naturellement évolutif des mécanismes techniques ne doit pas faire oublier la permanence fondamentale du dessein. Nous étions déjà persuadés, lors de son élaboration, de la nécessité absolue d'une réelle planification de la croissance. Les conditions dans lesquelles se déroule la crise des économies occidentales ne pourraient que renforcer, s'il était possible, cette conviction : à mesure que s'étend le désordre, l'utilité d'un effort rationnel d'organisation et de maîtrise des phénomènes n'est que plus évident.

Qu'on ne s'y trompe d'ailleurs pas : de cet effort conscient, public, contradictoire dépend désormais, encore plus qu'auparavant, l'exercice d'une démocratie effective. Car comment oserait-on prétendre que les citoyens participent aux décisions qui engagent le devenir de la collectivité si celles mêmes qui vont conduire dans les années proches à réorienter l'ensemble de notre appareil productif (et qui pèseront donc lourdement sur les conditions de travail et d'existence des Français) leur échappent, pour être confiées à l'irresponsabilité discrète des états-majors de quelques grandes firmes, à l'assurance hautaine et expéditive de quelques technocrates gouvernementaux ? En présentant comme inéluctable la réduction de la part de la consommation dans la production nationale, sorte de fatalité imposée par la nouvelle division internationale du travail, le pouvoir renforce la dissociation que, comme tout pouvoir de droite, il opère entre droit économique et droit politique. L'exercice du premier par les travailleurs devrait se limiter au champ des strictes revendications catégorielles et ne porter ni sur les principes d'organisation de l'économie française, ni sur les grands choix qui déterminent le futur, ni sur le partage global salaires-profit. Ces choses-là sont réservées...

Instrument crucial de la politique économique de la gauche, la planification aurait au contraire pour but de prendre dans la clarté ces décisions essentielles en révélant la marge de manœuvre dont dispose effectivement notre économie et en exposant devant l'opinion les conséquences des diverses options de développement qui nous sont ouvertes.

Un nouveau modèle de consommation

C'est en effet d'un choix aussi décentralisé que possible, mais collectif, que doit découler le modèle de production, la définition des biens économiques fabriqués et celle des ressources affectées à leur obtention. Il faut que la consommation populaire, et en particulier celle des services collectifs — qu'il s'agisse d'urbanisme, de santé, de transport, de communications, de loisirs, de formation, toutes choses qui font la qualité de la vie — cessent d'être des variables d'ajustement du système pour en devenir l'objet même.

Pourquoi travaillons-nous, pourquoi produisons-nous ? Faut-il rappeler que l'investissement, que l'exportation, ne sont que des moyens qui ne devraient pas avoir de finalité propre ? La structure du modèle de consommation, qui conditionne la satisfaction réelle ou illusoire des besoins sociaux, son évolution suivant le niveau de revenu, d'une catégorie socio-professionnelle à l'autre, la protection des ressources naturelles à caractère non renouvelable, la durée du travail, devraient être placée au cœur du débat.

Ces idées de simple bon sens impliquent en fait un bouleversement total des habitudes, un renversement des modalités de fonctionnement d'un appareil productif jusqu'ici conditionné par la seule recherche de la puissance et du profit. Et c'est bien parce qu'un tel mouvement ne sera pas spontané qu'il faut, pour le conduire, s'assurer auparavant le contrôle des secteurs-clés de l'économie. L'extension du secteur public et la nationalisation des banques d'affaires que prévoit le programme commun sont, aujourd'hui comme hier, des conditions préalables à une action efficace. Seules de telles réformes de structure, accompagnées de l'implantation progressive de procédures autogestionnaires, afin d'éviter tout risque de bureaucratisation, permettront de reprendre le contrôle du volume et de l'affectation des ressources d'autofinancement, de rendre compatibles la régulation conjoncturelle de l'économie, appuyée sur les unités stratégiques de l'appareil productif, et le respect des priorités établies par le Plan, de mettre fin à l'alternance désordonnée des périodes de laxisme monétaire puis d'encadrement brutal du crédit, à la succession de spéculations et de faillites, à la cohabitation doublement catastrophique de l'inflation et du chômage.

La maîtrise de l'investissement

Réorienter notre croissance, garantir le plein emploi, combattre l'inflation, rétablir les équilibres externes, l'atteinte de ces objectifs découlera ensuite de la maîtrise par la collectivité de la fonction d'investissement, maîtrise rendue possible par celle des grands centres de production.

Les raisons qui fondent cette démarche sont nombreuses : lutter contre le chômage suppose que l'on puisse aujourd'hui favoriser les investissements créateurs d'emplois et donc ralentir, peut-être de manière transitoire, le rythme de substitution du capital au travail. Trouver les devises nécessaires à l'achat de pétrole implique une amélioration du solde commercial des industries de transformation. Encore que l'augmentation du volume des exportations n'entraînera pas nécessairement un accroissement parallèle de l'excédent, tant peuvent être fortes les importations complémentaires qui résultent de la faiblesse relative, sur le marché intérieur, de nos entreprises productrices de biens d'équipement. C'est dire qu'il faudra, dans de nombreux cas, refuser les décisions auxquelles conduirait le libre jeu du marché, la recherche du profit maximum amenant par exemple certaines sociétés à investir à l'étranger plutôt que de tenter, lors même qu'elle serait techniquement et économiquement possible, une reconquête du marché français pour des produitss abandonnés à la concurrence externe. Atteindre enfin à l'autonomie de notre développement impose une programmation précise des transformations profondes qui, en liaison avec la modification de notre type de croissance et par élimination des gaspillages les plus flagrants, devront affecter notamment le secteur énergétique et, autour de lui, ceux qui sont fortement consommateurs d'énergie.

En bref, la restructuration de l'appareil productif découlera d'une action fortement sélective au regard de critères bien établis. Mais, n'en déplaise au pouvoir actuel, sélectivité ne veut pas dire abandon d'une cohérence globale, bien au contraire.

La fin de l'inflation

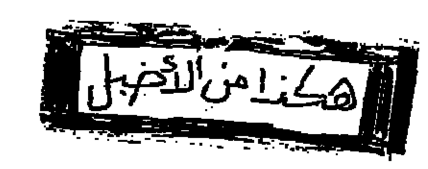
A cet égard, l'ajustement *a priori*, organisé au moment même de leur choix et de leur planification, des investissements aux ressources d'épargne est la clé de tout développement équilibré. Il faut en finir avec ces deux facilités complices et désastreuses que constituent l'autofinancement sans contrôle des sociétés et l'affectation à l'investissement de liquidités provenant directement de la création monétaire. Leur conjonction explique, alimente, renforce l'inflation. Sur le front anti-inflationniste une planification sans complaisances, bâtie sur une meilleure information économique, ouverte par le dialogue, décentralisée dans son champ d'application, démocratique par ses procédures, est une arme irremplaçable.

Non seulement parce que, de la multiplication anarchique des guichets des banques aux gaspillages de l'industrie pharmaceutique elle peremettrait de mettre un terme à combien d'investissements sans utilité sociale réelle, mais parce qu'elle fournirait aussi l'occasion d'une programmation rigoureuse des finances publiques, parce que la planification régionalisée des équipements collectifs (et des ressources correspondantes), l'aménagement du territoire au sens le plus large du terme, doivent former, pour les raisons exposées ci-dessus, l'un des noyaux durs de l'action économique des pouvoirs publics.

Enfin, la réduction des inégalités sociales qui constitue, est-il besoin de le dire ? — l'une des finalités de notre action, doit devenir aussi l'un des objectifs majeurs de la politique économique, car elle contribuera, si elle est énergiquement poursuivie à construire un nouveau modèle de consommation, plus juste, plus équilibré, et par là même à assurer un financement non inflationniste de l'économie. Appuyée sur un recours plus intensif à l'instrument fiscal, notamment par la création d'un impôt sur le capital, elle conduira à augmenter les ressources réelles mises à la disposition des collectivités publiques pour étendre leur effort d'équipement ou d'intervention. Impliquant le développement et la protection, notamment par diverses formules d'indexation, de l'épargne populaire, elle permettra d'en augmenter le volume et d'en allonger le terme. Les ressources longues ainsi collectées — et qui ne peuvent l'être que si le processus de planification aboutit à dégager un accord tant sur le modèle de consommation que sur le resserrement nécessaire de l'éventail des revenus et des patrimoines — seront mises à la disposition d'une banque nationale des investissements qui les affectera entre les différents secteurs en respectant les orientations définies par le Plan.

Qui ne le voit ? La politique sociale n'est pas une sorte de résidu de la croissance économique composé de quelques mesures ponctuelles, au demeurant timides puisque le pouvoir giscardien ne peut envisager de heurter de front les intérêts qui le soutiennent. Les tentatives de dissimulation des choix réels sont vouées à l'échec. La situation de la France est aujourd'hui telle, les contradictions de la gestion néo-libérale si flagrantes, que devient évidente, aux yeux de la grande majorité, la *nécessité de réformes de structure*. Elles supposent un accord sur un projet de société et la planification réelle des actions qu'il est maintenant urgent d'entreprendre.

FIN



LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

LES GRANDES ORIENTATIONS DU VIIe PLA

« Changer la société n'est possible que si notre économie repose sur des bases solides que si le plein emploi est assuré à tous », *déclare M. Chirac à l'Assemblée nationale*

L'Assemblée nationale a ouvert mardi 3 juin le débat sur les grandes orientations du VIIe Plan. Cette première séance fut l'occasion pour M. Papon (U.D.R.), rapporteur de la commission des finances, de souligner le caractère aléatoire d'une tentative de planification en période de crise, et pour les premiers orateurs de la gauche de déplorer l'abandon d'une véritable action planificatrice. Le premier ministre a expliqué que le prochain plan se limiterait « à un choix rigoureux d'objectifs contraignants » qui concerneront les changements à apporter à la société et les moyens d'assurer le développement économique et le plein emploi. M. Chirac a contesté l'analyse communiste de la crise du capitalisme qui ne cesse de s'aggraver et observé que la récession mondiale semblait toucher à sa fin.

Le débat devait se poursuivre jeudi les interventions de plusieurs leaders, no ment MM. Debré, Marchais, Chaban-Delma Guichard.

PATRICK FRANCI

Rapporteur général de la commission des finances, M. MAURICE PAPON (U.D.R.) s'interroge d'abord sur la signification de la planification dans une période de déséquilibre mondial où « *la réduction des incertitudes* », objectif initial de tout plan, s'avère particulièrement difficile à maîtriser.

« *Pourquoi ce Plan ?* » demande le rapporteur, qui, après avoir écarté l'hypothèse d'un plan intérimaire, répond : « *Les choses étant ce qu'elles sont, il faut savoir ce que nous voulons. Le Plan s'inscrit dans cette perspective. Il s'adapte à l'événement en présentant non des choix alternatifs mais, d'une part, des objectifs à atteindre coûte que coûte (rétablissement des équilibres économiques), d'autre part, des orientations durables (amélioration de la qualité de la vie et réduction des inégalités). Il marque le refus d'accepter la fatalité des choses.* »

A son avis, la politique familiale, « *exigence nationale, n'est pas assez énergiquement soulignée* » dans le rapport préliminaire. Quant à l'emploi, « *condition même du progrès social, il doit être désormais considéré comme un droit* ».

Le rapporteur conclut : « *Le VIIe Plan dans sa phase initiale apparaît comme le reflet d'une philosophie du changement ; par ses orientations il ouvre la voie à la réforme permanente.* »

Pour M. JACQUES CHIRAC, premier ministre, « *il est important dans un monde qui évolue rapidement dans une conjoncture incertaine, d'évaluer correctement les conséquences à long terme de toute action et de déterminer les priorités. Le Plan est l'occasion et le moyen de ces choix stratégiques et en même temps un instrument de progrès social* ».

Après avoir affirmé que la consultation des régions sera poursuivie et approfondie, le premier ministre poursuit : « *Il nous faut choisir les objectifs que nous considérons comme essentiels et leur affecter les moyens nécessaires, quels que soient les aléas de la conjoncture. Ainsi le VIIe Plan comportera un certain nombre de programmes prioritaires qui seront soumis à l'approbation du Parlement.* » Ces choix, précise M. CHIRAC, devront porter sur :

● LE CHANGEMENT DE LA SOCIETE.

Deux priorités se distinguent nettement :

1) La réduction des inégalités « *qui doit aller largement au-delà de l'assistance aux plus défavorisés. Au risque d'être parfois impopulaire, le gouvernement est bien décidé à proposer des mesures pour réduire tous les facteurs d'inégalité. Il ne s'agit ni de verser dans un égalitarisme utopique (je le dis notamment à l'intention des cadres) ni de rechercher un nivellement absolu, mais de réduire, là où elle se trouve, l'inégalité des conditions et de combattre là où elle demeure l'inégalité des chances* ».

Quatre orientations peuvent être d'ores et déjà retenues : poursuivre la lutte contre la pauvreté en accentuant notamment l'aide aux personnes âgées et aux handicapés ; mieux répartir les *revenus en les faisant, par exemple*, progresser plus vite quand ils sont faibles ; mieux répartir l'effort de redistribution entre toutes les catégories de Français, notamment par la fiscalité ; assurer une plus grande égalité de chances par l'éducation et la formation.

3) Le mieux vivre des Français. — « *Une place nouvelle doit être réservée dans notre style de vie aux aspects qualitatifs parfois négligés* », déclare le premier ministre, qui met l'accent sur deux orientations prioritaires concernant l'une la vie professionnelle, l'autre le cadre de vie des Français. Et il précise : « *Dès le début du VIIe Plan, le gouvernement mettra en œuvre un nouveau programme qui comportera des décisions touchant les niveaux de qualification, des actions énergiques dans le domaine de la sécurité et de l'hygiène, l'enrichissement des tâches, voire du temps de travail. Par ailleurs, il est nécessaire de porter plus d'attention aux exigences de la qualité et même de l'esthétique de notre habitat, d'améliorer les services collectifs, notamment les réseaux de transports en commun dont le gouvernement est décidé à assurer la priorité. L'essor des villes moyennes sera stimulé, les dépérissements des zones rurales freiné, le développement de la région parisienne et des grandes agglomérations de province maîtrisé.*

» *Au-delà du cadre matériel, il convient de favoriser à tous les niveaux une meilleure responsabilité des responsabilités et une meilleure participation aux décisions.* »

Pour M. Chirac, ce souci d'une meilleure participation doit se manifester :

— *Au niveau de la vie sociale* par un accroissement du rôle des communes dont les moyens doivent être adaptés à cette évolution ;

— Au niveau de l'administration qui doit réduire le nombre et la complexité de ses arrêtés et circulaires, rendre plus d'initiatives aux fonctionnaires locaux et simplifier ses relations avec les citoyens.

— Au niveau de la vie de l'entreprise en faisant une plus grande place à l'initiative et la responsabilité des travailleurs. *Dans les prochains mois*, le gouvernement proposera au Parlement un premier train de décisions qui illustreront sa volonté de changement.

● LES MOYENS D'ASSURER LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET LE PLEIN EMPLOI.

« *Changer la société*, souligne M. Chirac, *n'est possible que si notre économie repose sur des bases solides, que si le plein emploi est assuré durablement à tous. Cela implique :*

» 1) Une croissance soutenue. — *Certes il est nécessaire de mieux la contrôler, d'éviter le gaspillage, de veiller à la sauvegarde de l'environnement, mais il ne peut être question de ralentir volontairement ou d'arrêter notre développement économique.* »

Pour répondre « *à l'inquiétude des Français consciencieusement entretenue par certains* », le premier ministre affirme très nettement que le ralentissement temporaire de l'expansion économique mondiale n'a rien à voir avec « *ce que les marxistes présentent comme une crise définitive du monde occidental, la prétendue crise du capitalisme* ».

Il ajoute : « *Qu'est-ce que cette crise du capitalisme qui s'aggrave depuis soixante ans, alors que depuis soixante ans la production industrielle en France a été multipliée par cinq. Quant au niveau de vie atteint dans les pays occidentaux après ces soixante années de crise, ils font apparaître une avance considérable sur les niveaux de vie atteints par les pays à économie collective.* »

Après avoir relevé qu'un rapport récent de l'O.C.D.E. indique que la reprise de l'activité paraît maintenant probable à partir du milieu de l'année, M. Chirac souligne que la France a conservé un taux de croissance plus fort que celui de ses partenaires. « *Nous le ferons*, déclare-t-il, *encore en 1975. Nous le ferons pendant le VIIe Plan, mais il faut être conscient que cet objectif exigera des efforts importants de notre part pour :*

» — Assurer l'équilibre de nos échanges extérieurs : *le repli sur nous-mêmes ne constitue pas une réelle solution ;*

» — Maîtriser l'inflation : *des progrès très nets ont été obtenus, mais la lutte contre l'inflation n'est jamais terminée. L'O.C.D.E. signale le risque d'une nouvelle poussée inflationniste de l'économie mondiale en 1976 ;*

» — Redéployer nos secteurs productifs.

» 2) Une nouvelle politique de l'emploi. — *Malgré l'objectif volontariste que nous avons défini, la croissance ne sera peut-être plus ni aussi forte ni aussi régulière que dans les vingt dernières années. Il faudra donc adapter notre politique à cette nouvelle situation. On ne peut résoudre par des moyens de politique sociale (abaissement de l'âge de la retraite, réduction de la durée du travail) une situation de déséquilibre de l'emploi provenant d'un éventuel ralentissement de notre croissance. Ces mesures nécessaires ne peuvent se substituer à une politique qui doit reposer d'abord sur un soutien de la croissance et sur un redéploiement industriel.* »

Le premier ministre évoque alors les points suivants :

● *Abaissement de l'âge de la retraite* : le ministre du travail entreprendra une vaste concertation avec les organisations professionnelles et syndicales. Deux objectifs seront recherchés en priorité : les travailleurs ayant occupé au cours de leur vie un emploi manuel se verront reconnaître des droits particuliers entraînant un abaissement de l'âge de la retraite ; pour l'ensemble des travailleurs sera mise en œuvre une progressivité des taux plus conforme à leur liberté de choix.

● *La durée du travail* : le gouvernement demandera aux organisations professionnelles et syndicales de s'entendre *sur une* réduction de la durée maximale du travail. Une loi, qui devra être déposée et votée au cours de la prochaine session sanctionnera le *prochaine session, sanctionnera le* outre, le gouvernement incitera les différentes branches professionnelles ou entreprises à conclure des accords de réduction de la durée moyenne de travail dans le but d'atteindre en fin de Plan l'objectif d'une durée moyenne de quarante heures pour l'ensemble de l'économie française.

Restent deux phénomènes importants :

1) La fuite des travailleurs nationaux devant les emplois manuels, dont la contribution à la production est pourtant la plus décisive. Dans ces conditions, il devient essentiel de revaloriser le travail manuel. Des mesures importantes et nouvelles interviendront en ce sens d'ici à quelques mois.

2) Les difficultés d'insertion des jeunes sur le marché de l'emploi. L'adéquation du système scolaire et universitaire à l'objectif de formation devient prioritaire. La formation générale devra être systématiquement complétée, et à tous les niveaux, par des cycles de formation préparant à un premier emploi. La formation professionnelle devra être systématiquement développée au cours de la première ou des deux premières années d'occupation d'un emploi. Ces deux orientations ont en commun l'idée d'un enseignement professionnel alterné faisant coexister une formation professionnelle et une première insertion dans la vie active.

Des stages de formation rémunérés

Reconnaissant qu'un tel plan ne peut avoir d'effets dans l'immédiat, le premier ministre présente des programmes d'application immédiats plus particulièrement tournés vers *l'emploi des jeunes*, et comportant quatre volets :

1) Les jeunes sans emploi, ou qui seraient susceptibles de l'être, recevront une *formation professionnelle* s'ils sont sortis du système éducatif, ou seront incités à poursuivre leurs études dès lors qu'ils sont en cours de scolarité dans un établissement de l'enseignement technique. A cette fin, les jeunes inscrits à l'Agence nationale pour l'emploi seront orientés, s'ils le désirent, vers des stages de formation rémunérés. D'autre part, les bourses versées aux élèves scolarisés en seconde et en troisième année de C.E.T. seront revalorisées en vue d'inciter leurs bénéficiaires à achever les études *entreprises*. En outre, un trimestre de rattrapage sera organisé au profit de ceux, environ vingt mille, qui ont échoué à leurs examens de fin d'année.

2) Les entreprises seront incitées à créer des emplois sans attendre les effets de la reprise économique. Une prime à la création d'emploi est instituée jusqu'au 1er décembre 1975. Pour chaque emploi créé au profit d'un jeune demandeur de moins de vingt-cinq ans à la recherche d'un premier emploi, des jeunes revenus du service national ou de toute personne quelle que soit son âge inscrite depuis plus de six mois à l'Agence pour l'emploi, les entreprises recevront une prime mensuelle de 500 francs pendant six mois si l'embauchage a lieu du 15 juin au 1er octobre et de 300 francs *également* versée pendant un semestre s'il est réalisé du 1er octobre au 1er décembre.

D'autre part, un nouveau régime de contrats d'emplois-formation est mis en place jusqu'au 31 décembre 1975. Toute entreprise embauchant des jeunes et leur donnant une adaptation à l'emploi grâce à un stade de formation de deux à trois mois recevra une aide particulière pendant six mois. Cette aide sera donnée sous deux formes. Pendant le stage de formation, l'entreprise se verra rembourser une partie du salaire versé équivalant à 100 % du SMIC, en dehors du stage équivalant à 30 % du SMIC. Ce nouveau régime aura un intérêt d'autant plus grand qu'il aboutira à assurer à la fois à un nombre de jeunes, qui est espéré important, un emploi et une formation.

3) Le gouvernement procédera par anticipation à des recrutements supplémentaires prévus dans le budget de 1976 dans la fonction publique d'ici à la fin de 1975.

4) Le gouvernement a retenu le principe d'une importante extension de l'aide publique aux jeunes travailleurs privés d'emploi. Pour les jeunes déjà bénéficiaires de l'allocation d'aide publique, la *durée minimale* nécessaire d'inscription à l'Agence comme demandeur d'emploi est ramenée de six à trois mois. En outre, les titulaires du baccalauréat, les élèves ayant suivi un cycle complet de l'enseignement technique ou un stage de formation professionnelle, ainsi que les cas sociaux, se verront étendre le bénéfice de cette allocation dès lors qu'ils n'auront pas trouvé d'emploi au bout de six mois d'inscription à l'Agence.

Et M. Chirac conclut : « *Ce qui est en cause dans le VIIe Plan c'est un effort original, difficile, mais qui mérite d'être tenté pour apporteer aux Français, dans un monde plus dur qu'il ne l'a jamais été, plus de justice, plus de sécurité, mais aussi plus de responsabilité, et dans la liberté. (...) La France se trouve aujourd'hui un des rares Etats du monde où la liberté se conjugue au présent et non pas, comme dans d'autres pays, à l'imparfait et au futur. Dans une époque où nous voyons se multiplier dans le monde les régimes autoritaires, de droite ou de gauche à un moment où les difficultés économiques et les tensions sociales dans notre pays deviennent plus fortes (...), nous savons que l'immobilisme, même couvert du manteau de grands principes, ne peut conduire qu'à la stagnation et à la révolte ; mais nous savons aussi que les bouleversements que certains prônent et encouragent mèneraient notre pays à l'anarchie et à la dictature.* »

Pour M. FOUCHIER (ap. R.I.), rapporteur pour avis de la commission de la production, la réduction des inégalités et l'amélioration de la qualité de la vie, ne sont pas seulement nécessaires *pour d'évidentes raisons de justice*, elles le sont aussi pour des raisons économiques. L'orateur plaide, d'autre part, en faveur de la politique d'aménagement du *territoire, où doit s'opérer une décentralisation effective des décisions*, ainsi que d'une politique de promotion globale du monde rural. Puis il attire l'attention sur les problèmes spécifiques posés par les sociétés multinationales avant de conclure : « *Les cinq années du VIIe Plan seront celles de l'effort et du changement.* »

M. BERGER (U.D.R.), rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, évoque essentiellement la situation actuelle de l'emploi qui est « *grave* » ; les perspectives d'avenir, qui sont « *préoccupantes* », le chômage des jenues, « *tare de notre société* ». A son avis le plein emploi est une condition de la réduction des inégalités et progrès économique. Il insiste donc sur le droit au travail et à un meilleur emploi. Il demande notamment une meilleure indemnisation du chômage et une simplification des procédures

M. Chirac précise pour terminer que le rapport en discussion constitue un ensemble dont la cohérence doit être préservée. L'Assemblée sera donc appelée [à se] prononcer par un vote u[nique] sur ce texte. Le gouverne[ment] tiendra cependant compte [des] avis exprimés par le biais d'a[men]dements qui seront discutés [et] non votés.

La première crise économique depuis trente ans

En séance de nuit, dans la discussion générale, M. NILES (P.C., Seine-Saint-Denis) souligne que « *les inégalités sociales sont l'essence même du système capitaliste* » et que l'on ne peut, par conséquent, s'attaquer à elles « *sans s'attaquer en même temps au système économique et politique qui en est la cause* ». Pour lui, « *la misère dans la France contemporaine est le lot quotidien de millions de travailleurs (...) pendant que dans le même temps les profits des féodalités capitalistes croissent à une allure vertigineuse* ». Et il conclut : « *Vous voulez poursuivre votre politique d'austérité et continuer de faire payer aux travailleurs les frais de la crise du capitalisme. Une autre politique est nécessaire et possible, celle définie par le programme commun de gouvernement.* »

Pour M. CARPENTIER (P.S., Loire-Atlantique), l'intervention du premier ministre n'a rien apporté de nouveau en matière d'aménagement du territoire. Dans ce domaine, il estime qu'aucun des objectifs fixés par le VIe Plan n'a été atteint. Puis il demande un effort particulier en faveur du centre et de l'ouest de la France.

Selon M. DAILLET (réf., Manche), « *il faut faire du VIIe Plan un plan pour les consommateurs, considérés enfin comme des partenaires à part entière* ». Il demande notamment que ces derniers puissent avoir accès aux grands moyens d'information.

M. RICHARD (app. U.D.R., Loire-Atlantique) se déclare favorable à un plan triennal et au retour à la semaine de quarante heures.

M. BARTHE (P.C., Pas-de-Calais) souligne que l'effort national en faveur de la recherche scientifique « *a fondu comme neige au soleil* ». « *La dégringolade des crédits entraîne*, à son avis, *l'abandon de l'indépendance nationale* ». Pour terminer, il réclame la création d'une société nationale d'informatique.

M. JEAN-CLAUDE SIMON (R.I., Haute-Loire) affirme que la qualité de la vie dépend de l'aménagement rural, puis il dénonce l' « *hyper-concentration urbaine* », tout comme M. MEHAIGNERIE (réf., Ille-et-Vilaine), qui plaide en faveur d'une authentique décentralisation.

Selon M. PRANCHERE (P.C., Corrèze), cinq cent mille à six *cent mille exploitations agricoles* auront disparu d'ici à 1985. Il souligne les conséquence de « *cette élimination massive* » et de la création de ces « *déserts ruraux* ».

M BOLO (U.D.R., Loire-Atlantique) s'inquiète de la régression de l'activité industrielle de l'Ouest français. « *Pourtant*, explique-t-il avec M. LIGOT (app. R.I., Maine-et-Loire), *de nombreux facteurs rendent nécessaire la création de nouveaux emplois dans cette* [ré]*gion* ». A son avis, « *il faut s*[ortir] *du libéralisme, qui conduit à* [l']*impasse, et ne pas hésiter à* [avoir] *recours à une politique con*[trai]*gnante chaque fois que cela* [est] *nécessaire* ».

« *Pour la première fois de*[puis] *trente ans*, déclare M. CHEVÈNEMENT (P.S., Belfort), *l'écon*[omie] *française est en crise. Alors notre pays a plus que ja*[mais] *besoin d'un plan*, ajoute l'ora[teur,] *la planification n'a jamais* [été] *plus désarmée et jamais le m*[onde] *n'a été autant dominé par l*[a loi] *de la jungle, résultat de la p*[our]*suite exclusive du profit.* » A [son] avis, le gouvernement accr[oît] notre situation de dépendanc[e] « *en entendant M. Chirac,* [on] *était tenté d'évoquer la poli*[tique] *d'une autruche qui ferait c*[oco]*rico* ». Pour terminer, M. CHEVÈNEMENT affirme que le c[hoix] est entre, « *d'un côté, la stag*[na]*tion morose et l'autoritar*[isme] *grandissant, de l'autre, l'*[épa]*nouissement de la collectivité* [na]*tionale grâce aun progra*[mme] *commun* ».

M. BROCARD (R.I., Ha[ute-]Savoie) se fait l'avocat d'une [po]litique de la montagne [dont] l'abandon entraînerait de gr[aves] conséquences sur le plan socia[l et] pour la sauvegarde de l'es[pace] naturel.

M. OLLIVRO (réf., Côtes-Nord) relève avec satisfaction « *le gouvernement consid*[ère] *désormais le Plan comme* [un] *moyen de régulation sociale* » [A] son avis « *le Français ne veut* [pas] *l'égalitarisme, il veut davant*[age] *de justice* ».

Pour M. JANS (P.C., Hau[ts-]de-Seine), « *l'équilibre de not*[re] *balance commerciale ne pou*[rra] *pas être obtenu tant que* [les] *firmes multinationales domine*[ront] *le marché et que nous n'au*[rons] *pas élargi le cercle de no*[s] *partenaires commerciaux* ».

M. SPRAUER (U.D.R., Ba[s-]Rhin) plaide en faveur des ré[gions] frontalières de l'Est et [de] la liaison Rhin-Rhône.

M. SABLÉ (app. R.I., Mar[ti]nique) ne pense pas « *que la ma*[la]*die de l'économie antillaise rel*[ève] *de la thérapeutique de l'aspiri*[ne] *même utilisée à dose massive* ».

M. IBENÉ (app. P.C., Gua[de]loupe) attire l'attention du g[ou]vernement « *sur la position* [] *défavorisée des DOM dans* [le] *Marché commun* ».

M. HAMEL (R.I., Rhône) é[voque] que la possibilité d'un Plan inté[ri]maire, la nécessité d'une progra[m]mation européenne, d'un effort [en] faveur de la défense nationale, [de] l'indépendance économique et la politique familiale qui dev[rait] être « *la priorité des priorité*[s] ». Opinion partagée par M. BRIA[L] (réf., Aveyron), qui insiste, [no]tamment, sur le statut de la m[ère] de famille qui travaille et sur [les] prestations familiales.

La séance est levée mercred[i à] 1 h. 30 du matin, la suite du dé[bat] étant renvoyée à jeudi.

Deux objectifs prioritaires : le plein emploi et l'équilibre extérieur

Une « croissance soutenue » sera recherché[e]

L'examen par l'Assemblée nationale du rapport d'orientation sur le VIIe Plan commencé mardi 3 juin en fin d'après-midi ne reprendra que jeudi 5 juin. Le texte soumis aux parlementaires est très peu différent du projet gouvernemental analysé dans *le Monde* daté 27-28 avril. Quelques modifications ont seulement été apportées, après l'avis donné le 20 mai par le Conseil économique et social.

● Dans l'introduction, le passage *relatif* à la *nécessité* de la construction européenne a été beaucoup renforcé.

● Au chapitre « *amélioration de la qualité de la vie* », un passage a été ajouté concernant les femmes qui désirent travailler « *dans des conditions qui ne nuisent pas à leur vie familiale* ».

● La réduction des inégalités en France « *devra tenir compte de la nécessité de ne pas décourager l'effort personnel, l'esprit de recherche et le sens des respon*[sa]*bilités* ».

● Au chapitre « *une strat*[égie] *pour les cinq prochaines anné*[es] » le plein emploi est mainten[ant] cité avant l'équilibre extéri[eur] comme objectif prioritai[re]. D'autre part, à plusieurs repri[ses,] l'idée qu'il est nécessaire « *rechercher une croissance sou*[te]*nue* » a été ajoutée, étant ente[ndu] que la limite de cette croissa[nce] est imposée par les contraintes [en] matière de paiements extérie[urs]. Cet additif met un point final [aux] propositions de certains exp[erts] économiques qui, jusque dans l'[en]tourage du président de la Ré[pu]blique, estimaient qu'il était [pos]sible — et peut-être souhaitab[le] — de choisir un taux de croissa[nce] inférieur aux limites imposées [par] les contraintes en matière [de] paiements extérieurs

● *Enfin*, le chapitre sur les [ter]ritoires et départements d'ou[tre-]mer a été sensiblement modi[fié]. L'idée d'une départementalisat[ion] économique y a été introduit[e et] développée.

هكذا من الأصل

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

LE DISPOSITIF GOUVERNEMENTAL SUR L'EMPLOI

Les quatre mesures annoncées pourraient intéresser plus de deux cent mille personnes et coûter 1,5 milliard

mesures annoncées mardi Jacques Chirac sur l'em- s jeunes et le VII° Plan tent à la fois des orienta- qui donneront lieu cette ts et patronat, et quatre ions d'application immé-

s-ci pourraient en théorie ser 600 000 à 700 000 person- coûteraient plus de 3 mil- le francs, si tous les grou- oncernés saisissaient les ités offertes par l'Etat. ne hypothèse plus réaliste, robable qu'un peu plus de personnes bénéficieraient uvelles mesures, pour un l'environ 1,5 milliard de

les principales de ces tions :

ELEVES DES C.E.T. — l'augmentation des bourses llions de francs) accordées èves des C.E.T. en seconde sième années et l'organisa- e stages rémunérés, selon ule de M. Granet (15 000 iaires supplémentaires : 100 millions), un trimestre trapage sera proposé aux 50 000 jeunes qui, dans blissements, auront échoué examen de fin d'année. ouvoirs publics évaluent à le nombre des élèves qui ent opter pour cette for- Un collectif budgétaire sera té à cet effet au Parlement ouvrir les dépenses.

INCITATION A LA TION D'EMPLOIS com- deux mesures différentes se cumulent pas.

ne prime mensuelle de 300 F par personne sera versée t un semestre à tout em- r qui embauchera un jeune chômeur inscrit à l'ANPE s six mois, entre le 15 juin 1er décembre. Un décret, qui sera publié jeudi, précisera qu'il s'agit soit de la création d'un emploi, soit du remplacement d'une personne partant à la retraite, ce qui exclut toute embauche faisant suite à un licenciement. Dans la mesure où près de 3 millions de Français sont chaque année « embauchés », on estime à l'hôtel Matignon qu'en théorie 600 000 à 700 000 embauches pourraient donner lieu au versement de la prime.

400 francs par mois pendant un semestre

Le coût de l'opération pour l'Etat, calculé sur une moyenne de 400 F par mois pendant un semestre, pourrait atteindre 1,4 milliard de francs, distribué par le Fonds national pour l'emploi (F.N.E.). En fait, selon des calculs plus réalistes, c'est à une embauche minimale de l'ordre de 100 000 personnes qu'il faut s'attendre, ce qui représenterait une dépense pour l'Etat de 300 millions de francs en 1975.

Un nouveau régime de contrat d'emploi-formation, pour une durée limitée elle aussi à six mois, consiste à donner aux entreprises une aide financière encore plus importante que dans le cas ci-dessus, puisque la formation qui est prévue par ce système « *accroît les obligations* » des employeurs. Le contrat prévu de six mois (deux à trois mois avec une aide égale à 100 % du SMIC, puis trois à quatre mois avec une aide égale à 30 % du salaire minimum) pourrait intéresser plusieurs centaines de milliers de jeunes et, si cela se révélait exact, coûterait à l'Etat, par l'intermédiaire du F.N.E., quelque 1,5 milliard de francs. Selon une hypothèse plus proche des réalités, quelque cent mille jeunes pourraient saisir cette offre ; soit un coût pour l'Etat de 300 millions de francs.

● DES RECRUTEMENTS ANTICIPES DANS LA FONCTION PUBLIQUE, au titre du budget de 1976, seront déclenchés cette année. Un projet de loi sera prochainement déposé. Il prévoira la création de dix mille à vingt mille postes supplémentaires, dont une grande partie sera affectée aux P.T.T. Le coût sera de 200 millions de francs, dans l'hypothèse minimale de dix mille créations d'emplois.

● L'EXTENSION OU L'AMELIORATION DE L'AIDE PUBLIQUE à certains jeunes chômeurs devrait bénéficier dans l'immédiat à plusieurs dizaines de milliers de personnes. Ces mesures, qui feront l'objet d'un décret à la fin de la semaine, ne concerneront que deux catégories de personnes : les diplômés d'enseignement technique, qui recevront une indemnité au bout de trois mois de chômage au lieu de six mois ; les bacheliers, ainsi que certains jeunes, qui auront droit à la même indemnité au bout de six mois de chômage, alors que, jusqu'à présent, ils n'ont aucun droit.

Mise en route rapide du VII° Plan

A cette action immédiate s'ajouteront, assez rapidement, des mesures que M. Chirac a présentées, de façon très globale, au titre du VII° Plan. Elles pourraient intervenir dès la fin de 1975 ou dans le courant de 1976. La procédure qui a été choisie fait appel très souvent à la concertation.

● *Durée du travail*. Le premier ministre a décidé de saisir dans les jours à venir les syndicats et le patronat afin qu'ils élaborent un accord sur l'abaissement de la durée maximale de la semaine de travail. Un projet de loi sera déposé cette année à ce sujet au Parlement. Quant à la durée moyenne du travail, elle devrait être réduite, par la voie contractuelle uniquement, à quarante heures d'ici à 1980. Il s'agit là, selon des sources officielles, d'un rythme de réduction plus rapide que celui qui a été observé dans le passé, puisque la poursuite de la politique des années précédentes se traduirait pour 1980 par une durée moyenne de quarante et une heures vingt-cinq environ.

● *Retraites*. Le gouvernement a décidé de consulter les organisations professionnelles et syndicales. Plusieurs hypothèses seront présentées : accorder une retraite anticipée, même avant soixante ans, aux salariés ayant exercé un métier pénible ; majorer les retraites actuelles à l'âge de soixante-cinq ans en portant à 42,5 au lieu de 37,5 le nombre d'années de cotisations servant au calcul des pensions ; ou encore majorer les pensions pour ceux qui partent en retraite avant soixante-cinq ans, alors qu'actuellement les prestations varient du simple au double selon qu'un salarié se retire à soixante ou soixante-cinq ans.

● *Réforme de l'entreprise et amélioration des conditions de travail*. Ces deux sujets donneront lieu à la présentation de projets de loi « *dans les prochains mois* ». Les « *mesures importantes et nouvelles* » qui ont été promises par le premier ministre, dans le domaine des conditions de travail, porteraient surtout sur la sécurité et l'hygiène, car, selon M. Chirac, l'enrichissement des tâches et la revalorisation du travail manuel doivent être étudiés « *sur le terrain* » et prendre forme à travers des « *procédures contractuelles* ».

Les réactions

Dans les milieux syndicaux

● **C.G.T. : une main-d'œuvre gratuite pour le patronat.**

M. André Allamy, secrétaire de la C.G.T. : « *Les mesures annoncées par le premier ministre mériteraient beaucoup de précisions tellement elles sont vagues. (...) Prises dans leur ensemble, elles ne sont pas de nature à favoriser la création d'emplois nouveaux. Elles sont essentiellement motivées par la crainte de l'aggravation du mécontentement des travailleurs devant la montée du chômage et la crainte de la colère qui risque de s'emparer des quelque six cent vingt mille jeunes qui dès demain seront à recherche d'un emploi. (...)*

» *Quant au contrat emploi-formation, l'opération est caractérisée par le fait que la totalité en sera à la charge de l'Etat au profit du patronat, mais les jeunes n'auront pour autant ni garantie d'une formation professionnelle réelle ni garantie d'emploi en fin de stage. Ce sont des stages parkings-chômeurs donnant au patronat une main-d'œuvre gratuite et... temporaire. (...)*

» *Quant à l'extension de l'indemnisation du chômage aux jeunes sans emploi, s'il y a légère amélioration, cela ne répond pas aux besoins concrets immédiats du jeune chômeur qui doit être indemnisé tout de suite comme s'il avait travaillé.* »

● **C.G.C. : des mesures ponctuelles.**

Le secrétariat de la C.G.C. : « *Sans nier l'importance et les incidences financières des dispositions prises par le gouvernement en faveur de l'emploi des jeunes, la C.G.C. regrette qu'il ne s'agisse que de mesures ponctuelles, alors que s'impose la détermination d'une véritable politique d'intégration des jeunes dans la vie professionnelle.*

» *L'insertion des jeunes dans les entreprises doit se préparer dans l'enseignement primaire. Il est également regrettable qu'aucune mesure spécifique n'ait été prise en faveur des jeunes diplômés qui ne puevent actuellmeent espérer d'emplois en rapport avec leurs qualifications.* »

● **C.F.D.T. : camoufler le chômage.**

M. Michel Rofaut, secrétaire confédéral de la C.F.D.T. :

« *Les mesures annoncées par le premier ministre sont l'aveu de l'échec d'une politique économique qui, malgré ses ajustements successifs, se révèle totalement inefficace. Comme les précédentes, ces mesures ne s'attaquent pas aux véritables causes de la crise économique actuelle. Leur intérêt pour le gouvernement est d'occuper à nouveau les grands moyens d'information pour faire illusion et gagner quelques mois dans l'espoir d'une hypothétique reprise.*

» *Les mesures prises en ce qui concerne l'emploi des jeunes sont destinées à camoufler le chômage de diverses manières. Le patronat voit ses demandes satisfaites par le gouvernement, tandis que les garanties pour les jeunes prévues dans les projets de ces derniers mois sont abandonnées.*

» *Le gouvernement tente de maintenir en scolarité des jeunes qui veulent travailler ; à d'autres, il propose à nouveau une formation-parking, rejetée par les jeunes. Le contrat emploi-formation ne sera ni une véritable formation ni un véritable emploi. La prime à l'embauche est un nouveau cadeau au patronat et n'est pas en elle-même capable de créer des emplois, car seules des mesures économiques sont efficaces en ce domaine.* »

● **C.F.T.C. : une politique plus vigoureuse de relance.**

Le bureau de la C.F.T.C. : « *Les mesures annoncées par le premier ministre pour lutter contre le chômage des jeunes sont nécessaires, mais tardives (...). La C.F.T.C. rappelle que le problème de l'emploi, notamment des jeunes, ne pourra trouver une solution satisfaisante que dans le cadre d'une politique plus vigoureuse de relance de l'économie.*

» *Il est démontré maintenant que ce n'est pas par un freinage l'activité que l'on résout le problème de l'inflation.* »

Dans les milieux patronaux

● **LE C.N.P.F. : des mesures à la hauteur du problème.**

Le C.N.P.F. exprime sa satisfaction devant les mesures annoncées par M. Chirac, qui sont, dit-il, « *à la hauteur du problème posé* ». Il souligne néanmoins la nécessité de « *mettre les contrats-types entre les mains des chefs d'entreprise et de leur préciser, ainsi qu'aux jeunes, les détails de l'opération dès le mois de juin* » afin que les mesures soient applicables à temps. Le 3 juin, M. Yvon Chotard, vice-président du C.N.P.F., avait déclaré : « *Les propositions faites par le gouvernement concernant les jeunes me semblent aller dans un sens positif, car les mesures prises devraient permettre aux entreprises d'anticiper l'embauche.* » Il avait ajouté : « *Le système du contrat emploi-formation a l'immense avantage de permettre aux jeunes d'entrer dans l'entreprise et, en même temps, de pouvoir espérer, par la formation qu'ils recevront, d'y entrer définitivement.* »

● **ENTREPRISE ET PROGRES : des mesures tardives et qui ne peuvent suffire à elles seules.**

« *Les mesures annoncées par le premier ministre pour enrayer le chômage des jeunes*, déclare Entreprise et Progrès dans un communiqué, *sont concrètes et vont dans le bon sens. Cependant, elles sont tardives et ne peuvent suffire à elles seules. Elles devront donc être suivies de mesures complémentaires à moyen terme, notamment dans le domaine économique, et destinées à résoudre l'ensemble du problème de l'emploi. Il convient de souligner en outre que, pour qu'elles soient efficaces, ces dispositions doivent entrer en application rapidement. Les difficultés financières des entreprises les empêchent de plus en plus de faire des avances pour le compte des engagements de l'Etat. C'est ainsi que, faute d'application concrète, les dispositions annoncées le 5 janvier dernier par le premier ministre sur le chômage partiel n'ont pas encore eu des résultats au niveau des entreprises.* »

● **LES P.M.E. : des mesures d'accompagnement trop tardives.**

La Confédération générale des petites et moyennes entreprises estime que les mesures « *d'accompagnement* » annoncées par M. Chirac « *n'auront pas un effet suffisant pour endiguer le problème de l'emploi* ». « *C'est au moment où on a mis en place le plan de lutte contre l'inflation qu'il fallait se préoccuper de l'emploi, non en juin 1975*, a déclaré M. Bernasconi, vice-président délégué de la C.G.P.M.E. *La dégradation était prévisible* ». Il a ajouté que, en l'état actuel de la conjoncture « *on voit mal les chefs d'entreprises, qui pour la plupart n'écoulent que 60 % de leur production et ont du mal à préserver l'emploi de leurs propres salariés, créer d'une manière prévisionnelle une pépinière de jeunes pour remplacer les anciens* ».

Dans la presse parisienne

QUOTIDIEN DE PARIS : occasions manquées.

...es initiatives gouvernemen- ...ont à la mesure de la crise ; ...elles ont été autant déter- ... par la crainte d'une ré- ...e la jeunesse que par une ...ipation. (...)

...s incitations à l'embauche ...mes annoncées par le pre- ministre sont puissantes. ...eur efficacité repose sur ... qu'en fera le patronat, ... servir de relais aux vœux ...vernement. (...)

... ne devrait pas répondre ... lancé par une crise pro- grave, inquiétante (...) par ...te de combat de positions ...errain occupé la veille est ... lendemain ; on ne devrait ... répondre par des coups de ...phémères contre les dan- ... plus immédiats, mais par ...ste réflexion sur les op- ...conomiques et sociales qui ...raient une action planifiée ...ale. Le gouvernement n'a ...si toutes les occasions de ...ment qui lui sont offertes. ...e en est une. »

(RICHARD LISCIA.)

...ATION : la restructura- du capitalisme.

...rcade ne perd pas de vue ...ructuration de l'économie ...se. Reste à savoir com- ...les mesures seront appli- ...et comment les commer- réagiront. (...)

... acceptant la politique de ...ment du chômage, on ...une nouvelle fois, se de- ...r si, l'an dernier, les orga- ...ns syndicales n'ont pas ...e champ libre à une poli- ...ouvernementale habile vi- ... adoucir et à reporter les ...le la « crise » et surtout à ...tre la restructuration du ...isme français et la relance ... autres bases de l'expan- ... qualification et leur surexploitation par les capitalistes.

» *Au contrôle tatillon et étouffant du petit commerce correspond la liberté pour les grandes sociétés productrices de biens d'équipements d'augmenter leurs prix (...).* »

(JEAN-PIERRE GAUDARD.)

...GARO : avancer le calen- ...

...ute la question est de ... si, en période de basse ...cture, les chefs d'entreprise ... nombreux à trouver ...ntes les facilités finan- ... nouvelles. Beaucoup d'en- ...c, qui ont répugné à licen- ...t hiver, estiment toujours ...ersonnel en surnombre. ...ancer le calendrier est par- ... bonne politique. Cela n'a ... fait pour la relance. Cela ...être fait pour l'emploi des ... »

(XAVIER MARCHETTI.)

...IANITE : aider les gros.

...diguer le mouvement popu- ...our accentuer sa politique ...ble aux groupes géants : tel ...bjectif du gouvernement. ...esures d'hier sont systéma- ...ent destinées à aider les ...

...ur M. Chirac, les jeunes ...voués à venir grossir le ... de chômage. Pour ceux qui ...ront un emploi, l'Etat orga- ...otamment par le biais des ...rats formation », leur sous-

L'AURORE : hardiesse.

« *Période plus que difficile qui apelle des mesures radicales de sauvegarde. Celles que le gouvernement a arrêtées ne manquent pas de hardiesse. Seront-elles efficaces ? Personne ne peut en préjuger. Mais si la reprise économique tant attendue ne s'affirme pas à l'automne, le chômage (dans son ensemble) atteindra sûrement une ampleur que la France n'a jamais connue. Ni subie (...).*

» *Les blocages décidés par le ministre des finances auront, au mieux, un effet dissuasif. Un Etat libéral ne saurait d'ailleurs, sans se renier, pratiquer la répression administrative, dont la brutalité administrative, dont la brutalité d'injustices parfaitement inacceptables.* »

(J. VAN DEN ESCH.)

EUROPE 1 : faire la soudure.

« *Jean-Pierre Fourcade tapant du poing sur la table à cause des commerçants indisciplinés, et Jacques Chirac se portant au secours des jeunes en quête d'emploi... Un ministre des finances sévère et un premier ministre encourageant, le gouvernement s'était hier soigneusement réparti les rôles... C'est, bien sûr, au service d'une stratégie unique que l'on peut résumer ainsi : faire, par priorité, la soudure jusqu'à la rentrée. Et puis préparer la suite.* »

(ALAIN DUHAMEL.)

La Commission de Bruxelles recommande des primes à l'emploi des jeunes

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Réuni mardi à Bruxelles, le comité permanent de l'emploi, qui rassemble des représentants des gouvernements des Neuf, des organisations patronales et des syndicats, a délibéré des moyens à mettre en œuvre à l'échelle de la Communauté pour tenter d'enrayer la progression du chômage.

La Commission européenne a présenté un rapport traitant du chômage chez les jeunes. Au cours des douzes derniers mois, le nombre des chômeurs âgés de quinze à vingt-cinq ans s'est accru de 49 %, alors que le taux de progression pour l'ensemble de la population active était de 32 %. Pour remédier à cette situation, la Commission a présenté un certain nombre de suggestions : créations d'emplois par les autorités nationales dans les services publics, où l'on observe traditionnellement un manque de personnel ; création d'un « *corps de volontaires* » qui recruterait des jeunes pour des emplois à vocation sociale (qui sont si peu intéressants ou si astreignants qu'il est impossible de demander à un travailleur de les occuper durablement) ; la Commission cite les soins aux malades mentaux et aux persones âgées, la protection de l'environnement. Un tel service devrait durer au moins deux ans, afin de fournir aux volontaires la formation indispensable leur permettant éventuellement par la suite « *un passage dans des carrières permanentes dans les mêmes domaines ou dans des domaines voisins* ».

Pour encourager l'embauche des jeunes par les entreprises, la commission recommande l'octroi à l'employeur de « *primes à l'emploi des jeunes* ». Afin de favoriser une meilleure répartition du travail, la Commission se prononce encore en faveur de la retraite précoce, de la réduction de la durée de la semaine de travail, de l'allongement des vacances et de l'octroi de congés supplémentaires pour les travailleurs qui suivent des cours post-scolaires.

Les gouvernements membres ainsi que les représentants des syndicats et du patronat souhaitent que la Commission fasse rapidement des propositions précises en vue de rendre possible l'intervention du fonds social européen au profit des travailleurs affectés par la crise économique et de faciliter ainsi l'indispensable restructuration de l'économie communautaire.

Le comité a également examiné un rapport de la Commission traitant de l'immigration clandestine. Celle-ci, selon Bruxelles, représenterait environ 10 % des travailleurs migrants, soit cinq cent mille à six cent mille travailleurs. Les représentants des pouvoirs publics, des syndicats et du patronat ont approuvé l'idée de renforcer et d'harmoniser à l'échelle de la C.E.E. les sanctions à appliquer aux trafiquants de main-d'œuvre ainsi qu'aux employeurs qui bénéficient délibérément de l'émigration clandestine. Les syndicalistes ont insisté pour que le conseil des ministres des Neuf ne se contente pas à cet égard d'une vague recommandation mais arrête une « directive », autrement dit un texte juridique que les gouvernements membres auront l'obligation de transposer dans la législation nationale.

PHILIPPE LEMAITRE.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

LE DISPOSITIF GOUVERNEMENTAL

PRIX : taxation et plafonnement de marges

Les mesures annoncées, mardi 3 juin, par M. Fourcade au Comité national des prix (voir *le Monde* des mardi 3 et mercredi 4 juin) sont de deux ordres :

● *Les marges bénéficiaires prélevées par le commerce sur la vente de plusieurs produits ou articles sont fixées autoritairement par le ministère de l'économie et des finances.* Il s'agit des produits suivants : pâtes alimentaires, conserves de poisson, huiles alimentaires (sauf l'huile d'olive), margarines, café, chocolat, aliments pour bébés, savons de ménage, détergents, couches de bébés, ampoules électriques, appareils de photo et d'enregistrement du son, de radio.

Des coefficients multiplicateurs permettront aux commerçants de calculer un prix de vente, toutes taxes comprises, à partir d'un prix d'achat hors taxes. Si, par exemple, le coefficient est de 1,22, et que le prix d'achat hors taxes est de 100, le prix de vente T.T.C. pourra être au maximum de 122.

Ce système est assez sévère : les commerçants qui pratiqueront des marges plus élevées que les limites autorisées devront baisser leurs prix. Ceux qui pratiquent des marges inférieures (cas des supermarchés, par exemple) ne pourront cependant pas en profiter pour augmenter leurs marges, puisqu'un texte en vigueur depuis le 20 décembre 1974 interdit l'augmentation des marges en valeur relative.

● *Les prix d'un certain nombre de produits sont bloqués en valeur absolue* à leur niveau actuel jusqu'au 15 septembre prochain : vêtements, lingerie, bonneterie, chemiserie, chaussures, linge de maison, fil à tricoter, vaisselle de faïence, articles ménagers en plastique, papier sanitaire et domestique. Le ministre de l'économie et des finances a finalement renoncé à bloquer les prix de l'ameublement.

Ces deux catégories de mesures sont immédiatement applicables.

Hostilité unanime des commerçants

Les mesures prises par M. Fourcade suscitent les protestations unanimes des organismes professionnels de commerçants et d'artisans.

● *Président du Conseil national du commerce*, M. Francis Pécresse juge les mesures adoptées « *extrêmement graves pour l'avenir* » et injustes, car « *ce n'est pas le commerce dans son ensemble qu'il faut accuser, mais seulement certaines entreprises* ».

● Pour le *CIDUNATI*, « *il s'agit d'une opération politique destinée à se concilier une partie de l'opinion française et qui n'aura aucun véritable effet sur la hausse des prix.* » « *Nous n'accepterons pas des contrôles systématiques rappelant l'Inquisiton* », ajoute le CIDUNATI, qui annonce qu'il « *réagira vivement si les contrôles vexatoires s'amplifient, créant des drames* ».

● *La Confédération générale des P.M.E.* « *s'élève contre toute nouvelle règlementation des prix ou des marges, alors que les conditions d'exploitation des entreprises s'aggravent constamment, souvent du fait de l'Etat* ». Les P.M.E. commerciales ajoutent que « *ce sont les grandes surfaces qui sont responsables, alors que ce sera le secteur spécialisé qui sera pénalisé* ».

● *La Fédération nationale des commerçants non sédentaires* « *proteste énergiquement auprès de M. Fourcade qui, une fois de plus, veut faire retomber l'échec de son plan de stabilisation des prix sur les commerçants et artisans indépendants* ». « *Nous ne nous laisserons pas faire* », ajoute la Fédération

● *Le président de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris*, M. Paul Laubard, a déclaré : « *Les mesures de taxation ne tiennent pas compte de la situation de nombreuses entreprises qui, du fait du ralentissement général des affaires, supportent des charges fixes qui pèsent plus lourdement sur leur compte d'exploitation, les mettant de ce fait dans l'impossibilité de répercuter intégralement les baisses* ».

Une seule centrale ouvrière approuve le dispositif gouvernemental :

● *Force ouvrière*, dans un communiqué, « *approuve des mesures qu'elle a toujours souhaitées* », tout en craignant que les pouvoirs publics n'aient pas les moyens d'en faire assurer le respect.

CRÉDIT : baisse du coût des ventes à tempérament

M. Jean-Pierre Fourcade a annoncé mardi qu'il saisirait vendredi le Conseil national du crédit de propositions visant à faire baisser les taux d'intérêt des ventes à tempérament. Cette baisse sera obtenue de deux façons.

Tout d'abord, le montant des perceptions forfaitaires (frais de dossier et de recouvrement) sera ramené par le Conseil de 3 % à 1,50 %. Ensuite, l'Association des établissements financiers prendra l'initiative de diminuer d'un point et demi son taux de base, qui sera ainsi ramené de 21,30 % à 19,80 %. Globalement, le coût final d'une vente à tempérament pour le consommateur sera réduit d'un huitième, le taux réel pour un crédit d'un an revenant de 25 % environ à 22 % environ. Les établissements financiers rappellent que le taux de base autorisé, tel qu'il résulte de la loi du 28 décembre 1966 réprimant l'usure et qui est fixé tous les six mois au double du taux d'émission des obligations du secteur privé, est atuellement de 24,06 % et passera à 23 % environ le 1er juillet prochain.

Pour l'instant, aucune modification n'est apportée à la réglementation des ventes à crédit : leur durée reste plafonnée à vingt et un mois et l'apport personnel de l'acheteur fixé à 40 %. Ces limitations, on le sait, ont été supprimées en janvier dernier pour les véhicules automobiles d'occasion.

Deux commentaires

M. DEBRÉ : ce qui vient d'être décidé est un palliatif.

M. Michel Debré, député U.D.R., ancien premier ministre, a déclaré mardi 3 juin à TF 1 à propos du nouveau plan de lutte du gouvernement contre l'inflation :

« *On ne dira jamais assez aux Français que la lutte contre l'inflation est une condition de la croissance et du maintien du niveau de vie. Depuis le mois de juillet dernier je soutiens les efforts du gouvernement Chirac. Je ne suis pourtant pas sûr que les moyens soient à la hauteur du mal. Il faut aller au fond des choses et regarder la situation en Allemagne et en Grande-Bretagne. En Allemagne les organisations syndicales ouvrières et patronales se sont entendues sur une politique générale des revenus alors que la Grande-Bretagne a échoué.*

» *Il faudra s'inspirer de l'exemple allemand. Ce qui vient d'être décidé est un palliatif même si le gouvernement reste orienté dans la bonne direction. Ce que l'Etat ne décide pas, nul ne le décidera à sa place.* »

● *M. Robert Fabre*, président du Mouvement des radicaux de gauche, a déclaré mardi 3 juin au micro de France-Inter que les nouvelles mesures de lutte contre l'inflation « *mettent à mal le libéralisme du gouvernement* » et impliquent un « *retour au dirigisme et aux mesures autoritaires* ». Elles traduisent, selon M. Fabre, « *l'échec de la politique économique du gouvernement* ».

Bon accueil du patronat

(Suite de la première page.)

Une telle formule repose finalement sur un acte de foi dans la relance de l'économie ; on espère que les employeurs transformeront en contrat à durée indéterminée les nouveaux contrats-formation de six mois qu'ils vont souscrire. Le système présente au demeurant plusieurs inconvénients : la risque est grand de voir les jeunes soit entrer en usine pour se tourner les pouces ou balayer les ateliers, soit refuser les emplois qui leur seront proposés parce qu'ils les jugeront inintéressants. Quant à la formation, qui est proposée pour une durée de deux à trois mois, elle pourrait se révéler *inefficace, puisque au C.N.P.F. même* on estime que des stages de longue durée sont nécessaires. On peut d'ailleurs s'interroger sur la capacité réelle des pouvoirs publics et du secteur privé de mobiliser en quelques semaines une armée de formateurs.

Le programme du gouvernement risque, en outre, de se heurter à la mentalité de jeunes hostiles — ou réticents — à l'entrée précaire en usine aussi bien qu'au retour à l'école. Les expériences qui ont été menées à Besançon chez Lip ou lancées récemment par M. Granet sont, dans ce domaine, éloquentes : seule une prolongation du programme gouvernemental permettrait d'éviter ces écueils.

A propos du VIIe Plan, le premier ministre s'est prononcé pour une *application rapide des projets qu'il* a avancés dans le domaine de la durée et des conditions de travail. Habilement, il a décidé de saisir les partenaires sociaux avant de légiférer. Qu'il s'agisse de la retraite ou de la durée maximale du travail, M. Chirac compte, après l'ouverture de négociations entre les syndicats et le *C.N.P.F., déposer, dès la fin* de 1975 ou au début de 1976, des projets de loi sur ces sujets. Pour les conditions de travail, un équilibre savant est de même préconisé entre la procédure législative et la voie contractuelle.

Les orientations présentées par M. Chirac demeurent cependant très vagues, même si elles sont assorties de déclarations généreuses sur la revalorisation du travail manuel. Comme l'a reconnu le premier ministre, au début de son discours, il reste, du moins dans ce domaine, « *à trouver les mesures les plus aptes à les faire entrer concrètement dans les faits* ».

Au sujet de la durée du travail et de la retraite, M. Chirac a, en revanche, été plus net. Selon lui, on « *ne peut résoudre par des moyens de politique sociale (...) une situation de déséquilibre de l'emploi* ». Alors que les syndicats estiment que la fixation de l'âge de retraite à soixante ans dégagerait 300 000 à 400 000 postes, les services de l'hôtel Matignon estiment que 200 000 personnes seulement saisiraient une telle occasion et qu'alors les employeurs ne feraient appel qu'à 100 000 chômeurs, compensant la différence par un surcroît de productivité. Des réformes en ces matières n'ont cependant pas été écartées, mais elles feront « *partie intégrante de [la] politique de progrès social* » et demeureront limitées.

Là encore, le gouvernement accomplit un acte de foi sur la bonne *volonté et l'esprit de concertation* des syndicats comme du patronat. Attitude logique politiquement de la part de M. Chirac, puisque celui-ci défend la société libérale et, jusqu'à un certain point au moins, la méthode du « laisser faire ».

Quelles sont d'autre part la signification et l'efficacité des mesures prises *par M. Fourcade pour ralentir* l'inflation ? La décision de fixer automatiquement certaines marges du commerce est — sous des apparences un peu anodines — lourde de signification. Le blocage des prix apparaît en comparaison une mesure bénigne, et mardi 3 juin, au sein du comité national des prix, les représentants de la *distribution* ne s'y sont pas trompés.

La question qui se pose est de savoir si l'intervention de l'Etat *fixant lui-même les marges bénéficiaires* des commerçants — donc, d'une certaine façon, leurs revenus — est définitive ou simplement imposée par des circonstances exceptionnelles.

M. Fourcade mêle, en effet, deux problèmes : il sanctionne les professionnels qui ne répercutent pas dans leurs prix les baisses des cours à la production et améliorent, de ce fait, leurs revenus, alors que les salariés voient, pour la plupart, leur niveau de vie stagner ou baisser ; il demande à l'ensemble du commerce de faire un effort d'austérité qu'impose la nouvelle situation économique (inflation, déséquilibre de la balance des paiements, ralentissement de la consommation des Français, etc.). Au comité national des prix, *M. Fourcade a reproché* mardi, en termes très vifs, aux commerçants d'avoir bafoué leurs engagements. Le reproche était peut-être trop général pour être tout à fait juste.

L'efficacité des mesures prises dépendra, en tout cas, du nombre des contrôles.

JEAN-PIERRE DUMONT.

AGRICULTURE

AU COURS DE SES JOURNÉES D'ÉTUDE

Le C.N.J.A. demande des mesures pour améliorer le sort des agricultrices

Les journées d'études du Centre national des Jeunes Agriculteurs devaient s'achever, ce mercredi 4 juin, par l'intervention de M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture. Mme Françoise *Giroud, secrétaire d'Etat à la condition féminine,* devait également assister à la séance de clôture.

le C.N.J.A. ayant fait cette année des propos[...] pour améliorer la situation des « agricultric[...] Enfin, M. Lardinois, commissaire européen c[...] des questions agricoles, devait tenter, en fi[...] matinée, de rassurer le *C.N.J.A. sur l'évol*[...] du Marché commun agricole.

De notre envoyé spécial

Caen. — C'est une première journée d'études fort studieuse qu'ont tenu, mardi 3 juin, les délégués du Centre national des jeunes agriculteurs. La discussion sur la politique agricole commune a duré jusqu'à minuit passé et quelque quatre-vingts amendements au rapport de M. Pierre Boulnois (*le Monde* du 4 juin) ont été déposés, plus pour en préciser la formulation que pour en modifier le fond. M. Jean-François Deniau, secrétaire d'Etat à l'agiculture, a, de son côté, « conseillé » aux délégués de ne pas trop « bousculer » l'Europe verte.

Une grande partie de la journée a en outre été consacrée à la présentation du rapport de la vice-présidente du Centre des jeunes agriculteurs, Mme Simone Martin, aujourd'hui, « des agricultrices ». Il est assez rare que des exploitants se préoccupent de la condition de leurs compagnes pour que cela mérite de s'y arrêter.

Peu de filles d'agriculteurs sont tentées de rester à la terre. Souvent, elles n'osent pas faire jouer les droits que leur confère leur statut d'« aide familiale ». Leur formation dans les centres ruraux reste essentiellement tournée vers les tâches ménagères et prépare insuffisamment aux responsabilités qu'une épouse devra prendre sur une exploitation. Bref, « *bon nombre de filles reculent devant cette situation, car à l'heure actuelle elles ne pensent pas pouvoir s'y épanouir* », note Mme Simone Martin. Conséquence : il y a trois fois plus d'hommes célibataires en agriculture que dans les autres catégories socio-professionnelles.

Pour atténuer ce phénomène qui aggrave l'exode rural, Mme Simone Martin fait deux séries de propositions :

● *Améliorer les conditions de vie.* — Pour éviter la cohabitation avec les parents, souvent durement ressentie par les jeunes ménages, une dotation de 15 000 F devrait être versée aux jeunes couples d'exploitants afin qu'ils puissent disposer d'un logement. Le C.N.J.A. demande, à cet égard, un allégement des procédures à appliquer pour la rénovation de l'habitat rural et un développement des expériences de logements sociaux dans les ca[...] gnes qui ont été lancées da[...] Sarthe et en Corrèze. Le C.[...] souhaite enfin que les compt[...] l'exploitation soient sépar[...] ceux du ménage pour donne[...] d'indépendance financière [...] femme.

● *Promouvoir le métier d[...] cultrice.* A partir d'une [...] leure formation professio[...] agricole dispensée aux fill[...] C.N.J.A. demande que les ép[...] puissent obtenir comme [...] mari la « *carte verte* » d[...] culteur, dont il demand[...] création. Des facilités anal[...] à celles des femmes sal[...] devraient également être a[...] dées aux futures mères q[...] peuvent travailler à la [...] pendant leur grossesse. Po[...] veuves, le C.N.J.A. préconi[...] reversion totale de la re[...] complémentaire, ainsi que [...] de l'indemnité viagère de d[...] (I.V.D.).

Enfin, les Jeunes Agricu[...] demandent que la Fédératio[...] exploitants (F.N.S.E.A.), c'[...] dire le syndicalisme aîné, m[...] ses statuts pour que les *fe*[...] adhèrent pleinement et ne [...] plus confinées dans les con[...] sions féminines.

Ces propositions pourront p[...] pour audacieuses dans un [...] social qui s'organise encore [...] gement autour du chef d'ex[...] tation, c'est-à-dire du pèr[...] famille. Elles sont ceper[...] formulées avec une certaine [...] dence. Plusieurs thèmes, bie[...] d'actualité (la contraception [...] tamment), ont finalement [...] rayés de la première moutur[...] rapport. Même sur un prob[...] qui ne touche pas directeme[...] l'économie agricole, le C.N[...] reste fidèle à sa politique [...] miste des petits pas.

ALAIN GIRAUD

LES VITICULTEURS DU MIDI VEULENT REPRENDRE L'ACTION

Incidents à Montpellier

« *La trêve est finie* », a affirmé mardi 3 juin dans l'après-midi devant deux mille à trois mille personnes réunies à Montpellier M. Pierre Teissier, porte-parole du comité régional d'action viticole. « *Les accords de Luxembourg sur la viticulture n'ont été qu'une duperie* », a poursuivi M. Teissier. « *Nous avions l'espoir que cela changerait. Rien n'a changé. Nous allons reprendre l'action.* »

Deux mesures ont été adoptées par les viticulteurs présents. Ils ont décidé « *de constituer dans les villages des groupes d'autodéfense professionnelle contre les tracasseries et les contrôles qui ne frapperaient pas la totalité des viticulteurs de la Communauté* ». Ils ont décidé également « *d'inviter les touristes étrangers de l'Europe à aller se baigner sur l'Adriatique ou la Baltique et d'organiser des manifestations, cet été, pour convaincre les touristes étrangers que les vignerons méridionaux ne sont pas satisfaits* ».

A l'issue du rassemblement, les manifestants sont allés à la préfecture, où les dirigeants ont été reçus par M. Blanc, préfet de région, auquel ils ont exposé leurs revendications. Pendant cet entretien, des accrochages assez vifs avec le service d'ordre se sont produits dans les rues adjacentes. Le calme est revenu à 20 heures. Un manifestant a été blessé.

● M. CLAUDE NEUSCHWANDER, P.-D.G. de la Société européenne d'horlogerie (Lip), a été reçu, le 3 mai, par le président de la République, à qui il a remis la première montre à quartz sortie en chaîne de l'usine de Palente. Au cours de l'entretien, qui a duré quarante-cinq minutes, M. Giscard d'Estaing a interrogé son visiteur, d'une part sur l'avenir de l'industrie horlogère française face au défi de la montre tout électrique, d'autre part sur la signification de l'expérience de Lip dans le cadre de la réforme de l'entreprise.

Les dirigeants agricoles ont été reçus à l'Élys[...]

M. Giscard d'Estaing a reçu, mardi 3 juin, à déjeuner les dirigeants des trois principales organisations paysannes, MM. Michel Debatisse (F.N.S.E.A.), Perrin (A.P.C.A.), Bonjean (C.N.M.C.C.A.). Ce *déjeuner devait permettre* au chef de l'Etat de prendre l'avis de ses hôtes avant le conseil de planification consacré à l'agriculture, qui doit se tenir le vendredi 6 juin, car les organisations paysannes n'ont pas été formellement ou directement consultées, lors de la préparation du rapport, par M. Deniau, secrétaire d'Etat à l'agriculture.

A l'issue de ce déjeuner, les leaders paysans se sont montrés fort discrets. M. Debatisse a indiqué que le président de la République a été mis au courant des problèmes agricoles du moment, et notamment des difficultés des vignerons et des céréaliers.

« *En fait, il s'agit de savoir si l'agriculture est une chance pour la France,* a dit le président de la fédération des exploitants. *oui, il faut donner aux pays[...] les moyens nécessaires à c[...] ambition. La décision en inco[...] maintenant au chef de l'E[...]* D'après M. Perrin, l'alterna[...] qui s'offre à M. Giscard d'Estain[...] est « *de poursuivre entre les [...] ments anciens ou d'utiliser l[...] créneaux qu'ouvre la situation a[...] mentaire mondiale* ».

« *Si les orientations de VIIe Plan ne nous convienn[...] pas*, a conclu M. Debatisse, n[...] *aurons la liberté de le dire.* »

M. Giscard d'Estaing a ég[...] ment évoqué avec ses hôtes [...] problème de l'inflation. M. De[...] tisse a indiqué que les prix a[...] coles à la productiotn n'éta[...] pas responsables de la hausse [...] prix alimentaires. Au sujet [...] prochain référendum britanni[...] sur l'adhésion à la Communa[...] européenne, le président de [...] fédération des exploitants a p[...] cisé que « *désormais les Brit[...] niques ne peuvent plus faire m[...] che arrière* ».

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

SALAIRES

Dans la sidérurgie

…inor propose une progression du pouvoir d'achat de 4 %

…rection du groupe sidérur-…sinor a, le 3 juin, présenté …dicats de nouvelles disposi-…r les salaires : soit, au titre …ntien du pouvoir d'achat, à … du 1er mai une augmenta-… 3 % pour les usines du Nord, … pour celles de l'Est, et, au … la progression du pouvoir … un relèvement de 4 % avec …imum de 100 F applicable au …let. La C.G.T. consulte ses …ts et rendra une réponse … 10 juin.

…nkerque, deux aciéries ont de… cessé de fonctionner le … Les syndicats réclament la …s sanctions.

…orraine le travail a repris …oir à Hagondange et Rombas …di soir à Gandrange, point fort du conflit de la SOLLAC où une partie du personnel était en grève depuis le 7 mai. De nouvelles négociations au niveau du groupe SOLLAC avaient eu lieu dans la journée du 3 juin, mais pour l'essentiel les employeurs n'ont fait que reprendre leurs propositions de la semaine précédente : augmentation de salaires de 2,5 % le 1er mai à valoir sur les accords régionaux, majoration de la prime d'objectif de 20 F et complément de 60 F.

Des grèves continuent dans plusieurs usines du groupe Ugine à Fos-sur-Mer, à Ugine et à Moutiers. Enfin, à Issoire (Puy-de-Dôme), mille cinq cents métallurgistes sont en grève depuis le 16 mai chez Cégédur, dont ils ont occupé les locaux directoriaux pendant quelques heures le 3 juin.

UN ACCORD EST SIGNÉ CHEZ CITROEN CONTRE LES « ALÉAS DE CARRIÈRE »

…assurance contre les « *aléas …rière* » vient d'être créée …u renouvellement de la …tion des usines Citroën de …on parisienne.

…dispositions intéressent …n trente-cinq mille manœu-… ouvriers d'atelier, ouvriers …lisés, agents d'atelier et pro-…nels des usines. Elles per-…nt de compenser, à compter … juillet prochain, les dimi-…s de ressources provenant …'une différence entre l'an-… qualification de poste et …uvelle, soit de la perte ou diminution des primes atta-… à l'emploi.

L'accord, ratifié par la C.F.T., la C.G.C. et F.O., pourrait être signé ultérieurement par la C.G.T. Son application coûtera à la société 200 000 à 250 000 F.

Des dispositions en vue de la promotion de mille « *ouvriers commissionnés* » de la société seront appliqués au cours de la période d'ici à février 1976.

La direction a également proposé aux syndicats de discuter et d'appliquer à la société Citroën l'accord sur les classifications professionnelles proposé par l'Union des industries métallurgiques et minières, mais qu'aucune fédération syndicale n'a signé.

CONJONCTURE

M. Ségard : il faut « suréquilibrer » la balance commerciale de la France

…faut suréquilibrer la balance …rciale de la France afin de …ser le déficit des échanges …les », a déclaré M. Norbert … au cours d'un déjeuner-débat … le 3 juin par le CEDIMOM …-européen pour le développe-…dustriel et la mise en valeur …tre-mer). Il s'agit pour le … du commerce extérieur de … sorte que les ventes fran-… l'étranger soient supérieures … milliards de francs aux … alors que les « invisibles » … de fonds des travailleurs …s, fret, assurance, etc.) se …nt par un déséquilibre per-… de quelque 13 milliards de … Si la France ne diversifie pas la structure de ses exportations, elle ne résoudra pas le problème du plein emploi, a estimé le ministre, qui a fait part de son intention d'accorder « peut-être des aides sélectives à certaines entreprises » et de déposer un projet de loi sur le statut des Français à l'étranger.

Cependant, dans sa dernière note de conjoncture, le Conseil national du patronat français (C.N.P.F.) indique que « la poursuite des résultats positifs obtenus à l'exportation par les industries de biens d'équipement et les biens de consommation est loin d'être assurée. D'une part, dans de nombreux cas, les ventes récemment enregistrées correspondent à des commandes prises l'année écoulée et qui ne se sont pas renouvelées au même rythme durant les derniers mois. D'autre part, en raison de la réappréciation du franc, notamment par rapport au dollar, les exportateurs français sont en position concurrentielle plus difficile. »

Par ailleurs, il ne faut pas oublier que certains partenaires de la France, comme l'Algérie ou l'U.R.S.S., veulent vendre davantage afin d'équilibrer, eux aussi, leur balance commerciale.

…EVE SURPRISE DES …TIERS DE LA CHA-…TE-MARITIME. — Parti …a Rochelle, le 2 juin, un …vement de grève des …ts des guichets a été suivi …0 % pour vingt-quatre …es, le 3 juin, dans tout …épartement. Les postiers …ment l'amélioration des …litions de travail et la …aine de quarante heures.

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

IMPORTANT PROGRÈS DE LA C.G.T. A L'USINE SOLMER DE FOS-SUR-MER

(De notre correspondant régional.)

Marseille. — Les élections de délégués du personnel qui ont eu lieu récemment à l'usine Solmer de Fos-sur-Mer, se sont traduites par une très forte progression de la C.G.T., qui a obtenu 34 % des suffrages au lieu de moins de 15 % l'an dernier. La C.F.D.T. demeure le syndicat le plus représentatif, avec 47 % des suffrages et onze sièges sur les vingt et un à pourvoir, mais elle a perdu 15 points par rapport aux précédentes élections, où elle avait recueilli 62,45 % des voix.

En fait, 2 800 électeurs nouveaux étaient inscrits (6 505 au lieu de 3 707), en grande majorité des ouvriers — dont un nombre important recruté dans les départements méridionaux — constituant l'électorat de prédilection de la C.G.T. La liste commune F.O.-C.G.C. cède également du terrain, avec 18,8 % des voix au lieu de 22,7 % l'an dernier.

● *Collège ouvriers et employés.* — Inscrits 3 855, suffrages exprimés 2 509. Ont obtenu : C.G.T. 1 184 voix (47,2 %), C.F.D.T. 1 055 (42 %), F.O.-C.G.C. 270 (10,8 %).

● *Collège agents de maîtrise ingénieurs et cadres.* — Inscrits 2 650, suffrages exprimés 1 835. Ont obtenu : C.F.D.T. 983 voix (53,6 %), C.G.T. 302 (16,5 %), F.O.-C.G.C. 549 (29,9 %).

AFFAIRES

LA BANQUE VERNES ET COMMERCIALE DE PARIS PREND UNE PARTICIPATION DANS LA COMPAGNIE FINANCIÈRE

La banque Vernes et Commerciale de Paris va prendre une participation minoritaire dans la Compagnie financière, banque du groupe Rothschild. Cette décision a été prise « *en raison des liens très anciens qui lient les deux maisons* ».

La banque Vernes et Commerciale de Paris, dirigée par M. Jean-Marc Vernes, est une banque d'affaires au bilan de 2,6 milliards de francs contre 250 millions de francs pour la Compagnie financière. Cette dernière a vu récemment entrer à son conseil d'administration M. François Caries, directeur général de la banque Rothschild, dont les propriétaires sont les cousins de M. Edmond de Rothschild. Ainsi se concrétise à la fois le rapprochement entre les deux branches familiales et le resserrement des liens entre banques privées de moyenne importance.

LOGEMENT

EN CONGRÈS A MONACO ET A GRENOBLE

Promoteurs-constructeurs et dirigeants d'H.L.M. tentent de préciser l'avenir de l'habitat

Cette première décade de juin voit la tenue de deux importants congrès sur l'habitat : celui de la Fédération nationale des promoteurs-constructeurs, du 4 au 7 juin, à Monaco, et celui des organismes d'H.L.M., du 5 au 8 juin, à Grenoble. Deux conceptions de l'habitat, de la construction, de leurs finalités, sous-tendront ces débats parallèles correspondant aux rôles joués dans le passé par ces groupes et aux missions qu'ils se fixent pour l'avenir. Le souci de rentabilité des entreprises, l'attente d'une relance de l'activité exprimés par les promoteurs-constructeurs recoupent cependant en partie les soucis des dirigeants d'H.L.M., qui au travers d'un Livre blanc largement discuté (« le Monde » des 25 avril et 7 mai) proposent une nouvelle politique sociale de l'habitat. Les premiers doivent compter avec l'aide financière que l'État dispense aux candidats au logement ; les seconds ne peuvent ignorer les impératifs des entreprises de construction. Les débats se dérouleront d'ailleurs sur la même toile de fond économique : inflation, restrictions de crédits, récession du bâtiment, engendrant un chômage important. Notons enfin que ces deux congrès se tiennent au moment où la commission Barre prépare le rapport qu'elle soumettra en novembre au gouvernement sur la simplification et l'assouplissement des circuits et des procédures de financement du logement.

Monaco, Grenoble, le choix de ces deux villes est-il un hasard ? La Côte d'Azur, où l'urbanisation libérale s'est donnée depuis trois décennies un libre cours quelque peu anarchique, accueille les constructeurs-promoteurs, tandis que la capitale du Dauphiné, où une municipalité ambitieuse tente des *expériences* originales en matière de logement social, reçoit le congrès des H.L.M. Même involontaires, ces choix prennent une valeur symbolique, au moment où les participants aux deux congrès vont parler de l'avenir.

« *L'avenir de la construction privée* » est, en effet, le thème choisi par les *constructeurs-promoteurs* pour leurs deux « tables rondes » sur l'habitat (pour qui construire ? Où ? Quel logement pour demain ?) et sur leur métier (la raison d'être du constructeur-promoteur, sa place dans l'acte de bâtir, l'évolution de sa profession). Hauts fonctionnaires, architectes, parlementaires et journalistes participeront aux débats.

La morosité

La conjoncture teintera fortement les réflexions des congressistes. La dernière enquête trimestrielle de l'INSEE, menée en avril auprès d'un millier de promoteurs, prouve que la morosité n'a pas quitté les professionnels depuis six mois : la demande de logements neufs reste faible et les perspectives de mises en chantier médiocres ; pour l'instant, les promoteurs privés se bornent à commercialiser les appartements déjà construits ou en chantier, épuisant ainsi leurs stocks, dans l'attente d'une amélioration des conditions de crédit qui les inciterait à reprendre leurs activités.

Les promoteurs privés ont d'ailleurs ressenti chacun avec plus ou moins d'acuité les mois sombres qu'ils viennent de traverser, tant ce groupe professionnel est divers. Selon l'INSEE, trente-cinq promoteurs sur près d'un millier ont assuré, en 1973, la moitié des mises en chantier. Diversité de méthodes de travail aussi, puisque le promoteur peut être gestionnaire de sociétés civiles pour des programmes précis, agir comme maître d'ouvrage ou bien encore être propriétaire d'immeubles locatifs.

Forte minorité d'opposants au Livre blanc

La diversité est presque aussi grande dans le monde multiforme des H.L.M. Mais si tous les organismes d'H.L.M. sont « *sans but lucratif* » et voués à la construction de logements à vocation sociale, il existe de grandes différences de conceptions de cette mission entre les offices publics, les sociétés anonymes, les sociétés coopératives, les sociétés de crédits immobiliers, sans compter les tout nouveaux OPAC (Offices publics d'aménagement et de construction) qui commencent à se substituer aux offices publics.

La publication récente du Livre blanc *(Propositions pour l'habitat)* suscite bien des craintes et des réserves, et l'on peut s'attendre à un congrès « *animé* », selon le mot de M. Robert Lion, délégué général de l'Union nationale, qui reconnaît qu'une forte minorité s'oppose aux conclusions de cet ouvrage.

Très schématiquement, les réserves sont de deux ordres :

● Crainte que la remise en cause fondamentale des structures de financement du logement social (que tout le monde s'accorde à trouver trop complexes) et la transformation des organismes ne marquent la fin du mouvement H.L.M. ;

● Crainte que les bouleversements envisagés n'incitent l'État à se désengager de l'aide qu'il apporte au logement social.

Cinq « groupes interfédéraux d'études » (financement et loyers ; décentralisation, urbanisme et action foncière ; politique technique et coût global du logement ; relations avec les usagers) ont entrepris d'approfondir certains aspects du Livre blanc ; ils livreront aux congressistes le résultat de leurs travaux. Ceux-ci pourront infléchir les conclusions du Livre blanc, par exemple sur la forme préférable d'aide à la personne (allocation élargie ou « juste loyer ») ou bien sur les modalités de la participation des usagers à la gestion des H.L.M. M. Lion et les dirigeants nationaux des H.L.M. auront à convaincre les opposants de gauche (ceux de la Confédération nationale du logement) comme les responsables conservateurs que les H.L.M. ne sont pas menacées, puisqu'il s'agit au contraire d'élargir leur champ d'action et d'aboutir à une politique cohérente et réalisable du logement social.

Qu'il s'agisse de la prise en considération du poids des charges dans le calcul du « taux d'effort » demandé à chaque ménage pour se loger ou de la participation des usagers, il y aura sans doute fort à faire. Les locataires d'H.L.M. ou les accédants à la propriété de ces logements sociaux ont souvent le sentiment d'avoir en face d'eux des propriétaires ou des promoteurs comme les autres. M. Henri Fiszbin, député communiste de Paris, vient d'ailleurs de poser au ministre de l'équipement une question écrite sur le poids des charges locatives et du loyer, la quittance représentant à Paris, pour un F 3, une somme proche de 50 % du SMIC. De plus, peu de gens (à peine plus de 10 %) ont bénéficié, de juin 1973 à 1974, de l'allocation-logement. On prête aux associations de locataires, qui se multiplient actuellement, l'intention de ne pas laisser passer le congrès de Grenoble sans réagir.

L'exposition sur l'innovation dans l'habitat, prévue en même temps que le congrès, suffira-t-elle à substituer, dans l'esprit des contestataires, les rêves d'avenir aux soucis du présent ?

JOSÉE DOYÈRE.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs suisses	
48 heures	5	6	4 3/8	4 7/8	1	2
1 mois	5 1/8	5 5/8	4 3/8	4 7/8	2 7/8	3 3/8
3 mois	5 5/8	6 1/8	4 1/2	5	3 1/2	4
6 mois	6 5/8	7 1/8	4 7/8	5 3/8	4 1/2	5

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

PARIBAS

COMPAGNIE FINANCIÈRE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

L'Assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Compagnie financière de Paris et des Pays-Bas, qui s'est tenue le 2 juin 1975 sous la présidence de M. Jacques de Fouchier, président du conseil d'administration, a approuvé les comptes de l'exercice 1974.

Le bénéfice net de l'exercice s'établit à F 120 740 817,87 contre F 115 004 804,56 pour l'exercice précédent.

Le résultat consolidé du groupe s'élève à F 310 millions ; la part de la Compagnie financière s'établit à F 241 millions contre F 219 millions en 1973, ce qui représente un résultat net par action de F 23,72 contre F 21,52, soit une augmentation de 10 %.

L'Assemblée générale a voté la distribution d'un dividende net de F 11 par action, comprenant à hauteur de F 0,55 la fraction des bénéfices de l'exercice 1973 dont la distribution avait été différée conformément aux recommandations gouvernementales. Ce dividende sera mis en paiement le 9 juin 1975.

A la réunion du Conseil qui a précédé l'Assemblée générale, MM. Emmanuel Monick, Henri Deroy, Jean Reyre, Maurice Doumenc et Harry Oppenheimer ont remis leur mandat à la disposition du président. L'effectif du Conseil se trouve ainsi ramené au chiffre légal de douze. Le Conseil a exprimé aux administrateurs sortants ses remerciements pour les services éminents qu'ils ont rendus au groupe Paribas et les a invités à siéger au Comité consultatif créé sur la proposition du président. Le Conseil a nommé M. Jean Reyre, président honoraire.

UNION IMMOBILIÈRE DE FRANCE « U.I.F. »

L'assemblée générale des actionnaires, tenue le 27 mai 1975, sous la présidence de M. Etienne Gout, a approuvé les comptes de l'exercice 1974, qui se soldent par un bénéfice net de 36 777 000 F.

Le dividende a été fixé à 8,40 F par action, dont 1,91 F exonéré de l'impôt sur le revenu, contre 6,84 F l'an dernier. Il sera mis en paiement le 21 juillet.

L'année 1975 verra s'achever l'immeuble de bureaux en cours de construction à Créteil.

Les loyers encaissés durant les cinq premiers mois se montent à 23 439 000 F contre 21 247 000 F pour la période correspondante de 1974. Sauf circonstances imprévisibles, une nouvelle et sensible progression du dividende peut être attendue au au titre de l'exercice 1975.

KLÉBER - COLOMBES

Nouvelle étape de la coopération avec Semperit

Comme l'a fait savoir la Société Semkler (siège à Glaris - Suisse), qui détient la majorité de Kléber-Colombes et de Semperit, son conseil, en accord avec les responsables de ces deux sociétés, a mis en place une direction générale du groupe. M. Louis Noel Repoux a été nommé directeur général. M. Beraldi et M. Rueger, respectivement président directeur général de Kléber-Colombes et président du directoire de Semperit, ont été nommés directeurs généraux adjoints.

« COGIFI »

Compagnie d'investissements français immobiliers

Réunis le 29 mai en assemblée générale ordinaire sous la présidence de M. Michel de Boissieu, les actionnaires ont approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1974.

En fin d'année, la société a acquis, par voie d'autofinancement, 3 870 m2 de bureaux dans l'ensemble « Paris Pleyel » situé à la sortie nord de Paris. Compte tenu de cette acquisition, son patrimoine comprend actuellement 3 196 appartements représentant 224 000 m2, répartis à raison d'un tiers en province et de deux tiers à Paris et dans la région parisienne, et une surface totale de 24 500 m2 de bureaux et commerces situés pour leur quasi-totalité dans la région parisienne. Au bilan, la valeur de ce patrimoine dépasse 362 000 000 F pour un capital de 305 520 800 F.

Les loyers nets se sont élevés en 1974 à 34 965 800 F, formant, avec les primes à la construction et les produits accessoires, un montant de recettes de 37 311 600 F, qui, rapportées aux investissements productifs, ont fait apparaître un rendement brut de 10,85 %.

Après dotation aux comptes d'amortissements et de provisions, le résultat net de l'exercice ressort à 29 710 730 F contre 26 432 481 F en 1973.

L'assemblée a décidé la distribution d'un dividende de 8,75 F (dont 2,23 F exonérés) payable le 30 juin 1975 contre remise des coupons n°s 13 A et 13 B. En 1973, le dividende avait été de 7,90 F (dont 2,02 F exonérés).

Répondant aux questions posées par certains actionnaires, le président a notamment indiqué que les perspectives de l'exercice 1975 permettent d'escompter une nouvelle progression du dividende.

JAEGER

La société a dû faire face en 1974 à une évolution exceptionnelle des conditions économiques qui ont perturbé très gravement ses résultats *d'exploitation*.

Tout d'abord, la récession de l'industrie automobile qui a été caractérisée non seulement par la diminution du nombre de voitures fabriquées, mais surtout par un fléchissement très important des ventes de voitures de haut de gamme (— 20 %) au bénéfice des voitures de bas de gamme.

Cette évolution a entraîné pour la société une réduction de son volume d'activité d'autant plus brutale que sa part du marché dans le domaine des voitures haut de gamme, c'est-à-dire utilisant des équipements plus complets et plus élaborés, est prépondérante.

Cette réduction d'activité a pesé sur les prix de revient pendant que l'on assistait à une augmentation très rapide des prix des matières, des salaires et des coûts de toute nature.

Les frais financiers, notamment, subissant l'augmentation de taux d'intérêt très élevés, conjugués à un accroissement du volume des crédits, sont passés de 17 à 27 millions, soit une augmentation de 60 %.

Toutes ces augmentations de charges, d'une ampleur exceptionnelle, n'ont pu être répercutées que partiellement dans les prix de vente et souvent avec un retard important, les clients constructeurs automobiles étant soumis eux-mêmes à une contrainte très ferme de leur prix de vente assujetti à réglementation jusqu'en novembre 1974.

Ces phénomènes étaient d'autant plus graves qu'ils avaient déjà marqué la fin de l'exercice 1973.

Malgré une amélioration des conditions d'exploitation au cours du second semestre, les résultats s'établissent, après constitution de 20 000 000 de francs d'amortissements calculés en utilisant au maximum les possibilités fiscales, en perte à 18 237 000 francs, somme à laquelle il y a lieu d'ajouter des provisions pour dépréciation de stocks qui ont été arrêtées à 8 000 000 de francs. Ainsi, la *perte totale de l'exercice* ressort à 26 237 000 francs.

La société a poursuivi durant l'année 1974 son investissement dans la conception et la fabrication d'une deuxième génération d'enregistreurs de marche de poids lourds, type européen, dont les débouchés, déjà prometteurs dès la fin de l'année 1974, se consolideront en 1975 et dans les *années suivantes*.

Les mesures de redressement entreprises dont l'impact a été favorable durant le deuxième semestre 1974 et un retour vers des moyens de production et des dépenses de fonctionnement mieux adaptés à l'activité actuelle permettent de prévoir des résultats en 1975 voisins de l'équilibre, pour autant que la *conjoncture et les conditions* économiques générales n'évoluent pas défavorablement.

Le chiffre d'affaires de la société s'est établi, hors taxes, à 462 591 000 francs en augmentation de 12,2 % grâce notamment aux ventes d'enregistreurs, et le chiffre d'affaires consolidé du groupe à 588 715 000 francs, en progression de 17,3 %, la *récession n'ayant touché que tardivement* les filiales étrangères de la société. Le chiffre d'affaires de celles-ci a représenté 25 % de celui de la société française.

* * *

Le conseil d'administration a coopté administrateur le Dr Gustav-*Adolf Lange, en remplacement de* M. Fritz Linsenhoff, démissionnaire, et a nommé un second directeur général, M. Friedrich Carl B. Graup.

Le chiffre d'affaires, hors taxes, du premier trimestre 1975 s'élève à 136 192 000 francs en augmentation de 22,1 %. Le chiffre d'affaires consolidé s'établit à 168 726 000 francs en progression de 19 %.

MOULINEX

Assemblées générales des actionnaires du 24 mai 1975. Augmentation de capital des 27 et 30 mai. Attribution gratuite aux actionnaires d'une action nouvelle pour six anciennes.

Les assemblées générales ordinaire et extraordinaire réunies sous la présidence de M. J.-P. Vizioz, président du conseil de surveillance, ont approuvé les résolutions présentées par le directoire présidé par M. Jean Mantelet.

Assemblée ordinaire

Le bénéfice net approuvé s'établit à 24 564 342 F après diverses déductions *totalisant 152 157 000 F*, à savoir : amortissements, 75 352 000 F ; provision pour investissement basée sur les participations du personnel, 17 609 000 F ; provision pour hausse des prix, 5 455 000 F ; participation du personnel, 7 213 000 F ; participation complémentaire, 10 731 000 F ; provision pour impôts sur bénéfices 1974, 28 858 000 F ; impôt exceptionnel *de 18 % sur bénéfices de 1973*, 6 939 000 F.

En ajoutant le report des exercices antérieurs et la réintégration, pour les calculs de répartition, de la participation complémentaire du personnel déduite ci-dessus, on obtient, après déduction de la dotation à la réserve légale, un net finalement disponible de 41 449 177 F.

Il est prélevé sur cette somme divers montants, notamment 13 200 000 F pour le dividende et 10 millions de francs pour grossir la réserve extraordinaire, le solde final de 6 969 135 F étant reporté à nouveau.

Au dividende, fixé à 2 F par action de 10 F, s'ajoute 1 F d'impôt payé d'avance, ce qui donne un revenu global de 3 F, qui correspond au revenu global de 30 F de l'an dernier pour des actions de 100 F de valeur nominale.

Ce dividende sera mis en paiement à partir du 17 juin courant (coupon n° 1).

* * *

En répondant aux questions des actionnaires, M. Jean Mantelet, président du directoire, a été amené à déclarer que les nouveaux appareils présentés cette année ont été bien accueillis et que les exportations progressent favorablement.

Les investissements de 1975, programmés pour quelque 100 millions *de francs s'effectuent comme prévu*.

Assemblée générale extraordinaire

La première résolution votée donne tous pouvoirs au directoire pour augmenter le capital de 1 023 000 F par création de 102 300 actions nouvelles demandées par le Fonds commun de placement du personnel, aux conditions exposées.

La deuxième résolution votée autorise le directoire à augmenter le capital d'un montant maximum de 500 000 F pour faire bénéficier le personnel des dispositions de la loi du 27 décembre 1973 sur l'actionnariat *du personnel*.

Le directoire pourra ainsi procéder à l'émission, en une ou plusieurs fois, de 50 000 actions de 10 F qui pourront être souscrites à titre personnel, et dans des conditions privilégiées, par les salariés de la société.

Augmentations de capital du 27 mai 1975

I. Création de 66 552 actions pour le plan d'option II.

En vertu de ses pouvoirs, le directoire, dans sa réunion du 27 mai à 11 heures, a décidé, avec l'accord du conseil de surveillance, la création au titre du plan d'options II, de 66 552 actions déjà souscrites par le personnel, et dont les montants ont été entièrement versés.

Le capital social, ainsi augmenté de 665 520 F, se trouve porté de 66 001 200 F à 66 666 720 F.

II. Création de 102 300 actions pour le Fonds commun de placement du personnel.

Le directoire s'est de nouveau réuni le 27 mai, à 14 h. 30, en présence de Me Apaire, notaire à Paris, qui a constaté le versement, par le Fonds commun de placement du personnel, du montant de sa souscription aux 102 300 actions qu'il a demandées.

En vertu des pouvoirs qui lui ont été conférés par l'assemblée extraordinaire du 24 mai 1975, le directoire a décidé la création de ces 102 300 actions qui augmentent le capital social de 1 023 000 F. Ce capital se trouve ainsi porté de 66 666 720 F à 67 639 720 F.

Augmentation de capital du 30 mai 1975

En vertu des pouvoirs qui lui ont été conférés par la deuxième résolution de l'assemblée extraordinaire du 25 mai 1974, le directoire, réuni le 30 mai 1975, a décidé, avec l'accord du conseil de surveillance d'augmenter le capital social de 11 231 620 F par prélèvement effectué sur le compte « prime d'émission d'actions » et création de 1 123 162 actions ayant jouissance du 1er janvier 1975 : cette augmentation porte le capital social de 67 689 720 F à 78 971 340 F.

Ces nouvelles actions, créées coupon n° 3 attaché, seront attribuées gratuitement aux actionnaires à raison d'une action nouvelle pour six anciennes, le droit d'attribution étant représenté par le coupon n° 2.

Le directoire a donné *tous pouvoirs* à son président pour en fixer la date de répartition en fonction du délai d'achèvement de l'impression des titres.

MOTEURS LEROY - SOMER

Deux importants accords signés à l'étranger

Le jeudi 29 mai 1975 s'est tenue à Angoulême l'assemblée générale ordinaire de la société MOTEURS LEROY SOMER, sous la présidence de M. A.-J. Bertin, président du conseil de surveillance.

Après approbation des comptes, faisant état d'un bénéfice net de 18 684 364 F, les dividendes ont été fixés à 10 F par action ancienne (revenu global 15 F) et 7,76 F par action nouvelle (revenu global *11,64 F). Ces dividendes seront mis* en paiement en échange du coupon n° 2 à partir du 2 juin 1975, date à laquelle les deux types d'actions seront totalement assimilés.

M. Chavanes, président du directoire, a souligné dans son rapport que, malgré le refroidissement général de la *conjoncture*, apparu au cours de l'année 1974, l'exercice s'est *traduit* pour *LEROY SOMER* par une progression du chiffre d'affaires de 31,2 %, l'exportation augmentant, quant à elle, de 76,2 %.

Pour 1975, compte tenu de la difficulté du monde occidental à trouver un nouvel équilibre, LEROY SOMER a déjà orienté sa stratégie vers un service à la clientèle accru tant en France qu'à l'étranger, notamment en Scandinavie et dans les pays en voie de développement : Afrique, Moyen - Orient, Sud - Est asiatique. Quant au marché nord-américain, il sera couvert par une tête de pont industrielle implantée à Granby (Québec), avec le concours des autorités canadiennes. Cette unité dont la construction démarrera en juillet, outre ses productions spécifiques, *réalisera l'adaptation de matériels* complémentaires ou de sous-ensembles fabriqués en France.

Sur le plan technique, l'innovation est à l'ordre du jour avec le développement de produits nouveaux dont certains seront axés sur les problèmes d'économie d'énergie. En outre, dans le cadre de la rationalisation des fabrications du groupe, *un accord de coopération vient d'être* signé avec la société italienne Lowara, réputée pour sa haute technicité dans le domaine des pompes de surface et immergées à usages domestiques. Cet accord permettra d'élargir sur le plan international la gamme des produits du groupe LEROY SOMER-GUINARD.

En conclusion, M. Chavanes, après *avoir rappelé que l'introduction* à terme des actions de la société était une consécration par le marché boursier du titre LEROY SOMER, a réaffirmé la volonté générale de l'entreprise de mettre plus que jamais l'économie au service de l'homme.

BIC S.A.

L'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 2 juin 1975, sous la présidence de M. Marcel Bich, a approuvé les comptes de l'exercice 1974.

En 1974, le groupe Bic a procédé à des investissements pour un total de 120 millions de francs.

Le groupe a poursuivi sa politique d'expansion et de diversification, consolidant sa position tant dans le domaine du feutre que dans celui du briquet jetable. Il a mis sur divers marchés européens un nouveau produit, le rasoir jetable.

Répondant à une question d'un actionnaire, le président Marcel Bich *a indiqué que le chiffre d'affaires* de la société Bic était, à fin avril 1975, en progression d'environ 1,5 % par rapport à la période correspondante de 1974. Toutefois, les quatre premiers mois de 1974 avaient enregistré une progression exceptionnelle de 70 %.

L'assemblée a fixé le dividende net par action à 6,30 F, soit, avec l'impôt *déjà versé au Trésor*, un *revenu global* de 9,45 F, égal à celui de l'an dernier, mais versé à un nombre d'actions augmenté de 20 % par attribution d'une action gratuite pour cinq.

Toutes les résolutions ont été votées à l'unanimité.

THE BRITISH PETROLEUM COMPANY LIMITED

Résultats du 1er trimestre

Le bénéfice net d'exploitation du groupe après précompte d'impôt sur les sociétés s'est élevé à 43,2 millions de livres pour le premier trimestre 1975, contre 48,5 millions de livres pour le quatrième trimestre 1974. Le chiffre correspondant enregistré au cours du premier trimestre 1974 était de 114,7 millions de livres si l'on exclut les profits exceptionnels sur stocks estimés à 175 millions de livres.

Le bénéfice net par action ordinaire s'est élevé pour le premier trimestre 1975 à 10,9 pence, contre 75 pence au premier trimestre de l'année précédente.

ÉTABLISSEMENTS G. LEROY

Bénéfice 1974 : F 3,289 millions

A la suite d'une erreur de transmission, nous avons indiqué que le bénéfice net de l'exercice 1974 s'est élevé à 2,89 millions de francs. En réalité, il s'élève à 3,280 millions de francs.

SAINT-GOBAIN - PONT-A-MOUSSON

Résultats consolidés définitifs pour 1974.

Les comptes consolidés pour 1974 se résument ainsi :

— Les ventes nettes ont atteint 20 881 millions de francs contre 15 741 millions en 1973 (+ 32,7 %).

— L'autofinancement (cash-flow) *consolidé est de 1 696 millions de* francs contre 1 406 millions en 1973 (+ 20,6 %).

— Les investissements consolidés (industriels et en titres) ont atteint 2 748 millions de francs contre 2 milliards 271 millions en 1973 (+ 21 %).

— Le bénéfice net consolidé ressort à 703 millions de francs contre 613 millions en 1973 (+ 14,8 %). Il *convient toutefois de noter qu'une* partie importante (472 millions de francs) de ce bénéfice net a été acquise au cours du premier semestre de l'exercice, le second semestre traduisant déjà le retournement de la conjoncture.

— Par action, la situation nette consolidée ressort à fin 1974 à 246,65 F contre 232,80 F à fin 1973, le *bénéfice net par action à 25,08 F* contre 23,63 F

Assemblées générales

L'assemblée générale ordinaire est convoquée pour le mardi 24 juin, à 10 heures, au Centre international de Paris, Palais des congrès, porte *Maillot, 75017, Paris. Rappelons qu'il* lui est proposé de fixer le dividende à 8,80 F par action, soit, avec l'avoir fiscal, un revenu de 13,20 F contre 11,10 F pour l'exercice précédent (+ 19 %).

Ce dividende correspondant au coupon n° 32, mis en paiement à partir du 10 juillet, s'appliquera à 29 700 000 actions contre 26 235 000 actions l'an *dernier. La distribution atteindra* donc 261,3 millions de francs contre 194,1 millions de francs. La réserve légale étant à son montant maximum, le solde du bénéfice distribué de la compagnie d[…] Gobain-Pont-à-Mousson […] mère du groupe), soit 7 mil[…] francs, sera viré au report […]veau, qui atteindra ainsi 17[…] lions de francs

Il lui est également pro[…] réélire comme adminis[…] MM. Gilbert Cousin, Domin[…] Grièges, Arnaud de Voguë et […] Durand.

Elle sera suivie d'une as[…] générale extraordinaire qui […]pelée à renouveler l'autoris[…] accordée au conseil lors de […]blée générale du 27 juin 197[…] utilisée — de procéder à l'[…] éventuelle sur le marché […] d'obligations convertibles en […]

Ventes du 1er trimestre […]

Les ventes nettes consoli[…] groupe Saint-Gobain - Pont-[…]son pour le premier trimestre […] sont élevées à 5 081 millions d[…] contre 4 746 millions pour […]mier trimestre de l'année 1[…] une progression de 7 % à s[…] réelle et de 4,2 % à structu[…]parable

Par activité, le département […]lisations et mécanique a enco[…]gistré une progression […] (+ 21,7 %), mais le dépa[…] construction, qui représente […] tiers des ventes, est en recul […] Par pays la production est […] en France, mais tous les aut[…] d'Europe sont en retrait, not[…] l'Italie (— 26 %).

* * *

Le groupe ressent actu[…] dans son activité — souver[…]rieure à ses capacités de pro[…] — comme dans ses carnets c[…]*mande l'affaiblissement de s[…]*cipaux marchés bâtiment, a[…]bile et emballage. Cette situat[…]ficile se répercute dans ses ré[…]

GROUPE DE L'U.I.C.

UNION INDUSTRIELLE DE CRÉDIT

L'assemblée générale, réunie le 30 mai 1975 sous la présidence du gouverneur Rattier, a approuvé les comptes de l'exercice 1974 qui font apparaître un bénéfice net de 4 228 645,33 F, dont 558 228,88 F de plus-values nettes à long terme.

Elle a adopté, à l'unanimité, les résolutions qui lui ont été soumises et décidé, notamment, la distribution d'un dividende de 6,80 F par action, payable le 9 juin : compte tenu de l'impôt versé au Trésor, soit 3,40 F, le revenu global ressort *à 10,20 F*.

Elle a, par ailleurs, autorisé le conseil à augmenter le capital jusqu'au montant maximum de 50 millions de francs, sur ses seules délibérations.

L'assemblée a ratifié la nomination de M. Rattier en remplacement de M. Henry Nosny, administrateur démissionnaire, et renouvelé les mandats de *MM. Paul Allbert et Christian de Longevialle*.

Le président a indiqué que les résultats des quatre premiers mois de l'exercice en cours, tant pour l'U.I.C. que pour sa filiale, la société financière Sofal, marquaient, après prise en compte d'amortissements et de provisions largement calculés, une très substantielle progression des produits par rapport au tiers de ceux de 1974 et qu'à moins de circonstances anormalement défavorables, actuellement imprévisibles, il était permis d'espérer retrouver, pour l'exercice entier, des résultats comparables à ceux de 1972 et de 1973.

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE SOFAL

L'assemblée générale, réunie le 23 mai 1975, sous la présidence de M. Christian de Longevialle, a approuvé les comptes de l'exercice 1974 qui font apparaître un bénéfice net de 2 613 153,99 F.

Elle a adopté, à l'unanimité, les résolutions qui lui ont été soumises et décidé, notamment, la distribution d'un dividende de 8,40 F par action, payable le 2 juin ; compte tenu de l'impôt versé au Trésor, soit 4,20 F, le revenu global ressort à 12,60 F.

L'assemblée a renouvelé les mandats de M. Georges Manceron et *l'Union industrielle de crédit*.

FOSECO MINSEP

Résultats du 1er trimestre 1975

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe pour les trois premiers mois de 1975 marque une progression de 27 % par rapport à la même période de 1974, s'élevant à 32 millions de livres (336 *millions de francs*) (*) contre 25,1 millions de livres (264 millions de francs) l'année précédente. Le bénéfice avant impôt dépasse celui de 1974 et les marges bénéficiaires ont été maintenues.

(*) Taux de change fin 1974 : 1 £ = 10,50 F. F.)

Financière Fernand de DROU[…] & Cie

L'assemblée générale du 2[…] 1975 a approuvé le bilan […] l'exercice 1974 qui fait app[…]tre un bénéfice net de 491 […] contre 481 398 F pour l'ex[…] précédent.

Le total du bilan, con[…] avec celui de la filiale Ba[…] Fernand de Drouas, s'élè[…] 232 913 123 F, en augmentati[…] 16 580 923 F par rapport à […]

Les bénéfices consolidés […] *impôts, amortissements et* […]visions, passent de 3 650 410 […] 4 345 455 F et le bénéfice n[…] 1 245 605 F à 1 336 619 F.

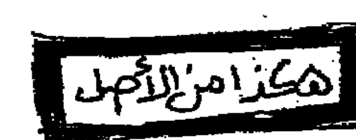
Un dividende de 4 F par a[…] de 50 F contre 3 F compo[…] un crédit d'impôt de 2 F c[…] 1,50 F sera mis en paiemen[…] 15 juin prochain.

ÉCONOMATS DU CENTRE DOCKS DE NEVERS

La *société des Economats* […] Centre vient d'acheter à la soc[…] des Docks de Nevers cent treize […] gasins d'alimentation, et à la soc[…] Gro-Rhône trois supermarchés […] cinq supérettes. Cette vente va […] soumise, pour ratification, à […] semblée générale extraordinaire […] Docks de Nevers, qui aura lie[…] 9 juillet 1975.

L'ensemble de ces points de […] est situé dans la région de N[…] et complétera le réseau des E[…]mats du Centre, dont l'un de […] six entrepôts est à Montluçon.

A la suite de cette acquisitio[…] Economats du Centre a[…] mille deux cent quatre-ving[…] magasins, implantés dans vin[…] un départements du Centre […] Sud de la France.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

… calme et résistant

…nce de mardi a été es…nent marquée par la … de l'activité.

… d'affaires, les valeurs …s, qui avaient été plu…nues à l'ouverture, n'ont …tenir leur légère avance … Et, en clôture, nombre …lles se sont inscrites en …trait sur leurs niveaux …ts. Bref, la tendance est … résistante, mais sans plus. … la bonne séance de lundi, …endait à mieux. Mais ni …ée en flèche de Wall … ni les rumeurs qui fai…tat d'un prochain abais… du taux de l'escompte ne …venus à réveiller l'intérêt. …stant, les nouvelles de …ie française n'étant pas …re à soulever l'enthou… le marché reste donc …, ce qui ne fait pas l'affaire …essionnels. Ne murmure… à cet égard que seize … d'agents de change ne fe…s leurs frais ?…

…s de Financière de Paris, …I.A.S, Auxiliaire d'Entre… Grands Travaux de Mar…hatillon, Métallurgique de …lie, Sogerap, Lyonnaise …x, Péchelbronn.

… de Moët, Hutchinson, Bab…es, B.H.V., Galeries La… J. Lefebvre, A.D.G., Som…

… marché de l'or, lingot et … barre cèdent encore un …errain à 21 915 et 21 800 F … 21 975 et 21 950 F, de …ue le napoléon à 238,30 F, …e de 1,10 F. Les opéra…nt apparemment guère été …onnés par la légère re… des cours à Londres.

…aleurs étrangères, irrégu…s américaines, fermeté des …des et des hollandaises et … des mines d'or.

…S DE SOUSCRIPTION

…LEURS …s et parts)	Nombre	Derniers cours
…E.-Lequay, c. 11	1 p. 10	4 ..
… Tréf., Câbl.		
… 28 ………	1 p. 3	11 40
…dr. ………	2 p. 5	0 15 ..
…Brandt, c. 27 ..	1 a.p. 5 a.	6 55

LONDRES

Légère reprise

En dépit du calme des affaires, le marché regagne un peu de terrain à l'ouverture après son repli de mardi. Les industrielles progressent de 1 à 2 pence (I.C.I., Unilever). Reprise de l'alimentation, des magasins et des pétroles. Les banques restent bien disposées. Nouvelle avance des mines d'or. Stabilité des fonds d'État.

OR (ouverture) dollars : 165 90 contre 165 25

VALEURS	CLOTURE 3/6	COURS 4/6
War Loan 3 ½ % ……	24 1/8	24 1/4
Beechamps ………	303 …	305 1/2
British Petroleum ……	522 …	525 1/2
Shell ………	327 …	332 ..
Vickers ………	139 …	139 ..
Imperial Chemical ……	237 .	239 …
Courtaulds ………	132 …	132 .
De Beers ………	286 …	287 1/2
* Western Holdings …	39 1/4	39 1/8
Rio Tinto Zinc Corp. ..	198 ..	197 .
* West Driefontein …	52 1/4	52 1/2

(*) En livres.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE Base 100 : 31 déc. 1974.)

	2 juin	3 juin
Valeurs françaises ..	128,8	128,2
Valeurs étrangères ..	126,4	126,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général ……	74,4	74,4

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

ECCO. — Bénéfice net comptable pour 1974 : 7,71 millions de francs contre 7,13 millions. Dividende global de 33 F contre 27 F.

STEF. — Après une perte exceptionnelle de 3 millions de francs imputable à la liquidation d'une filiale allemande, le bénéfice net de 1974 atteint 2,34 millions de francs contre 4,25 millions. Le solde disponible, soit 1,9 million de francs, sera reporté à nouveau.

GROUPEMENT DE L'INDUSTRIE SIDERURGIQUE (GIS). — Le GIS va lancer le lundi 9 juin son plus gros emprunt jamais émis, d'un montant de 800 millions de francs, à un taux de 11,20 % ou 11,30 %.

S.A.L.V.E. — Bénéfice net pour 1974 : 2,46 millions de francs contre 2,34 millions. Dividende global de 18 F contre 17,25 F.

Taux du marché monétaire

Effets privés …………	7 1/2 %

NEW YORK

Plus irrégulier

Après deux jours de forte hausse, un sentiment d'indécision a régné mardi à Wall Street où la tendance est redevenue irrégulière. En clôture, l'indice des industrielles s'est même inscrit en très léger repli sur son niveau de la veille à 846,14 (— 0,47). Il n'a toutefois pas rendu parfaitement compte de la physionomie de la séance, ainsi qu'en témoigne le nombre plus élevé de hausse (880) que de baisses (548).

Quoique en diminution, l'activité est demeurée très forte : 26,56 millions de titres ont changé de mains contre 28,24 millions précédemment.

L'hésitation des opérateurs est imputable en grande partie à un article de presse qui se faisait l'écho du doute émis par plusieurs spécialistes de premier plan sur l'imminence d'une reprise de l'activité économique. Selon eux, le redémarrage serait lent, difficile et généralement plus tardif qu'escompté.

Néanmoins plusieurs compartiments sont restés assez fermes, comme les aérospatiales, les ordinateurs, les magasins, les machines-outils, les mines d'or, les matériaux de construction, le matériel électrique, les automobiles et les pneumatiques.

Indices Dow Jones : transports, 168,88 (— 0,16) ; services publics, 82,37 (+ 1,66).

VALEURS	COURS 2/6	COURS 3/6
Alcoa ………	45 1/2	45 3/8
A.T.T. ………	49 3/8	49 1/4
Boeing ………	30 3/8	31 1/8
Chase Manhattan Bank ..	33 1/4	33 1/8
Du Pont de Nemours ….	124 3/4	126 7/8
Eastman Kodak …….	106 3/8	104 3/4
Exxon ………	89 1/8	87 7/8
Ford ………	36 3/8	36 5/8
General Electric …….	46 7/8	47 3/8
General Foods …….	25 5/8	25 3/8
General Motors …….	43 1/2	43 5/8
Goodyear ………	17 3/4	17 7/8
I.B.M. ………	218 …	218 1/2
I.T.T. ………	24 1/4	24 1/4
Kennecott ………	37 7/8	38 3/4
Mobil Oil ………	48 …	45 7/8
Pfizer ………	34 3/4	34 3/4
Schlumberger …….	89 1/4	90 1/4
Texaco ………	26 1/4	26 1/8
U.A.L. Inc. ………	18 3/4	19 1/8
Union Carbide …….	63 1/4	61 5/8
U.S. Steel ………	60 1/8	58 7/8
Westinghouse …….	19 …	18 1/8
Xerox ………	75 7/8	76 1/4

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	3/6	4/6
1 dollar (en yens) …	291 18	291 40

…OURSE DE PARIS — 3 JUIN — COMPTANT

[illegible]

MARCHÉ A TERME

…Étant donné la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote … dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer … cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger après la clôture la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

[illegible]

* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demande ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 3/6	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1) ………	4 042	4 009	4 01
Canada ($ can. 1) ……	3 937	3 907	3 93
Allemagne (100 DM) ….	171 750	171 825	171 25
Belgique (100 fr.) ……	11 562	11 494	11 07
Danemark (100 krd.) ….	74 320	73 900	74 .
Espagne (100 pes.) ……	7 242	7 199	7 22
Grande-Bretagne (£ 1) ..	9 388	9 316	9 35
Italie (100 lires) ……	0 649	0 644	0 65
Norvège (100 krn.) ……	82 000	81 700	82
Pays-Bas (100 fl.) ……	168 350	167 450	167 10
Portugal (100 esc.) ……	16 520	16 500	16 10
Suède (100 krs.) …….	102 700	102 600	101 80
Suisse (100 fr.) …….	161 675	161 250	161 25

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 3/6
Or fin (kilo en barre) ..	21950 ..	21915
Or fin (kilo en lingot) ..	21975 ..	21915
Pièce française (20 fr.) ..	239 40	238 10
Pièce française (10 fr.) ..	169 50	167 20
Pièce suisse (20 fr.) …	230 20	229 10
Union latine (20 fr.) ….	210 ..	207 40
Souverain ………..	210 10	206 80
Pièce de 20 dollars ….	1004 40	999 60
Pièce de 10 dollars ….	498 60	495 .
Pièce de 5 dollars ….	356 50	… .
Pièce de 50 pesos …..	890 ..	889 50
Pièce de 10 florins ….	196 20	196 10

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

2 à 5. EUROPE
— GRANDE-BRETAGNE : M. Anthony Wedgwood Benn ou le nouveau socialisme à l'anglaise : le « oui » à l'Europe de l'Oxford Union.

3. DIPLOMATIE
— La fin du voyage en Europe de M. Ford.
— La visite de M. Caramanlis en Yougoslavie relance la coopération entre Athènes et Belgrade.

7. PROCHE-ORIENT
— L'armée israélienne a achevé l'allégement de son dispositif dans le Sinaï.

8. AFRIQUE
— RHODÉSIE : M. Ian Smith fait l'éloge de la police.

8-9. ASIE
— VIETNAM : Hanoï demande à Washington de payer des dommages de guerre au Nord et au Sud.

10-11. POLITIQUE
— Les travaux de l'Assemblée nationale.

12. EDUCATION
— Le projet de M. René Haby au conseil des ministres : « En place pour le quadrille », par Frédéric Gaussen.
— LIBRES OPINIONS : « On demande une réforme authentique », par Marcel Bataillon et François Walter.

13. DÉFENSE
— Le remplacement des F-104 : le cabinet belge est réuni en séance extraordinaire.

14. POLICE
— ÉTATS-UNIS : la démission du directeur de la lutte antidrogue.

15. JUSTICE
— LYON : le procès des fausses factures à la cour d'appel.

15. SPORTS
— FOOTBALL : le Red Star, Rennes et Angers descendent en deuxième division.

LE MONDE DES ARTS ET DES SPECTACLES
PAGES 17 A 27
— EXPOSITIONS : La Renaissance italienne au pavillon de Flore ; Dessins et sculptures de Matisse au Musée d'art moderne ; Pierre Lesieur.
— LYRIQUE : « Faust » monté par Lavelli à l'Opéra.
— CINEMA : Marguerite Duras présente « India Song ».
— JEUNES COMEDIENS A L'ECOLE : au Conservatoire ; au Théâtre national de Strasbourg.

27. SOCIÉTÉ
— La révolte des prostituées lyonnaises : Fantine en blue-jeans.

27. EQUIPEMENT ET RÉGIONS
— P.T.T. : une commande de 800 millions aux industriels du téléphone.

35 à 39. LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE
— « Feu le Plan » (II), par P. Mauroy.
— LOGEMENT : promoteurs-constructeurs et dirigeants d'H.L.M. tentent de préciser l'avenir de l'habitat.
— AGRICULTURE : le C.N.J.A. demande des mesures pour améliorer le sort des « agri-agricultrices ».

LIRE ÉGALEMENT
RADIO-TELEVISION (16)
Annonces classées (30 à 34) ; Aujourd'hui (28) ; Carnet (29) ; « Journal officiel » (28) ; Météorologie (28) ; Mots croisés (28) ; Finances (41).

A B C D E F G

Le problème chypriote

Les pourparlers intercommunautaires de Vienne s'ouvrent dans un climat de pessimisme

Correspondance

Nicosie. — Désabusés et sans grand espoir de parvenir à une solution du problème chypriote, MM. Cléridès et Denktash, chefs respectifs des communautés grecque et turque de l'île, ont quitté Nicosie mardi 3 juin afin de participer à la deuxième phase des pourparlers qui ont lieu du 5 au 9 juin à Vienne, sous l'égide du secrétaire général de l'ONU, M. Kurt Waldheim.

Ils ont exprimé avant leur départ de Nicosie leur pessimisme quant à l'issue de ces discussions. « *Les indications que nous avons concernant la nouvelle phase des pourparlers ne sont pas très encourageantes et personne ne peut prévoir les résultats* », a affirmé M. Cléridès, qui s'est rendu à Athènes avant de gagner Vienne.

« *Il n'y a pas eu de préparatifs comme il avait été convenu au cours de la première conférence de Vienne*, a déclaré de son côté M. Denktash, qui a fait mardi escale à Ankara. *Je me rends à Vienne sans qu'aucun document n'ait été préparé soit par les Turcs seuls, soit en collaboration avec les Grecs. Le comité d'experts qui s'est réuni pour étudier les pouvoirs et compétences d'un gouvernement central dans un Etat féréral n'a rien pu accomplir de positif.* »

En fait, les experts turcs, qui avaient promis de soumettre des *propositions précises quant* à l'organisation des rouages étatiques par le truchement de M. Wekmann, représentant du secrétaire général des Nations unies à Chypre, n'ont pas tenu parole, prétextant que les Grecs n'avaient pas retiré leur recours devant le Conseil de l'Europe au sujet de la violation des droits de l'homme par les troupes turques.

D'autre part, jusqu'à l'interruption des travaux du comité, les positions des deux parties restaient diamétralement opposées. Les Grecs sont partisans d'une fédération plurirégionale avec un gouvernement central doté de pouvoirs étendus. Les Turcs favorisent la création de deux régions coiffées par un gouvernement central sans pouvoirs réels.

La question des réfugiés

Les Grecs attendent des Turcs qu'ils précisent, à Vienne, leur point de vue concernant le retour des réfugiés et le départ des troupes étrangères. Ils seraient prêts à accepter un « *retour graduel* » des cent quatre-vingt mille réfugiés. Mais les Turcs accepteront-ils de faire un geste en ce sens ? M. Denktash a déclaré que le retour d'un certain nombre de réfugiés « *pré-supposerait de la part des Grecs l'admission du principe d'une fédération de deux régions* ».

Certains observateurs estiment ici que MM. Cléridès et Denktash pourraient au moins se mettre d'accord sur le retour d'un certain nombre de réfugiés dans une partie de la ville de Famagouste. Ils n'excluent pas non plus un accord sur la réouverture de l'aérodrome de Nicosie.

Cependant, l'optimisme relatif qui s'était manifesté après la rencontre à Bruxelles du premier ministre grec, M. Caramanlis, et du chef du gouvernement turc, M. Demirel, s'est évanoui à la suite des déclarations de M. Waldheim affirmant : « *Les perspectives d'un progrès à Vienne sont cette fois-ci très restreintes.* » A Nicosie, on a la certitude qu'au cours de la rencontre Caramanlis-Demirel la Turquie n'a pris aucun engagement sur Chypre.

M. Cléridès a déclaré mardi que Chypre aura de nouveau recours au Conseil de sécurité des Nations unies en cas d'échec des pourparlers de Vienne. De toute façon, le Conseil de sécurité se *réunira le 15 juin pour discuter* du renouvellement du mandat des troupes de l'ONU. Le rapport du secrétaire général sur l'état des pourparlers et l'application des résolutions des Nations unies lui sera alors soumis. — D.A.

● *Entre son séjour à Vienne*, qui durera du 5 au 9 juin, à l'occasion des entretiens intercommunautaires sur Chypre et son retour à *New-York le 13 juin* pour une réunion du Conseil de sécurité, M. Kurt Waldheim, secrétaire général de l'ONU, se rendra à Madrid et à Rabat à l'invitation des gouvernements espagnol et marocain. — *(A.F.P.)*

LE « BATEAU DE LA PAIX » DANS LE CANAL DE SUEZ ?

Tel-Aviv (A.F.P.). — Les émissions du « bateau de la paix » d'Abie Nathan, ancien pilote israélien qui mène depuis plusieurs années en solitaire une campagne *originale* pour la réconciliation des peuples au Proche-Orient, ont recommencé mardi 3 juin et ont été captées en Israël.

Abie Nathan a annoncé au micro de sa « radio pirate » que son navire se dirige vers Port-Saïd, et qu'il espère être parmi les premiers à emprunter la voie d'eau lorsque le canal de Suez sera ouvert, le 5 juin.

Il projette de descendre le canal de Suez, de remonter ensuite le golfe d'Akaba jusqu'à Eilat, le port israélien sur la mer Rouge, et d'y embarquer des journalistes avec lesquels il reprendrait la route du canal de Suez du sud au nord. On ignore encore si l'autorisation de passage sera accordée au « navigateur de la paix » par les autorités égyptiennes.

M. PERONNET VEUT REGROUPER LES RADICAUX DE LA MAJORITÉ

M. Gabriel Peronnet, secrétaire d'Etat, secrétaire général du parti radical, a indiqué, mardi 3 juin, au cours d'une réunion organisée par la fédération de Paris de son parti, que les radicaux valoisiens ont décidé « d'organiser une concertation où les représentants de toutes les tendances radicales se retrouveraient, y compris les fondateurs du Mouvement de la gauche réformatrice ». (Le Centre républicain dont MM. Durafour et Rossi, créateurs du M.G.R., sont les vice-présidents, est issu d'une scission du parti radical). Une « charte du radicalisme » est en préparation, que pourraient signer, selon M. Peronnet, « tous ceux qui se sentent radicaux ».

Le secrétaire général du parti radical a dit « sa confiance dans le retour à la Place de Valois de beaucoup de ceux qui l'ont quittée ». « Toute opération politique qui ne passerait pas par la Place de Valois est vouée à l'échec », a-t-il ajouté.

A Paris

DISPARITION DE M. JEAN BITAN

Ancien négociant en tapis, M. Jean Bitan, quatre-vingt-deux ans, domicilié 61, rue de Ponthieu, à Paris-8e, a disparu depuis la soirée du samedi 24 mai, après s'être rendu, comme il avait l'habitude de le faire, au *cercle de jeux de* la rue de Presbourg. M. Bitan — un industriel très fortuné — aurait, selon certaines informations non confirmées, été enlevé par des malfaiteurs, qui réclameraient à ses neveux une rançon de 2 millions de francs.

NOUVELLES BRÈVES

● *Quarante-sept tableaux de Raoul Dufy légués à la Ville de Paris.* — Le Conseil de Paris vient d'être invité à accepter le legs de quarante-sept tableaux de Raoul Dufy fait par Mme Berthe Reysz, décédée l'an dernier, à la Ville de Paris. Le legs comporte une condition : que la collection soit réunie dans une seule salle aménagée à cet effet au Musée d'art moderne de la Ville de Paris.

● *La prochaine saison de la Comédie-Française* s'ouvrira le 15 septembre au Théâtre Marigny avec un spectacle Labiche mis en scène par Jacques Charon. Parmi les créations de la saison 1975-1976, sont annoncés *le Partage de midi*, de Claudel, mise en scène d'Antoine Vitez, *la Nuit des rois*, mise en scène de Terry Hands, et un *Misanthrope*, avec Georges Descrière, mis en scène par Pierre Dux.

● *Affrontements entre étudiants japonais d'extrême gauche.* — Deux étudiants sont morts et cinq autres ont été grièvement blessés mardi 3 juin à Osaka, à la suite d'une bagarre entre deux organisations rivales d'extrême gauche. Les militants d'une de ces organisations ont attaqué à coups de barres de fer leurs rivaux, qui voulaient manifester devant une université. Depuis mars, les affrontements entre ces deux organisations, la Kakumaruha et la Chukakuha, ont fait huit morts. — *(A.F.P.)*

● *Marée noire dans la baie de Tokyo.* — Des milliers de tonnes de pétrole brut se sont échappées des cales d'un super-pétrolier japonais, l'*Eiko-Maru* (230 000 tonnes), qui s'est échoué sur les hauts-fonds de la baie de Tokyo le 4 juin à l'aube. Une nappe de mazout recouvre la mer dans un rayon d'un kilomètre autour du pétrolier. Trente-deux navires, dont plusieurs bateaux-pompes spécialement équipés, s'efforcent de combattre la marée noire. — *(Reuter.)*

AVANT LA DISCUSSION AU SÉNAT

M. Georges Marchais critique le projet [...] pour la promotion du sport

Dans une lettre adressée à M. Parmentier, président du Comité régional olympique et sportif de l'Ile-de-France, M. Georges Marchais, secrétaire général du parti communiste français, député du Val-de-Marne, critique le projet de loi pour la promotion du sport que M. Pierre Mazeaud, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, présente au Sénat en première lecture le 5 juin. M. Georges Marchais écrit notamment :

« *...Le sport français connaît une crise grave. Les symptômes se manifestent à tous les niveaux et interfèrent les uns sur les autres : au niveau scolaire, avec la régression constante des horaires obligatoires ; au niveau de sport de masse, avec les clubs qui sont asphyxiés sous les charges financières d'origine gouvernementale ; au niveau du sport d'élite, avec les médiocres résultats obtenus par notre pays ; au niveau des installations, de l'encadrement, de la formation, de la participation des associations (...).*

» *Mais que fait précisément le gouvernement face au problème du sport, où il est effectivement nécessaire et urgent d'apporter des solutions ? Il présente à grands frais de publicité un projet de loi. Quelles sont les caractéristiques de ce texte ?*

» *Il accentue le désengagement de l'Etat en matière d'éducation physique et sportive, il renforce le caractère autoritaire du pouvoir dans le domaine sportif en tentant notamment de restreindre les prérogatives du mouvement sportif, il tend à dégager l'Etat de ses responsabilités financières (...).*

» *De plus, aucun droit véritable ni moyen sont réservés au sport de haut niveau. Enfin, des questions aussi importantes que la recherche scientifique, la vie des clubs, les équipements sportifs, la gangrène de l'argent dans le sport, sont pratiquement absentes de ce projet, qui, s'il était accepté, liquiderait de surcroît des textes positifs.*

» *Dans ces conditions, on comprend que notre parti rejette fermement et catégoriquement ce projet qui va si évidemment* à l'encontre du sport (...).

» *En vérité, ce texte de loi constitue une médiocre opération gouvernementale destinée à donner l'illusion du cha[...] dans ce secteur tant la [...] le mécontentement des [...] sont profonds. Il voudr[...] ce projet de loi, jeter un [...] deau de fumée sur ses r[...] bilités écrasantes en ce [...] tout en mettant le sport [...] de l'austérité...* »

Le numéro du « Monde » daté 4 juin 1975 a été tiré à 653 694 exemplaires.

L'interruption de gro[...]

L'UNION SYNDICALE DE[...]CINS RESPECTANT [...] PERSISTE DANS LE [...] TOTAL D'APPLIQUER [...]

La très récente Union s[...] des médecins respectant [...] humaine (U.S.M.R.V.) (1[...] connaître le mardi 3 juin [...] d'une conférence de pr[...] « *bases théoriques et prat[...] son action* ».

D'après les animateurs [...] association, les « *vrais g[...]gues* » et les pédiatres voi[...] *immédiatement lésés dan[...] intérêts fondamentaux [...] et moraux* » par une strict[...]cation de la loi sur l'inte[...] de grossesse.

Aussi appellent-ils to[...] qui ne sont pas des « *tec[...] du meurtre* » à se joindr[...] dans le but de « *sauver la [...] de confiance entre les ma[...] leur médecins* » et d'ass[...] défense des médecins qui [...] de pratiquer des avor[...] (L'U.S.M.R.V. s'est attach[...] fin plusieurs conseillers [...]ques.)

Non seulement les méde[...] l'U.S.M.R.V. préconisent [...] de pratiquer des avortemen[...] ils invitent leurs confrère[...] pas remettre le dossier-gu[...] femmes qui le sollicitent [...] pas les orienter vers des m[...] pratiquant l'avortement.

S'agissant des hôpitaux [...] ils estiment qu'un chef de [...] hostile à l'avortement doit [...] cher ses assistants de pr[...] *cette intervention*, et qu'u[...] de service favorable à l'[...]ment ne peut contraind[...] assistants à en faire.

(1) 68, boulevard de Cour[...] 75017 Paris, tél. : 766-21-23. Le [...]teur Tremblay, secrétaire génér[...] l'association Laissez-les vivre, président-fondateur de cette [...] syndicale.